NAZIONALE
B. Prov.
IV
591
NAPOLI
BIBLIOTECA
VITT. EM. III

94-A-14

A PROVINCIALE

Armadio

Palchetto

Num.° d' ordine

R. Prov.
IK
591

Digitized by Google

HISTOIRE
DES MEMBRES
DE
L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

Morts depuis 1700 *juſqu'en* 1771.

61h015 SBN

HISTOIRE
DES MEMBRES
DE
L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

Morts depuis 1700 jusqu'en 1771,

POUR servir de suite aux ÉLOGES imprimés & lus dans les Séances publiques de cette COMPAGNIE.

PAR M. D'ALEMBERT, Secrétaire perpétuel de l'Académie Françoise, & Membre des Académies des Sciences de France, d'Angleterre, de Prusse, de Russie, de Suede, de Portugal, de Bologne, de Turin, de Naples, de Cassel, de Boston, & de Norwege.

TOME TROISIEME.

A AMSTERDAM;

Et se trouve à Paris,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, de Madame Comtesse D'ARTOIS, & de l'Académie des Sciences, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXVII.

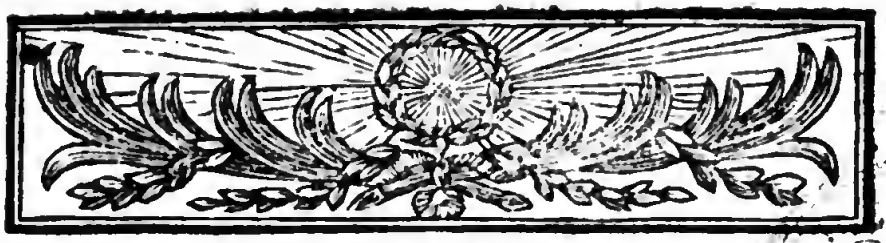

NICOLAS BOILEAU DESPRÉAUX.

NÉ le premier Novembre 1636, *reçu le* 3 *Juillet* 1684, *à la place de* CLAUDE BASIN DE BEZONS, *Conſeiller d'Etat, mort le* 11 *Mars* 1711 (1).

NOTES SUR L'ÉLOGE DE DESPRÉAUX.

NOTE I, *relative à la page* 37, *ſur la nobleſſe de* DESPRÉAUX.

QUELQUE peu intéreſſante que nous paroiſſe la nobleſſe ou la roture de Deſpréaux, ceux de nos Lecteurs

(1) Voyez ſon Eloge dans le premier Volume.

qui ne penſeront pas comme nous à ce ſujet, pourront conſulter le Recueil des Lettres de Deſpréaux & de *Broſſette*. Ils y apprendront que Jean Boileau fut anobli avec ſon fils en 1371, par le Roi Charles V, & que ce Prince eut pour Confeſſeur Hugues Boileau de la même famille, & Tréſorier de la Sainte-Chapelle, à qui le Pape accorda le droit d'officier pontificalement aux grandes Fêtes de l'année : *beau privilége*, dit Broſſette, dont ſes ſucceſſeurs ont joui.

Ne diſſimulons pourtant pas que la nobleſſe de Deſpréaux ſouffre aujourd'hui des contradictions. Ce détail pourra amuſer un moment ceux mêmes de nos Lecteurs qui ne ſe piquent pas de l'honneur d'être Généalogiſtes.

En 1695, on établit une Commiſſion pour la recherche des faux Nobles; on levoit ſur eux un droit, dans lequel une Compagnie de Traitans étoit intéreſſée. Ces Traitans avoient à leur tête le fameux Bourvalais, dont la régence fit dans la ſuite une juſtice rigoureuſe, & (ſi on en croit la voix publique) très-bien méritée. La Compagnie Financiere recherchoit avec tout l'intérêt de

l'avidité les uſurpateurs des titres de nobleſſe, & inventa ſur ce ſujet un procès à la famille de Deſpréaux. Celui-ci raconte dans ſes Lettres à Broſſette, qu'il gagna ſon procès *avec éloge*. » J'en ai, dit-il, l'Arrêt en bonne » forme, qui me déclare Noble de » quatre cents ans. M. de Pommereu, » Préſident de l'Aſſemblée, fit en ma » préſence, l'Aſſemblée tenant, une ré- » primande à l'Avocat des Traitans, & » lui dit ces propres mots : *Le Roi veut* » *bien que vous pourſuiviez les faux* » *Nobles de ſon Royaume ; mais il ne* » *vous a pas pour cela donné permiſ-* » *ſion d'inquiéter des gens d'une no-* » *bleſſe auſſi avérée que ſont ceux dont* » *nous venons d'examiner les titres.* » *Que cela ne vous arrive plus* «. Dans une autre Lettre, Deſpréaux s'attache à prouver qu'il eſt de meilleure maiſon qu'un certain Lyonnois fort obſcur & fort ignoré, nommé *Perrachon*, qui ſe prétendoit plus ancien Gentilhomme que lui. Notre Poëte, tout le temps que dura ſon affaire, fut très-irrité contre Bourvalais, Chef de la Compagnie qui le pourſuivoit. Il compoſoit alors la Satire ſur ſe

faux honneur, adreſſée à M. de Valincourt; Ouvrage aſſez médiocre, qu'il comptoit rendre piquant par la peinture la plus cauſtique & la plus plaiſante du Financier ſon perſécuteur. Mais quand il eut gagné ſon procès & ſe vit déclaré Noble, il oublia ſa vengeance, & le Gentilhomme dédaigna de punir le Financier.

Cependant des perſonnes très-inſtruites, très-dignes de foi, & qui ont été à portée de connoître & de juger les titres originaux (1), nous ont aſſuré que le Jugement rendu ſur la nobleſſe de Deſpréaux ne l'avoit été que par conſidération pour le Poëte, honoré de la protection du Roi; que les titres préſentés par ſa famille étoient l'ouvrage d'un fauſſaire, nommé *Haudiquier;* que pluſieurs années après le Jugement, on avoit trouvé parmi les papiers de ce fauſſaire un mémoire de vingt louis, payés par Deſpréaux pour ſa part des titres que cet Haudiquier avoit fournis. Les amis de Deſpréaux répondront ſans doute que le Poëte, en payant Haudiquier, n'avoit pas cru

(1) Entre autres feu M. de Foncemagne.

payer un impoſteur, mais récompenſer les recherches d'un Généalogiſte; les médiſans prétendront que le Poëte en cette circonſtance aura dit comme le Praticien *Falaiſé* dans la *Réconciliation Normande :*

Peut-être à mon profit, dans cette affaire obſcure,
Un Juge bien payé verra plus clair que moi.

Quant à nous, nous ne prendrons aucun parti ſur cette queſtion futile, dont la déciſion ne touche en rien la mémoire de Deſpréaux; fût-il auſſi noble qu'il prétendoit l'être, ou ne fût-il, comme il l'a dit de quelque autre dans une de ſes Epigrammes, qu'un *Gentilhomme ſans naiſſance*, quelques aïeux ignorés n'ajouteroient rien à la gloire de ſon nom; c'eſt lui qui honoreroit ſes ancêtres, & qui répandroit ſur eux l'éclat que tant d'autres empruntent des leurs; ſes Ouvrages ſont devenus ſon plus beau titre de nobleſſe.

Parmi les Epigrammes de notre Poëte, on trouve, en forme d'Epitaphe, celle dont nous venons de parler, & dont l'objet eſt inconnu :

Ci-gît, juſtement regretté,
Un homme ſavant ſans ſcience,
Un Gentilhomme ſans naiſſance,
Un vrai bon homme ſans bonté.

Broſſette, dans ſon Commentaire ſur Deſpréaux, dit ſur cette Epigramme ou Epitaphe, *qu'elle n'eſt bonne que pour ceux qui ont connu particuliérement celui dont elle parle.* Il paroît que Broſſette étoit dans le ſecret, mais qu'il ne lui étoit pas permis de le réveler. Un Homme de Lettres, inſtruit de l'anecdote ſur la nobleſſe de Deſpréaux, a prétendu que le Poëte fit peut être cette Epigramme ſur lui-même, étant en effet *ſavant* ſans le paroître, *bon homme* au fond quoiqu'on le crût *méchant*, & *roturier* quoiqu'on le crût *Gentilhomme.*

Notre grand Poëte, en faiſant ainſi obſcurément ſon propre portrait, auroit-il voulu s'égayer un moment à ſes propres dépens, ſans dire à perſonne le mot de l'énigme? La choſe n'eſt guere vraiſemblable; & en la ſuppoſant vraie, Deſpréaux ne l'auroit ſûrement pas révélée au Commentateur

Broſſette, qu'il avoit ſi long-temps entretenu & voulu perſuader de ſa nobleſſe réelle ou prétendue (1).

---

(1) Un autre Homme de Lettres qui ſe croit bien mieux inſtruit, & qui prétend avoir été à portée de l'être, nous a écrit que l'objet de cette Epitaphe étoit un très-grand Prince, qui paſſoit pour n'être pas le fils de ſon pere putatif, mais d'un Bourgeois très-obſcur. En ce cas, la réticence du Commentateur auroit ſon explication bien naturelle. Mais cette Epigramme a été faite avant la mort du Prince qu'on nous a nommé, & qui a ſurvécu à Deſpréaux; ce qui peut faire douter qu'il ſoit réellement l'objet de l'Epitaphe; d'ailleurs elle ne paroît guere convenir à quelque Prince que ce ſoit, & ſur-tout au Prince dont il s'agit, comme il ſeroit facile de le prouver, ſi l'on ne croyoit devoir s'interdire toute diſcuſſion à ce ſujet.

NOTE II, *relative à la page* 38, *ſur la patrie de Deſpréaux.*

RACINE le fils, dans ſes *Mémoires ſur la vie de ſon pere*, aſſure que Deſpréaux étoit né à Crône, & entre ſur cela dans quelques détails, qu'il paroît avoir appris de Deſpréaux lui-même. D'un autre côté, le Docteur Boileau, frere de Deſpréaux, dans une lettre écrite à Broſſette après la mort du Poëte, dit expreſſément qu'il *avoit été baptiſé dans la Sainte-Chapelle Royale du Palais*; & Broſſette oppoſe ce témoignage, comme déciſif, au récit de Racine le fils. Heureuſement ce n'eſt pas ici le cas de dire :

Intererit multùm Thebis nutritus an Argis.

Il importe bien peu que Deſpréaux ſoit né ſur tel point du globe qu'on voudra lui donner pour patrie; mais comme il eſt une claſſe de Littérateurs fort avide de ces petits détails hiſtoriques, nous n'avons pas cru devoir les

en ſevrer. Obſervons ſeulement que la Nature a diſperſé dans tous les climats les grands Hommes dont elle eſt ſi avare; & ajoutons, comme l'a dit quelque part Deſpréaux lui-même, que plus d'une fois le génie, quoique déjà ſi rare dans les Nations qui s'appellent *éclairées*, fait à celles qu'on nomme *barbares* l'honneur de naître auſſi parmi elles, comme s'il vouloit faire diſparoître entre les Peuples la diſtance qu'il rend ſi grande entre les hommes. Plus d'un perſonnage illuſtre de la Grece avoit reçu le jour ſous l'air épais de la Béotie, qu'un Athénien n'auroit pas cru pouvoir reſpirer ſans s'abrutir. Fontenelle a dit ſur cette contrée de la Grece, un mot plaiſant dans *ſon Hiſtoire des Oracles;* après avoir obſervé que les pays montueux, & par conſéquent les plus pleins d'antres & de cavernes, étoient ceux où les Oracles abondoient le plus, il ajoute : *Telle étoit la Béotie, qui anciennement en avoit une très-grande quantité; remarquez en paſſant, que les Béotiens étoient en réputation d'être les plus ſottes gens du monde: c'étoit-là un bon pays pour les Oracles; des ſots & des cavernes.*

Cette réflexion eſt auſſi fine que juſte; mais ſi l'on jugeoit les Nations par les ſuperſtitions qui les ont avilies, on concluroit que l'abrutiſſement eſt le triſte apanage & preſque l'eſſence de la nature humaine; & peut-être mettroit-on au deſſous des Iroquois & des Eſquimaux les Nations qui ſe croient les plus ſupérieures aux autres. Quoi qu'il en ſoit, non ſeulement Pindare, mais le Philoſophe Cratès, l'Hiſtorien Plutarque, & ſur-tout Epaminondas, étoient nés dans cette Béotie réputée ſi groſſiere. Parmi nous, La Fontaine étoit Champenois, c'eſt-à-dire, ſorti d'une Province dont il retraçoit la ſimplicité précieuſe & reſpectable, appelée d'un autre nom par une injuſte ironie. Cette Champagne ſi maltraitée a produit encore, malgré le proverbe, les *Mignard*, les *Pithou*, les *Girardon*, &c. En voilà bien aſſez pour autoriſer dans les Champenois, à titre auſſi juſte que dans beaucoup d'autres, cette vanité nationale qui n'eſt qu'une petite branche de la vanité humaine, mais qu'on a quelquefois la bonté de croire ou d'appeler *Amour de la Patrie.*

NOTE III, *relative à la même page* 38, *ſur les contraſtes que préſente la nature humaine.*

LORSQUE les Intelligences céleſtes, dit un célebre Poëte moderne, voient naître ſur la terre un homme de génie, elles ſe mettent à ſourire, & il eſt à leurs yeux ce qu'un ſinge eſt aux nôtres. Le Poëte n'a voulu, par ce tableau, que marquer la diſtance prodigieuſe des ſublimes Intelligences céleſtes à la foible intelligence humaine. Sans nous élever à ce parallele, le même tableau nous offre une autre vérité ; c'eſt que dans l'eſpece humaine les êtres ſupérieurs, à peu près ſemblables aux ſinges dans l'eſpece animale, forment comme une claſſe à part, diſtinguée & ſéparée des autres individus de la même figure, qui prennent comme eux le nom d'hommes, & qui leur reſſemblent ſi peu. En effet, s'il ſe pouvoit faire, dit un célebre Philoſophe, » que nous euſſions de la raiſon, & que nous ne

» fuſſions pas hommes, nous imagine-
» rions-nous bien qu'il y eût ici-bas
» cette eſpece bizarre de créature qu'on
» appelle le genre humain ? Pourrions-
» nous bien nous figurer quelque choſe
» qui eût des paſſions ſi folles & des
» réflexions ſi ſages ; une durée ſi
» courte & des vûes ſi longues ; tant
» de ſciences ſur des choſes preſque
» inutiles, & tant d'ignorance ſur les
» plus importantes ; tant d'ardeur pour
» la liberté, & tant d'inclination à la
» ſervitude ; une ſi forte envie d'être
» heureux, & une ſi grande incapa-
» cité de l'être ? On a été réduit à dire
» que les Dieux étoient ivres de nec-
» tar lorſqu'ils firent l'homme, & que
» quand ils vinrent à regarder leur ou-
» vrage de ſang froid, ils ne purent
» s'empêcher de rire «. Rien n'eſt plus philoſophique & ingénieux que ces réflexions. Mais parmi les contradictions inconcevables dont la nature humaine eſt compoſée, & qui en font une production tout à la fois ſi admirable & ſi étrange, il n'eſt point de contraſte plus étonnant que celui qui ſe trouve entre cette avidité incroyable de ſavoir, qui voudroit tout ſaiſir & tout

embraſſer, & la connoiſſance qui nous eſt interdite de tant de choſes, que notre inquiete curioſité déſire ſi ardemment d'approfondir. Que l'intelligence d'un être ne paſſe pas certaines limites; que dans une eſpece d'êtres elle ſoit plus ou moins circonſcrite que dans une autre, rien en cela n'eſt ſurprenant, comme il ne l'eſt pas qu'un brin d'herbe ſoit moins élevé qu'un arbriſſeau, & un arbriſſeau qu'un chêne (ainſi la plupart des animaux, bornés par la Nature à un petit nombre d'idées, paroiſſent ne rien voir & ne rien déſirer au delà). Mais que le même être ſoit à la fois *arrêté* par le cercle étroit que la Nature a tracé autour de lui, & *averti* néanmoins par elle qu'au delà de cette limite ſont des objets qu'il ne pourra jamais atteindre; qu'il puiſſe raiſonner à perte de vue ſur l'exiſtence & la nature de ces objets, quoique condamné éternellement à les ignorer; qu'il ait tout à la fois & trop peu de ſagacité pour réſoudre une infinité de queſtions, & aſſez de ſagacité pour ſe les faire, en un mot la faculté de s'interroger ſans avoir celle de ſe répondre; que le

principe qui *penſe* en nous ſe demande en pure perte ce qui conſtitue en lui la penſée, & que cette *penſée* qui voit tant de choſes ſi éloignées d'elle, ne puiſſe ſe voir elle-même dont elle eſt ſi près, en cherchant néanmoins à ſe voir & à ſe connoître ; voilà ce qui doit nous ſurprendre & nous confondre. Les contradictions que nous obſervons dans l'homme, ſe rencontrent même quelquefois dans certains animaux, ſur-tout dans ceux qui ſemblent approcher le plus de lui ; dans le ſinge, par exemple, cet animal imitateur qui contrefait l'homme en tant de choſes, & qui ne peut le contrefaire dans ſon langage, quoiqu'il ait extérieurement les organes de la parole ſemblables aux nôtres, & quoique d'autres animaux qui ont l'organe de la voix ſi différent de celui de l'homme, proferent des ſons articulés. Mais terminons ici ces réflexions ſingulieres, qui nous meneroient plus loin peut-être que nous ne voulons, & qui nous ont déjà mené ſi loin de Deſpréaux.

NOTE IV, *relative à la page* 39, *ſur le peu d'opinion que le pere de* DESPRÉAUX *avoit de ſon fils.*

L'ÉLOGE donné par le pere de Deſpréaux à la *bonhommie* de ſon fils, dont les premieres années ne ſembloient pas annoncer ſa renommée future, eſt à peu près celui qu'on donne à tout homme dépourvu de talent & d'eſprit, mais dont on a réſolu de dire un peu de bien. On lui accorde le mérite peu envié d'être un *bon homme*, & quand on veut compléter la louange, d'être un homme de *bon ſens*, un eſprit *moins brillant que ſolide.* Ce n'eſt pas que la *vraie bonté* & le *vrai bon ſens* ſoient beaucoup plus communs que l'*eſprit* dont on eſt ſi jaloux; mais les hommes, n'attachant qu'un prix très-médiocre au bon ſens & à la bonté, ne ſe font pas prier pour en gratifier à tort & à travers ceux même qui en ſont les moins dignes. Un autre éloge aſſez fâcheux pour ceux à qui on l'accorde, ſur-tout quand ils

ſont jeunes, c'eſt celui qu'on fait quelquefois de leur *ſageſſe*, en n'ajoutant pas un mot de leur *eſprit*; c'eſt une preuve que ce qu'ils ont d'eſprit ne fait & ne fera peur à perſonne; au lieu que la ſageſſe, ſoit réelle, ſoit apparente, ne coute jamais rien à louer, parce que ceux même qui ne ſont pas *ſages*, ſe flattent de ne l'être que trop dès qu'ils le voudront.

Un pere, plus clairvoyant & moins indulgent que celui de Deſpréaux, diſoit dans un moment d'humeur à un fils très-ſot qu'il avoit : *Vous ne pouvez manquer de faire fortune; premiérement vous êtes un ſot*, &c. Deſpréaux fit fortune auſſi, mais par une voie preſque auſſi ſûre que la ſottiſe, quoique toute oppoſée. On auroit pu lui dire, lorſqu'il donna ſes premiers Ouvrages : *Vous avez deux grands moyens de réuſſir, le talent de la Satire & celui de l'Eloge; vous plairez par le premier à tous ceux que vos Satires n'attaqueront pas; & vous gagnerez par l'autre tous ceux qui ſeront l'objet de vos louanges.*

NOTE V, *relative à la même page* 39, *ſur les freres de* DESPRÉAUX.

DESPRÉAUX eut trois freres de beaucoup d'eſprit ; *Boileau de Puimorin*, dont nous parlerons dans la ſuite de cette note ; *Gilles Boileau*, dont il ſera queſtion plus bas dans une note particuliere ; & *Jacques Boileau*, Docteur de Sorbonne & Chanoine de la Sainte-Chapelle, dont nous avons déjà dit un mot dans l'article de *Charles Boileau*, Académicien, qui n'étoit pas leur parent. *Jacques Boileau* eſt fort connu par un grand nombre d'Ouvrages ſinguliers & même quelquefois peu décens, qu'il écrivoit en latin, *de peur*, diſoit-il, *que les Evêques ne le condamnaſſent.* Ce Docteur, ainſi que le Poëte ſon frere, n'aimoit pas les Jéſuites ; il les définiſſoit, *des gens qui alongent le Symbole & accourciſſent le Décalogue.* Se trouvant un jour avec pluſieurs de ces Peres, il les entendoit tourner en ridicule (avec aſſez de raiſon) les Solitaires de Port-Royal, qui

s'occupoient, disoient ces Jésuites, à faire de *mauvais souliers par pénitence*. *Je ne sais pas*, répondit l'Abbé Boileau, *s'ils faisoient de mauvais souliers, mais je sais qu'ils vous portoient de bonnes bottes*. Nous ne donnons pas ce calembour comme un bon mot, mais comme un trait qui caractérise le genre de plaisanterie dont l'Abbé Boileau se permettoit souvent l'usage; d'ailleurs la vérité que renferme ce mauvais jeu de mots, pourra lui servir de passe-port. C'étoit ce même Docteur qui, argumentant en Sorbonne contre le Président d'une These sous le nom duquel venoit de paroître un Ouvrage dont il n'étoit pas l'Auteur, lui dit publiquement : *Si vous aviez lu votre dernier Livre, vous ne soutiendriez pas le sentiment que j'attaque*. On lui reprochoit la mauvaise compagnie qu'il voyoit quelquefois; il se justifioit en disant, que *s'il falloit rompre avec tous les réprouvés, on courroit risque de vivre seul*. Comme Doyen du Chapitre de Sens, il fut chargé de haranguer le célebre Prince de Condé qui passoit par la ville. Ce grand Capitaine aimoit à voir les Orateurs dé-

concertés en ſa préſence ; plaiſir de Prince, mais non pas de Héros. Il affecta de regarder le Doyen en face, & avec une contenance qui avoit pour but de le troubler ; le Docteur Boileau s'en apperçut, feignit d'être interdit, & commença ainſi ſon Diſcours : *Monſeigneur, que Votre Alteſſe ne ſoit pas ſurpriſe de me voir trembler devant elle à la tête d'une troupe de Prêtres ; ſi j'étois à la tête de trente mille ſoldats, je tremblerois bien davantage.* Il avoit prouvé dans un Livre écrit en latin, ſelon ſon uſage, & d'un ſtyle dur & bizarre, qu'il n'étoit pas moins défendu aux Eccléſiaſtiques de porter des habits longs que des habits courts ; en conſéquence il alloit à pied dans les rues, vêtu d'un habit eccléſiaſtique, qui n'étoit ni long ni court. Il avoit fait un autre Livre, intitulé : *De Forma Chriſti*, *De la Figure de Jéſus-Chriſt* ; & diſoit de cet Ouvrage, *Il eſt plaiſant que tant de Viſionnaires qui ſe ſont mêlés de commenter l'Ecriture, aient appliqué au Fils de Dieu, ce paſſage de je ne ſais quel Prophete, ſpecioſus formâ præ filiis hominum, le plus beau*

des enfans des hommes ; je prouve clair comme le jour dans mon Livre que ce n'étoit qu'un petit homme comme moi : plaiſanterie trop peu décente en matiere ſi grave (1), mais dont nous avons pour garant le ſage Abbé d'Olivet, qui nous a appris cette anecdote. Ce même homme, qui aimoit à paroître ſingulier en tout, diſputant à une Theſe de Philoſophie que ſoutenoit au Collége de Beauvais le fils du Miniſtre Claude, donna au pere qui étoit préſent, & qui jouiſſoit d'une grande réputation dans ſa ſecte, le titre d'*Illuſtriſſimus Eccleſiæ Princeps*, comme s'il eût parlé d'un Evêque. On en murmura hautement dans l'aſſemblée ; & le Docteur fut obligé de donner par écrit une rétractation, que la Sorbonne fit imprimer.

Tel étoit l'Abbé Boileau, qui n'avoit, comme l'on voit, ni le ton ni la décence de ſon état. Cette eſpece de cyniſme s'étoit apparemment an-

(1) Il employoit même un terme bien plus libre & plus familier que celui de *petit homme*, mais dont nous épargnons l'indécence à nos Lecteurs.

noncée de bonne h-ure ; car ſon pere diſoit de lui, *Jaco ne ſera qu'un libertin.* Mais ce pere ſe trompa ſur le Docteur, comme il s'étoit trompé ſur le Poëte ; l'Abbé Boileau fut toujours auſſi réglé dans ſes mœurs, qu'il etoit libre dans ſes diſcours & dans ſes écrits.

Un troiſieme frere de Deſpréaux, mais d'un autre lit, étoit Boileau de Puimorin, homme de beaucoup d'eſprit comme les deux autres, & de plus très-aimable dans la ſociété ; mais l'amour du plaiſir l'enleva aux Lettres. C'étoit lui qui répondit à Chapelain, ſur le reproche amer que lui faiſoit celui-ci de ne *ſavoir pas lire : Je ne ſais que trop lire depuis que vous faites imprimer.* Boileau tourna ce bon mot en Epigramme :

Froid, ſec, dur, rude Auteur, digne objet de ſatire,
De ne ſavoir pas lire, oſes-tu me blâmer ?
Hélas ! pour mes péchés je ne ſais que trop lire,
Depuis que tu fais imprimer.

Racine repréſenta que le premier hémiſtiche du ſecond vers, rimant avec le vers précédent & avec le troiſieme vers, il valoit mieux dire *de mon peu*

de lecture. Moliere décida qu'il falloit conſerver la premiere façon; *elle eſt*, dit il, *plus naturelle, & il faut ſacrifier toute régularité à la juſteſſe de l'expreſſion; c'eſt l'art même qui doit nous apprendre à nous affranchir des regles de l'art.* Si on en croit Broſſette, c'eſt d'après cette déciſion de Moliere que Deſpréaux a dit dans ſon *Art Poétique :*

Quelquefois dans ſa courſe un eſprit vigoureux,
Trop reſſerré par l'art, ſort des regles preſcrites,
Et de l'art même apprend à franchir les limites.

La mort de Puimorin eut une cauſe auſſi triſte que ſinguliere. Un jour qu'il étoit avec quelques amis, ils convinrent que le premier qui mourroit viendroit donner aux autres de ſes nouvelles. L'un d'eux étant mort quelque temps après, Puimorin crut qu'il lui étoit apparu pendant la nuit, & tomba dans une mélancolie qui le conduiſit au tombeau.

Nous ne dirons rien d'un autre frere de Deſpréaux, *Jérôme Boileau*, Greffier du Parlement, grand joueur, & grand blaſphémateur quand il perdoit

au jeu ; mari d'une femme bizarre & acariâtre, que Deſpréaux a peinte en pluſieurs endroits de la Satire contre les femmes. Le Poëte alla pourtant demeurer avec elle après la mort de ſon mari ; mais elle n'étoit pas ſa femme.

Deſpréaux, dont l'enfance peu brillante ne promettoit rien à la vanité de ſes parens, en fut très-maltraité dans ſa jeuneſſe, principalement par ſes freres qui ne le craignoient pas encore, & qui même le mépriſoient trop pour en être jaloux. On lui donna pour logement, dans la maiſon paternelle, une guérite au deſſus du grenier, & quelque temps après on l'en fit deſcendre pour le loger dans le grenier même, ce qui lui faiſoit dire qu'il avoit commencé ſa fortune par *deſcendre au grenier*. Il ajoutoit que ſi on lui offroit de renaître aux conditions onéreuſes de ſa premiere jeuneſſe, il aimeroit mieux n'être jamais né. Auſſi étoit-il bien éloigné de croire au lieu commun ſi rebattu, que l'enfance eſt le temps le plus heureux de la vie. *Peut-on*, diſoit ce Poëte amu-

reux de l'indépendance, *ne pas regarder comme un grand malheur le chagrin continuel & particulier à cet âge, de ne jamais faire ſa volonté ?* On avoit beau lui faire valoir les avantages d'une ſi heureuſe contrainte, qui épargne au jeune âge tant de ſottiſes ; *Qu'importe*, diſoit-il, *qu'on connoiſſe le prix de ſes chaînes quand on les a ſecouées, ſi on n'en ſent que le poids quand on les porte ?* C'eſt en effet un triſte bonheur que celui dont on ne s'apperçoit pas, & c'en eſt un plus triſte encore que celui dont on s'afflige comme d'un malheur. Ce n'eſt pas que Deſpréaux trouvât les autres temps de la vie plus agréables que l'enfance ; tous lui paroiſſoient également pénibles, la jeuneſſe par les paſſions qui nous tourmentent, l'âge mûr par les ſoucis qui nous dévorent, la vieilleſſe par les infirmités qui nous accablent ; & il ne paroiſſoit pas éloigné de penſer comme ce Philoſophe, qui, lorſqu'on lui demandoit *quel étoit le moment de la vie le plus heureux*, répondoit, *c'eſt le moment où on la quitte. Il ſeroit difficile*, diſoit encore Deſ-

préaux,

préaux, *de ſavoir quel eſt le meilleur temps de la vie ; on peut ſeulement dire que ce n'eſt preſque jamais celui qui s'écoule au moment où l'on fait cette queſtion.*

La ſeule reſſource du jeune Deſpréaux, ſi malheureuſement dans la maiſon paternelle, étoit d'aller quelquefois à la grand'-ſalle du Palais, où déjà il faiſoit beaucoup rire les Clercs par ſes plaiſanteries. Si l'on ne ſavoit combien la haine eſt imbécille dans ſes vengeances, on auroit peine à croire que les ennemis de notre Poëte lui aient ſérieuſement reproché ces amuſemens très-innocens d'une jeuneſſe malheureuſe.

NOTE VI, *relative à la page* 41, *ſur le ſtyle barbare de nos Loix.*

N'EST-CE pas une abſurdité bien étrange, comme le penſoit Deſpréaux, qu'on ait conſervé dans nos Loix modernes le ſtyle gothique de nos ancêtres, & que les Edits & Arrêts du dix-huitieme Siecle s'expliquent com-

me les Ordonnances de nos Rois du quatorzieme ? Pourquoi faire parler à Louis XVI & à ſes Magiſtrats la langue de Louis Hutin & de ſes Baillis ? Pourquoi lui faire dire *on nous auroit repréſenté*, pour *on nous a repréſenté?* Pourquoi dire d'un accuſé qu'il eſt *véhémentement ſuſpecté* d'un tel crime, pour dire qu'il en eſt *violemment ſuſpect ?* J'avoue que condamner l'accuſé ſur ce *véhément* ſoupçon, comme on l'a fait quelquefois, eſt un crime un peu plus grave que des expreſſions ridicules. Mais c'eſt bien aſſez que nos Loix ſoient quelquefois atroces & abſurdes, ſans leur prêter encore un jargon inintelligible, comme ſi l'on vouloit joindre la barbarie de la forme à celle du fond.

NOTE VII, *relative à la même page* 41, *ſur le Greffier Dongois, beau-frere de* DESPRÉAUX.

C'EST le fils de ce M. Dongois, Greffier du Parlement comme lui, que Deſpréaux appelle quelque part, *M. Dongois mon illuſtre neveu*, quoique *cet illuſtre neveu* n'ait rien fait de plus mémorable que de dreſſer & de ſigner des Arrêts comme ſon pere. Il ſemble que le Cenſeur ſi ſévere de *Corneille* & de *Quinault* auroit dû être un peu plus difficile ſur le nom d'*illuſtre*, dont il décoroit ſi gratuitement ſon neveu le Greffier.

NOTE VIII, *relative à la page* 43 ; *ſur l'humeur que les Satires de* DESPRÉAUX *donnoient au Duc de Montauſier.*

ON prétend que dans les vers ſuivans de la Satire IX, Deſpréaux n'avoit fait que rimer les propos ordinaires du Duc de Montauſier à ſon ſujet. Il dit à *ſon eſprit*, en parlant des Ecrivains ſatiriques :

J'ai peu lu ces Auteurs ; mais tout n'iroit que mieux,
Quand de ces médiſans l'engeance toute entiere
Iroit la tête en bas rimer dans la riviere.

Les amis de Deſpréaux, pour exprimer la rigueur inflexible du Duc de Montauſier à ſon égard, appliquoient à l'un & à l'autre ces vers d'Horace :

Et cuncta terrarum ſubacta,
Præter atrocem animum Catonis.

Il n'étoit pas trop vrai que *toute la terre*, excepté le nouveau *Caton*, fût *ſubjuguée* par les nouvelles Satires ;

mais les amis de Deſpréaux comptoient pour rien tous ſes autres antagoniſtes en comparaiſon de celui-là. Il s'exprimoit en effet très-amérement ſur le compte du Satirique, & diſoit avec une aigreur aſſez ridicule pour un ſi petit objet, qu'*il falloit l'envoyer aux galeres couronné de lauriers*. Telle étoit la punition à laquelle le Courtiſan ſtoïcien condamnoit le Poëte téméraire qui avoit eu l'audace de maltraiter *Chapelain* & *Cotin*, & de ne pas reſpecter *la protection* dont il les honoroit. Néanmoins le Poëte, même en plaiſantant avec raiſon ſur la mauvaiſe humeur du Duc de Montauſier, ſongea ſérieuſement à l'adoucir, & vérifia par ſon ſuccès les vers de La Fontaine :

Amuſez les Grands par des ſonges,
Flattez-les, payez-les d'agréables menſonges;
Quelque indignation dont leur cœur ſoit rempli,
Ils goberont l'appât, vous ſerez leur ami.

Il falloit que les diſcours du Duc de Montauſier contre le Satirique euſſent fait à la Cour des impreſſions aſſez fortes; car Deſpréaux, dans une de ſes lettres, ſe félicite beaucoup de l'appui

qu'il avoit trouvé en cette occaſion dans ſon ami Félix, premier Chirurgien du Roi. *Il étoit*, diſoit-il en regrettant ſa perte, *un des premiers qui avoit battu des mains à mes naiſſantes folies, & qui avoit pris mon parti à la Cour contre le Duc de Montauſier.*

Malgré ſon averſion ſi déclarée pour les ſatires, ce Courtiſan miſanthrope, dont nous avons parlé plus en détail dans les notes ſur l'Eloge de Fléchier, avoit fait lui-même des Satires dans ſa jeuneſſe; le talent réel ou prétendu qu'il avoit marqué pour ce genre, eſt l'objet d'une partie des éloges que Ménage lui donna en lui dédiant le Recueil de ſes Poéſies. Le Duc de Montauſier reſſembla donc à ces vieilles femmes, qui, devenues dévotes ſur le déclin de l'âge, & ne l'ayant pas été dans leur jeuneſſe, ne peuvent pardonner aux autres les petits péchés qu'elles-mêmes ſe ſont autrefois permis, & font pénitence par une grande rigueur envers leur prochain de l'indulgence qu'elles ont eue pour leurs propres foibleſſes.

Cet Ariſtarque ſi ſévere en morale, au moins pour les autres, ce Mécene

des Chapelain & des Cotin en littérature, portoit quelquefois dans ſes jugemens une fineſſe aſſez heureuſement exprimée. Louis XIV lui demandoit un jour ce qu'il penſoit de deux Peintres célebres, *Mignard* & *le Brun*. *Sire*, répondit-il, *je n'ai pas la prétention de me connoître en peinture; mais il me paroît que ces deux hommes-là peignent comme leurs noms.*

NOTE IX, *relative à la page* 44, *ſur quelques autres Cenſeurs des Satires de* DESPRÉAUX.

MADEMOISELLE de Lamoignon, ſœur du Premier Préſident, & dont la vertu étoit ſimple & vraie, ſans dureté comme ſans affiche, ne pardonna jamais à Deſpréaux ſes Epigrammes & ſes Satires. *Quoi*, lui diſoit le Poëte, *vous ne permettriez pas même une ſatire contre le Grand Turc? Non*, répondit-elle, *c'eſt un Souverain, & il faut le reſpecter..... Mais au moins contre le Diable*, ajouta Deſpréaux? Elle ſe tut un moment, ſa Religion

héſita, & ſon caractere reprit bientôt le deſſus : *Non*, répliqua-t-elle, *il ne faut jamais dire du mal de perſonne.* Elle donna dans une autre circonſtance une preuve naïve de ſon indulgente ſimplicité. On ſait quelle morale auſtere & terrible prêchoit dans ſes Sermons le fameux Miſſionnaire Nicolas Feuillet, Chanoine de Saint-Cloud, le même dont Deſpréaux a dit :

Et laiſſez à Feuillet réformer l'Univers.

le même qui traita la Ducheſſe d'Orléans mourante, cette *Henriette d'Angleterre* ſi douce & ſi aimable, avec une barbarie bien contraire au véritable eſprit du Chriſtianiſme, & qui inſpire une juſte averſion pour cet impitoyable convertiſſeur (1). Ce Chanoine avoit beaucoup d'embonpoint, & un air de ſanté qui paroiſſoit démentir l'auſtérité de ſa doctrine. Deſpréaux ſe plaignoit malignement à Mademoi-

(1) Voyez le récit que Madame de la Fayette nous en a laiſſé. Il ſe trouve dans les dernieres éditions des Oraiſons funebres de Boſſuet.

ſelle de Lamoignon qui aimoit beaucoup ce Prédicateur, du contraſte fâcheux d'un extérieur ſi peu mortifié avec la pénitence rigoureuſe qu'il exigeoit de ſes Auditeurs. *Oh !* répondit-elle, *on dit qu'il commence à devenir maigre* (1).

Deſpréaux ſe plaiſoit à raconter l'anecdote ſuivante ſur ſon métier de Poëte ſatirique. Un bon Prêtre à qui il ſe confeſſoit, lui demandoit quelle étoit ſa profeſſion. *Je ſuis Poëte.* — *Vilain métier*, répondit le Prêtre ; *&*

(1) Ce Directeur rigoureux ſe permettoit quelquefois des Epigrammes peu charitables contre les Prédicateurs ſes Confreres. On parloit en ſa préſence d'un Miſſionnaire plus recommandable par ſon zele que par ſes talens, & *qui prêchoit*, diſoit-on, *comme les Apôtres* ; *ajoutez*, répondit le pieux Chanoine, *comme les Apôtres avant qu'ils euſſent reçu le Saint-Eſprit* ; il racontoit à cette occaſion (car il aimoit à rire quelquefois), qu'un Orateur évangélique, qui n'avoit pas la même confiance que lui en l'inſpiration divine, ſe trouvant un jour obligé de monter en chaire ſans préparation, avoit dit à ſes Auditeurs : *Pardonnez-moi*, mes Freres, *d'être réduit dans ce moment imprévu à m'abandonner au Saint-Eſprit ; une autre fois j'aurai le temps de me préparer, & de mieux faire.*

Poëte dans quel genre? — Poëte ſatirique. — Encore pis. — Et contre qui faites-vous des ſatires? — Contre les faiſeurs d'Opéra & de Romans. — Oh! pour cela, dit le Prêtre, *à la bonne heure*, & l'abſolution s'enſuivit. La confeſſion n'étoit pas fort ſincere, ni l'abſolution bien légitimement obtenue; mais la conſcience du Poëte ne cherchoit pas un abri plus ſûr; & quand il auroit cru en avoir beſoin, il l'auroit trouvé dans le Docteur Arnaud, qui entreprit expreſſément l'Apologie de la ſatire la plus violente de Deſpréaux, celle qu'il écrivit contre les femmes. Il eſt vrai qu'Arnaud eſſuya quelques reproches à ce ſujet, & ſe vit enſuite obligé d'être lui-même l'Apologiſte de ſon Apologie. Mais Deſpréaux avoit beaucoup loué ce Docteur, que les éloges donnés à ſa perſonne rendoient indulgent, comme le Duc de Montauſier, ſur les ſatires dont les autres étoient l'objet & la victime.

Quoique nous attachions beaucoup moins de prix aux Satires de Deſpréaux qu'à ſes autres Ouvrages (ſi l'on en excepte la Satire *à ſon eſprit*), nous devons cependant rendre à ces Satires

une juſtice qui ne leur a peut-être pas été aſſez rendue, même par les amis de l'Auteur. C'eſt que le Poëte n'attaque jamais le mauvais goût & les mauvais Ecrivains qu'avec l'arme de la plaiſanterie, & ne parle jamais du vice & des méchans qu'avec indignation. Cette différence qu'il a ſu mettre entre deux objets de ſatire, ſi différens en effet aux yeux de l'homme de bien, eſt la preuve de l'honnêteté de ſon ame & de la ſincérité de ſa vertu.

NOTE X, *relative aux pages* 46 & 47, *ſur le mérite poétique de* DESPRÉAUX.

DES Ecrivains très-eſtimables ont prétendu que Deſpréaux étoit ſans *verve*. Ils auroient dû nous dire ce qu'ils entendoient par ce mot; car il s'en faut bien que tous ceux qui ont parlé de la *verve* poétique, & dont pluſieurs ont ſeulement prouvé qu'ils ne l'avoient pas en partage, aient attaché à ce terme la même idée; nous citerons en preuve la ſinguliere définition qu'en a donnée

feu M. l'Abbé Batteux, qui a tant écrit ſur l'*Art Poétique ;* cette définition appartient en propre à l'Auteur, & n'a rien de commun avec toutes les autres. » La verve poétique, dit-il, conſiſte dans une certaine marche vigoureuſe, qui réſulte de la multitude, de la force, de la vivacité & de la liaiſon intime des idées, leſquelles enchâſſées dans certains intervalles ſymétriques, ſe pouſſent, s'attirent les unes les autres à peu près comme les ſons dans le chant muſical ; de maniere que l'eſprit, toujours agréablement occupé par les images, & l'oreille par le nombre & la mélodie, ſe portent toujours en avant, & jouiſſent ſans ceſſe avec une nouvelle avidité de jouir (1) «.

Le même Académicien, dans la Préface de la Traduction d'Horace, a répété cette définition, qui ſans doute lui a paru donner une idée nette & préciſe de *la verve poétique.* Si Deſ-

(1) *Lettres ſur la conſtruction oratoire*, par M. l'Abbé Batteux. Paris, 1763, Lettre VII, page 178.

préaux a de la verve ou n'en a pas, eſt-ce dans le ſens du paſſage qu'on vient de lire ? Eſt-ce dans le ſens de la définition moins ſavante & plus vulgaire que d'autres ont donnée de la verve, en diſant » que c'eſt dans le » Poëte cette vive émotion qui lui re- » préſente avec chaleur l'objet qu'il » doit peindre, & qui répand la vie » ſur ſes tableaux « ? Peu capables de prononcer ſur ces queſtions, nous les laiſſerons réſoudre à ceux qui ont le bonheur que nous n'avons pas, de ſentir la verve poétique, & le talent que nous n'avons guere de la définir.

Il n'a peut-être été jamais porté un jugement plus équitable & plus lumineux ſur le mérite de Deſpréaux, que dans ce paſſage d'une lettre de M. de *Voltaire* à feu M. *Helvétius*, tant regretté par ceux qui aiment la vertu, la Philoſophie & les Lettres » Je con- » viens avec vous, dit l'Auteur de la » *Henriade* à ſon ami, que Deſpréaux » n'eſt pas un Poëte ſublime ; mais il » a très-bien fait ce qu'il vouloit faire. » Il eſt clair, facile, heureux dans » ſes expreſſions ; il ne s'éleve guere, » mais il ne tombe pas ; & d'ailleurs

» ſes ſujets ne comportent pas cette » élévation dont ceux que vous traitez » ſont ſuſceptibles.... Je vous prêche- » rai donc éternellement cet art d'é- » crire qu'il a ſi bien enſeigné, ce reſ- » pect pour la langue, cette ſuite d'i- » dées, cette liaiſon, cet art aiſé avec » lequel il conduit ſon Lecteur, ce » naturel qui eſt le fruit du génie «.

Nous ſeroit-il permis d'ajouter à ce bel éloge de Deſpréaux, fait par un ſi excellent Juge en Poéſie, une obſervation qui releve encore le mérite de cet illuſtre Ecrivain ? Nous connoiſſons pluſieurs Littérateurs très-éclairés, qui n'ayant goûté que médiocrement dans leur jeuneſſe les Ouvrages de Deſpréaux, les eſtiment & les aiment de plus en plus à meſure qu'ils avancent en âge. C'eſt l'effet naturel & infaillible de ce fonds inépuiſable de vérité, de raiſon, & de bon goût, qui caractériſe les productions de ce grand Poëte, & qui doit plaire davantage à ſes Lecteurs, à meſure que la raiſon & le goût ſe perfectionnent en eux. On ne peut pas donner la même louange à d'autres Verſificateurs, même très-célebres, tels que Jean-Baptiſte Rouſ-

ſeau, l'idole d'un grand nombre de jeunes Poëtes, qui en vieilliſſant ſe refroidiſſent pour lui, parce que l'harmonie & l'heureux choix des mots eſt ſon mérite principal, très-grand ſans doute, mais plus fait pour les oreilles neuves & ſenſibles que pour les têtes penſantes.

On trouve dans une autre lettre de M. de Voltaire à M. Helvétius, un paſſage qui n'a point de rapport direct à Deſpréaux, mais que nous ne pouvons réſiſter à la tentation de tranſcrire ici, parce qu'il nous paroît contenir des regles auſſi fines que juſtes & bien rendues; on ne peut mieux placer ces regles que dans l'article du grand Poëte qui les a ſi conſtamment pratiquées.

» Craignez, en voulant atteindre le » grand, de ſauter au giganteſque. » N'offrez que des images vraies; ſer- » vez-vous toujours du mot propre. » Voulez-vous une petite regle infail- » lible; la voici. Quand une penſée » eſt juſte & noble, il faut voir ſi la » maniere dont vous l'exprimez en » vers, ſeroit belle en proſe. Si votre » vers, dépouillé de la rime & de la » céſure, vous paroît alors chargé d'un

» mot ſuperflu, s'il y a dans la conſ-
» truction le moindre défaut, ſi une
» conjonction eſt oubliée, enfin ſi le
» mot le plus propre n'eſt pas à ſa
» place, concluez que votre diamant
» n'eſt pas bien enchâſſé. Soyez ſûr que
» des vers qui auront un de ces défauts,
» ne ſe feront pas relire; & il n'y a de
» bons vers que ceux qu'on relit «.

Un mauvais Critique, qui s'eſt mêlé de dire ſon avis ſur ce paſſage, ainſi que ſur bien d'autres choſes qu'il n'entend pas mieux, s'eſt imaginé que, ſuivant M. de Voltaire, il faut, quand on met un vers en proſe, y changer les expreſſions pour le bien juger : c'eſt préciſément le contraire de ce que preſcrit ici l'illuſtre Ecrivain. Il faut laiſſer la conſtruction entiere telle qu'elle eſt, avec tous les mots tels qu'ils ſont, & en ôter ſeulement la rime & la meſure. Prenons pour exemple les premiers vers de Rodogune :

Enfin ce jour pompeux, cet heureux jour nous luit,
Qui d'un trouble ſi long doit diſſiper la nuit, &c.

Mettez-les en proſe : » Ce jour *pom-*
» *peux*, cet heureux jour nous luit en-
» fin, qui doit *diſſiper la nuit d'un*

» *trouble ſi long*, *ce grand jour*, où » l'hyménée étouffant la vengeance, » remet l'intelligence entre le Parthe & » nous, *affranchit* ſa Princeſſe, &c. «. On ſent aſſez dans ce début les expreſſions lâches ou impropres qu'ont amenées la meſure & la rime, & qu'un bon proſateur ne ſe ſeroit pas permiſes.

Nous avons oſé dire quelque part, que ce qui ſeroit mauvais en proſe ne ſauroit être bon en vers ; tous les Ecrivains de *proſe rimée*, qui ſe croient *Poëtes*, ſe ſont déchaînés contre nous, malgré l'intérêt qu'ils pouvoient avoir à être de notre avis. Qu'ils démentent aujourd'hui M. de Voltaire. Mais qu'ils ſe gardent ſur-tout de conclure (leur logique en eſt très-capable) que ce qui ſeroit bon en proſe ſeroit bon en vers ; car ici la pierre de touche n'eſt pas réciproque : il n'eſt pas inutile de les en avertir. Il ne l'eſt pas moins de les prévenir encore du ſens dans lequel ils doivent entendre le paſſage de M. de Voltaire. Si dans une penſée exprimée en vers, & miſe enſuite à la coupelle de la proſe, il ſe trouve des mots inutiles, louches, impropres, un tour lâche & traînant ; ſi la pureté

de la Langue y eſt bleſſée, ſoyez ſûr que les vers ſont mauvais. Si aucun de ces défauts ne ſe rencontre dans les vers ainſi *démontés* & réduits en proſe, & que de plus la proſe ſoit harmonieuſe & ne renferme que des expreſſions, des tours qui appartiennent également à la proſe & aux vers, concluez ſans balancer que cette proſe & les vers qu'elle repréſente ſont excellens. Mais ſi la proſe, ſans avoir d'ailleurs aucun défaut d'impropriété ou d'incorrection, eſt ſeche & ſans mélodie, s'il s'y trouve des mots & des tours qui ne puiſſent appartenir qu'aux vers, dites alors que les vers ſon bons, quoique la proſe ſoit mauvaiſe. Quand M. de Voltaire & d'autres après lui, ont dit qu'il n'y a de beau en vers que ce qui ſeroit beau en proſe, ils ont voulu dire ſeulement que toute penſée, toute image belle en vers le ſeroit auſſi ſans être rimée; mais ils n'ont pas prétendu que de bons vers fiſſent toujours de bonne proſe: nous inſiſtons ſur cette obſervation, parce que nous avons vu des hommes d'eſprit & de goût ſe tromper ſur le vrai ſens du paſſage dont il s'agit; paſſage

très-clair néanmoins pour qui voudra en ſaiſir l'eſprit & l'enſemble.

Ces réflexions nous donnent le courage d'en haſarder une autre. Quoique peu de gens ſe connoiſſent en poéſie, il y en a peut-être encore moins qui ſoient capables de fixer d'une maniere nette & ſatisfaiſante, les vraies limites de la Poéſie & de la Proſe. Nous invitons M. Marmontel, qui, dans ſa *Poétique Françoiſe*, nous a donné de ſi excellentes réflexions ſur les différens objets de cet art, à diſcuter dans la nouvelle édition qu'il prépare de cet Ouvrage, les queſtions ſuivantes, dignes d'être approfondies par un eſprit auſſi juſte que le ſien, & auſſi capable de les traiter avec une préciſion lumineuſe.

En quoi conſiſte préciſément la véritable eſſence de la Poéſie ?

Eſt-ce uniquement dans le talent de peindre ? Et qu'eſt-ce que peindre ?

L'Orateur ne doit-il pas peindre auſſi bien que le Poëte ?

Quelle eſt la différence eſſentielle de la peinture poétique & de la peinture oratoire ?

Le Poëte eſt-il toujours obligé de

peindre ? Et ne peut-il pas y avoir de très-beaux vers ſans images, tels que ceux qui expriment ou des penſées nobles, ou des ſentimens vrais & profonds, ou de grandes vérités ?

Quels ſont les caracteres qui conſtituent un tour ou une expreſſion proſaïque ?

A l'exception de la meſure & de la cadence, y a-t-il quelque choſe dans la Poéſie qui ne puiſſe en aucun cas appartenir à la proſe ? Par exemple, de bons vers de Comédies doivent ils être autre choſe qu'une proſe élégante rimée ? N'en eſt-il pas à peu près de même de tous les Ouvrages de Poéſie familiere ? La Langue de la proſe eſt-elle exclue d'une autre Poéſie que de la Poéſie noble, ou même en eſt-elle toujours exclue ?

C'eſt aux vrais Poëtes, & non à ceux qui en uſurpent le titre, que nous demandons la ſolution nette & préciſe de ces queſtions. Seroit-ce pour ne les avoir pas enviſagées & développées ſous toutes leurs faces, que les Gens de Lettres ſont encore partagés ſur pluſieurs autres queſtions qui tiennent aux précédentes : *S'il peut y avoir de*

Poéſie ſans verſification, & réciproquement de bonne verſification ſans Poéſie? S'il y a une Langue poétique, au moins chez la plupart des Peuples modernes? Si la proſe poétique doit être admiſe ou rejetée? S'il peut y avoir des Poëmes en proſe? S'il faut traduire les Poëtes en proſe ou en vers?

NOTE XI, *relative à la page* 49 *& ſuivantes, ſur l'utilité dont* DESPRÉAUX *fut à Racine.*

S'IL y a une diſtance énorme des *Freres ennemis* à *Britannicus*, la diſtance eſt bien plus grande encore de la Tragédie des *Freres ennemis*, toute foible qu'elle eſt, aux premiers vers que fit Racine à Port-Royal, & qu'on peut voir dans les Mémoires de Racine le fils ſur la vie de ſon pere. On y trouve, ſur les beautés champêtres de cette maiſon, des Stances dignes de Saint-Amand, & un Sonnet digne de Benſerade, & dans lequel on lit entre autres ce vers ſur l'Aurore;

Fille du Jour, qui nais devant ton pere,

vers fait pour une Enigme ou pour un Rébus, mais dont ſans doute le jeune Poëte ſe ſavoit alors très-bon gré. Quand on aura lu ces vers, où le bon goût eſt bleſſé à chaque ligne, & où l'on n'apperçoit pas même le plus foible germe de talent, on jugera combien les conſeils les plus ſéveres étoient néceſſaires à Racine, pour lui donner cette pureté & cette fineſſe de goût qui ajoute tant de prix à ſes Ouvrages. Que de générations, ſi l'on peut parler de la ſorte, ſe ſont écoulées entre l'Auteur de *Phédre* & celui de ces Stances & de ce Sonnet? *Que le grand Racine* étoit loin d'*être né!* Si Deſpréaux l'eût alors connu, vraiſemblablement il lui auroit conſeillé, tout Juge éclairé qu'il étoit, de renoncer pour jamais à la Poéſie, à laquelle il paroiſſoit ſi peu deſtiné; & quelle perte irréparable la Littérature n'eût-elle pas faite? Utile avis à ceux que les jeunes Poëtes conſultent ſur leurs premiers eſſais, de ne point s'oppoſer trop fortement à leur ardeur naiſſante, même lorſqu'elle ne paroît pas juſtifiée par leurs premiers efforts; de laiſſer faire la Nature; de croire qu'elle

en ſait plus que nous, qu'elle trouvera bien le ſecret de démêler le génie où il eſt, de le tirer des ténebres qui l'enveloppent, & où l'œil même le plus pénétrant ne le découvre pas toujours. Les grands Poëtes ſont ſi rares, que pour en avoir un bon, il faut ſouffrir qu'il s'en éleve vingt mauvais, comme Dieu promettoit autrefois (ſi l'on peut ſe permettre cette comparaiſon) de pardonner à toute une ville coupable, s'il s'y trouvoit ſeulement dix juſtes. Deſpréaux ne connut Racine que par l'Ode intitulée : *La Renommée aux Muſes*, moins mauvaiſe, à la vérité, que ſes vers de Port-Royal, mais où il ſeroit encore bien difficile de deviner & de prédire le grand Poëte. Il eut beſoin de l'inexorable critique de Deſpréaux, pour abjurer les principes de mauvais goût qui juſqu'alors avoient dicté ſes Ouvrages ; il eut même d'autant plus beſoin de ces leçons, que dans le temps où il faiſoit ſes plus mauvais vers, il avoit déjà lu les modeles admirables de Poéſie que l'Antiquité nous a laiſſés ; qu'il les avoit goûtés juſqu'à les ſavoir par cœur ; que bien loin de les imiter en les goûtant,

il avoit en quelque maniere déshonoré, par ſes premiers Ecrits, ceux qu'il appeloit ſes *Maîtres ;* la lecture des Virgile & des Horace, qui ſeule avoit formé Deſpréaux, avoit été en pure perte pour ſon ami. L'avantage ineſtimable dont les conſeils de Deſpréaux ont été pour Racine, dôit, ce me ſemble, quand on comparera ces deux grands Poëtes, ſinon faire pencher la balance pour Deſpréaux, du moins y ajouter quelque poids en ſa faveur. Il eſt douteux que Racine, ſans Deſpréaux, eût été Racine ; il eſt certain que Deſpréaux a été par lui-même.

On voit dans les *Mémoires déjà cités ſur la vie de Racine*, un exemple des ſages conſeils que Deſpréaux donnoit à ſon ami ſur ſes Pieces de théatre ; il l'engagea à ſupprimer une ſcene entre Burrhus & Narciſſe, qui ouvroit le troiſieme Acte de la Tragédie de *Britannicus :* cette ſcene n'étoit point inférieure pour la verſification au reſte de la Piece ; mais Deſpréaux craignit qu'elle ne produisît un mauvais effet ſur les ſpectateurs. *Vous les indiſpoſerez*, lui dit-il, *en leur montrant ces*

ces deux hommes enſemble. Pleins d'admiration pour l'un, & d'horreur pour l'autre, ils ſouffriront pendant leur entretien. Convient-il au Gouverneur de l'Empereur, à cet homme ſi reſpectable par ſon rang & ſa probité, de s'abaiſſer à parler à un miſérable Affranchi, le plus ſcélérat de tous les hommes ? Il le doit trop mépriſer, pour avoir avec lui quelque éclairciſſement. Et d'ailleurs quel fruit eſpere-t-il de ſes remontrances ? Eſt-il aſſez ſimple pour croire qu'elles feront naître quelques remords dans le cœur de Narciſſe ? Lorſqu'il lui fait connoître l'intérêt qu'il prend à Britannicus, il découvre ſon ſecret à un traître ; & au lieu de ſervir Britannicus, il en précipite la perte. Ces réflexions étoient pleines de ſens & de goût, & la ſcene fut ſupprimée.

Non ſeulement Deſpréaux donnoit à Racine d'excellens conſeils ſur ſes Tragédies, il l'encourageoit même, lorſque le ſuccès ne répondoit pas aux eſpérances du Poëte. *Athalie* fut peu goûtée, lorſqu'elle parut imprimée pour la premiere fois. Racine crut de bonne foi qu'il avoit manqué ſon ſujet, &

il l'avouoit ſincérement à Deſpréaux, qui lui ſoutenoit au contraire qu'il n'avoit rien fait de mieux qu'*Athalie*. *Je m'y connois*, diſoit-il, *& le Public y reviendra*. Le Public a juſtifié Deſpréaux, mais au bout de ſoixante années ; & Racine eſt mort ſans ſe douter qu'Athalie étoit ſon chef-d'œuvre, comme Quinault ſans ſe douter qu'*Armide* étoit le ſien.

Deſpréaux, entre autres conſeils qu'il s'applaudiſſoit d'avoir donnés à Racine, ſe vantoit de lui avoir appris *à faire toujours le ſecond vers avant le premier ;* c'étoit, ſelon lui, un des plus grands ſecrets de la Poéſie, pour donner aux vers beaucoup de ſens & de force ; ce conſeil, excellent en lui-même, ſe réduit à cette regle ſi ſimple, mais plus connue que pratiquée par les Poëtes, de ne jamais affoiblir le premier vers par le ſecond : regle qui n'eſt pas même particuliere à la Poéſie ; car le bon ſens doit dicter à tous ceux qui écrivent, ſoit en vers, ſoit en proſe, qu'en affoibliſſant ce qu'on vient de dire, on en détruit l'effet. Si Corneille eût ſuivi cette regle, il n'eût pas gâté ſon ſublime *qu'il mou-*

rût. Nous ne voudrions pas répondre que Racine ait toujours pratiqué à la rigueur le précepte de Deſpréaux; mais nous croyons que Deſpréaux n'y a jamais manqué; & ce n'eſt pas un petit éloge.

Après ce détail intéreſſant des obligations que Racine eut à Deſpréaux, il ne faut pas être étonné de l'eſpece d'aſcendant que ce dernier avoit pris ſur ſon ami. Racine, en effet, conſerva toujours pour Deſpréaux, qu'on nous permette cette comparaiſon, la déférence qu'avoit le Prince Eugene pour Milord Marlborough, qui, ſi l'on en croit de bons Juges (1), n'étoit pas un auſſi grand homme de guerre que le vainqueur de Turin & de Belgrade, & qui néanmoins, quand ils commanderent en commun, parut toujours jouer le premier rôle, que ſon rival lui abandonna, pour ne pas nuire par la concurrence au bien de la cauſe commune.

(1) Voyez les Mémoires de Feuquieres.

NOTE XII, *relative à la page* 50, *ſur le parallele de Corneille & de Racine.*

LES juſtes admirateurs de Racine, dont le nombre ſemble augmenter de jour en jour, nous reprocheront ſans doute d'avoir été trop peu déciſifs ſur la préférence qu'ils croient due à l'Auteur de *Phédre*, & d'avoir mis ou laiſſé à côté de lui l'Auteur de *Rodogune*. D'autres nous reprocheront au contraire de n'avoir pas donné à Corneille la premiere place. Nous répondrons à ces reproches (ſi quelqu'un nous en croit dignes), qu'il ne s'agit ici, ni de l'opinion de tel ou tel Ecrivain, quelque célebre qu'il puiſſe être, ni du ſentiment de telle ou telle claſſe de Littérateurs, ni ſur-tout de notre opinion particuliere; mais du réſultat de l'opinion générale des Gens de Lettres ſur ces deux grands Hommes; & l'on ne peut diſconvenir qu'à cet égard les ſentimens ne ſoient encore très-partagés. Il eſt des Juges qui, ſans balancer,

donnent le ſceptre à Corneille ; il en eſt qui le lui arrachent pour le remettre à Racine ; il en eſt qui le partagent entre tous deux ; il en eſt enfin qui leur aſſocient ſur le trône tragique un troiſieme Ecrivain, & quelques-uns même qui ne craignent pas de mettre ce troiſieme Ecrivain au deſſus d'eux, ſinon pour le génie & le ſtyle, au moins pour l'intérêt des ſujets qu'il a traités, pour le mouvement & l'effet théatral, enfin pour les vérités nobles & touchantes qu'il a le premier fait entendre ſur la ſcene. Nous ne déciderons certainement pas des honneurs du rang entre ces trois illuſtres Tragiques, nous ne voulons & ne devons être ici que Hiſtoriens fideles des opinions, & nous n'aurons ni l'orgueil ni l'ineptie de nous rendre juges. Nous obſerverons ſeulement, que ſi quelque choſe peut balancer les aſſertions des partiſans de Racine, ce ſeroit le témoignage de Racine lui-même, qui diſoit à ſes enfans, non par une fauſſe modeſtie, mais avec le ton ſimple & naïf de la vérité : *Corneille réuſſit moins à la Cour que moi ; ſes vers ſont cependant plus beaux que les miens.* Il

fa ſoit apprendre par cœur à ſon fils aîné des endroits de *Cinna*, & lorſqu'il lui entendoit réciter ce beau vers :

Et monté ſur le faîte, il aſpire à deſcendre,

Remarquez bien cette expreſſion, lui diſoit il, *on dit, aſpirer à monter, mais il falloit être un homme de génie pour oſer dire de l'ambitieux, qu'il aſpire à deſcendre.* Cette remarque de Racine peut ſervir de preuve à l'opinion de ceux qui ont avancé que perſonne peut être n'a égalé Corneille dans ſes beaux vers. Il ſemble, en effet, qu'on ne trouve dans aucun autre Poëte, & en particulier dans Racine, des vers du genre de celui que nous venons de rapporter, des vers de cette touche mâle & fiere, de ce caractere énergique & original, qui paroiſſent propres au grand Corneille, & dont on trouve chez lui beaucoup d'autres exemples, tels que ceux-ci :

Devine, ſi tu peux, & choiſis, ſi tu l'oſes...
A qui dévoreroit ce regne d'un moment...
Puiſſe naître de vous un fils qui me reſſemble ..
Et j'ai mis au tombeau, pour régner ſans effroi,
Tout ce que j'en ai vu de plus digne que moi.

Mais ſi Racine n'offre point de ces

vers, en récompenſe il eſt toujours touchant, toujours vrai, toujours pur & harmonieux, ſouvent même éloquent, & n'eſt pas comme ſon rival, tantôt Corneille, tantôt Brebeuf, & quelquefois Scuderi.

Parmi nos Poëtes modernes, M. de Voltaire a, comme Corneille, le rare avantage d'offrir ſouvent de ces vers heureux qui appartiennent au Poëte, & qui ſont comme ſa ſignature. Mais ces vers ſont chez lui d'un autre genre que ceux qui caractériſent Corneille; ce ſont des vers d'un ſentiment profond & cependant naturel, ou d'une philoſophie ſublime & touchante, tels que ceux ci :

Hélas! que n'êtes-vous le pere de Zamore!...
. . . . Barbare, il te reſte une mere,
Je ſerois mere encor ſans toi....
Il aura donc pour moi combattu par pitié!...
Mon cœur, laſſé de tout, demandoit une erreur,
Qui pût de mes ennuis chaſſer la nuit profonde,
Et qui me conſolât ſur le trône du monde!...
Généreux, bienfaiſant, juſte, plein de vertus,
S'il étoit né Chrétien, que ſeroit-il de plus?...

Les grands Poëtes, ainſi que les grands Peintres, ont tous un *faire* qui les caractériſe, une maniere qui leur

eſt propre ; & comme on peut dire ; telle figure, tel tableau eſt dans la maniere du Carache, du Titien, de Rubens ; on peut dire de même, tel morceau de Poéſie, tel vers eſt dans la maniere de Deſpréaux, de Racine, de La Fontaine, &c. Mais de plus on trouve, dans la plupart au moins des grands Poëtes, des vers d'une touche originale, unique, & qui leur eſt tellement propre, que les autres Poëtes ne l'ont pas même imitée. Tel eſt dans Homere ce vers d'une ſimplicité énergique & pittoreſque, où il peint la triſteſſe de Chrysès, dont Agamemnon a enlevé la fille :

Βῆ δ' ἀκέων παρὰ θῖνα πολυφλοίσβοιο θαλάσσης.

mot à mot en latin :

Ibat autem tacitus juxta littus multùm ſonantis maris.

& mot à mot en françois :

Il s'en alloit en ſilence le long du rivage de la mer bruyante.

Tel eſt encore ce vers de Milton, à la ſuite d'un diſcours où Satan a propoſé

à ſes ſuppôts une entrepriſe dangereuſe.

Ainſi parla Satan ; tous demeurerent les yeux fixés en terre :

Pondering danger with deepings thougts.

mot à mot en mauvais françois :

Peſant le danger avec des penſées profondes.

Il me ſemble qu'un grand Peintre qui voudroit repréſenter ſur la toile le vers d'Homere & celui de Milton, feroit un tableau d'une ſimplicité bien expreſſive ; ces repréſentations, ſuppoſées ſur la toile, ſont peut-être la vraie pierre de touche pour juger de la beauté des images poétiques.

On trouveroit des vers de ce genre dans La Fontaine. On en trouve plus dans les Poëtes inventeurs & originaux, que dans les Poëtes imitateurs, dans Homere plus que dans Virgile, dans Milton plus que dans Pope, dans Euripide plus que dans Racine, dans Horace plus que dans Deſpréaux.

On prétend que Moliere diſoit de l'Auteur de *Cinna* : *Il a un lutin qui vient de temps en temps lui ſouffler*

d'excellens vers, & qui enſuite le laiſſe là en diſant : Voyons comment il s'en tirera quand il ſera ſeul ; & il ne fait rien qui vaille, & le lutin s'en amuſe.

Fontenelle, neveu très-zélé du grand Corneille, & que d'ailleurs Racine avoit outragé, nous a laiſſé un parallele entre ces deux grands Hommes, où il met ſon oncle fort au deſſus de ſon ennemi. Quelqu'un lui repréſentoit que dans ce parallele il n'avoit peut-être pas été aſſez juſte à l'égard de Racine : *Cela ſe peut bien*, répondit le Philoſophe, *il y a même grande apparence que vous avez raiſon ; auſſi n'eſt-ce pas moi qui fis imprimer ce parallele ; & tout imprimé qu'il étoit, je n'ai pas voulu lui donner place dans mes Œuvres.* On ne l'a mis dans ce Recueil qu'après ſa mort. Cependant ce même Fontenelle, dans ſon Diſcours de réception à l'Académie en 1691, s'étoit exprimé d'une maniere encore plus forte ſur la préférence qu'il accordoit à Corneille. » Je » tiens, dit-il, par le bonheur de ma » naiſſance, à un grand nom, qui dans » la plus noble eſpece des productions » de l'eſprit, *efface* tous les autres

» noms «. Ce mot *efface* dut bleſſer Racine, & de plus étoit très-injuſte. Mais le Philoſophe avoit en ce moment ſur le cœur la haine dont Racine & Deſpréaux lui donnoient alors tant de marques, & les efforts qu'ils venoient de faire pour traverſer ſon élection à l'Académie.

La Bruyere parla bien différemment deux ans après, dans ſon Diſcours de réception, en 1693. Corneille alors n'étoit plus, & Racine vivoit encore. » Quelques-uns, dit-il en parlant de » Racine, ne ſouffrent pas que Cor» neille lui ſoit préféré, quelques au» tres même qu'il lui ſoit égalé. Ils » en appellent à l'autre Siecle ; ils at» tendent la fin de quelques vieillards, » qui, touchés indifféremment de tout » ce qui rappelle leurs premieres an» nées, n'aiment peut-être dans *Œdipe* » que le ſouvenir de leur jeuneſſe «. Ce paſſage bleſſa beaucoup les amis de Corneille, & donna lieu à une Epigramme aſſez amere & plus médiocre encore, contre l'Auteur de ce Diſcours, Epigramme à laquelle nous ne ferons pas l'honneur de la rapporter.

La Bruyere avoit auſſi maltraité Fontenelle, qu'il a peint dans ſes Caracteres ſous le nom de *Cidias*; mais tant de façons de penſer qui lui étoient communes avec Deſpréaux, ne lui avoient pas fait trouver grace devant le ſévere Satirique. Il lui reprochoit de s'être épargné dans ſon Livre des *Caracteres* le travail des *tranſitions*, qui étoient, ſelon lui, *tout ce qu'il y avoit de plus difficile dans les Ouvrages d'eſprit.* Peu de perſonnes ſouſcriront à ce jugement. Il eſtimoit auſſi très-peu le Diſcours de réception de la Bruyere à l'Académie Françoiſe, un des meilleurs cependant qui aient été prononcés dans cette Compagnie.

NOTE XIII, *relative à la page* 53, *ſur les louanges que* DESPRÉAUX *donnoit au Roi.*

DESPRÉAUX répétoit ſouvent avec complaiſance, comme le modele d'une louange fine & délicate, ces vers adreſſés au Roi, qui terminent ſa premiere Epître :

Et comme tes exp'oits, étonnant les Lecteurs,
Setont à peine crus ſur la foi des Auteurs;
Si quelque eſprit malin veut les traiter de fables,
On dira quelque jour pour les rendre croyables :
Boileau, qui dans ces vers, pleins de ſincérité,
Jadis à tout ſon Siecle a dit la vérité,
Qui mit, à tout blâmer, ſon étude & ſa gloire,
A pourtant de ce Roi parlé comme l'Hiſtoire.

C'eſt ainſi qu'il tiroit parti de ſa réputation de cauſticité véridique, pour ne laiſſer au Monarque aucun ſcrupule ſur la ſincérité de ſes louanges. Il n'eſt ni le ſeul ni le premier qui ait employé avec ſuccès ce moyen pour flatter des hommes puiſſans, ſans leur paroître adulateur. Ce piége ne ſera jamais uſé ; l'amour-propre des Rois

& des Grands s'y prendra toujours.

L'Auteur comparoit ces derniers vers avec ceux-ci, tirés d'une autre Epître qu'il avoit adreſſée au Roi :

Avant que tes bienfaits couruſſent me chercher,
Mon zele impatient ne ſe pouvoit cacher.
Je n'admirois que toi ; le plaiſir de le dire
Vint m'apprendre à louer au ſein de la Satire ;
Et depuis que tes dons ſont venus m'accabler,
Loin de ſentir mes vers avec eux redoubler,
Quelquefois, le dirai-je ! un remords légitime
Au fort de mon ardeur vient refroidir ma rime ;
Il me ſemble, grand Roi, dans mes nouveaux Ecrits,
Que mon encens payé n'eſt plus du même prix.
J'ai peur que l'Univers, qui fait ma récompenſe,
N'impute mes tranſports à ma reconnoiſſance ;
Et que par tes préſens mon vers décrédité
N'ait moins de poids pour toi dans la poſtérité.

Les amis de Deſpréaux ſe partageoient ſur celui de ces deux morceaux qui méritoit la préférence. L'Auteur paroît en avoir jugé mieux que perſonne : *Le premier*, diſoit il, *fait plus d'honneur au Roi, puiſqu'il y eſt loué, pour ainſi dire, par la ſatire même ; le ſecond fait plus d'honneur au Poëte, parce qu'il y annonce ſes éloges comme entiérement déſintéreſſés.*

NOTE XIV, *relative à la page* 54, *ſur les vers de* DESPRÉAUX *en l'honneur de Louis XIV, & de Monſieur Frere du Roi.*

ON pourroit remarquer que dans ces vers, dont Deſpréaux faiſoit tant de cas, le ſecond n'eſt peut-être pas à l'abri de la critique :

Et dans Valencienne *eſt entré comme un foudre.*

Il nous ſemble que l'expreſſion *eſt entré comme un foudre*, eſt à la fois foible & enflée; mais il ne s'agit point ici d'examiner ces vers en détail, il s'agit de l'effet général qui en réſulte; & ſous ce point de vue, nous croyons que l'obſervation de Deſpréaux & la nôtre ſur la gradation que le Poëte a obſervée dans ce morceau, ſont l'une & l'autre également juſtes.

Le Peuple, qui n'étoit pas auſſi adroit courtiſan que Deſpréaux, n'obſerva pas les mêmes nuances dans les éloges qu'il donnoit au Roi & à ſon Frere. Le Monarque & le Prince revinrent

enſemble de la campagne où Monſieur avoit été vainqueur à *Caſſel* ; & dans tous les lieux où ils paſſoient, le Peuple crioit : *Vive le Roi, & Monſieur qui a gagné la bataille.* Le Roi s'en ſouvint, & Monſieur n'en gagna plus.

Deſpréaux, qui étoit ſi content de l'adreſſe qu'il avoit eue de louer le Frere du Roi *d'un ton plus bas* que le Monarque, avoit été plus ſcrupuleux encore ſur le compte du Maréchal de Luxembourg. On connoît cette ſtance de ſon Ode ſur Namur, où il dit aux ennemis de la France :

Loin de fermer le paſſage
A vos nombreux bataillons,
Luxembourg a du rivage
Reculé ſes pavillons.
Quoi ! leur ſeul aſpect vous glace ! &c.

» Mandez-moi, dit-il dans une lettre » à Racine, ſi vous croyez que je » doive parler de M. de Luxembourg. » Vous n'ignorez pas *combien notre* » *Maître eſt chatouilleux ſur les gens* » *qu'on aſſocie à ſes louanges* «. L'éloge du Maréchal de Luxembourg eſt pourtant ici bien modeſte ; & c'eſt apparemment ce qui donna au Poëte

le *courage* de ne pas effacer cet éloge. Ce fut ſans doute l'avis de Racine, auſſi *courageux* que ſon ami dans cette circonſtance, à leurs yeux ſi délicate. Il y auroit eu une meilleure raiſon de ſupprimer la ſtance qui mettoit Deſpréaux ſi fort en peine, c'eſt qu'elle eſt foible & peu digne de l'Auteur; mais ce motif auroit dû en faire diſparoître beaucoup d'autres, plus mauvaiſes encore que celle-ci.

Notre Poëte courtiſan étoit quelquefois obligé, dans les louanges même qu'il donnoit au Roi; d'uſer de détours, & preſque de palliatifs, lorſque l'objet de ces louanges étoit équivoque. Dans ce vers de l'Epître ſur le paſſage du Rhin :

Se plaint de ſa grandeur qui l'attache au rivage,

l'Auteur avoit ſauvé très-finement le reproche qu'on faiſoit à Louis XIV de ne s'être pas mis, dans cette occaſion, à la tête de ſon armée, & d'avoir été ſimple ſpectateur de ce fameux paſſage, dont il pouvoit être le Chef avec beaucoup de gloire & fort peu de péril.

On croit pouvoir citer ici ce qu'on a entendu dire à un grand Roi de nos

jours, qui commande *lui-même* ſes armées, mais qui les commande *en effet* : *Il ne faut pas ſe diſſimuler*, dit-il, *que la guerre ſe fait pour les Rois, & non pour les Peuples ; ainſi il eſt au moins bien juſte que les Rois en partagent les fatigues & les dangers.* Ne vaudroit-il pas mieux encore que la guerre, s'il étoit poſſible, ne ſe fît pas *pour les Rois*, dût-il en couter aux Princes guerriers un peu de gloire, dont leurs ſujets peuvent ſi bien ſe paſſer ?

NOTE XIV, n°. 2, *relative à la page* 56, *ſur la premiere Epître de* DESPRÉAUX *au Roi, écrite à la priere de Colbert.*

CE fait aſſez peu connu eſt ſi honorable à Colbert, & la mémoire de ce Miniſtre eſt ſi précieuſe aux Lettres, qu'elles doivent recueillir avec ſoin ce qui peut rendre ſon nom reſpectable. Louvois, Miniſtre de la Guerre, & qui croyoit en l'allumant ſe rendre

néceſſaire à ſon Maître, excitoit le Roi à l'entreprendre, & n'y trouvoit que trop de diſpoſitions dans le jeune Monarque, avide de renommée, qu'il prenoit pour la véritable gloire. Colbert oppoſoit à cette gloire, trop achetée du ſang des Peuples, la gloire bien plus déſirable, que le progrès des Sciences, des Lettres & des Arts aſſure aux Souverains qui les protegent; il remontroit au Roi que la paix ſeule pouvoit les faire fleurir, & maintenir en même temps par le commerce l'abondance & la proſpérité dans le Royaume. C'eſt donc proprement ce Miniſtre, qui, en engageant Deſpréaux à préſenter au Roi des verités ſi intéreſſantes, lui inſpira ces beaux vers ſi connus :

La Terre compte peu de ces Rois bienfaiſans,
Le Ciel à les former ſe prépare long-temps;
Tel fut cet Empereur, ſous qui Rome adorée
Vit renaître les jours de Saturne & de Rhée, &c.

Vigneul Marville, plus grand compilateur d'anecdotes, que bon juge en matiere de goût, prefere à ces vers ſur Titus, cette eſpece d'Epigramme d'Auſone ſur le même Prince :

Felix imperio, felix brevitate regendi,
Expers civilis sanguinis, orbis amor.

Il se récrie principalement sur la beauté de cette pensée, *felix brevitate regendi*, qu'il trouve *sublime*. On ne voit pas trop comment ce Prince, si heureux par le bien qu'il a fait durant son regne, *felix imperio*, est heureux d'avoir régné si peu, *felix brevitate regendi*, à moins qu'Ausone ne veuille faire entendre que la vertu de Titus se seroit démentie s'il eût régné davantage; bel éloge du Prince que le Poëte prétendoit louer! Quelle différence de ce portrait de Titus au mot de Tacite sur Vespasien, qui dans sa jeunesse n'annonçoit pas les vertus qu'il montra depuis: *De tous les Princes qui avoient régné avant lui*, dit l'Historien Philosophe, *c'est le seul que le trône ait rendu meilleur. Solus omnium ante se Principum in melius mutatus est.*

NOTE XV, *relative à la page* 56, *ſur l'Hiſtoire de Louis XIV, écrite par* DESPRÉAUX *& par Racine.*

RACINE & Deſpréaux, en redoutant l'un & l'autre de publier leur Hiſtoire du Roi, avoient devant les yeux l'exemple très-inſtructif du fade adulateur Peliſſon, qui, dans ce qu'il avoit écrit de l'Hiſtoire de Louis XIV, avoit exalté le Monarque juſqu'au dégoût. » Cette Hiſtoire, diſoit Deſpréaux, » eſt un Panégyrique perpétuel; il loue » le Roi ſur un buiſſon, ſur un arbre, » ſur un rien; & quand on lui fait » quelques remontrances à ce ſujet, » il répond qu'il veut louer le Roi «. En ſe moquant avec tant de juſtice de Peliſſon, Deſpréaux paroiſſoit oublier qu'il avoit bien auſſi quelque reproche à ſe faire, ſinon du même excès de fadeur & de ridicule, au moins de l'exagération & de la fréquence de ſes éloges. Mais apparemment il ſe croyoit permis comme Poëte, ce

qu'il ſe ſeroit interdit comme Hiſtorien.

On répétoit un jour devant un Philoſophe le prétendu apophtegme, qu'*un Hiſtorien doit être ſans religion & ſans patrie : Dites plutôt*, répondit-il, *ſans paſſion & ſans penſion.* Ce mot eût été digne de Deſpréaux : mais il étoit trop bien payé pour le dire. Ce qu'il fit de mieux, quoique très-bien payé, ou plutôt parce qu'il l'étoit, ce fut de ne point donner au Public une Hiſtoire, qui n'auroit été qu'un monument d'adulation, peu honorable à la mémoire du Roi, & moins encore à celle des deux Poëtes.

NOTE XVI, *relative à la page* 58, *ſur le dégoût que* DESPRÉAUX *prit enfin pour le talent de louer.*

LORSQUE Deſpréaux fut tout-à-fait retiré de la Cour, il s'expliquoit plus librement ſur nos triomphes. *Les proſpérités de la France coutent cher au Greffe*, écrivoit-il à ſon ami Broſſette; *& ſi cela continue, j'ai bien peur que les trois quarts du Royaume ne s'en aillent à l'hôpital couronnés de lauriers. . . . . .* *....Je ne ſaurois aſſez vous admirer*, lui dit-il dans une autre lettre, *de la liberté d'eſprit que vous conſervez, vous & vos Confreres les Académiciens de Lyon, au milieu des malheurs de l'Etat; & je ſuis ravi que vous vous occupiez plutôt à diſſerter ſur les funérailles des Anciens, qu'à faire les funérailles de la félicité publique, morte en France depuis long-temps. On peut dire cependant*, ajoute-t-il (& cette remarque peint bien le caractere de la Nation), *qu'il n'y a pas moins de philoſophie à Paris que chez*

vous, puiſqu'il n'y a point de ſemaine où l'on n'y joue trois fois l'Opéra avec une grande affluence de ſpectateurs, & que jamais il n'y eût tant de plaiſirs, de promenades & de divertiſſemens. La gaîté & la frivolité françoiſe alloient plus loin encore. On faiſoit des Epigrammes & des Chanſons ſur le Monarque, ſes Généraux & ſes Miniſtres, & on couroit au théatre du Palais Royal chanter & applaudir les vieux Prologues de Quinault, qui devoient paroître un peu étranges depuis la bataille d'Hochſtet.

Il ne faut donc pas s'étonner qu'après tous ces déſaſtres, Deſpréaux fût dégoûté de louer. Cependant la Motte, très-inférieur à Deſpréaux comme Poëte, oſa tenter avec ſuccès, en pleine Académie, ce qui avoit effrayé l'intrépide Panégyriſte du Monarque; il célébra la conſtance de Louis XIV dans ſes malheurs, & en renferma l'éloge dans ce trait ſi noble & ſi heureux, que pour déployer toute ſa grande ame, *le Ciel lui devoit des revers* (1).

(1) Voyez l'Ode de la Motte, intitulée: *La ſageſſe du Roi ſupérieure à tous les événemens.*

Malgré

Malgré la liberté philoſophique avec laquelle Deſpréaux s'exprimoit ſur nos déſaſtres, il gardoit toujours quelques ménagemens pour les vieux Courtiſans dont il avoit eu autrefois à ſe louer. De ce nombre étoit le Maréchal de Villeroi, ſi malheureux à la guerre. On ſait qu'il perdit par ſa faute la funeſte bataille de Ramillies. *Il y a beaucoup de gens*, écrivoit Deſpréaux, *qui ne l'épargnent pas ſur ſa derniere action; & véritablement elle eſt très-malheureuſe; mais je m'offre pourtant de faire voir quand on voudra, que la bataille de Ramilly eſt en tout ſemblable à la bataille de Pharſale; & qu'ainſi, quand M. de Villeroi ne ſeroit pas un Céſar, il peut fort bien demeurer un Pompée.* C'eſt dommage que Deſpréaux n'ait pas auſſi comparé Villeroi à Céſar, qui s'étoit laiſſé ſurprendre à Dyrrachium, comme cet infortuné Général à Crémone. Mais l'ancien Pompée, ou, pour parler comme Deſpréaux, l'ancien Villeroi, avoit défait les Pirates, Spartacus, les Gaulois, les Grecs, Mithridate enfin; & le moderne n'avoit jamais été que battu.

NOTE XVII, *relative à la page* 59, *ſur le défaut de ſenſibilité dont on a accuſé* DESPRÉAUX.

PLUS un Ecrivain eſt dépourvu de ſenſibilité, moins pour l'ordinaire il s'apperçoit qu'elle lui manque. On pourroit donc croire que Deſpréaux ne ſentoit pas cette privation, & que ce n'étoit pas là ce *talon d'Achille* dont il parloit. Mais ſi l'ame de Deſpréaux ne l'avertiſſoit pas du ſens dont il étoit privé, les modeles qu'il avoit devant les yeux pouvoient ſuppléer à cet avis; Virgile & Racine, dont il liſoit les vers, ſuffiſoient pour lui faire connoître qu'aucun des ſiens n'étoit parti de ſon ame & ne parloit à celle des autres.

La ſenſibilité qui manquoit à Deſpréaux pour produire, lui manquoit même pour juger; car il a cru appercevoir l'expreſſion du ſentiment dans des Madrigaux auſſi froids que médiocres. Il donnoit pour des vers de

paſſion & de ſentiment, ces vers de l'Opéra de Bellerophon :

L'amour trop heureux s'affoiblit ;
Mais l'amour malheureux s'augmente.

On lui a répondu avec raiſon, qu'il y auroit peut-être plus de ſentiment dans ces vers du même Opéra, où cependant il n'y en a guere encore :

Qu'il eſt doux de trouver dans un amant qu'on aime,
Un époux que l'on doit aimer !

Qu'on joigne à ces jugemens de Deſpréaux en matiere de ſentimens, quelques vers d'amour qu'il a eu le malheur de faire, entre autres ceux-ci :

Mon cœur, vous ſoupirez au nom de l'infidele ;
Avez-vous oublié que vous ne l'aimez plus ?

& on ſera ſurpris qu'il n'ait pas pardonné à l'Auteur de *Thétis & Pelée* les vers ſuivans, qui ſont à peu près dans le même genre :

Mon cœur s'eſt engagé ſur l'apparence vaine
Des feux que tu feignis pour moi ;
Et je veux m'en punir en m'impoſant la peine
D'en aimer un autre que toi.

Si nous remarquons ces petites taches

dans les Ouvrages ou dans les jugemens de Deſpréaux, ce n'eſt pas pour affoiblir l'hommage dû à ce grand Poëte, mais pour montrer à quel point les hommes du mérite le plus rare ſont circonſcrits dans leurs talens, & quelquefois dans leur goût. Lui-même d'ailleurs ſe rendoit juſtice, & convenoit avec la franchiſe qui ſied ſi bien aux Ecrivains ſupérieurs, qu'il ne réuſſiſſoit pas dans les petits Ouvrages. C'eſt en lui un mérite de plus d'avoir ſenti & ſur-tout avoué, que ce talent lui manquoit; la perfection du mérite auroit été de ne point proſtituer ſon génie à des productions faites pour le dégrader; mais le comble de la ſottiſe dans ſes Editeurs, eſt d'avoir conſervé ces avortons indignes d'un tel pere, & que lui-même ne reconnoiſſoit pas pour ſes enfans légitimes. Nous ne conſeillerions pourtant à perſonne de retrancher ces inſipides bagatelles dans les éditions qu'on pourra faire à l'avenir. Le Public, qui ſe ſeroit conſolé très-aiſément d'en être privé, ne veut plus qu'on les lui enleve dès qu'une fois on les lui a abandonnées. Il eſt rarement *avide* de ce qu'on ne lui donne

pas, mais toujours *avare* de ce qu'il a une fois en ſa poſſeſſion.

Quoique Deſpréaux paſſât aiſément condamnation ſur ſes petits Ouvrages, il en avoit pourtant fait quelques-uns où il croyoit s'être ſurpaſſé, & qui n'étoient pas même, comme la prédilection de l'Auteur pourroit le faire croire, des Epigrammes ſatiriques. Il étoit ſur-tout fort attaché à un Sonnet ſur la mort d'une jeune perſonne de ſes parentes, qu'on peut lire dans ſes Œuvres, & où il croyoit avoir mis toute la tendreſſe poſſible. *On ne m'a pas*, écrit-il à Broſſette, *fort accablé d'éloges ſur ce Sonnet; cependant oſerai-je vous dire que c'eſt une de mes productions dont je m'applaudis le plus?* Il en cite même quelques vers, en ajoutant qu'il ne croit pas avoir rien fait de plus *gracieux*. Il prétendoit avoir fait ce Sonnet pour en expier un autre, Ouvrage de ſa jeuneſſe (1). *Les vers en ſont aſſez bien tournés*, diſoit-il en parlant de ce dernier Sonnet, *& je ne le déſavouerois pas même au-*

(1) Ce ſecond Sonnet eſt rapporté dans les Lettres de Broſſette, Tome 2, pag. 204.

jourd'hui, n'étoit une certaine tendreſſe tirant à l'amour qui y eſt marquée, & qui y convient d'autant moins, que jamais amitié ne fut plus pure ni plus innocente que la nôtre. Mais quoi ! je croyois alors que la Poéſie ne pouvoit parler que d'amour. C'eſt pour réparer cette faute, & pour montrer qu'on peut parler en vers de l'amitié, même enfantine, que j'ai compoſé, il y a quinze ou ſeize ans, le ſeul Sonnet qui eſt dans mes Ouvrages. C'eſt celui dont l'Auteur étoit ſi content. Nous croyons qu'il ſera ſeul de ſon avis.

Quelquefois auſſi indulgent admirateur des vers d'autrui que des ſiens, il exaltoit beaucoup ces trois vers, où Racan peint la gloire d'un Héros Chrétien dans le Ciel :

Il voit, comme fourmis, marcher nos légions
Sur ce petit amas de pouſſiere & de boue,
Dont notre vanité fait tant de régions.

Deſpréaux diſoit, comme on le voit par une de ſes lettres, qu'il auroit donné ſes trois meilleurs vers pour avoir fait ceux-là : aſſurément il eût beaucoup perdu au change. La penſée

de ces vers eſt belle & grande ; mais elle pouvoit être bien plus heureuſement exprimée. *Comme fourmis* eſt une expreſſion familiere & peu noble ; *fait tant de régions* (expreſſion d'ailleurs très-proſaïque) ne préſente qu'une idée vague, & ne caractériſe pas avec aſſez d'énergie & de préciſion le prix que nous attachons à *ce petit amas de boue*, théatre de notre gloire & de notre vanité.

La ſévérité dont Deſpréaux ſe piquoit dans ſes vers, ne lui permettoit guere les im-promptus. Il en faiſoit pourtant quelquefois, & même d'aſſez heureux. La ville de Mons, qui appartenoit au Roi d'Eſpagne, & qui n'avoit jamais été priſe, l'ayant été par Louis XIV, une femme, chez laquelle ſe trouva notre Poëte, le pria de faire ſur le champ quelques vers pour célébrer cette conquête ; il s'en défendit long-temps, & finit par lui dire ces quatre vers :

Mons étoit, diſoit-on, pucelle,
Qu'un Roi gardoit avec le dernier ſoin ;
Louis le Grand en eut beſoin,
Mons ſe rendit ; vous auriez fait comme .....

NOTE XVIII, *relative à la page* 60, *ſur la comparaiſon de la ſenſibilité à l'odorat.*

LA comparaiſon que nous avons faite de la ſenſibilité à l'odorat, paroît d'autant plus juſte, que la ſenſibilité eſt, pour ainſi dire, auſſi pénétrante que l'odorat phyſique, pour ſaiſir dans les objets qu'on lui préſente tout ce qui peut l'affecter d'une maniere agréable ou pénible; qu'elle eſt auſſi facile à émouvoir & auſſi prompte à bleſſer que ce même ſens de l'odorat; que les impreſſions qu'elle éprouve, ainſi que celles de l'odorat, ne ſont jamais indifférentes, mais toujours accompagnées de plaiſir ou de peine; qu'enfin la ſenſibilité produit, comme l'odorat, les impreſſions les plus douces & les plus délicieuſes dans ceux qu'une organiſation délicate en a rendus ſuſceptibles; mais qu'elle les rend auſſi plus ſujets aux impreſſions douloureuſes, qui par malheur ſont plus fréquentes pour eux que les impreſſions agréables, comme un odorat fin & délié trouve plus d'odeurs qui le bleſſent que d'odeurs qui le flattent.

NOTE XIX, *relative à la page* 60, *ſur la Fable du Bûcheron, miſe en vers par* DESPRÉAUX *& par La Fontaine.*

QUOIQUE tous nos Lecteurs ſachent ou doivent ſavoir par cœur la Fable admirable *du Bûcheron* dans La Fontaine, nous la mettrons ici ſous leurs yeux, en même temps que celle de Deſpréaux; malheur à qui ne ſentiroit pas l'énorme diſtance de l'une à l'autre.

FABLE DE LA FONTAINE.

UN pauvre Bûcheron tout couvert de ramée,
Sous le faix du fagot, auſſi bien que des ans,
Gémiſſant & courbé, marchoit à pas peſans,
Et tâchoit de gagner ſa chaumiere enfumée;
Enfin n'en pouvant plus d'efforts & de douleur,
Il met bas ſon fagot, il ſonge à ſon malheur.
Quel plaiſir a-t-il eu depuis qu'il eſt au monde?
En eſt-il un plus pauvre en la machine ronde?
Point de pain quelquefois, & jamais de repos;
Sa femme, ſes enfans, les ſoldats, les impôts,
Le créancier & la corvée,
Lui font d'un malheureux la peinture achevée.

Il appelle la Mort ; elle vient ſans tarder,
Lui demande ce qu'il faut faire.
C'eſt, dit-il, afin de m'aider
A recharger ce bois, tu ne tarderas guere.
Le trépas vient tout guérir ;
Mais ne bougeons d'où nous ſommes :
Plutôt ſouffrir que mourir,
C'eſt la deviſe des hommes.

FABLE DE DESPRÉAUX.

LE dos *chargé de bois*, & le corps *tout en eau*,
Un pauvre Bûcheron, *dans l'extrême vieilleſſe*,
Marchoit en haletant *de peine & de détreſſe*.
Enfin las de ſouffrir, jetant là ſon fardeau,
Plutôt que de s'en voir accablé de nouveau,
Il ſouhaite la mort, & cent fois il l'appelle.
La Mort vient *à la fin*. Que veux-tu, *cria-t-elle ?*
Qui moi ? dit-il alors, *prompt à ſe corriger*,
Que tu m'aides à me charger.

A ces deux Fables, nous en ajouterons une troiſieme ſur le même ſujet, par un autre Poëte très-célebre, Jean-Baptiſte Rouſſeau, qui, auſſi dépourvu de ſenſibilité que l'étoit Deſpréaux, a réuſſi tout auſſi mal.

Le malheur vainement à la mort *nous diſpoſe*.
On la brave de loin ; de près *c'eſt autre choſe*.
Un pauvre Bûcheron, de *mal exténué*,
Chargé d'ans & *d'ennuis*, *de forces dénué*,

Jetant bas ſon fardeau, maudiſſoit ſes ſouffrances,
Et mettoit dans la mort *toutes ſes eſpérances*.
Il l'appelle; elle vient. Que veux tu, *Villageois?*
Ah! dit-il, viens m'aider à recharger mon bois.

» Deſpréaux, dit Racine le fils, » compoſa la Fable du Bûcheron dans » ſa plus grande force, &, ſuivant ſes » termes, dans ſon bon temps. Il trou- » voit cette Fable languiſſante dans » La Fontaine. Il voulut eſſayer s'il » ne pourroit pas mieux faire, ſans » imiter le ſtyle de Marot, déſapprou- » vant ceux qui écrivoient dans ce » ſtyle. *Pourquoi*, diſoit-il, *emprunter* » *une autre langue que celle de ſon* » *Siecle* «?

On ne conçoit pas où eſt la *langueur* que Deſpréaux trouvoit dans la Fable de La Fontaine, encore moins en quel endroit de cette Fable La Fontaine a employé le ſtyle de Marot. Le jugement qu'on prête ici à Deſpréaux eſt ſi étrange, qu'il eſt très-vraiſemblable que Racine le fils a été mal ſervi par ſa mémoire.

A la tête de la Fable de La Fontaine, dont le ſujet eſt pris d'Eſope, on lit ces mots écrits par l'Auteur même: *Nous ne ſaurions aller plus*

loin que les Anciens ; ils ne nous ont laiſſé pour notre part que la gloire de les bien ſuivre. Le bon homme s'exprime avec cette modeſtie, ou plutôt cette ſimplicité, à l'occaſion d'une Fable où il eſt bien ſupérieur à Eſope, comme dans preſque toutes les autres. C'eſt encore ce même La Fontaine qui, dans la Préface de ſon Livre, cite Quintilien pour établir quelques principes ſur la Fable, & ajoute : *Il ne s'agit pas ici d'en apporter la raiſon, c'eſt aſſez que Quintilien l'ait dit.* On ne peut guere pouſſer plus loin la *foi* littéraire. Rions un moment de cette ſuperſtition, mais ſachons les Fables par cœur. La Fontaine, a très-bien dit un Ecrivain moderne, changea le ton de l'Apologue, quoique par reſpect pour l'Antiquité, il n'oſât ſe l'avouer. Son génie, moins timide que ſes principes, opéra cette révolution à l'inſçu de l'Auteur.

S'il eſt vrai, comme on l'a reproché à Deſpréaux, qu'il ne ſentoit pas aſſez tout le mérite de La Fontaine, ne pourroit-on pas en accuſer l'inflexible ſévérité de ſon goût, plus auſtere que délicat, & peu ſenſible aux graces

négligées & fugitives ?—On s'étonne, avec raiſon, que le nom de La Fontaine ne ſe trouve dans aucun de ſes vers, lorſqu'on y rencontre ceux de Racan & de Segrais ; étoit-ce oubli, étoit-ce projet ? On dit plus; on prétend qu'il avoit La Fontaine en vue dans ces vers de l'*Art Poétique*, qui en effet peuvent le déſigner :

C'eſt peu d'être agréable & charmant dans un Livre,
Il faut ſavoir encore & converſer & vivre.

Mais en ſuppoſant que ce trait regarde La Fontaine, le premier des deux vers ſuffiroit pour montrer combien Deſpréaux eſtimoit, au moins comme Poëte, cet Ecrivain inimitable. D'ailleurs, s'il n'a point parlé de La Fontaine dans ſes vers, il nous a laiſſé, dans ſa Diſſertation ſur *Joconde*, un monument de ſon eſtime pour lui, puiſqu'il ne balance pas même à le préférer à l'Arioſte. C'eſt plus que n'en peuvent demander les juſtes admirateurs de notre charmant Fabuliſte. Mais Deſpréaux, qui, juſqu'à la fin de ſa vie, fit des additions & des corrections à ſes Ouvrages dans les diverſes éditions qu'il en publia, ne devoit-

il pas, dans le ſecond Chant de ſon Art Poétique, où il parle des différentes eſpeces de petits Poëmes, ajouter ſur la Fable & ſur La Fontaine quelques vers tels qu'il ſavoit les faire? Ces vers euſſent infiniment mieux valu que deux ou trois Fables de ſa façon, où il ſemble avoir voulu joûter contre le *bon homme* avec auſſi peu de ſuccès dans ſes efforts, que de juſteſſe dans les critiques qu'il a faites de notre divin Fabuliſte. En voici un nouvel exemple :

Deſpréaux & La Fontaine ont tous deux mis en vers, outre la Fable du Bûcheron, celle de l'Huître & des Plaideurs; & quoique dans cette derniere Fable La Fontaine ne laiſſe pas Deſpréaux auſſi loin derriere lui que dans la premiere, il y conſerve toujours ſa ſupériorité. Nous renvoyons nos Lecteurs à ces deux Fables. Celle de La Fontaine a encore été critiquée par Deſpréaux. Dans la Fable de ce dernier, qui ſe trouve à la fin de ſa ſeconde Epître, c'eſt la *Juſtice* qui ſe préſente la *balance à la main*, pour mettre les deux Plaideurs d'accord; & dans celle de La Fontaine, c'eſt *Perrin*

Dandin qui arrive pour le même objet. Deſpréaux prétendoit que la Fable de La Fontaine manquoit de juſteſſe, parce qu'au lieu de la *Juſtice*, il avoit mis un *Juge*, ſous le nom de *Perrin Dandin*, qui avale l'Huître. Ce ne ſont pas, diſoit-il, les Juges ſeuls qui cauſent des frais aux Plaideurs; ce ſont tous les Officiers de Juſtice. Nous laiſſons aux gens de goût à décider ſi cette critique n'eſt pas une chicane; nous leur demanderons de plus, ſi Deſpréaux a été lui-même à l'abri de la cenſure en repréſentant les Gens de Juſtice par la *Juſtice* en perſonne, la *balance à la main*, & s'il y a rien qui reſſemble moins à la *Juſtice avec ſa balance*, que les Gens de Juſtice avec leurs mains avides. Il nous ſemble, duſſions-nous être condamnés comme *blaſphémateurs*, que la jolie Fable de la Motte, intitulée, *Le Fromage*, & qui a le même objet à peu près que celle de l'Huître, eſt bien préférable à celle de Deſpréaux; car nous n'oſons la comparer à celle de La Fontaine.

Deſpréaux faiſoit une autre critique ſur la Fable du Corbeau & du Re-

nard. Il vouloit que La Fontaine eût fait dire au Corbeau par le Renard, *mon beau chanteur*, *au lieu de mon bon Monſieur*. Nous oſons encore n'être pas de ſon avis, & nous croyons que *mon bon Monſieur* eſt une raillerie plus douce & par conſéquent plus fine de la bêtiſe du Corbeau, que *mon beau chanteur* ne l'auroit été de ſa vanité. Il y a apparence que La Fontaine penſoit de même, puiſque, malgré la critique de Deſpréaux, il ne changea rien à ſa Fable. Peut-être Deſpréaux, en propoſant *mon beau chanteur* au lieu de *mon bon Monſieur*, étoit-il déterminé par la rime plus exacte de *chanteur* avec *flatteur* qui termine le vers ſuivant; cette correction, ainſi motivée, ſeroit à peu près ſemblable à celle que Fontenelle vouloit faire dans un Conte de La Fontaine. C'eſt dans cet endroit de l'*Oraiſon de Saint Julien*, où le Poëte dit, en parlant des trois voleurs qui furent pris & pendus :

Et le trio branché
Mourut contrit & fort bien confeſſé.

Fontenelle, qui faiſoit conſiſter le prin-

cipal mérite de la Poëſie dans l'exactitude de la rime, & qui, lorſqu'on lui liſoit des vers, ne reprenoit guere que les rimes qui lui paroiſſoient mauvaiſes, n'étoit pas content de celle de *confeſſé* avec *branché*. Il lui paroiſſoit plus exact, & ſur-tout plus fin de dire:

Mourut contrit, c'eſt-à-dire fâché.

Malheur à la rime & à la fineſſe, ſi elles produiſoient toujours de ſemblables corrections!

Si nous oſions haſarder une autre critique, mais bien légere, ſur un endroit de cette Fable du Corbeau & du Renard, elle tomberoit ſur les trois vers ſuivans :

Apprenez que tout flatteur
Vit aux dépens de celui qui l'écoute ;
Cette leçon vaut bien un fromage ſans doute.

Nous croyons que La Fontaine auroit peut-être bien fait de retrancher le dernier vers ; d'abord parce qu'on ne ſait pas trop ſi ce vers eſt une réflexion du Fabuliſte, ou la ſuite du diſcours du Renard, ce qui cauſe au Lecteur un petit embarras qu'il faut toujours lui éviter ; en ſecond lieu, parce qu'en

ſuppoſant ce vers dans la bouche du Renard, ce qui eſt plus vraiſemblable, il nous paroît de trop de la part d'un animal gourmand & ruſé, qui, contents du ſuccès de ſa fourberie, ne doit guere ſe ſoucier de faire remarquer au ſot Corbeau l'utilité de la leçon qu'il lui donne. Mais le vers eſt plaiſant & original, & c'eſt apparemment ce qui a déterminé La Fontaine à le laiſſer.

Dans les Sociétés où La Fontaine & Deſpréaux ſe trouvoient enſemble, & où l'on agitoit quelque matiere de Littérature, ils n'étoient pas toujours de même avis; un jour ils diſputoient ſur l'uſage des *à parte* dans les Pieces de théatre. La Fontaine ſoutenoit qu'ils choquoient la vraiſemblance; Deſpréaux les défendoit par toutes les raiſons bonnes ou mauvaiſes qu'il pouvoit imaginer. Voyant que le Fabuliſte ne ſe rendoit pas & s'échauffoit de plus en plus, le Satirique lui crioit pour toute réponſe : *La Fontaine ne ſait ce qu'il dit; La Fontaine n'a pas le ſens commun :* La Fontaine parloit toujours & n'entendoit rien. *Eh! mon ami*, lui dit enfin Deſpréaux en éclatant de rire, *il y a une heure que je vous accable*

*d'injures ſans que vous vous en apperceviez ; dites à préſent que l'*à parte *n'eſt pas vraiſemblable.* L'objection pouvoit n'être pas tout-à-fait juſte, mais elle eſt plaiſante, & fut au moins aſſez imprévue pour que La Fontaine ne trouvât rien à répliquer.

NOTE XX, *relative à la page* 61, *ſur le peu de juſtice que* DESPRÉAUX *rendoit à Quinault.*

DESPRÉAUX, qui joignoit à un cœur peu fait pour la tendreſſe, des mœurs & des principes auſteres, étoit peut être excuſable de ne pas ſentir ce que valoit Quinault ; les ennemis de Racine ont prétendu qu'on n'en pouvoit dire autant de ce dernier Poëte, qui, doué par la Nature d'une ſenſibilité exquiſe & profonde, ſavoit faire parler les paſſions avec une vérité ſi ſéduiſante, & que les hommes ſéveres appeloient dangereuſe. On en conclut que Racine étoit de mauvaiſe foi dans le peu de cas qu'il paroiſſoit faire de l'Auteur ſi tendre d'*Athys* & d'*Armide.*

Ce reproche n'eſt peut être pas auſſi fondé qu'on le croiroit. La facture *molle* des vers de Quinault, qui les rendoit plus propres à la Muſique, les faiſoit paroître aux yeux de Racine trop ſemblables à de la proſe; lui & Deſpréaux ſe confirmoient dans cette opinion en comparant les vers des Opéra de Quinault avec les vers de ſes Tragédies, qui manquent en effet abſolument de force & de coloris; ils ne s'appercevoient pas que la liberté que Quinault s'étoit donnée dans ſes Opéra de croiſer les rimes & de mêler les vers de différente meſure, en faiſoit diſparoître la monotonie, les expreſſions oiſeuſes, le ton foible & lâche qu'on pouvoit reprocher aux vers de ſes Tragédies, toutes écrites en grands vers & à rimes non croiſées. Ce défaut diſparoiſſoit auſſi dans les Comédies du même Quinault, quoiqu'écrites en grands vers comme ſes Tragédies, parce que les vers de Comédie ſont pour l'ordinaire diſpenſés de force, & ne demandent guere en général que de la facilité & de l'élégance. Auſſi la *Mere coquette* de Quinault, donnée à peu près dans le même temps que

l'*Ecole des Femmes*, c'eſt-à-dire, dans les premieres années de Moliere; peut être regardée comme un chef-d'œuvre de ſtyle, ſur-tout par rapport au temps où elle a été faite. Elle eſt même écrite, ſinon avec autant de verve, du moins avec plus de pureté & de correction que les Pieces de Moliere; car c'eſt encore là un mérite de Quinault; aucun Poëte, ſans exception, n'eſt plus correct que lui; & des remarques grammaticales ſur ſes Opéra ſe réduiroient à très-peu de pages & peut-être à quelques lignes. S'il n'emploie que rarement le mot *énergique* & *pittoreſque*, du moins il ne met jamais le mot *impropre*. Mais ce mérite ne ſuffit pas pour des vers de Tragédie: or Deſpréaux & Racine ne jugeoient dans Quinault que le Poëte Tragique; ils avoient trouvé le côté foible; mais ils n'auroient pas dû confondre l'Auteur de *Roland* avec celui d'*Aſtrate* (1).

(1) Peut-être le ſuccès, non mérité, de pluſieurs Tragédies de Quinault, donnoit-il à ces deux grands Poëtes un peu d'humeur & par conſéquent d'injuſtice à ſon égard; car ce ſuccès fut ſi grand, qu'on entendoit, dit-

Le plus célebre Ecrivain de notre Siecle, qui plus d'une fois a réformé les arrêts trop rigoureux ou trop injuſtes de Deſpréaux, a vengé un peu durement Quinault dans ſon Epître ſur la calomnie :

O dur Boileau, dont la Muſe ſévere
Au doux Quinault envia l'art de plaire,
Qu'arrive-t-il, lorſque ſes vers charmans,
Par Jeliote embellis ſur la ſcene,
De leur douceur enivrent tous nos ſens ?
Chacun maudit ta ſatire inhumaine,
N'entends tu pas nos applaudiſſemens
Venger Quinault quatre fois par ſemaine ?

---

on, le bruit des applaudiſſemens à deux rues de l'hôtel de Bourgogne. Poëtes Dramatiques de nos jours, vantez-vous après cela de vos bonnes fortunes éphémeres.

NOTE XXI, *relative à la page* 61, *ſur la Préface du Prologue d'Opéra, fait par* DESPRÉAUX *& par Racine.*

ON lit dans cette Préface, *que les paſſions* NE PEUVENT ÊTRE PEINTES *par la Muſique* DANS TOUTE L'ÉTENDUE QU'ELLES DEMANDENT ; *que d'ailleurs elle ne ſauroit ſouvent mettre en chant* LES EXPRESSIONS VRAIMENT SUBLIMES ET COURAGEUSES. Que prouvent de telles aſſertions, ſinon que Deſpréaux parloit de ce qu'il n'entendoit pas ? C'eſt ainſi que Paſcal a cru que la beauté poétique conſiſtoit à dire *fatal laurier*, *bel aſtre*, & autres ſottiſes ſemblables.

A l'égard du Prologue même auquel ces étranges aſſertions ſervent de Préface, il prête encore plus à la cenſure, s'il eſt poſſible, par le ſujet que par l'exécution. C'eſt la Poéſie & la Muſique qui ſe querellent ſur la préférence de leur Art, & qui ſont prêtes à ſe brouiller & à ſe ſéparer pour

faire chacune bande à part, lorſque tout à coup l'*Harmonie* vient les réunir. On ne comprend pas trop comment la *Muſique* paroît d'abord dans ce Prologue ſans l'*Harmonie*, qui eſt un de ſes principaux attributs ; on comprend encore moins comment l'*Harmonie poëtique* & la *mélodie du chant*, en les ſuppoſant brouillés enſemble (on ne ſait pas trop pourquoi), peuvent être ſi facilement réconciliées par l'*Harmonie muſicale* ; c'eſt-à-dire, apparemment par la Muſique à pluſieurs parties, qui ſeroit plutôt propre à augmenter la brouillerie, s'il y en avoit déjà ſans elle. C'eſt dommage que, pour la conſolation de ſes ennemis, Deſpréaux n'ait pas achevé ce Prologue ſuivant le plan qu'il en a tracé lui-même ; l'*Harmonie* devoit y débiter des choſes bien étranges. Elle devoit dire (ce ſont les propres termes de la Préface) *la raiſon qui la faiſoit venir ſur la terre, qui n'étoit autre que de divertir le Prince de l'Univers le plus digne d'être ſervi, & à qui elle devoit le plus, puiſque c'étoit lui qui la maintenoit dans la France,* OU ELLE RÉGNOIT EN TOUTES CHOSES.

ses. Voilà exactement le Maître de Muſique du *Bourgeois Gentilhomme*, qui prétend que tous les hommes devroient apprendre la Muſique *pour être d'accord entre eux.* On peut remarquer en paſſant, la négligence du ſtyle dans le morceau de proſe que nous venons de citer, & dans preſque tous ceux que nous avons cités, ou que nous citerons. Il s'en falloit bien que Deſpréaux, dans ſa proſe, fût le Deſpréaux du Lutrin & de l'Art Poétique. Mais le Poëte doit faire pardonner les défauts du Proſateur, & ſes erreurs en Muſique.

Heureuſement pour Deſpréaux & pour Racine, Quinault leur rendit, ſans le vouloir, un grand ſervice, en empêchant que ce Prologue ne fût joué. Il ſe préſenta au Roi les larmes aux yeux, & remontra humblement le tort qu'on lui faiſoit, s'il étoit déſormais privé de travailler pour les plaiſirs d'un ſi grand Monarque; le Roi arrêta le Prologue, & fit, ſans le ſavoir peut-être, beaucoup moins de grace à Quinault, que ce Poëte modeſte & malheureux ne croyoit en recevoir.

NOTE XXII, *relative à la page* 67, *ſur la ſévérité de* DESPRÉAUX *à l'égard de ſes propres Ouvrages.*

» QUAND je vous lis mes Ouvra-
» ges, diſoit Deſpréaux à un Mécene
» qui ſe croyoit un grand Ariſtarque,
» ce ne ſont pas vos critiques que je
» crains, ce ſont celles que je me fais
» à moi-même «.

Un Amateur qui avoit envie, comme le Bourgeois Gentilhomme, *de ſe connoître aux belles choſes*, & à qui la Nature n'avoit pas donné de merveilleuſes diſpoſitions pour cette connoiſſance, ſe plaignoit un jour à notre grand Poëte de ne pas entendre quelques endroits de ſes Ouvrages : *Ce n'eſt pas ma faute*, répliqua bruſquement Deſpréaux.

Cependant, quelque ſoin qu'il donnât à ſes vers, quoiqu'il ait été, dit-on, pluſieurs années à en faire quelques-uns, à chercher même une rime, quoiqu'il répétât ſouvent, pour juſtifier

la lenteur qu'il mettoit à publier ſes Ouvrages, *le Public ne s'informera pas du temps que j'y aurai mis*, il n'aimoit pas à entendre dire que ſes vers lui coutoient. Il lança même un trait de ſatire contre un Magiſtrat qui s'étoit permis cette remarque, & qui pourtant s'étoit bien gardé de lui en faire expreſſément un reproche. Deſpréaux reconnut bientôt, dans ce trait de ſatire, l'injuſtice d'un amour-propre trop chatouilleux, & il l'effaça dans les éditions ſuivantes (1).

Mais en pratiquant le précepte qu'il a donné, *ſi j'écris quatre mots, j'en effacerai trois*, il n'a pas imité d'autres Poëtes, qui ſouvent ont fait à leurs vers plus de changemens que de corrections. Ce travail aride d'une réviſion ſévere, travail plus d'une fois mortel à d'autres Ouvrages, ne faiſoit qu'ajouter de nouvelles beautés aux ſiens; & on ne pouvoit pas lui faire le même reproche qu'à ces prétendus Maîtres de Littérature, qui abondamment pourvus de roideur & de ſéchereſſe, achevent

(1) Voyez l'Edition de 1747, Tome I, page 365.

à force de *rabot* (qu'on nous paſſe cette expreſſion moins noble & plus propre ici que celle de *lime*), d'ôter à leurs minces productions le peu de ſubſtance que le haſard pouvoit y avoir mis ou laiſſé.

Rien n'eſt donc plus injuſte que ces deux vers par leſquels les ennemis de Deſpréaux croyoient le caractériſer :

Boileau polit un vers qu'il croit rendre ſublime,
Mais en vain, & ſon vers eſt plus dur que ſa lime.

M. Marmontel a dit avec bien plus de vérité & de juſteſſe :

Et ſon vers.... poli, bien tourné,
A force d'art rendu ſimple & facile,
Reſſemble au trait d'un or pur & ductile
Par la filiere en gliſſant façonné.

C'étoit pour exprimer le ſoin pénible avec lequel Deſpréaux travailloit ſes vers, que ſon ami Chapelle lui diſoit avec plus d'eſprit que de vérité : *Tu es un bœuf qui fait bien ſon ſillon.*

Si Deſpréaux ſe rendoit ſi difficile ſur ſes propres Ouvrages, on peut juger qu'il n'étoit pas indulgent pour ceux des autres. Il pouſſoit même cette ſévérité juſqu'à un courage incroyable

dans un Poëte courtiſan. Louis XIV lui montroit un jour des vers qu'il s'étoit aviſé de faire on ne ſait pourquoi, & lui en demandoit ſon avis. *Sire*, répondit Deſpréaux, *rien n'eſt impoſſible à Votre Majeſté ; elle a voulu faire de mauvais vers, elle y a réuſſi.*

La ſévérité avec laquelle il jugeoit ſes Confreres, peut excuſer celle d'un autre Homme de Lettres, qui, après avoir lu dans ſa jeuneſſe beaucoup de vers, avoit fait une eſpece de vœu de n'en plus lire de ſa vie, *par la raiſon*, diſoit-il, *qu'il y avoit été attrapé trop ſouvent.* Il ne faiſoit grace qu'à ceux dont la lecture lui étoit, pour ainſi dire, commandée, ſoit par la réputation bien méritée de l'Auteur, ſoit par l'unanimité de l'approbation publique.

Deſpréaux donnoit pour exemple des vers qui lui avoient le plus coûté, ces quatre vers de la Satire *ſur l'Homme*, qui ne renferment pourtant rien que de très-commun, & dont même le ſecond auroit mérité qu'il y eût pris encore plus de peine.

Lui ſeul vivant, dit-on, dans l'enceinte des villes,
Fait voir d'honnêtes mœurs, des coutumes civiles,
Sait des Gouverneurs, des Magiſtrats, des Rois,
Obſerve une police, obéit à des loix.

Nous avons ſouvent entendu louer comme un chef-d'œuvre de difficulté vaincue, ces autres vers de Deſpréaux que tous les Profeſſeurs de Rhétorique font admirer à leurs Ecoliers :

Des veines d'un cailloux qu'il frappe au même inſtant
Il fait jaillir un feu qui pétille en ſortant;
Et bientôt au braſier d'une meche enflammée,
Montre, à l'aide du ſoufre, une cire allumée.

Ces vers ont le mérite, dit-on, d'exprimer élégamment & avec une ſorte de nobleſſe, une choſe petite & preſque baſſe. A la bonne heure. Mais oſerons-nous dire que la conſtruction nous paroît embarraſſée dans les deux derniers vers ? On croiroit qu'au *braſier* eſt le régime de *montre*, ce qui ne ſignifieroit rien; il eſt le régime d'*allumée* dont il eſt trop loin, & dont il eſt ſéparé d'ailleurs mal à propos par le verbe *montre*. Déjà nous entendons nos petits Verſificateurs s'écrier avec Madame Dacier : *Quel fléau pour la Poeſie*

qu'un Géometre! Quelque éloquente que ſoit leur exclamation, il eſt un grand nombre de vers dont ce Géometre ſe flatte de ſentir tout le mérite; il leur permet cependant, ſans regret comme ſans fiel, de déplorer le malheur de la Poéſie, ſi mauſſadement jugée par un homme qui n'eſt pas Poëte comme eux, & qui aſſurément n'a pas cette ambition.

Ce ſeroit peut-être ici le lieu d'examiner ce que diſoit Deſpréaux, & ce que plus d'un Poëte a répété après lui, que le grand mérite de la Poéſie eſt d'exprimer noblement de petites choſes; mais cette diſcuſſion nous meneroit trop loin. Bornons-nous à dire, que quand le Poëte, par la nature de ſon ſujet, a des choſes communes à exprimer, il doit ſans doute les exprimer noblement; mais que ſon vrai mérite eſt d'exprimer noblement des choſes qui en vaillent la peine; que s'il peut, dans un grand ſujet, deſcendre quelquefois à des choſes communes, c'eſt tout au plus pour donner quelques momens de repos au Lecteur, que pourroit fatiguer une ſuite

trop continue d'images grandes ou fines, ou touchantes, ou agréables; mais que la pauſe ſeroit un peu longue, & le lit de repos un peu froid, ſi ces idées communes, même exprimées élégamment, dominoient dans un Ouvrage de Poéſie. Ce ſeroit bien pis, ſi elles en faiſoient toute la ſubſtance, & ſi, comme il n'arrive que trop ſouvent, la médiocrité du fond n'étoit pas même relevée par l'agrément de la forme. Ce ne ſont point *les vers* que la Philoſophie proſcrit, comme tant de ſots l'en accuſent, ce ſont les vers qui ne ſignifient rien, & qu'on ne ſe ſoucie ni de retenir ni de remarquer.

NOTE XXIII, *relative à la page 65, ſur le jugement que* DESPRÉAUX *portoit de Moliere.*

CEUX qui font à Deſpréaux le reproche très-injuſte de n'avoir pas aſſez ſenti ce que valoit Moliere, ne ſe rappellent pas l'endroit de ſes Ouvrages, où il fait un ſi grand éloge de cet Auteur immortel ; nous n'en rappellerons que les derniers vers :

Mais ſi-tôt que d'un trait de ſes fatales mains
La Parque l'eut rayé du nombre des humains,
On reconnut le prix de ſa Muſe éclipſée.
L'aimable Comédie avec lui terraſſée,
Envain d'un coup ſi rude eſpéra revenir,
Et ſur ſes brodequins ne pur plus ſe tenir.

Put plus, dit un illuſtre Ecrivain qui a déjà cité ces vers avant nous, *eſt un peu rude à l'oreille, mais Deſpréaux avoit raiſon* ; & nous ajouterons que ceux qui ne ſeroient pas contens de cette apothéoſe de Moliere, ſeroient bien difficiles en éloges.

On cite à la charge de Deſpréaux

l'endroit de l'*Art Poétique* où il condamne le ſac de Scapin ; mais le vers qui ſuit,

Je ne reconnois plus l'Auteur du Miſanthrope,

ſuffiroit pour prouver le cas qu'il faiſoit de Moliere ; & la critique du *ſac de Scapin* ne prouve que l'éloignement naturel de Deſpréaux pour la farce, dont Moliere ne faiſoit lui-même que le cas qu'elle mérite. L'averſion de notre grand Poëte pour le genre ignoble, & ſur-tout pour le burleſque, étoit ſi grande, qu'elle lui échappoit même à la Cour, dans le temps où la veuve de Scarron, depuis femme de Louis XIV, y étoit le plus en honneur & en crédit. *Votre pere*, diſoit-il à Racine le fils, *avoit la foibleſſe de lire quelquefois le Virgile travеſti, & de rire ; mais il ſe cachoit bien de moi.*

Deſpréaux a manifeſté dans mille occaſions toute ſon eſtime pour Moliere. Louis XIV lui demandoit quels Auteurs modernes avoient le mieux réuſſi dans la Comédie : *Je ne connois que Moliere*, répondit le Poëte ; *tous les autres n'ont fait que des farces.* Racine, brouillé avec Moliere, &

moins juſte à ſon égard que Deſpréaux, reprochoit à ce dernier d'avoir ri ſeul à la premiere repréſentation de l'*Avare*. *Je vous eſtime trop*, lui répondit Deſpréaux, *pour ne pas croire que vous y avez ri vous-même, du moins intérieurement*. Les Stances qu'il envoya à Moliere ſur l'*Ecole des Femmes*, quoique médiocres, prouvent le cas qu'il faiſoit de cette Piece, ſi violemment frondée par tous les beaux eſprits de la ville, & par tous les grands connoiſſeurs de la Cour. Nous ne citerons de ces Stances que deux vers :

Si tu ſavois un peu moins plaire,
Tu ne leur déplairois pas tant.

Il diſoit néanmoins (car il falloit bien que les Anciens euſſent quelque avantage ſur un Moderne) que Térence avoit ſur Moliere celui de s'arrêter toujours où il le faut, & de n'avoir point comme lui défiguré ſes Pieces par le jargon des payſans : il faudroit donc, on ne ſait pas pourquoi, bannir les payſans du théatre ; car il paroit difficile, ſi on les introduit ſur la ſcene, de ne leur pas faire parler leur langue. C'eſt ce qui faiſoit dire à Deſ-

préaux, que Moliere, ſans ces taches qui le défigurent,

Peut-être de ſon art eût emporté le prix.

Qui aura donc ce prix, s'écrie M. de Voltaire, *ſi Moliere ne l'a pas !*

Notre ſévere Ariſtarque prétendoit encore que le Prologue de l'*Amphitryon* de Plaute valoit mieux que celui de Moliere, & que l'ancien étoit auſſi plus ingénieux que le moderne dans la ſcene & le jeu du *moi*. Il eſt permis de croire que Deſpréaux, plus enthouſiaſte encore des productions de l'Antiquité, que ſoumis aux jugemens qu'elle prononçoit, vouloit ſeulement (à l'exemple de Scaliger & de pluſieurs autres Erudits) un peu de mal à Horace d'avoir tant maltraité les vers & les plaiſanteries du Comique latin. On peut cependant ſuppoſer, ſans ſuperſtition ni prévention même pour les Anciens, qu'Horace étoit à cet égard un peu meilleur juge que toute la troupe réunie des Savans Modernes.

Deſpréaux ſoutenoit auſſi que ce vers de Rotrou dans les deux Soſies,

J'étois chez nous long-temps avant que d'arriver,

étoit plus naturel que les deux vers de Moliere :

Et j'étois venu, je vous jure,
Avant que je fuſſe arrivé.

On nous permettra de ne pas ſouſcrire à cette déciſion, & de croire que le tour des vers de Moliere eſt au contraire plus naturel & plus vif que celui du vers de Rotrou.

Moliere avoit dit dans *les Femmes ſavantes :*

Quand ſur une perſonne on prétend s'ajuſter,
C'eſt par les beaux côtés qu'il la faut imiter.

Le premier de ces deux vers offroit une équivoque qui auroit donné beau jeu à tous les mauvais plaiſans du parterre de ce temps-là, & même du nôtre. Ils furent très-heureuſement corrigés par Deſpréaux de la maniere ſuivante :

Quand ſur une perſonne on prétend ſe régler,
C'eſt par les beaux côtés qu'il lui faut reſſembler.

Plus il eſtimoit Moliere, plus on doit s'étonner que dans l'Epître adreſſée à ce grand Homme, il ne lui parle que de la *rime*, & non de ſes chef-

d'œuvres dramatiques (car il avoit déjà fait l'*Ecole des Maris* & l'*Ecole des Femmes*) ; que du moins ce Légiſlateur du goût ne diſe pas un mot *des Précieuſes ridicules*, où Moliere, en paroiſſant ne donner qu'une eſpece de farce, eut le courage & l'honneur d'ouvrir les yeux aux prétendus gens de goût ſur les déteſtables productions qu'ils encenſoient, & de mettre la Nation dans la route du naturel & du vrai dont elle étoit ſi éloignée.

On dit que Moliere ayant lu *le Miſanthrope* à Deſpréaux, & ce dernier ayant donné à cet Ouvrage les éloges qu'il méritoit, l'Auteur lui répondit, *Vous verrez bien autre choſe.* Sans doute il vouloit lui parler du *Tartuffe*, qui dès-lors étoit commencé, & qui eſt le chef-d'œuvre de Moliere & du Théatre François.

NOTE XXIV, *relative à la page* 68, *ſur les eſquiſſes que* DESPRÉAUX *faiſoit en proſe de ſes Ouvrages poétiques; & à cette occaſion, ſur les Commentateurs de* DESPRÉAUX.

ON a imprimé dans les Œuvres de Deſpréaux (1), la Satire à ſon eſprit, écrite en proſe par l'Auteur, & on a mis au deſſous de la Satire en proſe la même Satire en vers. Cette comparaiſon du tableau avec ſon eſquiſſe peut être très-utile aux jeunes Ecrivains, & c'eſt un ſervice que *les Commentateurs* de Deſpréaux ont rendu à la Littérature : car pluſieurs Ecrivains ont commenté notre Poëte; un dernier Commentateur a eu la malheureuſe patience de les recueillir tous, & d'enterrer le petit volume de Deſpréaux ſous un fatras de notes en cinq gros volumes, qu'on pourroit appeler un *Deſpréaux variorum*. On a ramaſſé, dans ce monceau

(1) Edition de 1747, Tome V.

de décombres, juſqu'à de très-médiocre vers latins que Deſpréaux avoit faits dans ſa jeuneſſe. Il renonça bientôt à cette futile occupation, & il aima mieux être le rival d'Horace en françois, que ſon ſinge dans une Langue morte (1). Il faiſoit peu de cas des Latiniſtes de nos jours, il avoit même compoſé à ce ſujet un Dialogue entre Horace & quelques Poëtes Latins modernes; mais il ſupprima ce Dialogue de ſon vivant, par égard pour deux ou trois hommes de collége qui avoient pris la peine de mettre en vers latins, bons ou mauvais, ſon Ode ſur Namur, qu'il auroit dû faire meilleure en vers françois. Plus d'un Homme de Lettres ſe croyant & ſe diſant Poëte Latin, avoit fait le même honneur à d'au-

(1) Racine, dans ſa jeuneſſe, faiſoit auſſi des vers latins, dont ſon fils a rapporté quelques-uns; ils paroiſſent bien ſupérieurs aux premiers vers françois du même Poëte, dont nous avons parlé plus haut dans la Note II. Ces vers ont même du feu & de l'harmonie, autant du moins qu'il eſt permis à un Moderne d'en juger; mais peut-être Virgile ne les auroit pas trouvés meilleurs que nous ne trouvons les vers françois qui viennent d'être cités.

tres Pieces de Deſpréaux ; un Profeſſeur de l'Univerſité, depuis Curé de Saint Côme à Paris, traduiſit même en vers latins preſque toutes ſes Œuvres ; l'Approbateur de cette traduction (imprimée il y a quarante ans, & aujourd'hui preſque oubliée) nous aſſure que Deſpréaux l'avoit honorée de ſon ſuffrage, *ne pouvant même diſconvenir*, ajoute cet Approbateur, *que les expreſſions latines donnoient ſouvent à ſes penſées une force & une beauté qu'elles n'avoient pas dans l'original.* Le Dialogue dont nous venons de parler, fait douter avec grande raiſon que ce compliment fût ſincere : car on voit en pluſieurs endroits des lettres de Deſpréaux à Broſſette, ce qu'il penſoit des Poëtes Latins modernes. » Vous ſavez, » lui dit-il, que j'en fais une médio» cre eſtime, dans la prévention où je » ſuis qu'on ne ſauroit bien écrire que ſa » propre Langue.... C'eſt une étrange » entrepriſe que d'écrire dans une Lan» gue étrangere, quand nous n'avons » point fréquenté avec les Naturels du » pays ; & je ſuis perſuadé que ſi Té» rence & Cicéron revenoient au mon» de, ils riroient à gorge déployée des

» Ouvrages latins des Fernels, des » Sannazars & des Murets..... Les » vers latins que vous m'avez envoyés » m'ont paru dignes de Vida & de Bu- » chanan, mais non pas d'Horace & » de Virgile ; car quel moyen d'égaler » ces deux grands Hommes dans une » Langue dont nous ignorons même » la prononciation ? Qui croiroit, ſi » nous ne le ſavions de Cicéron même, » que le mot *dividere* eſt d'un trop » dangereux uſage, & que ce ſeroit une » obſcénité de dire, *cum nos vidiſſe-* » *mus ?* Comment ſavoir en quelles » occaſions, dans le latin, le ſubſtantif » doit paſſer devant l'adjectif, ou l'ad- » jectif devant le ſubſtantif ? Cepen- » dant imaginez-vous quelle abſurdité » ce ſeroit en françois de dire *mon* » *neuf habit*, au lieu de dire *mon ha-* » *bit neuf*, ou *mon blanc bonnet*, au » lieu *de mon bonnet blanc*, quoique le » proverbe diſe que c'eſt la même cho- » ſe « ? Deſpréaux pouvoit ajouter, que s'il y avoit eu un pareil proverbe dans la Langue Latine, les Latiniſtes de nos jours ne manqueroient pas de s'en appuyer pour autoriſer leur jargon factice & précaire, eſpece de mo-

ſaïque compoſée de pieces mal choiſies & mal raſſemblées (1).

---

(1) » Je ne doute pas, dit un Ecrivain » moderne, que ſi les grands Orateurs Latins » de nos Colléges euſſent parlé devant les » Harangeres de Rome, du temps de Cicéron, » ils n'euſſent eu le déſagrément de les en- » tendre s'écrier : *Quel eſt donc ce barbare, qui » eſtropie ainſi notre Langue ?* Croyons-en » Muret, qui paſſe pour avoir le mieux écrit » en latin dans ces derniers temps. *Qui ſom- » mes-nous*, dit-il, *pour cenſurer le ſtyle d'un » Ecrivain tel que Tacite ? Nous ririons d'un » Allemand ou d'un Polonois, qui ne ſachant » d'italien que ce qu'il en auroit appris dans » deux ou trois Livres, & n'ayant d'autre » Dictionnaire que le Catalogue des mots qu'il » en auroit recueillis, traiteroit de barbare le » langage d'un habile Florentin, parce qu'il » y remarqueroit des mots qui ne ſe trouve- » roient pas dans cet admirable Vocabulaire. » Sommes-nous moins ridicules, lorſque nous » critiquons ſur leur propre Langue des hom- » mes, dont les Cuiſiniers & les Palefreniers » ſavoient mieux le latin que nous ne le ſau- » rons jamais* « ?

On a reproché à des Latiniſtes modernes, Cicéroniens de profeſſion, entre autres à Manuce, d'avoir employé dans leurs compoſitions latines des termes inconnus aux Auteurs du bon Siecle, tels que *gratitudo* & *ingratitudo*, pour dire *reconnoiſſance* & *ingratitude ;* nouvelle preuve des bévues où l'on eſt continuel-

Quoique les Commentateurs de Deſpréaux aient accablé ſes Œuvres d'un

---

lement expoſé dans ce genre d'écrire. L'harmonie de la Langue, ſi néceſſaire à la beauté de la diction, nous eſt encore plus inconnue. Cicéron remarque dans ſon *Orator*, que cette chute de période *filiī tĕmĕrĭtās*, compoſée de trois breves entre deux longues, ſeroit flaſque & ſans effet. Cependant le même Orateur a employé avec le plus grand ſuccès, & peut-être avec une ſorte d'affectation, la chute *eſsĕ vĭdēĭtŭr*, qui differe de la précédente par le ſeul déplacement d'une longue miſe après les trois breves : on trouve encore chez le même Orateur, ſi ſenſible & ſi exact à l'harmonie, les chutes *mĭnĭmē vĭdēnt*, & *altĕrām mĕtŭō*, qui renferment deux autres combinaiſons des trois breves & des deux longues : en ſorte que des différens arrangemens dont ces cinq ſyllabes ſont ſuſceptibles, il n'y a de contraire à l'harmonie que celui de trois breves entre deux longues ; encore cette regle auroit-elle des exceptions, puiſqu'on trouve dans l'exorde de la Harangue pour Roſcius, cette chute *emanārĕ pŏtĕrīt*, que Cicéron n'auroit ſûrement pas employée s'il l'avoit crue auſſi dénuée de nombre que la chute *fīlĭī tĕmĕrĭtās*. Devinez-en, ſi vous le pouvez, la raiſon ; la ſeule différence qu'on obſerve dans ces deux chutes, c'eſt que dans la premiere les trois breves entre deux longues ſont précédées de deux longues *ēmā*, & dans la ſeconde d'une longue & d'une breve *fīlĭ*. Mais la

fatras de choſes inutiles, les jeunes Littérateurs peuvent tirer de ce fumier quelques parcelles d'or, en étudiant les variantes des divers endroits que le

---

difficulté n'en eſt guere plus éclaircie. On peut obſerver que cette terminaiſon de période, compoſée de trois breves & de deux longues différemment combinées entre elles, équivaut à la combinaiſon d'une breve & de trois longues, dont Cicéron fait un uſage preſque continuel à la fin de ſes phraſes, & même de leurs différens membres, *cōmprŏbāvīt*, *rĕtārdārĕt*, *quām plūrĭmōs*. Dans ces terminaiſons, la derniere eſt toujours cenſée longue, quoiqu'elle ſoit breve; ainſi on trouve ſouvent des phraſes de Cicéron terminées par des mots de la même quantité qu'*ŏpōrtērĕ*, comme on voit des vers hexametres qui ſe terminent par *ārmă*, la derniere étant cenſée longue. C'eſt encore un myſtere de la proſodie latine, que la liberté ſi ſouvent priſe par les Anciens, de regarder & de traiter comme longue une ſyllabe breve finale, ſoit en vers, ſoit en proſe; & comme breve une ſyllabe longue, ſelon le beſoin qu'ils en avoient pour le nombre & l'harmonie. Nous ignorons (en Juillet 1779 où nous écrivons cette remarque) ſi juſqu'à préſent aucun Littérateur l'a faite. Nouvelle ou non, nous la croyons utile à ceux qui voudront courir encore le riſque d'écrire en mauvais latin; nous eſpérons auſſi que par cette raiſon, nos Lecteurs nous pardonneront cette longue note, & les détails qu'elle renferme.

Poëte a corrigés. Rien n'eſt plus propre à former le goût, que de démêler dans les corrections d'un grand Ecrivain le motif des arrêts qu'il a prononcés contre lui-même. Une autre utilité des notes qu'on a faites ſur Deſpréaux, c'eſt le ſoin qu'on a eu d'y rapporter les paſſages que Deſpréaux avoit traduits des Anciens, & qu'il a pour l'ordinaire très-heureuſement rendus. Loin qu'il eût honte d'avouer ces larcins, il propoſoit par forme de défi à ſes Critiques d'en faire de pareils. Deſmarets l'accuſoit d'être redevable à Horace & à Juvenal des meilleurs endroits de ſes Satires : *Avouez du moins*, répondit un homme d'eſprit, *que ſes larcins reſſemblent à ceux des Traitans ; ils lui ſervent à faire une dépenſe dont tout le monde profite.* Un Ecrivain tel que Deſpréaux, qui ſavoit s'approprier les richeſſes des Anciens avec tant de choix, de lumieres & de goût, pouvoit s'appliquer avec juſtice le mot de Seneque ſur les ſecours qu'il tiroit des Ouvrages d'autrui pour enrichir les ſiens : *Soleo & in aliena caſtra tranſire, non tanquam transfuga, ſed tanquam explorator. Je paſſe quel-*

quefois dans le camp des autres, non comme transfuge, mais comme obſervateur; c'eſt-à-dire, moins pour ſortir de chez moi, que pour chercher ailleurs ce qui peut m'être utile.

NOTE XXV, *relative à la page* 69, *ſur les ſervices que* DESPRÉAUX *a rendus à la Philoſophie.*

UNIQUEMENT livré aux objets de la Littérature & du goût, Deſpréaux avoit négligé les autres connoiſſances; il ignoroit juſqu'aux termes les plus communs de la Langue des Sciences exactes; ſes ennemis ont très-injuſtement triomphé de quelques traits de cette ignorance qui lui ſont échappés dans ſa *Satire des Femmes*, entre autres d'avoir fait *parallaxe* maſculin & non féminin. Il pouvoit répondre, que dans un Ouvarge où il reprochoit à quelques femmes l'affectation du ſavoir, il n'étoit pas meſſéant au Poëte qui les en reprenoit, de paroître ignorer lui-même juſqu'à la Langue d'une ſcience ſi oppoſée aux agré-

mens de la Poéſie, comme à ceux de leur ſexe. Nous ne répondons pas que les Cenſeurs de Deſpréaux ſe payent de cette apologie ; mais vraiſemblablement il eut recours à ce prétexte ou à cette raiſon, pour ne ſe point corriger ; car il laiſſa ſubſiſter la faute, ſoit d'ignorance, ſoit de projet, qu'on lui avoit reprochée. C'eſt ſans doute auſſi par cette raiſon qu'il n'a fait aucun changement à deux vers de la même Satire, où ſes ennemis l'accuſoient d'avoir ignoré les premieres notions de l'Aſtronomie :

Que l'Aſtrolabe en main un autre aille chercher
Si le ſoleil eſt fixe, ou tourne ſur ſon axe.

vers que l'Abbé Terraſſon a eſſayé de corriger ainſi, & qui, pour être plus exacts, n'en ſont pas meilleurs :

Qu'un Téleſcope en main un autre aille chercher
Si le ſoleil fixé tourne encore ſur ſon axe.

Ce Poëte, qu'on accuſoit ſi amérement d'être peu philoſophe, a néanmoins rendu le plus important ſervice à *la raiſon*, par *l'arrêt burleſque* qu'il donna en faveur de la philoſophie d'Ariſtote : il fit mieux encore ; il mit dans

dans cet important ſervice (comme nous l'avons dit dans ſon Eloge) toute la prudence & tous les ménagemens qui en aſſurerent le ſuccès. Puiſſe l'exemple de Deſpréaux, dans cette circonſtance critique, modérer la fougue de ces Ecrivains impétueux, qui, attaquant ſans ménagement des erreurs accréditées, traînent, pour ainſi dire, avec violence, les yeux bandés & ſans précaution, le char de la vérité ſur un chemin plein d'ornieres & bordé d'abîmes! ils finiſſent par le briſer & le précipiter pour jamais: qu'ils apprennent de notre grand & ſage Poëte, que la vérité, toujours obligée de ſe mettre en route de très-loin, doit cheminer lentement & à petit bruit, ſi elle veut cheminer ſans riſque, & que ſa deviſe eſt cette maxime de la Tortue qui arrive au gîte avant le Lievre:

Rien ne ſert de courir, il faut partir à point.

NOTE XXVI, *relative à la page 70, ſur l'Arrêt du Parlement donné en 1624, en faveur de la Philoſophie d'Ariſtote.*

IL ne ſera pas inutile de rappeler ici le trait principal de cet Arrêt ſi étrange, & trop peu connu. Les Magiſtrats qui le liront auront pitié de leurs prédéceſſeurs, & craindront de leur reſſembler.

ARRÊT contre VILLON, BITAULT & de CLAVES, accuſés d'avoir compoſé & publié des Theſes contre la doctrine d'Ariſtote.

Ces trois Philoſophes antipéripatéticiens avoient fait afficher leurs Theſes Bitault devoit les ſoutenir, Villon en être le Juge, & de Claves le Préſident. Le 23 du mois d'Août 1624, étoit le jour fixé pour la diſpute; elle devoit ſe faire dans la ſalle du Palais de la feue Reine Marguerite, où s'étoient déjà aſſemblées près de mille perſonnes

pour y assister ; mais avant qu'elle commençât, le Premier Président défendit cette dispute ; de Claves fut mis en prison, & Villon, craignant le même sort, prit la fuite. Voici l'Arrêt que le Parlement donna contre eux & contre leurs Theses.

» Vu par la Cour la requête pré-
» sentée par les Doyens, Syndics &
» Docteurs de la Faculté de Théolo-
» gie en l'Université de Paris, tendant
» à ce que pour les causes y conte-
» nues, fût ordonné que les nommés
» Villon, Bitault & de Claves compa-
» roîtroient en personne, pour con-
» noître, avouer, ou désavouer les
» Theses par eux publiées ; &, ouï
» leur déclaration, être procédé con-
» tre eux ainsi que de raison ; cepen-
» dant permis de faire saisir lesdites
» Theses, & défenses faites de les
» disputer, &c. La Cour, après que
» ledit de Claves a été admonesté,
» ordonne que lesdites Theses seront
» déchirées en sa présence, & que
» commandement sera fait par un des
» Huissiers de ladite Cour auxdits de
» Claves, Villon & Bitault, en leurs

» domiciles, de ſortir dans vingt-qua-
» tre heures de cette ville de Paris,
» avec défenſes de ſe retirer dans les
» villes & lieux du reſſort de cette
» Cour, d'enſeigner la Philoſophie en
» aucune des Univerſités d'icelui, &
» à toutes perſonnes de quelque qua-
» lité & condition qu'elles ſoient, de
» mettre en diſpute leſdites propoſi-
» tions contenues eſdites Theſes, les
» faire publier, vendre & débiter,
» à peine de punition corporelle,
» ſoit qu'elles ſoient imprimées en
» ce Royaume ou ailleurs. Fait dé-
» fenſes à toutes perſonnes, *à peine*
» *de la vie*, de tenir ou d'enſeigner au-
» cune maxime contre les *anciens Au-*
» *teurs & approuvés*, & de faire au-
» cune diſpute que celles qui ſeront
» approuvées par les Docteurs de ladite
» Faculté de Théologie. Ordonne que
» le préſent Arrêt ſera lu en l'aſſem-
» blée de ladite Faculté de Sorbonne,
» mis & tranſcrit en leurs regiſtres ;
» & en outre, copies collationnées d'i-
» celui, baillées au Recteur de l'Uni-
» verſité pour être diſtribuées par les
» Colléges, à ce qu'aucun n'en pré-
» tende cauſe d'ignorance. Fait en Par-

» lement le quatrieme jour de Septem-
» bre 1624. Ledit jour, ledit de Cla-
» ves mandé, leſdites Theſes ont été
» déchirées en ſa préſence «.

Ce bel Arrêt avoit peut-être eu pour modele les Lettres-Patentes données près d'un ſiecle auparavant contre Ramus par François Premier, qu'on a appelé le *Protecteur des Lettres*, & qui ne l'étoit guere *de la raiſon*. Nous citerons encore ici ces curieuſes Lettres-Patentes pour l'avertiſſement & l'inſtruction des Rois, comme nous avons cité l'Arrêt du Parlement pour l'avertiſſement & l'inſtruction des Juges.

» François, par la grace de Dieu,
» &c. : Comme entre autres grandes
» ſollicitudes, que nous avons toujours
» eues de bien ordonner & établir la
» choſe publique de notre Royaume,
» nous avons mis toute la peine que
» poſſible nous a été, de l'accroître &
» enrichir de toutes bonnes Lettres &
» Sciences, à l'honneur & gloire de
» notre Seigneur & au ſalut des Fide-
» les; puis n'aguere averti du trouble
» advenu à notre chere & aimée Uni-

» verſité de Paris, à cauſe de deux Li-
» vres faits par maître Pierre Ramus,
» intitulés, l'un *Dialecticæ inſtitutio-*
» *nes*, & l'autre *Ariſtotelicæ Animad-*
» *verſiones*, & des procès & différens
» qui étoient pendans en notre Cour
» de Parlement audit lieu entre elle &
» ledit Ramus.... Les Docteurs ayant
» été d'avis que ledit Ramus avoit été
» téméraire, arrogant & impudent,
» d'avoir reprouvé & condamné le train
» & art de logique reçu de toutes les
» Nations que lui-même ignoroit, &
» que parce qu'en ſon Livre des *Ani-*
» *madverſions* il reprenoit Ariſtote,
» étoit évidemment connue & mani-
» feſte ſon ignorance..... Nous con-
» damnons, ſupprimons & aboliſſons
» leſdits deux Livres; faiſons inhibi-
» tions & défenſes audit Ramus, ſous
» peine de punition corporelle, de
» plus uſer de telles médiſances &
» invectives contre Ariſtote, ne autres
» anciens Auteurs reçus & approuvés,
» ne contre notredite fille, l'Univer-
» ſité & Suppôts d'icelle «. Souverains
& Magiſtrats, *prenez & liſez*; Fanati-
ques, rougiſſez pour vos peres & pour
vous.

Cette Philoſophie d'Ariſtote, ſi chere à nos Rois & à nos anciens Parlemens, n'avoit pas joui conſtamment de la même faveur auprès d'eux, même dans les temps de ſuperſtition & d'ignorance. Il eſt vrai que les raiſons qui la firent quelquefois proſcrire, étoient dignes des lumieres de ces temps-là. Au commencement du treizieme Siecle, les Livres de ce Philoſophe furent brûlés à Paris, avec défenſe, ſous peine d'excommunication, de les lire & de les garder, *parce qu'ils donnoient occaſion à de nouvelles héréſies.* Ainſi, grace à l'imbécillité de nos bons aïeux, il n'y a point de genre de ſottiſe que la Philoſophie d'Ariſtote ne leur ait fait faire.

NOTE XXVII, *relative à la page 72, ſur l'admiration que* DESPRÉAUX *avoit pour les Anciens.*

ON peut juger de cette admiration par le trait ſuivant : *Je lis maintenant*, lui diſoit quelqu'un, *un Auteur qui eſt bien mon homme ; c'eſt Démoſthenes... Si c'eſt votre homme*, répondit-il, *ce n'eſt pas le mien... Et comment l'entendez-vous donc*, lui répliqua-t-on, *vous qui êtes à genoux devant lui !... C'eſt qu'il me fait tomber la plume des mains.* Charles Perrault oppoſoit à cet éloge des réflexions que nous avons rapportées dans l'article de cet Académicien.

On ſait la folie du Pere Hardouin, qui prétendoit que la plupart des chef-d'œuvres de l'ancienne Rome avoient été faits par des Moines du treizieme ſiecle. *Je ne ſais ce qui en eſt*, diſoit Deſpréaux ; *mais, quoique je n'aime pas trop les Moines, je n'aurois pas été fâché de vivre avec Frere Tibulle, Frere Juvénal, Dom Virgile, Dom*

Cicéron & leurs ſemblables (1). Il prétendoit encore que c'étoit lui qui avoit fait en grande partie la fortune d'Horace. *Avant moi*, diſoit-il, *on ne parloit que de ſes Odes; je me mis à lire ſes Satires & ſes Epîtres, j'y trouvai mille beautés, & je m'appliquai à écrire en ce genre. Tout le monde voulut relire ſon Horace, & voilà ce qui a tant fait vendre celui de M. Dacier, qui n'a pu parvenir, malgré ſes efforts, à gâter tout-à-fait l'original.* Il n'eſt pas ſurprenant qu'avant Deſpréaux, qui a vraiment formé le goût de la Nation, les Epîtres & les Satires d'Horace fuſſent moins eſtimées parmi nous que ſes Odes, & fuſſent même à peine

(1) *Nous croirons*, diſoit l'Abbé de la Chambre, *que Virgile & Cicéron étoient des Moines du temps de Saint Louis, quand le Pere Hardouin nous aura prouvé que les Jéſuites ſont Auteurs des Lettres Provinciales.* Cet Abbé de la Chambre, un des anciens Membres de l'Académie, ne paroît pas avoir aimé les Jéſuites. Il diſoit du Pere Rapin, qui faiſoit ſucceſſivement des Ouvrages de piété & des Poéſies profanes, *qu'il ſervoit Dieu & le monde par ſemeſtre.* Il donnoit au puriſte & minutieux Grammairien Bouhours, le nom d'*empeſeur des Muſes.*

connues. Horace, dans ſes Odes, n'eſt guere qu'un très-grand Poëte ; dans ſes Satires & ſes Epîtres, il eſt ſur-tout *penſeur*, & penſeur d'un genre d'autant plus rare, qu'il réunit la profondeur & les graces ; & comme une Nation doit avoir de grands Poëtes avant des Philoſophes & même avant des hommes de goût, nous avons dû, par la même raiſon, admirer dans Horace le Poëte avant d'y démêler l'homme de goût & le Philoſophe : c'eſt la réunion ſi rare de ces différentes qualités ; c'eſt la variété piquante qu'elle produit dans ſes Ouvrages, qui fait (comme Deſpréaux l'avoit ſi bien ſenti) tout le charme de cette lecture. L'eſprit trouve une nourriture tout à la fois ſi ſubſtantielle & ſi douce dans ce mélange continuel de l'agréable & de l'utile, que ſi l'on étoit réduit à ne conſerver qu'un ſeul Poëte parmi tous ceux que l'Antiquité nous a laiſſés, il faudroit peut être choiſir Horace de préférence à tous les autres, parce qu'il eſt peut-être le ſeul où l'on trouve des beautés de tous les genres ; enthouſiaſme, imagination, nobleſſe, harmonie, élégance, ſenſibilité, fineſſe, gaîté, goût exquis,

philoſophie tantôt légere, tantôt profonde & toujours utile, quelquefois même négligence aimable. Mais Deſpréaux, en appercevant le premier toute l'étendue des talens d'Horace, en la faiſant connoître à ſes Contemporains, en eſſayant par ſes Ecrits de le naturaliſer parmi nous, auroit dû joindre à ce mérite celui d'imiter ſon modele dans l'hommage éclairé que ce Poëte Philoſophe rendoit aux Anciens, & dans le ridicule dont il a couvert ceux qui croient les honorer par une vénération ſervile. Si l'Epître admirable où il fronde ce fanatiſme (c'eſt la premiere du ſecond Livre) avoit paru du temps de Deſpréaux, le Poëte François auroit eu bien de la peine à ſe refuſer quelque Epigramme contre ce même Poëte Latin qui a été l'objet de ſon culte.

Deſpréaux, malgré la préférence qu'il donnoit aux Anciens, ne renonçoit pas à ſe comparer avec eux. Il a dit de lui-même dans ces vers très-connus:

Au joug de la raiſon aſſerviſſant la rime,
Et, même en imitant, toujours original,
J'ai ſu dans mes Ecrits, docte, enjoué, ſublime,
Raſſembler en moi Perſe, Horace & Juvénal.

Il eſt certain que ces vers ſont de lui, & qu'il les fit pour en remplacer de mauvais qu'on avoit voulu mettre au bas de ſon portrait (1). C'eſt un petit mouvement d'amour-propre qu'il faut lui pardonner, & que la circonſtance lui arracha; car dans une autre occaſion, un Graveur lui ayant demandé des vers pour une autre de ſes eſtampes, il répondit : *Je ne ſuis ni aſſez fat pour dire du bien de moi, ni aſſez ſot pour en dire du mal.*

Les vers que nous venons de citer, quoique bons, ne nous paroiſſent pas préférables à une inſcription latine très-courte, qu'un ami de Deſpréaux avoit faite pour une de ſes eſtampes; inſcription relative à la différence de ſon caractere comme homme & comme Auteur; il étoit doux & facile dans la ſociété, mordant & ſatirique dans ſes Ecrits; on exprimoit ce contraſte : *Nicolaus Boileau Deſpréaux, morum lenitate & verſuum dicacitate æquè inſignis. Nicolas Boileau Deſpréaux, auſſi connu par la douceur de ſes mœurs que par la malignité de ſes vers.*

(1) Voyez l'Edit. de 1747, Tome II, p. 408.

NOTE XXVIII, *relative à la p. 73, ſur la ſuperſtition érudite de M. & de Madame Dacier.*

CES deux ſavans perſonnages penſerent ſe brouiller ſérieuſement avec Deſpréaux, à l'occaſion d'un vers de la douzieme Satire, où la vertu de Socrate étoit révoquée en doute. Le Poëte avoit dit, en parlant du Philoſophe :

Très équivoque ami du jeune Alcibiade.

Ce vers parut ſcandaleux à M. & Madame Dacier : *Vous avez*, leur répondit Deſpréaux, *un beau zele pour les morts. Que diriez-vous donc ſi j'avois fait la chanſon qui court contre le Pere Maſſillon ?* C'étoit une chanſon très-ſatirique, que les Jéſuites avoient faite ou fait faire contre les mœurs, ſelon eux, peu religieuſes de ce Prédicateur célebre, mais Oratorien. *Ah !* répliqua Dacier, *le bel homme que Maſſillon, pour le comparer à Socrate !*

Une femme parloit aſſez mal des Anciens devant Dacier, & ſur-tout du

divin Platon. *Sans doute*, répondit Dacier avec toute la politeſſe des héros d'Homere, *Madame ne daigne lire d'Auteur ancien que Pétrone. Pardonnez-moi, Monſieur*, répliqua-t-elle, *j'attends pour le lire que vous en ayez fait un Saint.*

Madame Dacier voyant une autre femme filer au rouet, lui dit d'un air mécontent: *Les Anciens n'ont jamais filé qu'à la quenouille.* On aſſure que Dacier & ſa femme penſerent un jour mourir d'un ragoût *antique*, dont ils avoient pris la recette dans *Apicius* ou dans *Apulée.* Ils ſe ſeroient conſolés ſans doute de cette fin *ſavante*, en croyant mourir *au lit d'honneur.*

Deſpréaux, malgré ſon peu d'eſtime pour M. & Madame Dacier, faiſoit plus de cas de la femme que du mari. *C'eſt un homme*, diſoit-il de ce dernier, *qui fuit les graces, & à qui les graces le rendent.* Et lorſqu'il parloit des Ouvrages que le couple ſavant donnoit en commun, il prétendoit que dans leurs productions d'eſprit, *Madame Dacier étoit le pere.* Cette plaiſanterie de Deſpréaux lui donna de l'humeur contre l'Abbé Tallemant, qui avoit mis le mot

du Poëte en très-mauvais vers. Nous les rapporterons comme un modele rare de ridicule :

Quand Dacier & ſa femme *engendrent de leur corps*,
Et que de ce beau couple *il naît enfans*, ALORS
Madame Dacier eſt la mere ;
Mais quand *ils engendrent d'eſprit*
Et font des enfans *par écrit*,
Madame Dacier eſt le pere (1).

Les peſans Admirateurs & Commentateurs de l'Antiquité, qui ſe traînant, comme Dacier, lourdement à ſa ſuite, mépriſent & inſultent les Modernes, ont été comparés par un Philoſophe à ces valets inſolens, qui, tout glorieux d'être au ſervice d'un grand Seigneur étranger, montent fiérement la canne à la main derriere le carroſſe

(1) Ces vers valent pour le moins ceux où le plat rimeur Deſforges Maillard a peint ſi élégamment un Poëte par ce rébus ingénieux :

Pere de mille enfans qu'il ne faut point chauſſer,
Quoique *leurs pieds* ſoient en grand nombre.

Croiroit-on que celui qui faiſoit de pareils vers, ait été loué par ce même Jean-Baptiſte Rouſſeau qui a dénigré la Henriade & Zaïre ? Auteurs & Rois, fiez-vous aux louanges !

de leur Maître. La comparaiſon, ajoutoit ce Philoſophe, pourroit être plus noble, mais peut-être n'en convient-elle que mieux aux pédans orgueilleux qui en ſont l'objet ; car le Maître qu'ils ſervent eſt bien *étranger* pour eux, & ils n'en ſont pas moins prêts à tomber groſſiérement & lourdement ſur ceux qui oſeroient lui témoigner quelque irrévérence.

NOTE XXIX, *ſur la Traduction de Longin par* DESPRÉAUX.

PARMI les Ouvrages de Deſpréaux les plus eſtimés, il en eſt un dont nous n'avons point parlé dans ſon Eloge, parce que le fond n'en eſt pas à lui, & que d'ailleurs il n'eſt écrit qu'en proſe ; il mérite cependant que nous en faſſions ici une mention particuliere : c'eſt ſa Traduction du *Traité du ſublime* de Longin. Les ennemis de notre Poëte ont reproché à cette traduction des contreſens ; critique peut-être haſardée ſans de fortes preuves ; mais ce qu'ils auroient dû ajouter, s'ils avoient

voulu être juſtes, c'eſt que l'Ouvrage ſe fait lire avec beaucoup de fruit & de plaiſir, tant pour le mérite de l'original, qui contient d'excellens préceptes d'éloquence, que par celui de la Traduction même, écrite avec correction & avec pureté, quoique peut-être on y pût déſirer plus d'élégance & des graces. Ce qui la rend ſur-tout recommandable, ce ſont les Traductions que Deſpréaux y a faites en très-beaux vers des paſſages d'Homere & de quelques autres Poëtes Grecs, cités par Longin; ce ſont encore les notes que le Traducteur a jointes à ſa verſion, & dont la plupart renferment les jugemens les plus ſains en matiere de goût, & les meilleurs principes de littérature. Il ſeroit ſeulement à ſouhaiter que Deſpréaux, qui, dans ces notes, a ſouvent raiſon contre Charles Perrault en repouſſant les traits que cet Antagoniſte des Anciens avoit lancés contre Homere & contre Pindare, n'eût pas voulu tout juſtifier dans ces deux grands Poëtes, & fût convenu de bonne grace qu'Homere & Pindare ne ſont pas toujours ſans reproche.

NOTE XXX, *relative à la page 72, ſur l'averſion de* DESPRÉAUX *pour Fontenelle.*

CE Philoſophe parloit volontiers, ſur-tout dans ſa vieilleſſe, de la haine que Deſpréaux & Racine avoient eue pour lui, & des ſarcaſmes ſans nombre dont ils ne ceſſoient de l'accabler. Il ajoutoit que le Pere Bouhours lui avoit offert de le raccommoder avec eux, & qu'il l'avoit refuſé ; étoit-ce par un reſſentiment d'amour-propre offenſé ? Etoit-ce par l'opinion, bien ou mal fondée, qu'il avoit du caractere des deux Poëtes ? Deſpréaux, dans ſon Ode ſur la priſe de Namur, avoit mis une ſtrophe contre Fontenelle, qui à la vérité n'étoit pas bonne, & dont lui-même fit juſtice en la ſupprimant ; & le Philoſophe, de ſon côté, fit contre Deſpréaux une aſſez bonne Epigramme que tout le monde connoît. Racine, à peu près dans le même temps, avoit fait contre la Tragédie d'*Aſpar*, Ouvrage

malheureux de Fontenelle, une Epigramme encore meilleure, & qui eſt auſſi très-connue. La principale cauſe de la haine que Deſpréaux & Racine avoient pour Fontenelle, étoit le prétendu mépris de ce Philoſophe pour les Anciens, qu'il étoit pourtant bien loin de mépriſer, mais qu'il n'admiroit pas à la vérité avec le même enthouſiaſme que ces deux grands Ecrivains. Les partiſans zélés de l'Antiquité ont toujours fait ce reproche à Fontenelle, qui un jour y fit une réponſe auſſi plaiſante que péremptoire (1).

Dans une de ces diſgraces que Fontenelle eſſuya ſouvent aux élections académiques, & dont Deſpréaux & Racine étoient les principaux auteurs (2), il courut contre le Philoſophe une chanſon plaiſante, quoique très-injuſte, faite par ces deux grands Poëtes (3). On aſſure qu'ils couvrirent la route de

(1) Voyez dans l'article de Fontenelle, ſon Eloge par Duclos.

(2) Voyez plus haut l'article de l'Abbé *Teſtu de Mauroy*.

(3) Elle ſe trouve dans les Mémoires de l'Abbé Trublet ſur Fontenelle, page 219.

Rouen, où Fontenelle étoit retourné, de chanteurs qui brailloient & vendoient cette chanſon ; & celui de qui nous tenons ce fait, ajoute que c'eſt un des procédés que Fontenelle pardonnoit le moins à Deſpréaux & à Racine. Mais l'Epigramme contre *Aſpar* étoit ſans doute le motif qui avoit encore plus ulcéré Fontenelle contre Racine que contre Deſpréaux ; il prétendoit que le pieux Auteur d'*Eſther* étoit beaucoup plus *méchant* (c'eſt le terme dont il ſe ſervoit) que l'Auteur de tant d'Epigrammes & de Satires. Deſpréaux penſoit à peu près de même, en employant à la vérité une expreſſion moins amere. *Racine*, diſoit-il, *eſt beaucoup plus malin que moi.* Il citoit en preuve du talent ſupérieur de ſon ami pour la ſatire, ces beaux vers de Bajazet, où l'expreſſion du mépris eſt en même temps ſi éloquente & ſi énergique :

L'imbécille Ibrahim, ſans craindre ſa naiſſance,
Traîne, exempt de péril, une éternelle enfance ;
Indigne également de vivre & de mourir,
On l'abandonne aux mains qui daignent le nourrir.

Une autre preuve moins équivoque du

caractere ſatirique de Racine, c'eſt l'Epigramme qu'il fit contre le Séſoſtris de Longepierre, quoiqu'il n'ignorât pas que ce Poëte, à la vérité très-médiocre, lui donnoit hautement la préférence ſur Corneille; ce qui pouvoit exiger de la part de Racine quelque reconnoiſſance, ou du moins quelque ménagement pour ſon Panégyriſte. Ce malheureux Longepierre, zélé partiſan des grands Ecrivains de l'Antiquité qu'il n'imitoit guere, avoit le malheur de ne plaire ni à leurs partiſans ni à leurs détracteurs, & d'être en butte aux injures des uns & des autres. On connoît l'excellente Epigramme de Rouſſeau contre lui, qui vaut bien mieux que celle de Racine.

Le penchant de Racine à la ſatire, penchant que toute ſa dévotion ne réprimoit pas, fit ſoupçonner très-injuſtement d'hypocriſie la piété de ce grand Poëte. De là le couplet contre lui inſéré dans un Noël du temps, & qu'on attribue à Fontenelle:

Le célebre Racine
Après eux arriva;
D'une modeſte mine
D'abord il s'écria;

Seigneur, de ces pécheurs détourne ta colere!
Et ſa dévotion, don don,
Chacun édifia, la la,
Hors l'enfant & la mere.

Deſpréaux, ſi nous en croyons Racine le fils, avoit contribué à faire ſentir à ſon ami le danger des Epigrammes. Il auroit donc pu lui dire comme Agamemnon à ſa fille :

Je vous donne un conſeil qu'à peine je reçois.

Il ne pouvoit, ajoute Racine le fils, *aſſez admirer* comment ſon ami, que la Nature portoit aux plus fortes paſſions, avoit toujours pu en modérer la violence ; ce qu'il attribuoit aux ſentimens de religion dont Racine étoit pénétré. *La raiſon*, diſoit Deſpréaux, *conduit ordinairement les autres hommes à la foi, c'eſt la foi qui a conduit Racine à la raiſon.* Elle auroit dû le conduire auſſi à la bonté ; mais la médiſance eſt le péché que les dévots ſe permettent le plus, qu'ils regardent même quelquefois comme une œuvre méritoire, & preſque comme une vertu de leur état. » Ils vous prouveront, en cas de » beſoin, dit Racine lui-même dans

» une de ſes lettres contre Port-Royal,
» que la raillerie eſt permiſe, que les
» Peres ont ri, que Dieu même a
» raillé «.

NOTE XXXI, *relative à la page 75, ſur les louanges données par* DESPRÉAUX *à Voiture.*

LE goût ſi décidé & ſi conſtant que Deſpréaux a marqué pour Voiture, eſt une énigme pour ceux qui adoptent d'ailleurs ſes autres jugemens, preſque toujours ſi équitables. Ils tâchent de l'excuſer en diſant que ce fut une erreur de ſa jeuneſſe, & que ſon averſion pour le ſtyle déclamatoire & bourſouflé de Balzac, l'avoit fait plier en ſens contraire en faveur du genre oppoſé. Mais ſi Deſpréaux étoit l'ennemi de l'enflure, il ne l'étoit pas moins de l'affectation du bel eſprit; & on l'accuſe de n'avoir jamais rétracté les éloges qu'il avoit prodigués à un Auteur ſi coupable de cette affectation.

Il paroît cependant qu'il eut enfin

quelques remords ſur cet objet ; on en trouve une eſpece d'aveu dans le dernier de ſes Ouvrages, où il dit en parlant de l'*équivoque* :

Le Lecteur ne ſait plus admirer dans Voiture
De ton froid jeu de mots l'inſipide figure.

Deſpréaux regrette en cet endroit les écarts où l'abus des pointes a entraîné ce *charmant* Auteur, & le tort que ce *plat agrément* a fait à ſes *divins Ouvrages* ; mais cette demi-rétractation, exprimée d'ailleurs en vers aſſez foibles, & où l'amour perce encore à travers les reproches, n'a été publique que depuis la mort de l'Auteur, & n'a paru ſuffiſante, ni à ſes ennemis, ni à ſes amis même, pour réparer l'eſpece de ſcandale qu'il avoit donné aux partiſans du bon goût par ſes éloges outrés de Voiture.

Cet Ecrivain, qui a tant cherché l'eſprit aux dépens du goût, s'étoit déclaré hautement contre le ſtyle de Pline le jeune, à qui on a fait le même reproche. Il ſemble qu'il auroit dû en être le plus zélé partiſan. Quelle pouvoit être la cauſe de cette étrange averſion ?

ſion? Apparemment l'impoſſibilité mortifiante où il ſe trouvoit, d'égaler un Ecrivain qui avoit plus d'eſprit ſans effort que Voiture n'en avoit avec beaucoup de peine. C'eſt ainſi que feu Rémond de Saint-Mard, Auteur de quelques Ouvrages aſſez médiocres, où il n'a été que le ſinge de Fontenelle, ſe déchaînoit contre ſon modele avec une eſpece d'acharnement & dans ſa converſation & dans ſes Ouvrages. Fontenelle diſoit de lui, en riant de l'amertume de ſes cenſures : *Il eſt perſuadé que je ſuis venu tout exprès de Rouen à Paris par le coche, avec le projet bien formé de corrompre le goût.*

L'Académie Françoiſe avoit rendu à Voiture un hommage bien plus étrange que les éloges de Deſpréaux, en lui faiſant l'honneur inoui de prendre le deuil à ſa mort; honneur que n'ont reçu d'elle ni Corneille, ni Racine, ni Boſſuet, ni Deſpréaux, ni Monteſquieu, ni Voltaire, à qui même il ne lui a pas été permis de rendre, ſuivant ſon uſage, les derniers honneurs funebres. Quelle a pu être la cauſe de

cette diſtinction ſi ſurprenante, accordée aux manes d'un Ecrivain, aujourd'hui preſque oublié ? Etoit-ce la faveur dont on prétend qu'il jouiſſoit à la Cour, & le déſir de plaire à la Reine Anne d'Autriche qui l'honoroit, dit-on, de ſes bontés ? Etoit-ce l'eſtime profonde de l'Académie pour les Ouvrages & les talens de Voiture ? La moins mauvaiſe de ces deux raiſons fait peu d'honneur à nos anciens Confreres (1).

(1) Il eſt très-poſſible qu'après la mort de Louis XIII, l'Académie ait eu de juſtes craintes d'être immolée à la haine de la Cour & de la Nation contre Richelieu, & que Voiture ait plus contribué à ſa conſervation que le Chancelier Seguier, qui avoit alors à craindre pour lui-même.

NOTE XXXII, *relative à la page 77, ſur l'attachement de* DESPRÉAUX *pour les Ecrivains de Port-Royal.*

QUELQUE dévoué que fût Deſpréaux à ces Ecrivains illuſtres, il n'adoptoit pas leurs opinions, même purement littéraires. Il faiſoit grand cas du célebre Auteur des *Eſſais*, qu'ils ont tant maltraité, & dont la philoſophie vraie, énergique & profonde, nous a un peu refroidis ſur la leur, ſouvent commune, quelquefois exaltée, & toujours verbeuſe.

Le Marquis de Sévigné, homme de beaucoup d'eſprit & de goût, jugeoit avec une ſévérité philoſophique digne de notre Siecle, ces Ecrivains Janſéniſtes que tout le monde admiroit alors. » Pour » les *Eſſais de morale*, dit-il dans une » lettre à ſa mere, je vous demande » très-humblement pardon, ſi je vous » dis que le *Traité de la connoiſſance* » *de ſoi-même* me paroît diſtillé, ſo- » phiſtiqué, galimatias en quelques en-

» droits, & ſur-tout ennuyeux preſque » d'un bout à l'autre..... Pouvez-vous » mettre en comparaiſon le ſtyle de » Port-Royal avec celui de M. Paſcal? » C'eſt celui-là qui dégoûte de tous » les autres. M. Nicole met une quan- » tité de belles paroles dans le ſien; » cela fatigue & fait mal à la fin: c'eſt » comme quelqu'un qui mangeroit trop » de blanc-manger; voilà ma déciſion «. Et dans une autre lettre écrite à Madame de Grignan ſa ſœur: » Je vous » ſoutiens, lui dit il, que le premier » traité *des Eſſais de morale de Ni-* » *cole* vous paroîtroit tout comme à » moi, ſi la Marans & l'Abbé Teſtu » ne vous avoient accoutumée aux cho- » ſes fines & diſtillées.... De tout ce » qui a parlé de l'homme & de l'in- » térieur de l'homme, je n'ai rien vu » de moins agréable; & ce ne ſont » pas là de ces portraits où tout le » monde ſe reconnoît. M. Paſcal, la » Logique de Port-Royal, & Plutar- » que & Montagne parlent bien au- » trement; celui-ci parle, parce qu'il » veut parler, & ſouvent il n'a pas » grand choſe à dire «. Ce jugement

eſt ſans doute trop rigoureux. Peut-être même n'y a-t-il pas aſſez de juſteſſe dans les reproches que M. de Sévigné fait ici à l'Auteur *des Eſſais de morale*, chez qui on trouve plus d'idées *communes*, & *délayées* ſouvent dans un ſtyle *un peu lâche*, que d'idées *fines & diſtillées*. Mais le Marquis de Sévigné eſt au moins louable d'avoir eu le courage de dire franchement & fortement ſon avis ſur un Auteur devant lequel toute la France étoit proſternée, dans un temps où Montagne étoit regardé par la multitude avec une ſorte de mépris. Si tous ceux qui ſont faits pour juger imitoient ce courage, au riſque même de ſe tromper quelquefois dans leurs jugemens, la Philoſophie & la Littérature ſeroient moins enſevelies ſous une maſſe de préjugés qui les dévorent.

Le Marquis de Sévigné n'étoit guere plus favorable aux opinions théologiques des Ecrivains de Port-Royal, qu'admirateur de leur ſtyle. Voici ce qu'il mande à Madame de Grignan au ſujet du Livre de Saint Auguſtin *ſur la prédeſtination*, qu'il liſoit à la

campagne avec ſa mere ; Ouvrage où les Janſéniſtes prétendoient trouver leur doctrine. » Il s'en faut encore » quelque choſe que nous ne ſoyons » convertis ; c'eſt que nous trouvons » les raiſons des ſemi-Pélagiens fort » bonnes & fort ſenſibles ; & celles » de Saint Paul & de Saint Auguſtin, » fort ſubtiles & dignes de l'Abbé » Teſtu. Nous ſerions très-contens de » la Religion, ſi ces deux Saints n'a- » voient jamais écrit ; nous n'avons » que ce petit embarras «. Il faut pardonner à un homme du monde, peu Théologien, cette déciſion ſi légérement haſardée.

NOTE XXXIII, *relative à la page 78, ſur le reſpect de notre Poëte pour le Docteur Arnaud.*

IL exprima fortement ce reſpect par ſa réponſe franche & même un peu dure, au Pere Mallebranche, qui, lui parlant de ſa diſpute avec Arnaud ſur les *idées*, prétendoit que ce Docteur ne l'avoit jamais entendu. *Eh ! mon Pere*, lui dit Deſpréaux, *qui donc voulez-vous qui vous entende?* Avec un peu plus de lumieres & un peu moins de prévention pour ſon ami, Deſpréaux eût avoué que dans cette diſpute ſi animée, mais ſi vide & ſi ténébreuſe, les deux intrépides Métaphyſiciens ne s'entendoient guere mieux l'un que l'autre. Quand on parloit au Docteur Arnaud de la beauté du génie du Pere Mallebranche : *Tant pis*, diſoit-il ; *deux voyageurs vont à Rome, l'un eſt foible & à pied, l'autre vigoureux & bien monté ; ils manquent tous deux le chemin ; lequel croyez-vous qui s'égarera davantage ?* Le

Docteur, dans ſes ſpéculations théologiques & métaphyſiques, n'étoit il pas auſſi lui-même ce voyageur bien monté & bien fourvoyé, qu'il ne voyoit que dans ſon Adverſaire? Le mot de Jurieu, ſur le Pere Mallebranche, *que le Verbe s'étoit fait Cartéſien ſur ſes vieux jours*, eſt rapporté avec éloge.

L'affection que Deſpréaux avoit vouée à Port-Royal, s'étendoit juſqu'aux Religieuſes qui habitoient ce monaſtere, où elles menoient la vie la plus dure & la plus mortifiée. On lui diſoit que le Roi étoit fort irrité de la réſiſtance de ces pauvres filles à la ſignature de je ne ſais quelle Bulle dont on n'auroit jamais dû leur parler; & on ajoutoit que le Monarque ſe diſpoſoit à les traiter avec la derniere rigueur: *Et comment fera-t-il*, répondit Deſpréaux, *pour les traiter plus durement qu'elles ne ſe traitent elles-mêmes!*

Il ne prenoit cependant qu'une part très-légere aux querelles ſur la grace dont cette maiſon fut la victime; & l'exclamation de notre Poëte à ce ſujet, *que Dieu eſt grand* & *que les hommes ſont foux!* devroit être le refrain ordinaire des hommes ſenſés, lorſqu'ils

daignent parler des controverſes auſſi futiles que violentes, dont la ſimplicité de la Religion a été ſi ſouvent profanée. Deſpréaux avouoit qu'il avoit été un moment aſſez *fou* lui-même, pour vouloir prendre quelque parti ſur ce ſujet, mais qu'il n'avoit jamais pu ſe fixer là-deſſus à une opinion qui lui parût *avoir le ſens commun*; c'étoient-là ſes propres expreſſions, que nous avions fort adoucies dans ſon éloge, & que nous n'héſitons point à rétablir ici, comme devant être ſouſcrites par tous les hommes raiſonnables (1).

Nous avons rapporté dans l'éloge de Deſpréaux, ſon excellente réponſe à ceux qui lui diſoient que Louis XIV

(1) Le célebre Cujas, ſi ſavant dans la Juriſprudence Romaine, mais très-peu curieux de théologie, diſoit, lorſqu'on lui demandoit ſon avis ſur les controverſes ſcholaſtiques, dont s'occupoient, avec leur gravité ordinaire, les Docteurs de ſon temps : *Nihil hoc ad Edictum Prætoris.* (*Qu'importe cela à l'Edit du Préteur?*) Qu'il ſeroit à ſouhaiter que tant d'hommes, dont les querelles théologiques ont troublé le repos, ſe fuſſent dit auſſi avant de s'y engager : *Qu'importent ces billeveſées ſcholaſtiques au progrès de la raiſon, & au bonheur de l'eſpèce humaine?*

faiſoit chercher le Docteur Arnaud pour le mettre à la Baſtille. Un Officier, nommé *Iſaac Arnaud*, couſin de ce Docteur, & Gouverneur de Philisbourg, ayant rendu à l'ennemi cette importante place, qui pouvoit, dit-on, ſe défendre encore, fut réellement mis dans cette même priſon dont on avoit menacé le Docteur. Quelqu'un dit à la Cour, un mois après, que le Gouverneur de Philisbourg étoit ſorti de la Baſtille. *Pourquoi non*, dit un Courtiſan, *il eſt bien ſorti d'une meilleure place ? Son couſin le Docteur*, ajouta quelqu'un, *ne ſeroit pas ſorti à ſi bon marché ni de l'une ni de l'autre.*

NOTE XXXIV, *relative à la p.* 78, *ſur les querelles de* DESPRÉAUX *avec les Jéſuites.*

A l'occaſion de l'*Epître ſur l'amour de Dieu*, dont ces Peres avoient eu la ſottiſe de paroître mécontens, un des Membres de la Société avoit fait une Epigramme, où l'on réduiſoit auſſi malignement qu'injuſtement le mérite de Deſpréaux à n'être que le copiſte des Anciens L'Epigramme finiſſoit par ce trait plaiſant, que *pour l'amour* de Deſpréaux *on voudroit bien qu'Horace eût traité de l'amour de Dieu.* Deſpréaux avoit répondu à cette Epigramme par une autre, dans laquelle il aſſuroit les Jéſuites qu'il n'avoit trouvé ſon Epître ſur l'*amour de Dieu*, ni dans Horace ni dans *les Livres de la Société.* Ces attaques réciproques, l'épithete de *loups dévorans* par laquelle Deſpréaux avoit déſigné aſſez clairement les Jéſuites dans l'Epitaphe du Docteur Arnaud, la maniere aigre-douce dont ces Peres s'expliquoient ſur Deſpréaux dans

leur Journal, l'éloge qu'il faiſoit des Provinciales en toute occaſion, en célébrant cet Ouvrage comme le mieux écrit que la Langue Françoiſe eût produit juſqu'alors ; tous ces coups indirects & dérobés, donnés & reçus de part & d'autre, entretenoient entre le Poëte & la Société une zizanie ſourde, qui auroit fini par une guerre déclarée, ſi la Société n'eût pas autant redouté les ſarcaſmes du Poëte, que le Poëte pouvoit craindre le crédit de la Société.

L'admiration de Deſpréaux pour les Provinciales éclata ſur-tout dans une diſpute que Madame de Sévigné raconte avec ſes graces ordinaires, & que notre Poëte eut chez M. de Lamoignon avec un Jéſuite qui accompagnoit Bourdaloue. Une circonſtance qui nous paroît bien remarquable dans ce récit, quoiqu'elle ait échappé à Madame de Sévigné, c'eſt la prudente & politique taciturnité du célebre Prédicateur, qui, tout intéreſſé qu'il étoit, comme Jéſuite, à décrier Paſcal & à ſoutenir ſon Confrere, loua mieux en cette occaſion les *Provinciales* par ſon ſilence, que Deſpréaux par ſon enthouſiaſme.

Dans une autre occaſion, le P. Bouhours, s'entretenant avec Deſpréaux ſur la difficulté de bien écrire en françois, lui nomma ceux de nos Ecrivains qu'il regardoit comme des modeles. Deſpréaux les rejetoit tous. *Mais quel Ecrivain lirons-nous donc*, lui diſoit le Pere Bouhours ? *Mon Pere*, répondit Deſpréaux, *croyez moi, liſons les Provinciales, & ne liſons pas d'autre Livre.* Boſſuet faiſoit à cet Ouvrage le même honneur que Deſpréaux. Voyez plus haut les notes ſur l'éloge de Boſſuet.

Ce grand Poëte, las de querelles ſur la fin de ſa vie, & ne voulant plus que la paix, la fit ſans exception avec les Jéſuites, grands & petits : *Vous pourrez*, écrivoit-il à Broſſette, *aſſurer Meſſieurs les Jéſuites de Lyon, que je n'écrirai plus rien contre perſonne de leur Compagnie, dans laquelle, quoique très attaché à la mémoire de M. Arnaud, j'ai toujours eu des amis illuſtres. Je n'ai pas eu de peine*, diſoit-il dans une autre lettre, *à donner les mains à mon accommodement avec les Journaliſtes de Trévoux :*

Aujourd'hui vieux lion, je ſuis doux & traitable.

Les Journaliſtes, Prêtres & Religieux, ne furent pas auſſi fideles que le Poëte au traité de paix, & continuerent à lui lancer quelques traits enveloppés & fréquens, qu'il prit enfin le parti d'ignorer pour achever en repos ce qui lui reſtoit de jours à vivre.

Deſpréaux n'auroit peut-être jamais dû faire à ces Journaliſtes d'autre réponſe que celle du Préſident de Monteſquieu dans une circonſtance à peu près ſemblable. On a entendu raconter plus d'une fois à ce Philoſophe la vengeance plaiſante qu'il avoit tirée du Jéſuite *Tournemine*, qui le harceloit ſans ceſſe dans ce même Journal de Trévoux, deſtiné de tout temps, comme l'on voit, à rendre juſtice aux grands Hommes. Ce Jéſuite étoit fort vain, & croyoit toute la terre occupée de ſon mérite. Le Préſident de Monteſquieu alla trouver le Pere Caſtel, autre Jéſuite, mais dont il étoit ami. *Dites-moi, je vous prie*, lui demanda-t-il, *qui eſt un Pere Tournemine dont on m'a parlé? Je ne le connois pas; n'eſt il pas Jacobin?.... Comment*, répondit le Pere Caſtel, *vous ne connoiſſez pas notre Pere Tournemine, qui eſt*

ſi ſavant, ſi célebre, qui a tant écrit contre vous? ... Vous m'apprenez tout cela, dit le Préſident. Il s'attendoit bien que cette converſation ſeroit rendue au Pere Tournemine, qui finit par le laiſſer en repos.

Bourdaloue faiſoit un jour, en préſence de Deſpréaux, quelques plaiſanteries un peu triviales, quelques Epigrammes de Moine & de Prêtre ſur la prétendue *folie* qu'on reproche aux Poëtes. *Je ſais, mon Pere*, lui répondit Deſpréaux, *tout ce qu'on dit d'ingénieux à ce ſujet; mais ſi vous voulez venir avec moi aux Petites-Maiſons, je m'offre de vous y fournir dix Prédicateurs contre un Poëte; & vous ne verrez à toutes les loges que des mains qui ſortent des fenêtres, & qui diviſent leurs diſcours en trois points.*

Cette manie de diviſer toujours ainſi les Sermons, & celle de mettre à la tête un texte ſur lequel tout le diſcours eſt compaſſé, étoit regardée par Deſpréaux comme un reſte de la barbarie des ſiecles d'ignorance. Un Théologien de nos jours, Ecrivain d'ailleurs très-orthodoxe, & dont le témoignage par conſéquent ne peut être ſuſpect,

s'eſt élevé contre cet uſage gothique dans ſes *Réflexions ſur l'eloquence de la chaire.* Cependant, qui croiroit qu'on a fait, il y a quelques années, un grand crime à un Orateur, homme d'eſprit, qui prêchoit devant l'Académie Françoiſe le Panégyrique de Saint Louis, de n'avoir point mis de texte à ce Panégyrique ? Il eſt vrai que pluſieurs auditeurs avoient été fort ſcandaliſés d'une ſi terrible innovation. *N'eſt-il pas étrange*, diſoit entre autres un vieux Prêtre avec la plus profonde douleur, *de faire un Sermon où il n'y a pas ſeulement un mot de latin?*

Un Jéſuite nommé *Romeville*, grand faiſeur de miracles dans quelques villages, & bientôt oublié comme tant d'autres de ſes pareils, opéroit des prodiges dans un coin du Dauphiné. Quelques fois diſoient, *j'ai ouï dire*, & quique ce fut n'oſoit dire, *j'ai vu.* Quoique la renommée de ce Thaumaturge ne paſsât guere deux ou trois lieues, Broſſette s'aviſa d'en écrire à Deſpréaux. » Je ne ſais, répondit le Poëte, ſi ce » grand Saint a reſſuſcité des morts, » ce qui eſt à mon avis la vraie pierre » de touche des hommes à miracles ;

» mais le plus grand qu'il pût faire » pour moi, ce ſeroit de convenir que » M. Arnaud eſt le plus grand per- » ſonnage qui ait paru depuis long- » temps dans l'Egliſe, & de déſavouer » les exécrables maximes de tous leurs » nouveaux Caſuiſtes; alors je lui crie- » rois : *Hoſanna au plus haut des* » *Cieux; béni ſoit celui qui vient au* » *nom du Seigneur* «!

(1) Deſpréaux obſervoit avec raiſon, que les faux Thaumaturges avoient très-rarement tenté l'opération critique de la réſurrection des morts. Quelques-uns neanmoins, diſoit-il, en ont eu la hardieſſe, entre autres le fameux Apollonius de Thyane, qui, ſi nous en croyons ſes Hiſtoriens, reſſuſcita publiquement aux yeux de toute la ville de Rome, du temps de Néron, une jeune fille qu'on portoit en terre. Mais les Hiſtoriens eccléſiaſtiques, ajoutoit Deſpréaux, ont ſoin de nous avertir (ce qui n'eſt pas difficile à croire) que cette jeune fille n'étoit pas morte,

(1) Nous tenons les anecdotes ſuivantes, qui font honneur à Deſpréaux, de feu M. Falconnet qui l'avoit fort connu.

qu'elle étoit ſeulement évanouie; qu'il ſortoit encore de ſon viſage une légere vapeur, & qu'au moment où Apollonius la reſſuſcita, il tomboit une roſée qui ſans doute la fit revenir de l'état de pamoiſon où elle étoit. Un prodige plus difficile encore que la réſurrection, diſoit auſſi notre Poëte, & par cette raiſon plus rare dans l'Hiſtoire des faux miracles, c'eſt celui de remettre les membres coupés.

Le peu de goût de ce grand Poëte pour les Jéſuites s'étendoit ſur tous les Moines, auxquels il n'épargnoit pas les ſarcaſmes dans l'occaſion. Ayant paſſé à Cîteaux, il y fut très bien reçu par les habitans de cette riche Abbaye, qui lui firent voir tout leur couvent. L'un d'eux le pria de leur montrer le lieu où logeoit la Molleſſe, comme il l'avoit dit dans ſon Lutrin. *Montrez-là moi vous mêmes, mes Peres*, leur répondit-il, *car c'eſt vous qui la tenez cachée avec grand ſoin* (1).

(1) On raconte que le Poëte Santeuil, bien connu par pluſieurs traits d'extravagance, ſe trouvant à Cîteaux, pria auſſi les Moines de lui montrer cet appartement de la Molleſſe, ſi bien

NOTE XXXV, *relative à la page* 83, *ſur quelques Ouvrages très-foibles de* DESPRÉAUX, *& très-chéris de leur pere.*

L'ENNUYEUSE & triſte Epître ſur l'*Amour de Dieu*, que les ſeuls Janſéniſtes liſent encore aujourd'hui, & qui par conſéquent a bien peu de Lecteurs, étoit pourtant un des Ouvrages que Deſpréaux affectionnoit le plus, ainſi que la Satire ſur l'*Equivoque*, enfant foible & chéri de la vieilleſſe d'un grand Poëte. Il mettoit ces deux fruits informes & languiſſans de ſa verve au nombre de ſes meilleures productions. Ce n'eſt pas tout-à-fait la place que le Public leur a donnée. Il chériſſoit ſur tout ſi tendrement la Satire ſur l'*Equivoque*, où la morale des Jéſuites étoit encore indirectement attaquée, qu'ayant reçu une défenſe du Roi, ſollicitée par ces Peres, d'in-

décrit par Deſpréaux. *Vous y êtes*, lui répondit un Moine, *mais la Molleſſe n'y eſt plus; c'eſt en ce moment la Folie qui l'habite.*

ſérer cette Satire dans une édition qu'il préparoit de ſes Œuvres, il aima mieux abandonner ſon édition que de la priver d'un tel ornement. Il n'affectionnoit guere moins la Satire *ſur les Femmes*, que la critique & le goût ſont bien éloignés de ranger parmi les chef-d'œuvres de l'Auteur. On prétend que cette Satire contre les femmes fut de la part de Deſpréaux un ouvrage de dépit : un Mouſquetaire, dit-on, lui enleva dans ſa jeuneſſe une maîtreſſe qu'il croyoit aimer, & qu'il vouloit épouſer (1). Il ne le pardonna jamais aux femmes ; & s'oublia juſqu'à dire dans la Satire contre elles, en parlant des femmes honnêtes & vertueuſes :

Dans Paris, il eſt vrai, ſi je ſais bien compter,
Il en eſt juſqu'à trois que je pourrois citer.

(1) Racine le fils prétend que Deſpréaux n'a jamais eu de maîtreſſe, & n'avoit de ſa vie ſongé au mariage : on ajoute que les morſures d'un coq qu'il eſſuya dans ſon enfance l'avoient mis hors d'état d'y ſonger jamais. (Voyez le choix des anciens Mercures, Tome LXXXV, p. 69). Cette anecdote, vraie ou fauſſe, fut apparemment ignorée des ennemis acharnés & nombreux que le Satirique s'étoit faits. Ils avoient-là un ſujet d'Epigramme bien précieux pour leur vengeance.

à la rigueur, ajoutoit-il, *il y en a peut-être davantage.* Quoi qu'il en ſoit de la fineſſe de cette plaiſanterie, il eut grand ſoin, dans la Satire dont nous parlons, de mettre Madame de Maintenon à la tête de ces trois prodiges de leur ſexe. Il laiſſa à deviner les deux autres. Cependant, malgré les meſures qu'il avoit priſes pour aſſurer à ſon Ouvrage une protection ſi puiſſante, le déchaînement contre cette Satire fut ſi violent & ſi général, que tout aguerri qu'il étoit aux critiques & aux injures, il fut abattu & preſque découragé des traits qui pleuvoient ſur lui de toutes parts. Racine le conſoloit de ſon mieux. *Raſſurez-vous*, lui diſoit-il, *vous avez attaqué un corps très nombreux, & qui n'eſt que langues, l'orage paſſera.* L'orage a paſſé en effet; mais le calme qui a ſuccédé n'a pas relevé l'Ouvrage, & la Satire contre les femmes eſt reſtée *marquée* (ſi nous oſons parler ainſi) des coups violens qu'elle avoit eſſuyés dans ſa naiſſance.

Ce même Racine, qui rendoit quelquefois à Deſpréaux les conſeils utiles qu'il en recevoit, lui avoit fait ôter

de la Satire contre les femmes une vingtaine de vers, bien faits à la vérité, mais dégoûtans par la peinture hideuſe de la Lieutenante-Criminelle Tardieu, célebre ainſi que ſon mari par ſon infame avarice. Après la mort de Racine, l'amour paternel reprit le deſſus, & les vers furent rétablis.

Mais ſi les traits que l'Auteur a lancés dans la Satire contre les femmes ne ſont pas toujours délicats & de bon goût, l'Ouvrage eſt au moins la preuve louable, & aſſez rare dans un Poëte, de l'auſtérité de ſa morale. Un Philoſophe ſe félicitoit en mourant de n'avoir jamais donné de ridicule *à la plus petite vertu ;* & Deſpréaux, *de n'avoir jamais offenſé les mœurs. Heureux*, dit Racine le fils, *s'il avoit pu ajouter, & de n'avoir jamais offenſé perſonne !*

Sa louable ſévérité ſur les mœurs, dans ſa conduite & dans ſes écrits, l'a fait ſurnommer le *chaſte ;* éloge qu'il partage avec Virgile ; auſſi a-t-il dit de lui-même :

Mais pour moi, dont le front trop aiſément rougit.

Il lui étoit pourtant échappé, en parlant

de Regnier dans ſon *Art Poétique*, deux vers où ſe trouvoit une expreſſion malhonnête, & qu'il corrigea parfaitement en cette ſorte :

Heureux, ſi ſes diſcours, craints du chaſte Lecteur,
Ne ſe ſentoient des lieux que fréquentoit l'Auteur !

On prétend que ces deux vers lui furent donnés par le Docteur Arnaud; que ce ſont les ſeuls que ce Théologien auſtere ait jamais faits; que Deſpréaux vouloit lui en faire honneur dans une note, & que le modeſte ou timide Docteur n'y voulut jamais conſentir. Si ce fait eſt auſſi vrai qu'il paroît difficile à croire, Arnaud auroit eu le mérite, non ſeulement de faire deux bons vers (1), mérite aſſez rare quand on n'en a jamais fait d'autres, mais d'attrapper dans ces deux vers la maniere de Deſpréaux, & de lui avoir comme emprunté ſon cachet dont ils portent l'empreinte.

---

(1) Un ancien Académicien, Docteur comme Arnaud, & Curé de Saint-Barthélemi, l'Abbé de la Chambre, n'avoit, dit-on, fait qu'un ſeul vers en toute ſa vie; il fit confidence de ce vers à Deſpréaux, qui lui répondit : *Ah, que la rime en eſt belle !*

On peut être étonné que le ſévere Docteur n'ait pas fait à ſon ami quelques repréſentations ſur d'autres vers, où le Poëte fait une peinture énergique & peu édifiante, des tentations auxquelles un ſolitaire fainéant eſt expoſé; peinture qui, en préſentant l'idée la plus baſſe & la plus obſcene, ſemble faite pour inſpirer le mépris d'un état que la Religion ſanctifie :

Dans le calme odieux de ſa ſombre pareſſe,
Tous les honteux plaiſirs, enfans de la Molleſſe,
Uſurpant ſur ſon ame un abſolu pouvoir,
De monſtrueux déſirs le viennent émouvoir,
Irritent de ſes ſens la fureur endormie,
Et le font le jouet de leur triſte infamie.

L'indulgence un peu ſurprenante que le Docteur Janſéniſte eut pour ces vers, eſt peut-être expliquée par un endroit de ſa lettre à Perrault, où défendant d'autres vers de ſon ami, aſſez ſemblables à ceux qu'on vient de citer, il prétend que *ces ſortes de penſées, revêtues de termes honnêtes, ne préſentent proprement rien à l'imagination, mais ſeulement à l'eſprit, afin d'inſpirer de l'averſion pour la choſe dont on parle; ce qui, bien loin de porter*

au

au vice, eſt un puiſſant moyen d'en détourner. Nous n'avons l'honneur d'être ni Janſéniſtes, ni Docteurs, ni Caſuiſtes; mais nous croyons qu'avec de tels principes, on juſtifieroit des Ouvrages très-licencieux; & nous ſoupçonnons qu'Arnaud auroit été moins complaiſant, ſi les vers qu'on vient de lire euſſent été d'un Jéſuite.

Deſpréaux s'applaudiſſoit auſſi beaucoup de quatre autres vers qui ſont à peu près ſur le même ſujet; il ne croyoit pas, diſoit-il, avoir jamais fait quatre vers plus *ſonores;* il ſe ſavoit bon gré ſur-tout d'avoir oſé y faire entrer, ſans bleſſer la décence, le mot un peu libre de *lubricité.* Ces vers ſe trouvoient dans ſon Epigramme aux Journaliſtes de Trévoux, ſur l'extrait ſatirique qu'ils avoient fait de l'Hiſtoire *des Flagellans*, du Docteur Boileau ſon frere.

Il combat vivement la fauſſe piété
Qui ſous couleur d'éteindre en nous la volupté,
Par l'auſtérité même & par la pénitence,
Sait allumer le feu de la lubricité.

Le Poëte, quand il fit ces derniers vers, ne put les ſoumettre à la cenſure de ſon oracle Arnaud qui n'exiſtoit

plus. Mais on ne doute pas que des vers faits contre le Journal de Trévoux n'euſſent trouvé grace devant ce Docteur.

NOTE XXXVI, *relative à la p.* 83, *ſur l'entrée de* DESPRÉAUX *dans l'Académie Françoiſe.*

LOUIS XIV s'étoit fait une loi bien digne de lui, & bien précieuſe pour la liberté des élections, de ne jamais indiquer à la Compagnie les Membres qu'elle devoit choiſir; il déſiroit néanmoins qu'elle jetât les yeux ſur Deſpréaux, mais il s'abſtenoit de le témoigner. Deſpréaux ſe trouva en concurrence avec La Fontaine, dont le rare talent & la bonhomie obtinrent la pluralité des ſuffrages. Le Roi differa d'approuver l'élection de La Fontaine, en apparence par le ſcrupule que lui donnoient les Contes obſcenes dont ce Poëte étoit coupable, mais en effet parce qu'il eût mieux aimé qu'on eût choiſi Deſpréaux. L'Académie, qui devina le vrai motif des ſcru-

pules du Monarque, nomma Deſpréaux bientôt après ; & le Roi, en approuvant beaucoup ſon élection, conſentit auſſi à celle de La Fontaine.

Ce qui doit paroître ſingulier, c'eſt que, malgré le reſſentiment que devoient avoir contre ce grand Satirique pluſieurs Académiciens griévement offenſés dans ſes Ecrits, il n'eut pas une ſeule boule noire. Ses ennemis craignirent de faire mal leur cour en marquant un deſſein formé de l'exclure ; quelques-uns d'entre eux ſe bornerent à lui refuſer leur ſuffrage dans le ſcrutin des billets, ce qui ſignifioit ſeulement qu'ils lui en préféroient d'autres, mais non qu'ils s'oppoſoient à ſon élection. Ils ne crurent pas devoir pouſſer la liberté plus loin ; & ces mêmes hommes qui donnerent à La Fontaine ſept boules d'excluſion pour ſes Contes, & pas une ſeule à Deſpréaux pour ſes Satires, firent voir par ce trait de prudence, dit un Courtiſan amer & cauſtique, qu'ils *avoient été élevés dans la crainte de Dieu, & ſur-tout dans la crainte du Roi.*

Un Académicien, pour ſe ſoulager de la violence qu'il s'étoit faite en

conſentant à l'élection de Deſpréaux, fit l'Epigramme ſuivante contre ſon Diſcours de réception ;

Boileau nous dit dans ſon Ecrit
Qu'il n'eſt pas né pour l'éloquence ;
Il ne dit pas ce qu'il en penſe,
Mais je penſe ce qu'il en dit.

Il eût été plus juſte de compatir à l'embarras du Récipiendaire pour louer tant d'hommes qu'il avoit maltraités, & de ſentir que, dans cette circonſtance épineuſe, l'*éloquence* n'eût été guere de ſaiſon. L'Orateur en avoit moins beſoin que d'*aſtuce*, mais à la vérité d'une aſtuce délicate & légere, pour échapper au défilé où il ſe trouvoit, & dont il ne ſe tira pas fort heureuſement. Son Diſcours n'étoit qu'un tiſſu de ſarcaſmes mal déguiſés, qui déplurent à ſes Confreres & ne plurent guere à ſes Auditeurs.

NOTE XXXVII, *relative à la page* 84, *ſur les traits de généroſité de* DESPRÉAUX.

APRÈS la mort de Colbert, la penſion qu'il avoit fait donner à Corneille fut ſupprimée, quoique ce grand Homme fût pauvre, âgé, malade & mourant. Deſpréaux courut chez le Roi pour l'engager à rétablir cette penſion; il offrit le ſacrifice de celle dont il jouiſſoit lui-même, diſant qu'il ne pouvoit ſans honte recevoir une penſion de Sa Majeſté, tandis qu'un homme tel que Corneille en étoit privé. Le Roi envoya deux cents louis à Corneille, & ce fut un parent de Deſpréaux qui les porta. Les Jéſuites nierent cet acte de bienfaiſance du Poëte, & l'attribuerent au Pere de la Chaiſe; mais ils ſont les ſeuls qui en aient fait honneur à leur Confrere. Le témoignage de Bourſault, qui rapporte le fait dans ſes lettres, & qui n'aimoit pas Deſpréaux, ſuffit pour les réfuter.

On connoît aſſez le trait de déſin-

téreſſement de ce grand Poëte à l'égard de Patru, dont il acheta la Bibliotheque en lui en laiſſant l'uſage juſqu'à ſa mort. Ses ennemis lui ont reproché, car des ennemis ont l'œil à tout, d'avoir gâté ce trait de bienfaiſance par cette eſpece d'Epigramme :

Je l'aſſiſtai dans l'indigence,
Il ne me rendit jamais rien ;
Mais quoiqu'il me dût tout ſon bien,
Sans peine il ſouffroit ma préſence :
O la rare reconnoiſſance !

Cette Epigramme n'eſt qu'un trait général contre les ingrats, & ne regarde point Patru, dont Deſpréaux reſta l'ami après l'avoir obligé.

Dans une autre occaſion, Deſpréaux, qu'on accuſoit d'être avare, rendit tous les revenus d'un bénéfice qu'il avoit poſſédé pendant huit ans, & dont il n'avoit pas acquitté les devoirs. Ce ſacrifice, il eſt vrai, eſt autant un trait de ſcrupule que de déſintéreſſement ; mais un avare n'auroit point de pareils ſcrupules.

Le procédé noble de Deſpréaux à l'égard de Patru, prouve de plus qu'il étoit capable d'amitié. Il méritoit même

d'inſpirer ce ſentiment par le prix qu'il y mettoit ; car l'amitié le flattoit encore plus que les louanges. *Ne croyez pas*, écrivoit-il à ſon ami Broſſette, *que je reſſemble à ce Sextus plein de vanité, à qui Martial écrivoit :*

Vis te, Sexte, coli ; volebam amare (1).

Il traitoit néanmoins aſſez durement ce Broſſette même, ſon admirateur zélé, & depuis ſon Commentateur. Cet enthouſiaſte de Deſpréaux, au milieu des louanges dont il l'accabloit, haſardoit quelquefois de lui faire de légeres critiques qui n'étoient pas dictées pour l'ordinaire par un goût fort éclairé. Le Poëte lui répondoit avec une dureté magiſtrale, qui, loin de rebuter cet ami, ne faiſoit qu'augmenter ſon dévouement & ſon culte (2).

---

(1) Vous voulez des reſpects, je voulois vous aimer.

ou ſi l'on veut appliquer ici un vers connu :

Vous parlez de reſpect, quand je parle d'amour.

(2) Un trait de ce pauvre Broſſette ſuffira pour le juger. Il perdit une femme qu'il aimoit beaucoup ; ſa douleur lui ſuggéra de faire tirer du cerveau de cette perſonne chérie, la

NOTE XXXVIII, *relative à la page 85, ſur les ſentimens religieux de* DESPRÉAUX.

LE reſpect de Deſpréaux pour la Religion l'emportoit, & c'eſt beaucoup dire, ſur celui qu'il avoit pour les Anciens; car pour juſtifier le vers contre Socrate, qui avoit mis M. & Madame Dacier de ſi mauvaiſe humeur (1), il diſoit n'avoir pas trouvé de plus grande victime à immoler au Chriſtianiſme, que le Héros de la Philoſophie païenne. Ses Ecrits retracent par-tout les ſentimens pieux dont il étoit animé; il en vouloit ſur-tout à ces hommes qui, comme il le diſoit, *s'imaginent ne pas croire en Dieu, & ſont faits pour croire aux revenans*

glande qu'on nomme *pinéale*, & où Deſcartes s'eſt aviſé de placer le ſiege de l'ame; il fit enchâſſer cette glande dans le chaton d'une bague d'or qu'il porta depuis toujours à ſon doigt.

(1) Voyez la Note XXIX.

& aux légendes; en un mot, qui s'affichant pour incrédules, bien plus par vanité que par conviction, méritent d'être immolés à la riſée même de ceux qui profeſſeroient la même incrédulité de bonne foi & par principes. Cependant, en cherchant à tourner en ridicule les eſprits forts à prétention, il étoit arrivé à Deſpréaux, ſoit fatalité, ſoit inattention poétique, de préſenter leurs aſſertions impies ſous une eſpece de jour équivoque, qui ſembloit compromettre nos Myſteres, & qui auroit rendu ſa bonne foi ſuſpecte, ſi elle avoit pu l'être. Ceux de tous ſes vers qui prêtoient le plus au ſcandale ſur cet article délicat, ſe trouvoient dans un endroit de la douzieme Satire, où, en parlant de l'Arianiſme, il diſoit à l'*Equivoque :*

Tu fis dans une guerre & ſi triſte & ſi longue,
Périr tant de Chrétiens, martyrs d'une diphtongue.

On ſait en effet que deux mots qui ne différoient que par une diphtongue, mais auxquels la déciſion infaillible de l'Egliſe attachoit deux ſens très-différens, faiſoient toute la querelle des

Ariens & des Catholiques (1). Deſpréaux ſentit que ce trait, *martyrs d'une diphtongue*, ſembloit jeter un ridicule égal ſur la bonne & ſur la mauvaiſe cauſe ; & il ſe hâta de corriger cette expreſſion mal-adroitement plaiſante. Que de clameurs n'eût elle pas excitées contre Deſpréaux, s'il eût vécu dans notre ſiecle, où Dieu, qui ſouvent a *de ſi ſots ennemis*, comme le diſoit notre Poëte, a quelquefois auſſi de *ſots défenſeurs ;* dans ce ſiecle de fanatiſme hypocrite, auſſi bien que de fanatiſme irréligieux, où l'imputa-

(1) Les Catholiques vouloient que le Verbe fût *homoouſios to Patri*, *conſubſtantiel au Pere* ; c'eſt-à-dire, de la même ſubſtance ; & les Ariens, qu'il fût ſeulement *homoiouſios*, d'une ſubſtance *ſemblable*. Les Théologiens expliquent la différence de ces deux mots avec toute la clarté dont la matiere eſt ſuſceptible. Cette diverſité d'expreſſions qui préſentent en apparence le même ſens à des hommes peu inſtruits, n'eſt nullement indifférente à la préciſion du langage orthodoxe. Pour en donner encore un autre exemple non moins remarquable, c'eſt une héréſie de dire que la grace efficace produit *néceſſairement* ſon effet, & c'eſt une expreſſion très-catholique de dire qu'elle le produit *infailliblement*.

tion calomnieuſe d'impiété eſt preſque auſſi commune que l'impiété même ; dans ce ſiecle enfin où le terrible nom de Philoſophe pénetre d'effroi tant d'ames timorées, & tranſporte d'une eſpece de fureur épidémique tant de Prédicateurs éloquens ? Ces deux vers, haſardés de nos jours, auroient ſuffi pour perdre celui de tous nos Poëtes qui a rendu au Chriſtianiſme les hommages les plus courageux & les plus éclatans. Puiſſe cette réflexion inſpirer quelques ſcrupules à ces hommes plus remplis d'amertume que de zele, qui, ſur des expreſſions beaucoup moins faites pour les alarmer, accuſent ſi légérement d'irréligion les Ecrivains les plus circonſpects & les plus ſages ! Nous ne leur dirons pas :

D: cet exemple-ci reſſouvenez-vous bien ;
Et quand vous verriez tout, ne croyez jamais rien.

Mais nous leur dirons avec le plus reſpectable de tous les Maîtres, avec celui dont ils devroient pratiquer la morale en affectant de prêcher ſa doctrine : *Ne jugez point, afin que vous ne ſoyez point jugés.*

Deſpréaux avoit dit encore, dans ſa premiere Satire, en parlant d'un Incrédule :

. . . . . Et riant . . . du ſentiment commun,
Prêche que trois ſont trois, & ne ſont jamais un . . .

& un peu plus bas :

Pour moi qui ſuis plus ſimple, & que l'enfer étonne . . .

& dans la Satire VIII, en parlant des ſuperſtitieux, on les voit, diſoit-il :

De fantômes en l'air combattre leurs déſirs,
Et de vains argumens chicaner leurs plaiſirs.

Son ami & ſon oracle Arnaud lui fit changer ces derniers vers : *Otez cela*, lui dit-il ; *vous plairez à quelques libertins, & vous perdrez d'honnêtes gens qui vous liroient.* Il étoit en effet difficile pour ceux qui ne connoiſſoient pas Deſpréaux, de reconnoître dans ces manieres de s'exprimer un Chrétien auſſi ſincere qu'il l'étoit réellement, & qu'il déſiroit de le paroître.

Ce n'eſt pas ſeulement dans les Ouvrages de ce grand Poëte, que nos Cenſeurs, ſi chatouilleux au ſcandale, trouveroient matiere à leurs ſcrupuleu-

ſes critiques ; le bon La Fontaine, cet Ecrivain ſi ſimple, & en apparence bien moins philoſophe encore que Deſpréaux, quoiqu'il le fût peut-être davantage, leur offriroit de bien plus ſérieux objets de reproche. Qu'on liſe ſa Fable intitulée : *Les deux Rats, le Renard & l'Œuf;* on y verra l'embarras du Pöëte pour donner une ame aux bêtes, qui ne ſoit pourtant pas celle de l'homme ; on lira, nous l'oſons dire, avec quelque ſurpriſe, les aſſertions très-peu orthodoxes par leſquelles il ſe tire de cette difficulté, bien digne en effet d'être réſolue ; on y trouvera une philoſophie bien étrange pour les Philoſophes, & bien mal-ſonnante pour les Théologiens, par la forte teinte qu'ils y appercevront de ce *matérialiſme* ſi dangereux, qu'on veut voir aujourd'hui par-tout, & qu'on *ſubodore* même où il n'eſt pas. Cependant on réimprime tous les jours ces vers de La Fontaine, & la Critique ne dit mot ! Seroit-il poſſible qu'elle fît moins d'attention aux choſes qu'aux perſonnes, & aux Auteurs qu'aux Ecrits ? Les mêmes hommes qui laiſſerent en paix Deſpréaux & La Fon-

taine, perſécuterent Moliere, parce qu'ils le ſoupçonnoient apparemment d'avoir mis plus d'intention à ce qu'il pouvoit y avoir d'équivoque dans ſes Ouvrages : auſſi n'oſa-t-il laiſſer ſubſiſter, dans la Comédie *du Feſtin de Pierre*, le mot de Dom Juan à un pauvre qui lui demande l'aumône *pour l'amour de Dieu : Je te la donne*, lui dit il, *pour l'amour de l'humanité.* Corneille, qui pourtant n'étoit pas auſſi ſuſpect que Moliere aux hommes ſcrupuleux, n'attendit pas non plus leurs clameurs pour effacer de la Tragédie de Polyeucte, ce que diſoit Sévere à ſon confident ſur les différentes Religions :

Peut-être qu'après tout ces croyances publiques
Ne ſont qu'inventions de ſages politiques,
Pour contenir un Peuple, ou bien pour l'émouvoir,
Et deſſus ſa foibleſſe affermir leur pouvoir.

Un Poëte qui oſeroit haſarder aujourd'hui le trait de Moliere & les vers de Corneille, n'en ſeroit pas quitte pour les ſupprimer, ſur-tout s'il étoit ſoupçonné, bien ou mal à propos, de quelque penchant à la liberté de penſer.

Si les ennemis de Deſpréaux lui

épargnerent le reproche d'impiété, ils ſaiſirent un autre moyen, peut être plus efficace, de ſoulever le Clergé contre lui ; ce vers du Lutrin leur donnoit beau jeu :

Abîmez tout plutôt, c'eſt l'eſprit de l'Egliſe.

Mais l'*Egliſe* entendit la plaiſanterie, & s'épargna le ridicule de la relever. Deſpréaux la calma ſans peine, en l'aſſurant que dans ce vers il entendoit par l'Egliſe, » non ce Corps reſpec-
» table de Paſteurs éclairés & ver-
» tueux, qui conſerve & défend le
» précieux dépôt de la Foi ; mais cette
» troupe ſubalterne & malheureuſe-
» ment trop nombreuſe de Miniſtres
» ignorans & calomniateurs, qui ne ſont
» pas plus l'Egliſe, que le parterre de
» la Foire n'eſt le Public «.

Les hommages que Deſpréaux rendoit à la Religion, quoiqu'ils fuſſent auſſi libres que ſinceres, n'étoient ni aveugles, ni outrés, ni minutieux. Tout perſuadé qu'il étoit de la force des preuves qui ſervent de baſe au Chriſtianiſme, il n'approuvoit pas celles que le ſavant Huet en avoit données dans ſa *Démonſtration évangélique : Je*

ne trouve, diſoit-il naïvement, *rien de* démontré *dans cet Ouvrage, que la grande érudition de l'Auteur.* Il a exprimé de la maniere la plus énergique ſa juſte horreur pour le fanatiſme religieux, lorſqu'en préſentant l'affreux tableau du ſang que ce fanatiſme a fait répandre, il peint l'orthodoxe même :

Aveugle en ſa fureur,
Croyant, pour venger Dieu de ſes fiers ennemis,
Tout ce que Dieu défend, légitime & permis,
Et ſans diſtinction, dans tout ſein hérétique,
Plein de joie, enfonçant un poignard catholique.

Voilà encore un *poignard catholique* qui eût difficilement trouvé grace auprès des Déclamateurs de nos jours. Auſſi grands Juges en expreſſions poétiques qu'en morale chrétienne, ils euſſent relevé avec une ſainte aigreur cette épithete malheureuſement trop vraie, en ſe montrant d'ailleurs *pieuſement indulgens ſur le poignard même.*

NOTE XXXIX, *relative à la page* 89, *ſur les Satires de* DESPRÉAUX.

LES amis de Deſpréaux lui ayant repréſenté, dit-on, que le nom de Cotin étoit trop répété dans la neuvieme Satire, l'Auteur leur répondit, *il faut voir; je conſens d'ôter tout ce qui ſera de trop.* On s'aſſembla, on lut la Satire toute entiere; mais on trouva par-tout le nom de Cotin ſi bien placé, qu'on opina à le laiſſer par-tout. Ce fait, s'il eſt vrai, prouveroit ſeulement que la répétition ſi fréquente du nom de Cotin dans cette Satire, pouvoit avoir quelque ſel dans un temps où ce nom étoit devenu vaudeville, parce que le charitable Public, qui voyoit tous les jours Cotin, aimoit à s'en moquer; mais dans notre Siecle, pour lequel Cotin eſt ſi bien mort, la répétition eſt devenue un peu faſtidieuſe. Ceux qui écrivent des Satires, même avec le plus de talent, en ſeroient dégoûtés bientôt, s'ils pouvoient voir combien elles deviennent

indifférentes au Public quand le moment en eſt paſſé, quand le premier beſoin de la malignité eſt ſatisfait. Racine, Corneille, Moliere, &c. ont été accablés de leur temps par des volumes de ſatires ; qui eſt-ce qui en connoît aujourd'hui une ſeule ? Celles que Deſpréaux lui-même a écrites n'auroient plus guere de Lecteurs, ſi les ſarcaſmes contre Chapelain & Cotin en faiſoient toute la ſubſtance, & ſi l'Auteur n'avoit ſu racheter la monotonie de ces ſarcaſmes, en les faiſant ſervir comme de cadre à d'excellens principes de goût, embellis par la plus élégante verſification.

Deſpréaux, quelquefois injuſte pour ceux qu'il cenſuroit, avoit auſſi le courage & l'équité de leur rendre ſouvent juſtice. Il a donné des éloges à une Ode de Chapelain & à quelques vers de Perrault. Il accordoit même à ſes ennemis une autre conſolation ; il profitoit de leurs critiques quand elles lui paroiſſoient fondées. Il a corrigé plus d'un vers cenſuré par Deſmarets & par d'autres ; & l'on peut encore rappeler à cette occaſion ces excellens vers de ſa belle Epître à Racine :

Moi qu'une humeur trop libre, un eſprit peu ſoumis,
De bonne heure a pourvu d'utiles ennemis;
Je dois plus à leur haine, il faut que je l'avoue,
Qu'au foible & vain talent dont la France me loue.
Leur venin qui ſur moi brûle de s'épancher,
Tous les jours en marchant m'empêche de broncher;
Je ſonge à chaque trait que ma plume haſarde,
Que d'un œil dangereux leur troupe me regarde;
Je fais ſur leurs avis corriger mes erreurs,
Et je mets à profit leurs malignes fureurs.

Dans une de ſes Satires, il avoit traduit le paſſage d'Horace :

.... Quid rides? Mutato nomine, de te
Fabula narratur,

par ces deux vers-ci :

Vous riez? Savez-vous que c'eſt votre peinture,
Et que c'eſt vous par-là que la Fable figure?

Il retrancha ces deux vers dans la ſuite, comme peu dignes de l'original, ainſi que Deſmarets ou Pradon le lui avoient reproché. Il eût mieux fait encore d'y ſubſtituer l'excellent vers par lequel un de ces deux mauvais Poëtes avoit rendu le vers d'Horace :

Tu ris? Change le nom, la Fable eſt ton Hiſtoire.

Il eſt vrai que cet excellent vers étoit précédé d'un vers déteſtable :

Tantale dans un fleuve a ſoif & ne peut boire,

& que peut-être Deſpréaux, forcé de laiſſer le premier vers à l'Auteur, ſe crut obligé de lui laiſſer auſſi le ſecond.

Le Pere Oudin, Jéſuite très-ſavant, qui eſtimoit beaucoup Chapelain, & qui malheureuſement l'eſtimoit aſſez pour ſavoir par cœur beaucoup de vers de la *Pucelle*, prétendoit être en état de prouver que Deſpréaux avoit tiré beaucoup d'hémiſtiches, & même des vers entiers, de ce Poëme ſi maltraité dans ſes Satires. Si l'accuſation eſt fondée, ce que nous avons bien de la peine à croire, ce grand Poëte auroit pu faire la même réponſe que faiſoit Moliere à ceux qui lui reprochoient d'avoir pris une ſcene entiere à Cyrano de Bergerac : *Cette ſcene m'appartient, puiſqu'elle eſt bonne, & je prends mon bien où je le trouve.* On aſſure que M. de Voltaire a pris des vers de Cotin & de l'Abbé du Jarry. Il a très-bien fait ; c'eſt une perle qui ſeroit reſtée dans la fange, & qu'il en a tirée.

Nous venons de dire que Deſpréaux ne répondoit à ſes Critiques qu'en ſe corrigeant, lorſqu'ils avoient raiſon ; il ne dédaigna pourtant pas de leur répondre quelquefois autrement, en uſant de ſon crédit pour leur impoſer ſilence. Bourſault, qui n'étoit ni ſans eſprit ni ſans mérite, quoiqu'il fût ſans Lettres, avoit fait contre Deſpréaux une Comédie intitulée : *La Satire des Satires ;* Deſpréaux ſollicita un Arrêt du Parlement, qui empêcha qu'elle ne fût repréſentée. Mais il s'étoit montré ſi indifférent ſur toutes les autres Satires faites contre lui, qu'il y a tout lieu de croire que dans celle de Bourſault, ſa perſonne étoit encore plus attaquée que ſes Ouvrages ; en ce cas on ne peut le blâmer de s'y être montré ſenſible, & d'avoir réclamé le droit acquis à tout Citoyen, de n'être point calomnié ſur le théatre. Moliere, moins délicat ou moins maltraité, s'étoit laiſſé jouer par le même Bourſault, en ſe réſervant le droit de le jouer à ſon tour, comme il fit en effet dans l'*Impromptu de Verſailles.* S'il eſt un cas où la Loi du talion doive être exécutée, c'eſt dans la repréſaille, bonne

ou mauvaiſe, envers les Satiriques, pourvu qu'elle ne paſſe pas les bornes que le talion lui preſcrit. Deſpréaux en convient lui-même dans une de ſes Préfaces, où il fait dire à ſon Libraire : » J'ai charge d'avertir ceux » qui voudront faire des Satires, de ne » ſe point cacher. Je leur réponds que » l'Auteur ne les citera point devant » d'autre tribunal que celui des Muſes. Si ce ſont des injures groſſieres, » les beurrieres lui en feront raiſon ; & » ſi c'eſt une raillerie délicate, il n'eſt » pas aſſez ignorant dans les Loix, pour » ne pas ſavoir qu'il doit porter la » peine du talion. Qu'ils écrivent donc » librement : comme ils contribueront » ſans doute à rendre l'Auteur plus » illuſtre, ils feront le profit du Li» braire, & cela me regarde. Quel» que intérêt pourtant que j'y trouve, » je leur conſeille d'attendre quelque » temps, & de laiſſer mûrir leur mau» vaiſe humeur. On ne fait rien qui » vaille dans la colere «.

Bourſault, ſans fiel & ſans envie, eut à l'égard de Deſpréaux, quelque temps après leur démêlé, un procédé honnête qui déſarma le Satirique ;

Deſpréaux l'effaça de ſes Satires, & il y mit à ſa place quelque autre nom en *aut ;* car il avoit toujours ſous la main, comme nous l'avons dit dans ſon Eloge, quatre ou cinq noms de deux ſyllabes & terminés en *aut*, *Quinault*, *Bourſault*, *Heſnault*, *Perrault*, qui prenoient ſucceſſivement la place des uns des autres. Deſpréaux, ſi on en croit M. de la Monnoye, prétendoit qu'*Heſnault* (1) étoit un des hommes qui tournoit le mieux un vers ; il diſoit, pour s'excuſer de l'avoir mis dans ſes Satires, qu'il y avoit mis d'abord *Bourſault*, enſuite *Perrault*, avec leſquels il s'étoit réconcilié ; & que voulant effacer leurs noms pour en ſubſtituer un autre, il n'avoit trouvé ſous ſa main que celui de *Heſnault*, mort en 1682, & hors d'état de ſe plaindre. Voilà, pour parler le langage des Juriſconſultes, un exemple bien édifiant de juſtice *commutative*.

Les rimes en *aut* n'étoient pas les

(1) Auteur du Sonnet de l'Avorton, & de quelques autres Pieces, entre autres d'une Satire violente contre Colbert, à l'occaſion de la diſgrace de Fouquet.

ſeules rimes de *rechange* qu'il eût en reſerve pour les faire diſparoître ou renaître ſuivant les occaſions. Il avoit dit dans les premieres éditions d'une de ſes Satires :

Si je penſe parler des galans de notre âge,
Ma plume, pour rimer, rencontrera Ménage.

Raccommodé dans la ſuite avec Ménage, il changea ainſi ces deux vers ;

Si je veux d'un galant dépeindre la figure,
Ma plume, pour rimer, trouve l'Abbé de Pure.

Il en uſa à peu près de même à l'égard de ſon frere Gilles Boileau, Payeur des Rentes, Membre de l'Académie Françoiſe, & homme de beaucoup d'eſprit ; ce frere n'aimoit pas Deſpréaux, dont on prétend qu'il étoit jaloux :

Qu'eſt-ce que Deſpréaux a fait pour lui déplaire ?
Il a fait des vers mieux que lui,

diſoit Linière dans une Epigramme. On ajoute que Gilles Boileau ſavoit mauvais gré à ſon frere d'avoir maltraité Chapelain & Cotin, qui avoient l'honneur d'être de ſes amis. Deſpréaux eſtimoit pourtant beaucoup ce frere ; car

car il avoit dit en ſe plaignant de lui :

En lui je trouve un excellent Auteur,
Un Poëte agréable, un très-bon Orateur ;
Mais je n'y trouve point un frere.

Las enfin des procédés de Gilles Boileau, il ſe permit contre lui une Epigramme aſſez piquante & très-injuſte. S'étant depuis réconcilié avec ſon frere, non ſeulement il mit un autre nom dans l'Epigramme, mais il donna une édition des Œuvres de Gilles Boileau après ſa mort, & y joignit une Préface, dans laquelle il dit, *qu'il en ſeroit des Ouvrages de ſon frere comme de l'Enéide, dont Virgile ſeul étoit mécontent.* C'étoit outrer la louange comme il avoit outré la critique ; les Satiriques de profeſſion ſont ſujets à ces contradictions un peu fâcheuſes, qu'il faut pardonner aux Poëtes, ou plutôt à l'humanité.

Tels ſont les reproches, au fond aſſez légers, qu'on eſt peut-être en droit de faire à Deſpréaux comme Satirique, après lui avoir rendu d'ailleurs, & comme grand Poëte, & comme législateur du bon goût, l'hommage dont il eſt ſi digne.

Mais le plus grand tort de cet illuſtre Ecrivain, a dit un Philoſophe, eſt d'avoir été par ſes Satires *le pere d'une vilaine famille*, qui s'autoriſe de ſon exemple ſans approcher de ſes talens. Il n'y a pas un de ces rimailleurs qui ne ſe croye un Deſpréaux, pour avoir dit à nos bons Ecrivains des injures en mauvais vers. Ils font bien mieux encore que de ſe rendre les défenſeurs du *bon goût ;* ils ſe déclarent ceux de la Religion, qu'ils prétendent venger par leurs Ecrits, & qu'ils déshonorent par leurs mœurs. En jouant avec impudence cette comédie ridicule & ſcandaleuſe, ils eſperent que d'eſtimables Protecteurs qu'ils ont ſu tromper, ſeront la dupe de leur baſſe hypocriſie ; ils ſeroient bien fâchés que d'autres s'y mépriſſent. Un de ces miſérables, qui craignoit apparemment que les Lecteurs éclairés ne le cruſſent de bonne foi, a eu ſoin, dans une mauvaiſe Piece contre les Incrédules, de faire les objections plus fortes que les réponſes. Mais en voilà aſſez & peut-être trop ſur cette engeance mépriſable.

NOTE XL, *relative à la page* 93, *ſur la probité de* DESPRÉAUX.

QUAND nous diſons que Deſpréaux fut honnête homme, nous parlons non ſeulement de ſa probité morale, mais même de ſa probité littéraire. S'il fut quelquefois injuſte, il ne le fut que par erreur, par prévention, par humeur tout au plus, & jamais par envie; & il n'eut pas plus de baſſeſſe à ſe reprocher dans ſes Ecrits que dans ſes actions. S'il prodigua trop les louanges à ſon Roi, ce fut l'erreur commune de tous les Gens de Lettres de ſon temps, erreur même que bien peu de Gens de Lettres du nôtre ſeroient en droit de lui reprocher. Ses Satires peuvent, il eſt vrai, faire déſirer plus d'indulgence & de bonté dans ſon caractere moral; mais quand on voudroit juger ce caractere avec la ſévérité la plus rigoureuſe, obſervons qu'il n'en eſt pas des défauts ou des vices d'un Ecrivain, comme de ceux d'un Souverain ou d'un Miniſtre. Le carac-

tere de l'homme puiſſant eſt un objet intéreſſant à conſidérer dans ſon Hiſtoire, par l'influence qu'il peut avoir eue ſur le bonheur ou le malheur de toute une Nation ; ſur celui même des générations ſuivantes. Au contraire, le caractere d'un ſimple Homme de Lettres, eût-il mérité les plus grands reproches, ne laiſſe ni ſuites ni traces. Dès que l'Homme de Lettres a ceſſé de vivre, il ne reſte de lui que ſes Ouvrages, qu'on juge en oubliant ſes actions. C'eſt alors l'Auteur ſeul & non l'homme qu'on apprécie ; & tandis que l'Ecrivain vertueux & médiocre eſt oublié, les manes de l'Ecrivain ſupérieur, vertueux ou non, reçoivent du ſuffrage public la récompenſe des lumieres qu'on lui doit, ou du plaiſir qu'on éprouve en le liſant. L'Hiſtoire du vicieux Salluſte eſt préférée à celle du pieux Grégoire de Tours, & les vers du libertin Marot aux quatrains du grave Pybrac. Le premier mérite auprès des hommes n'eſt pas d'être bon, c'eſt de leur être utile ou agréable ; & l'Auteur illuſtre qui n'exiſte plus que dans ſes Ecrits, a d'autant plus ce mérite pour ſes Lecteurs, qu'ils

jouiſſent des fruits de ſon génie ſans avoir rien à ſouffrir ou à craindre de ſa perſonne. Gardons-nous bien cependant de conclure de ces réflexions, qu'il ſoit indifférent pour un Ecrivain célebre de joindre la ſaine morale aux talens, & la conduite honnête aux bons Ouvrages. Sa vertu fait ſon bonheur pendant ſa vie, en lui aſſurant le bien le plus précieux pour une ame noble, le reſpect de ſes contemporains ; & elle met le comble, quand il n'eſt plus, aux hommages dont la Poſtérité l'honore. Avec quel plaiſir ne lit-on pas dans la vie de Racine, que de la même plume dont il écrivoit Athalie, ce pere ſenſible traçoit à ſon fils aîné des leçons dictées par la vertu la plus ſimple & la plus tendre ? Et quel charme n'ajoute pas aux Ouvrages de La Fontaine l'amour que tous ſes Lecteurs ont pour lui !

PAUL

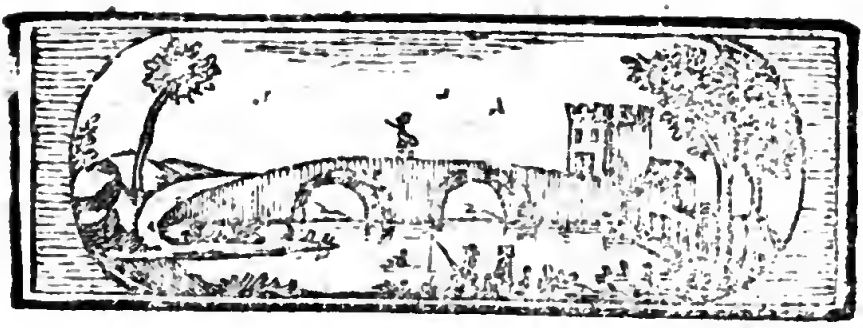

PAUL TALLEMANT,

PRIEUR D'AMBIERLE ET DE SAINT-ALBIN,

Intendant des Deviſes & Inſcriptions des Edifices Royaux, né à Paris le 18 *Juin* 1642, *reçu à la place de* JEAN OGIER DE GOMBAULD, *en* 1666, *mort le* 30 *Juillet* 1712 (1).

---

(1) Voyez ſon Éloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.

ÉLOGE

ÉLOGE

DE

FRANÇOIS-SÉRAPHIM REGNIER DESMARAIS,

NÉ à Paris le 13 Août 1632, reçu à la place de MARIN CUREAU DE LA CHAMBRE, *en 1670, élu Secrétaire perpétuel à la place de François-Eudes de Mézerai, en 1684, mort le 6 Septembre 1713.*

MÉDECIN, *guéris-toi*, dit le Proverbe ; on peut dire auſſi au Secrétaire d'une Académie, chargé d'écrire la vie de ſes Confreres : *Commencez par écrire la vôtre, ſi elle en vaut la peine.* C'eſt une tâche dont l'Abbé Regnier s'eſt acquitté fidélement. Secrétaire de l'Académie durant trente années, il n'a pas à la vérité fait l'Hiſ-

toire de la Compagnie, qu'il ne regardoit pas ſans doute comme un travail attaché à ſa place, mais il a écrit dans un aſſez grand détail les *Mémoires* de ſa propre vie. Perſuadés que ſon Hiſtoire n'a pu être mieux faite que par lui-même, nous nous bornerons preſque uniquement à un ſimple extrait de ces Mémoires; nous prendrons ſeulement la liberté, pour tempérer la ſéchereſſe de l'original, de joindre à notre extrait quelques réflexions que nous ne nous flattons pas de rendre intéreſſantes, mais que le ſujet nous paroîtra permettre, ou plutôt exiger. Cette *ſéchereſſe de l'original* n'eſt point un vice que nous prétendions reprocher à l'Auteur; la ſimplicité naïve & l'air de vérité avec lequel il parle de lui-même, nous paroît au contraire très-digne d'éloges, & ſur-tout plus digne de foi que ne le ſeroit une Hiſtoire compoſée avec plus de ſoin & d'artifice. Une Académie étrangere dont il étoit Membre, & qui avoit pour lui beaucoup d'eſtime, le pria, un an avant ſa mort, de lui envoyer quelques détails ſur les principales circonſtances de ſa vie: *Afin*,

diſoit-elle, *que lorſque ſes Confreres viendroient à le perdre, ils puſſent lui faire un éloge qui honorât ſa cendre, & qui leur ſervît de conſolation.* L'Abbé Regnier ſe rendit à leur priere, bien plus par déférence pour eux, que par un mouvement de vanité dont ſon écrit ne laiſſe pas entrevoir la moindre trace; les premieres lignes ſuffiroient pour le diſculper de tout ſoupçon d'amour-propre. » Puiſ-» qu'on ſouhaite, dit-il, d'être informé » de ce que je ſuis, & de ce que j'ai » fait depuis que je ſuis au monde, » je vais eſſayer d'en rendre compte » en homme qui n'a jamais cherché » ni à ſe cacher ni à ſe montrer, & » qui, étant déjà très-avancé dans ſa » quatre-vingtieme année, eſt bien près » d'aller rendre un compte plus im-» portant «. Dans l'abrégé que nous allons donner de ces Mémoires, nous nous attacherons à ce qui concerne l'Abbé Regnier, comme Homme de Lettres, c'eſt-à-dire, aux ſeuls articles de ſon Hiſtoire qui intéreſſent véritablement l'Académie; nous renvoyons pour le reſte aux Mémoires

mêmes (1), dans leſquels il ne faut pas chercher beaucoup d'amuſement, mais qui doivent inſpirer beaucoup d'eſtime pour la franchiſe & la modeſtie de l'Ecrivain.

Il fit ſes humanités avec ſuccès au Séminaire de Nanterre, chez les Chanoines Réguliers de Sainte-Génevieve, dont ſon oncle maternel, le Pere Faure, étoit Général Il paſſa de là en philoſophie au Collége de Montaigu; mais autant il avoit trouvé de charmes dans l'étude des Belles-Lettres, autant les abſurdes ſubtilités de l'école lui cauſerent de dégoût; il dédaigna les graves ſottiſes dont on le forçoit d'infecter ſa mémoire, & chercha à ſe diſtraire de cet ennui par une traduction qu'il fit en vers françois du *combat des Rats & des Grenouilles*, attribué à Homere; ce combat reſſembloit aſſez bien, par l'importance de ſon objet, aux miſérables chicanes ſcholaſtiques dont il avoit les oreilles rebattues : on peut

(1) Ils ſont imprimés à la tête du Recueil des Poéſies de l'Abbé Regnier, en 2 volumes in-12.

même croire que ces chicanes rappelerent au jeune étudiant l'idée du Poëme burleſque qui en étoit l'image, & lui inſpirerent l'envie de le traduire.

Au ſortir de ſes études, il s'attacha ſucceſſivement à pluſieurs perſonnes puiſſantes, dont la faveur & l'appui étoient néceſſaires à ſa fortune, car il étoit le ſixieme de onze enfans; il fit, à la ſuite de quelques grands Seigneurs, différens voyages, pendant leſquels il apprit, ſans Maître & avec le ſeul ſecours des Livres, l'Italien & l'Eſpagnol. Il ſe rendit la premiere de ces deux Langues ſi familiere, qu'étant allé à Rome avec M. le Duc de Créqui, dont l'Ambaſſade eſt devenue célebre par l'affaire des *Corſes*, il fut chargé d'écrire les lettres italiennes que l'Ambaſſadeur adreſſoit aux Cardinaux ou aux Princes voiſins avec qui il avoit à traiter; & aucun de ces Etrangers ne s'apperçut que ces lettres fuſſent l'ouvrage d'un François.

Il eut bientôt dans le même genre un ſuccès plus flatteur, qu'il faut lui entendre raconter à lui-même. « A » mon retour en France, dit-il, j'en» tretins commerce de lettres avec

» diverſes perſonnes en Italie, & par-
» ticuliérement avec l'Abbé Strozzy,
» Réſident pour le Roi à Florence.
» Ayant compoſé alors une Ode, ou,
» comme les Italiens l'appellent, une
» chanſon italienne, & l'ayant envoyée
» à l'Abbé Strozzy, il s'en ſervit pour
» tromper quelques Académiciens de
» la Cruſca de ſes amis. Pour cet effet,
» il ſuppoſa que Leo Allatius, Biblio-
» thécaire du Vatican, lui avoit écrit,
» qu'en revoyant le manuſcrit de Pé-
» trarque, conſervé dans cette Biblio-
» theque, il en avoit trouvé deux feuil-
» lets collés, & que les ayant ſéparés
» il y avoit découvert la chanſon qu'il
» lui envoyoit. La choſe parut d'abord
» difficile à croire; mais bientôt la
» conformité du ſtyle la rendit vrai-
» ſemblable. Quand elle fut éclaircie,
» M. le Prince Léopold, Protecteur
» de l'Académie de la Cruſca, auquel
» l'Abbé Strozzy faiſoit voir toutes mes
» lettres, propoſa à l'Académie de m'é-
» lire; & je reçus la nouvelle de mon
» élection au mois d'Août 1667 (1) «.
Les Académiciens de la Cruſca, en

(1) Voyez la Note (*a*).

adoptant le faux Pétrarque, furent plus honnêtes & plus juſtes que ne l'avoit été dans une circonſtance à peu près ſemblable, le fameux Joſeph Scaliger, qui, trompé par des vers de Muret, s'en vengea par une Epigramme ſanglante (1); l'offenſé n'y répondit qu'en la publiant lui-même, comme un aveu mal-adroit que faiſoit ſon Adverſaire du ridicule qu'il venoit d'eſſuyer.

Parvenu à l'âge de trente-ſix ans, l'Abbé Regnier entra dans l'état eccléſiaſtique, preſque ſans en avoir formé le deſſein, & comme par une inſpiration ſubite que les circonſtances amenerent ſans qu'il s'en doutât. Il demandoit une penſion pour récompenſe de ſes ſervices: Louis XIV ne crut pas commettre un ſacrilége en faiſant payer par l'Egliſe les dettes de l'Etat; il donna au Poſtulant un Prieuré; ce Prieuré fut ſa vocation, qui auroit pu paroître équivoque à des Juges rigoureux, mais qu'il juſtifia par la conduite la plus réguliere & la plus conforme à la ſainte auſtérité de l'habit qu'il venoit de prendre. La Providence, qui ſans doute

(1) Voyez la Note (*b*).

l'appeloit ſecrétement à porter cette robe, montra, dans cette occaſion, comme elle a fait dans beaucoup d'autres, les voies impénétrables de ſa ſageſſe, en dirigeant les vûes humaines à l'accompliſſement de ſes deſſeins.

Deux ans après qu'il fut entré dans l'Egliſe, l'Académie Françoiſe le choiſit pour un de ſes Membres; il n'avoit donné juſqu'alors aucune preuve publique de ſon talent pour écrire en françois; mais la connoiſſance qu'il avoit des Langues ſavantes, fit juger qu'il ſeroit très-utile à la compoſition du Dictionnaire dont la Compagnie étoit alors occupée, & qui demandoit un rapprochement fréquent du génie de la Langue Françoiſe à celui des idiomes anciens & modernes.

Quoique ce travail fût devenu le principal objet du nouvel Académicien, il s'en délaſſoit quelquefois par d'autres occupations, & ſes délaſſemens étoient ceux d'un Prêtre, & preſque d'un Apôtre. » Dans ce temps-là, dit-il, je » m'étois appliqué, à la priere des Ré» vérends Peres Jéſuites, à traduire d'eſ» pagnol en françois le Traité de la » *Perfection Chrétienne* de leur pieux

» Confrere Rodriguès ; je ne vois » pas encore fait imprimer, lorſqu'il en » parut une traduction, qu'on attri- » buoit à MM. de Port-Royal, & qui » m'auroit empêché de laiſſer paroître » la mienne, ſi la Préface ne m'avoit » fait voir que nos Ouvrages devoient » être très-différens ; car on aſſure dans » cette Préface, *que quand on voulut* » *travailler à cette traduction, on eut* » *d'abord de la peine à ſe déterminer* » *ſur le choix qu'on devoit faire d'une* » *des trois éditions eſpagnoles qu'on* » *avoit entre les mains, & qui étoient* » *très-différentes entre elles*... J'avoue » pour moi que les ayant ſoigneuſe- » ment confrérées, je n'y ai pas apperçu » la moindre différence. Je laiſſe à ju- » ger de l'intention que les Auteurs » de cette traduction ſi vantée peu- » vent avoir eue en la donnant. Ce » qui eſt certain, c'eſt que le texte eſ- » pagnol y eſt entiérement altéré en » pluſieurs endroits, & ſur-tout dans » le Chapitre, où, en parlant de la » grace, on prête à l'Auteur des expreſ- » ſions toutes contraires aux ſiennes «.

Il ſemble, par le ton qui regne dans ce récit, que l'Abbé Regnier n'avoit pas

été fâché de trouver MM. de Port-Royal en faute, & de faire ſa cour par cette découverte aux Jéſuites leurs adverſaires, avec leſquels il avoit d'aſſez étroites liaiſons. Nous n'examinerons point ſi le reproche qu'il fait à ces pieux Solitaires eſt bien ou mal fondé; ſuppoſons pour un inſtant que l'imputation ſoit juſte (car c'eſt une ſuppoſition que ſemble permettre l'air d'aſſurance avec lequel l'Auteur s'exprime), il en faudra conclure que le déſir qui animoit ces ſaints perſonnages de tendre à leurs implacables ennemis un piége innocent, leur fit oublier en cette occaſion le rigoriſme auſtere qu'ils affichoient; ils penſerent apparemment, que pour l'avantage *de la bonne cauſe*, pour le triomphe de *la grace*, & dans l'unique vûe de *la plus grande gloire de Dieu*, ils pouvoient en ſûreté de conſcience ſe laiſſer aller un moment aux maximes de conduite relâchée dont ils faiſoient un ſi grand crime aux Jéſuites. Ce n'eſt pas la premiere fois que des Théologiens, dirigés par un zele plus ardent que ſcrupuleux, ont cru pouvoir ſe permettre ces fraudes pieuſes pour la

manifeſtation de ce qu'ils croyoient ou qu'ils appeloient la vérité. Nous laiſſerons juger le procès des deux Traducteurs de Rodriguès ſur la matiere de la *grace*, à ceux qui ont le courage & le loiſir de s'occuper des importantes controverſes qui étoient alors le ſujet de la haine la plus vive & la plus édifiante entre les Anachoretes de Port-Royal & la défunte Compagnie de Jéſus. Nous nous abſtiendrons auſſi de diſcuter laquelle des deux traductions mérite la préférence; ceux qui prétendent s'y connoître, regardent la verſion de Port-Royal comme écrite avec plus de *force*, & celle de l'Abbé Regnier avec plus d'*agrément*; la déciſion de cette queſtion délicate appartient excluſivement aux ames pieuſes, faites pour ſentir tout le prix du *Traité de la Perfection Chrétienne*, & plus exercées que des Juges profanes à démêler ce qui conſtitue la *force* ou l'*agrément* dans un Ouvrage myſtique.

L'Abbé Regnier, par les lumieres & le ſavoir qu'il portoit dans nos ſéances, & ſur-tout par ſon zele pour hâter la publication du Dictionnaire que le Public attendoit avec empreſſement, répondit

ſi bien aux eſpérances de ſes Confreres, que le Secrétariat de l'Académie étant venu à vaquer par la mort de Mézerai, il fut jugé plus propre que perſonne à remplir cette place. A peine y fut-il inſtallé, qu'il s'éleva entre l'Académie & Furetiere le fameux procès dont toute la Littérature fut alors occupée; procès qui ſervit long-temps de pâture à l'avide malignité du Public, toujours près d'applaudir, ou tout au moins de ſourire aux traits lancés contre les Compagnies Littéraires, même par des hommes que ce Public ne croit ni n'eſtime. L'Abbé Regnier, en qualité de Secrétaire, fut chargé de dreſſer tous les Mémoires qui parurent alors au nom de la Compagnie. Ces Mémoires étoient graves & modérés; ceux de Furetiere étoient violens & ſatiriques; auſſi eurent-ils beaucoup plus de Lecteurs; mais le Gouvernement, qui ne décide pas de la juſtice d'une cauſe par des Epigrammes, jugea en faveur de l'Académie, qui en effet étoit bien fondée dans toutes ſes demandes, & qui, après les avoir juridiquement obtenues, crut devoir auſſi ſe faire juſtice à ſon pro-

pre tribunal en retranchant Furetiere du nombre de ſes Membres.

Le Dictionnaire de l'Académie, après pluſieurs années d'un travail aſſidu, après des plaintes réitérées & très-injuſtes de la part du Public ſur la longueur du temps que la Compagnie avoit mis à ce travail, fut enfin en état de paroître. Il n'y manquoit que la Préface & l'Epître dédicatoire; cette Epître devoit être adreſſée à Louis XIV, ſous les auſpices duquel il étoit juſte de préſenter à la Nation & aux Etrangers la premiere production d'un Corps littéraire qui avoit le Monarque pour Protecteur. L'Abbé Regnier compoſa, par ordre de l'Académie, la Préface & l'Epître; mais ayant été obligé, avant que le Dictionnaire parût, de s'abſenter pour des affaires indiſpenſables, quelques Académiciens qui avoient fait une autre Epître dédicatoire, eurent le crédit de la faire préférer à la ſienne; & M. Charpentier, qui avoit auſſi fait une autre Préface, obtint la même préférence.

Il paroît que cette Epître dédicatoire, deſtinée à mettre aux pieds du

Roi l'encens & les hommages de la Compagnie, avoit été pour les Académiciens un grand objet d'émulation; car ſans compter celle de l'Abbé Regnier qui n'exiſte plus, & celle qui eſt imprimée à la tête de la premiere édition, je trouve encore deux autres Epîtres qui furent compoſées dans ce temps-là, l'une par Charles Perrault, & l'autre par ce même M. Charpentier qui avoit déjà fait la Préface de l'Ouvrage. L'Abbé Regnier, piqué du dégoût qu'on lui donnoit, fit ſur l'Epître de M. Charpentier des remarques critiques, qui exiſtent encore écrites de ſa main : on ajoute, qu'aidé de Racine, il en avoit fait de ſemblables ſur l'Epître de Charles Perrault (1). On ne peut diſconvenir que ſur pluſieurs points la critique de l'Abbé Regnier ne ſoit bien fondée ; ſur quelques autres, elle pourroit paroître ou injuſte ou trop ſévere ; mais peut-être pardonnera-t-on le reſſentiment qui l'a quelquefois dictée, en penſant au motif de mécontentement qui l'a fait écrire.

Le déſagrément qu'il venoit d'eſſuyer

(1) Voyez la Note (*c*).

dans l'Académie, ſemble prouver qu'il n'étoit pas fort aimé de ſes Confreres : Segrais l'accuſe en effet d'avoir été *trop aigre & trop vétilleux* (1) ; Furetiere nous apprend auſſi (2) que les amis même de l'Abbé Regnier lui avoient donné le nom de l'Abbé *Pertinax*, parce qu'il avoit, dit-on, l'habitude de diſputer *opiniâtrement* dans les aſſemblées, juſqu'à ce que ſes Adverſaires, fatigués de la diſpute, fuſſent obligés de ſe ſoumettre à ſon avis. Furetiere même ajoute qu'il écrivoit ſouvent le contraire de ce qu'on avoit décidé; mais il eſt permis, à l'égard de cette imputation, de n'en pas croire Furetiere ſur ſa parole. Quant à la manie tout à la fois choquante & puérile de vouloir toujours avoir raiſon, nous ignorons ſi c'eſt à tort ou avec juſtice qu'on l'a reprochée à l'Abbé Regnier ; qu'on nous permette ſeulement, pour l'utilité des Gens de Lettres, une courte réflexion ſur cette manie ou plutôt cette petiteſſe, dont on a accuſé

(1) Voyez le *Segraiſiana*.

(2) Voyez les *Factums* de Furetiere contre l'Académie.

pluſieurs d'entre eux, & qui ne peut être dans un homme d'eſprit que le travers d'un amour-propre bien peu éclairé. Si c'eſt un ſot qu'il a entrepris d'entraîner par force à ſon opinion, qu'importe à un homme d'eſprit la gloire ſi mince d'obliger un ſot à penſer comme lui ? Et ſi c'eſt un homme d'eſprit qu'il ſe propoſe de convaincre, peut-il ignorer que le doute, qui eſt *le commencement de la ſageſſe*, en eſt auſſi le fruit & le terme ; qu'à l'exception des ſciences exactes, la plupart des autres objets, éclairés d'une lumiere incertaine & mobile, peuvent ſe préſenter ſous différentes faces à des yeux exercés & clairvoyans ; qu'on fait *haïr*, dit Montagne, *les choſes vraiſemblables, quand on les plante pour infaillibles*, & qu'enfin la vanité, même convaincue, ſe croit intéreſſée à ne pas avouer ſa défaite ? Dans la Société, dans les Corps, même littéraires, le Sage diſcute quelquefois, diſpute très-rarement, ne propoſe ſon opinion qu'avec les expreſſions réſervées, qui rendent la contradiction plus ſupportable, & finit toujours par permettre à chacun de reſter dans ſon avis,

avis, ſous la condition modeſte & juſte, de jouir de la même liberté pour le ſien. On demandoit au Philoſophe Fontenelle pourquoi il ne diſputoit jamais : *Par ces deux principes*, répondit-il, *tout eſt poſſible, & tout le monde a raiſon.* Le même Philoſophe diſoit un jour à l'Abbé Regnier dans je ne ſais quelle diſcuſſion académique : *Voilà une diſpute qui ne finiroit point ſi l'on vouloit ; c'eſt pour cela qu'il faut qu'elle finiſſe tout à l'heure.* Et dans une autre occaſion où l'Abbé Regnier diſputoit avec chaleur contre un Homme de Lettres en préſence d'une femme de beaucoup d'eſprit : *Eh ! Meſſieurs*, leur dit cette femme, *convenez de quelque choſe, fût-ce d'une ſottiſe* (1).

Si l'Abbé Regnier étoit opiniâtre dans la diſpute, s'il offenſoit l'amour-propre des autres par une roideur inflexible dans ſes opinions, il ſe la faiſoit pardonner en la portant dans toutes les bonnes qualités qu'il avoit d'ailleurs, & ſur-tout dans un ſentiment où l'opiniâtreté. eſt preſque toujours

(1) Voyez la Note (*d*).

une vertu ; il étoit ferme & inébranlable dans l'amitié. Il eſt vrai qu'il n'accordoit la ſienne qu'à ceux qu'il en jugeoit dignes, après les avoir bien connus ; mais plus il étoit difficile de faire naître ce ſentiment dans ſon cœur, plus il étoit rare de le perdre quand on l'avoit obtenu ; le moyen de ſe l'aſſurer étoit de ſe diſtinguer par les mêmes vertus que les ennemis les plus déclarés de notre Académicien reconnoiſſoient en lui, une probité à toute épreuve, & un amour du vrai porté juſqu'au ſcrupule. Il exprima d'une maniere auſſi noble qu'énergique cet amour du vrai dans une occaſion délicate où on le preſſoit de mentir en faveur d'un homme puiſſant, ſous peine d'encourir ſa diſgrace. *J'aime mieux*, dit-il, *me brouiller avec lui qu'avec moi.*

Le Public, qui connoiſſoit ſes talens, ſe vit privé avec regret de la Préface & de l'Epître qu'il avoit faites pour le Dictionnaire ; mais la Littérature fut ſolidement dédommagée de cette perte par un grand nombre d'articles importans & fondamentaux qu'il avoit compoſés pour le même Ouvrage ; articles qui contribuerent beaucoup aux ſuccès

de la premiere édition, & dont le mérite a été ſi bien reconnu, qu'on les a conſervés preſque ſans changement dans les éditions ſuivantes; car le Public remarqua dans ce Dictionnaire, que les longs articles qui s'y trouvoient, & qui devoient avoir couté le plus de travail, étoient faits avec plus de ſoin que les autres; c'eſt que la briéveté des articles peu étendus permettoit qu'ils fuſſent l'ouvrage de la Compagnie entiere; & qu'une Compagnie en corps, troublée dans ſes déciſions par vingt avis qui ſe croiſent & ſe détruiſent, doit parvenir difficilement à ſe ſatisfaire elle-même & ſes Lecteurs; au lieu que les grands articles, confiés preſque indiſpenſablement à un ſeul homme, qui pour l'ordinaire étoit l'Abbé Regnier, acquéroient en paſſant par ſes mains toute la perfection que pouvoit y donner l'amour-propre du Rédacteur, animé de plus par toute la ferveur académique.

Quelque intérêt cependant qu'il dût prendre à ce Dictionnaire dont il étoit preſque entiérement l'Auteur, il n'eut garde de renouveler la propoſition qu'avoit faite autrefois *Jean Sirmond*, un de

nos premiers Académiciens, d'obliger par ſerment tous les Membres de la Compagnie de n'employer dans leurs Ouvrages aucun mot qui n'eût été approuvé à la pluralité des voix ; à peu près comme ces anciens Peuples, qui juroient ſur les autels de leurs Dieux, de ne parler & de n'apprendre jamais d'autre Langue que la leur. Cet avis, comme on le peut croire, n'avoit pas été goûté ; chacun de nous reſta le maître d'écrire comme il le voudroit, à ſes riſques & périls ; & l'Abbé Regnier, qui ſentoit plus que perſonne le beſoin & les avantages de cette liberté littéraire, ſe garda bien d'y porter atteinte.

L'infatigable Secrétaire ne borna pas les fonctions de ſa place à la publication du Dictionnaire qui lui devoit l'exiſtence ; l'Académie, dès les premieres années de ſon inſtitution, avoit formé le projet d'une Grammaire Françoiſe, qui, en développant les principes dont le Dictionnaire n'étoit que l'application, devoit former avec cet Ouvrage un cours complet de notre Langue. » Mais la Compa» gnie ne fut pas long-temps à s'ap-

» percevoir, dit M. l'Abbé d'Olivet (1), » qu'un Ouvrage de ſyſtême & de mé- » thode, tel qu'une Grammaire, ne » pouvoit être conduit que par une per- » ſonne ſeule, qui, communiquant en- » ſuite ſon travail à ſes Confreres, pro- » fiteroit de leurs avis, en ſorte que ſon » Ouvrage pût être regardé comme » celui du Corps (2) «. On chargea donc de cette Grammaire l'Abbé Regnier, qui, comme il le dit dans ſa Préface, y employa *tout ce qu'il avoit pu acquérir de lumiere par cinquante ans de réflexion ſur notre Langue, par quelque connoiſſance des Langues voiſines, & par trente-quatre ans d'aſſiduité dans les aſſemblées de l'Académie où il avoit preſque toujours tenu la plume.*

Cet Ouvrage, quand on le conſidere relativement au temps où il a été compoſé, fait honneur à la Littérature Françoiſe & à l'Académie. S'il n'eſt pas auſſi philoſophique & auſſi profond ſur la métaphyſique générale des Langues que

(1) Hiſtoire de l'Académie, Tome II, *in-12*, page 68.

(2) Voyez la Note (*e*).

la *Grammaire raiſonnée* de Port Royal, il contient au moins, relativement à la Langue Françoiſe, des diſcuſſions importantes & utiles que cette Grammaire n'offre pas : l'Auteur n'avoit cependant encore traité qu'un des objets de la Grammaire, & même le plus aride de tous, le détail des *parties d'oraiſon ;* il promettoit une ſuite dans laquelle il ſe propoſoit d'embraſſer la Syntaxe, les irrégularités réelles ou apparentes de l'uſage, & les principes du ſtyle. La maniere dont il s'eſt acquitté de la premiere partie de ſon travail, doit faire regretter au Public d'avoir été privé de la ſeconde.

Il y a dans cette Grammaire un article qui mérite de nous arrêter un moment ; l'Auteur s'y éleve contre les innovations qu'on avoit déjà tenté d'introduire dans l'orthographe françoiſe ; il en prouve de ſon mieux les inconvéniens ; mais ſes réclamations, loin de remettre en honneur l'orthographe ancienne, n'ont pu même empêcher qu'elle n'ait ſouffert encore de nouvelles atteintes. Il inſiſte, par exemple, ſur la néceſſité de conſerver la lettre *s* dans un très-grand nombre de

mots, ſoit pour indiquer l'étymologie (1), ſoit pour marquer la *quantité* de la ſyllabe (2); mais cette lettre a été ſuprimée depuis dans le plus grand nombre des mots où il déſiroit de la conſerver; il avoue même que la ſuppreſſion commençoit à ſe faire dans le temps où il écrivoit, & l'on ne peut diſconvenir qu'elle ne ſoit très-naturelle; nouvelle preuve de ce que nous avons déjà dit ailleurs (3), que ce qui a réellement beſoin d'être corrigé dans notre orthographe, finira par l'être en effet; qu'il faut tout laiſſer faire à la raiſon & au temps, & que s'il y a de la pédanterie à révérer avec ſuperſtition l'ancien uſage, il y a de la puérilité à le braver avec affectation.

Les Jéſuites, tout bons amis qu'ils ſe diſoient de l'Abbé Regnier, ne virent pas ſans quelque chagrin le ſuccès d'un Ouvrage qui ne ſortoit pas de chez eux, ou du moins que l'Auteur n'avoit pas entrepris à leur priere, ſage

(1) Comme dans *Eſtat*, *Status*.
(2) Comme dans *meſme*.
(3) Voyez l'article de *Louis Couſin*, & l'Eloge de l'*Abbé de Dangeau*.

précaution qu'il avoit priſe pour la traduction de Rodriguès. Les Antagoniſtes amers de cette Société lui ont reproché ſouvent d'avoir été l'*ennemie de tout bien ;* on peut dire avec moins de fiel & plus de juſtice, qu'elle étoit l'ennemie déclarée ou ſecrete de tout le bien qui ne venoit pas d'elle. Le Pere Buffier, qui fut depuis Auteur lui-même d'une Grammaire très-eſtimable, attaqua celle de l'Abbé Regnier dans le Journal de Trévoux avec plus de malignité que de bonne foi ; l'Auteur fit au Journaliſte une réponſe aſſez vive, mais ſolide, & à laquelle il n'y auroit rien à déſirer, ſi au lieu de s'obſtiner à tout défendre, il fut convenu de bonne-foi de la juſteſſe de quelques critiques (1).

Cette querelle convainquit l'Abbé

(1) C'étoit peut-être par repréſailles de cette cenſure, que l'Abbé Regnier jugeoit trop ſévérement le P. Bouhours, Jéſuite & Grammairien de profeſſion ; il l'accuſoit *de ne pas ſavoir la Langue Françoiſe ;* arrêt injuſte, ſur-tout eu égard au temps où le P. Bouhours avoit écrit, & où les fineſſes de la Langue n'étoient connues que d'un petit nombre d'illuſtres Ecrivains.

Regnier, que la ſéchereſſe des diſcuſſions grammaticales, qui ſemble laiſſer à l'envie ſi peu de priſe, n'empêchoit pas d'avoir encore des ennemis; il fut dégoûté par cette affligeante réflexion d'achever, en complétant ſa Grammaire, la tâche Académique qu'il s'étoit impoſée: pour s'en dédommager, il ſe jeta dans l'Hiſtoire, & il écrivit celle de l'affaire des Corſes, dont il avoit été témoin pendant ſon ſéjour à Rome. Le ſtyle de cette Hiſtoire, quoique pur & correct, n'a ni le mouvement ni le ſel dont le ſujet paroiſſoit ſuſceptible. Un plus habile Peintre eût offert le contraſte piquant de l'audace & de la gaîté françoiſe dans cette violente querelle, avec la triſte inſolence de la ſoldateſque papale; de la noble fermeté de l'Ambaſſadeur de France, avec l'arrogance timide des Miniſtres de la Cour de Rome; enfin de la fierté du Roi, avec la hauteur du Pontife; hauteur qui, dégénérant adroitement & par degrés en négociations & en ſoupleſſe, obtint enfin à peu près ce que la fierté offenſée lui avoit refuſé long-temps. On regrette ce tableau dans la narration de l'Abbé Regnier; mais

ſon Ouvrage, écrit d'après les Pieces originales, eſt recommandable par la qualité la plus eſſentielle à un Hiſtorien, par celle qui le fait preſque diſpenſer des autres, & à laquelle nulle autre ne peut ſuppléer, par l'exactitude des faits. Si cette production n'eſt ni d'un Vertot ni d'un Saint-Réal, elle eſt au moins bien préférable à tant de compilations inſipides de menſonges anciens & modernes, qui n'ont ni le mérite du coloris, ni celui de la vérité.

L'Hiſtorien des Corſes revint à la Poéſie, ou, ſi l'on veut, à la verſification; il donna, quoiqu'âgé de quatre-vingts ans, un Recueil de Pieces françoiſes, latines, italiennes & eſpagnoles. On prétend que ces dernieres furent plus accueillies à Rome & en Eſpagne, que les Poéſies françoiſes ne le furent à Paris; & un célebre Ecrivain ajoute que ſi l'Abbé Regnier avoit réuſſi à faire paſſer un de ſes Sonnets pour être de Pétrarque, il n'eût pas fait paſſer ſes vers françois ſous le nom d'un grand Poëte. Ce n'eſt pas le ſeul de nos Ecrivains qui, ayant fait des vers avec ſuccès dans une Langue étrangere, n'a pu réuſſir dans la ſienne;

ſeroit-ce parce que notre Poéſie, qui ne ſe permet que des licences très-légeres, & qui ajoute à ſes entraves naturelles toute la ſévérité de la proſe, préſente plus de difficultés à vaincre que la Poéſie des autres Peuples anciens & modernes ? Ou les François, ſi délicats en matiere de goût, & ſi raffinés ſur les plaiſirs en tout genre, ſont-ils plus difficiles en vers que les autres Nations ? Mais ſi tant de ſévérité laiſſe à nos Poëtes médiocres encore moins d'indulgence à eſpérer qu'Horace n'en promettoit à ceux de ſon temps, ne devroit-elle pas auſſi nous inſpirer pour nos grands Poëtes encore plus d'admiration que l'Antiquité n'en a marqué pour les ſiens ?

Grammairien ſavant & profond, & de plus Hiſtorien & Poëte, l'Abbé Regnier voulut encore s'eſſayer dans un autre genre, celui de la traduction. Il choiſit pour objet de ſon travail le *Traité de la Divination* de Cicéron, l'Ouvrage de ce grand Homme qui eſt le plus piquant par ſon objet, & peut-être le plus finement philoſophique ; ce catéchiſme d'*incrédulité païenne* (ſi on peut l'appeler de la ſorte),

publié par l'Auteur même ſous les yeux du Sénat, ſans réclamation de la part des Augures & des Pontifes, eſt une preuve ſinguliere & frappante de la tolérance des Romains en fait d'opinions religieuſes ; les Dialogues *ſur la nature des Dieux*, ſont un autre catéchiſme d'*incrédulité Pyrrhonienne* ſur l'importante queſtion de l'exiſtence d'un Etre ſuprême ; mais ce dernier Traité n'eſt guere qu'un vain tiſſu de ſubtilités ſceptiques, au lieu que celui de la *Divination* eſt l'ouvrage d'une tête auſſi éclairée que libre, & auſſi décidée que ſage. C'eſt apparemment ce qui engagea l'Abbé Regnier à le traduire de préférence aux autres Ouvrages philoſophiques de Cicéron. Dans ceux-ci, la Philoſophie de l'Orateur Romain, ſouvent un peu commune, & quelquefois ou étrangement bornée, ou puérilement ſophiſtique, a beſoin d'être relevée par le charme du ſtyle de l'Auteur, qu'il eſt comme impoſſible de faire paſſer dans une autre Langue. Dans le *Traité de la Divination*, le Traducteur, ſoutenu par l'agrément & les détails du ſujet, couroit moins de riſque de défigurer tout-à-fait ſon

modele ; & ne pouvant, dans ſa copie, conſerver à l'original le mérite du coloris & de l'harmonie, il lui conſervoit au moins celui du deſſein & de l'enſemble.

La traduction de l'Abbé Regnier eſt élégante, fidele, & accompagnée de remarques ſavantes qui en augmentent le prix. L'Auteur entreprit encore de traduire un autre Ouvrage de Cicéron, plus intéreſſant par ſa matiere, mais moins fait pour le commun des Lecteurs, le Traité de *Finibus bonorum & malorum ;* c'eſt-à-dire, *De la nature des vrais biens & des vrais maux.* Cette verſion n'a paru qu'après la mort de l'Abbé Regnier ; mais tout eſtimable qu'elle eſt, elle n'a pas été auſſi accueillie que celle du *Traité de la Divination ;* le Traducteur du *Traité des biens & des maux* ne pouvoit avoir pour Juges que des Gens de Lettres Philoſophes, & par conſéquent aſſez peu de Lecteurs ; mais le Traducteur des Plaiſanteries de Cicéron ſur les oracles, les augures, & les autres ſuperſtitions de la vénérable Antiquité, étoit plus à portée d'amuſer la multitude. Il eut même, à force de

ſuccès, un malheur ſemblable à celui que Fontenelle avoit déjà eſſuyé pour ſon *Hiſtoire des Oracles ;* les eſprits forts de ce temps-là appliquerent aux Prophetes & aux miracles de la Religion Chrétienne, ce que dit le Philoſophe ancien des prédictions & des prodiges d'une Religion abſurde ; les Adverſaires très-zélés & très-vigilans des eſprits forts, voulurent rendre le Traducteur reſponſable de ces applications ſi ſcandaleuſes ; il ſe récria hautement contre des imputations qui, à dire vrai, ne méritoient guere, par leur ineptie, d'être réfutées, mais l'exigeoient par la gravité de l'objet & par la redoutable importance des accuſateurs.

L'Abbé Regnier fait mention, dans ſes Mémoires, de quelques autres productions qui ſont reſtées manuſcrites, entre autres d'un Poëme françois à la louange du Roi : » Le mauvais ſuccès » qu'ont toujours eu ces ſortes d'Ou» vrages, dit naïvement le Pere Ni» ceron (1), a ſans doute empêché

(1) Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres dans la République des Let-

» qu'on ne donnât ce Poëme au Pu-» blic «. Trente ans plus tôt il eût été reçu avec avidité, lorſque tout retentiſſoit des louanges & des victoires du Monarque. Mais le temps des louanges & des victoires n'étoit plus ; & la bataille de Malplaquet, par où finiſſoit ce Poëme, n'étoit pas un moyen de le faire lire, même à Verſailles ; l'Auteur s'abſtint donc très-prudemment de le mettre au jour, & ſe contenta d'offrir en ſecret ſon hommage au Monarque vaincu & malheureux. Ce monument de ſon zele n'étoit pas le ſeul qu'il eût élevé à la gloire du Roi, car il nous apprend qu'il avoit compoſé les inſcriptions de la Statue de la place des Victoires, à l'exception pourtant de l'inſcription faſtueuſe *Viro Immortali*, dont il paroît déſirer que la Poſtérité ne l'accuſe pas.

Il ne parle point dans ſes Mémoires d'un Ouvrage qu'il donna en 1700, & qui contenoit le premier Livre de l'Iliade en vers françois, avec une Préface où il répond aux blaſphêmes de

---

ttes. *Tome V, page 365, article de l'Abbé Regnier.*

Charles Perrault contre Homere. Cette Préface eſt pleine de raiſon & de goût; mais l'Auteur plaide mieux pour l'Iliade par ſa proſe que par ſes vers, qui feroient au divin Homere un tort irréparable, ſi on pouvoit ſoupçonner l'original de reſſembler à la copie.

Il eſt vraiſemblable que le peu de ſuccès de cette Traduction de l'Iliade empêcha l'Auteur d'en faire mention dans la liſte de ſes Ouvrages, comme d'une production dont il étoit un peu honteux & repentant (1). Deſpréaux, qui étoit *ſon ami*, ou du moins qui prend ce titre dans une de ſes Préfaces, n'avoit pas vu de bon œil ce fatal traveſtiſſement du Poëte Grec, & en avoit fait à l'Auteur l'aveu ſincere. Il paroît que les vers de l'Abbé Regnier n'étoient pas en poſſeſſion de plaire à l'inexorable Satirique; car toute ſon *amitié* ne l'empêcha pas de mettre l'*Edit d'amour* de notre Académicien parmi les mauvais Livres que les Chanoines du Lutrin ſe jettent à la tête dans la bataille qu'ils ſe livrent ſur les degrés du Palais. Cet *Edit d'amour*

(1) Voyez la Note (*f*).

étoit une petite production obſcure de la jeuneſſe de l'Abbé Regnier, qui eût bien pu ſe paſſer de l'honneur que lui fit Deſpréaux d'en rappeler le ſouvenir. Ce grand Poëte, ſi l'on en croit le *Bolæana*, parloit quelquefois de ſon *ami* avec une liberté peu flatteuſe : *Il ſe croit*, diſoit-il, *un grand Homme, parce qu'il a hérité de la grimace de Chapelain.* Nous avons vu dans l'article de l'Abbé *Boileau*, avec quelle liberté Racine parloit de ce Prédicateur, qu'il appeloit auſſi *ſon ami* ; & nous avons rappelé à ce ſujet certaine chanſon de Moliere, dont nous avons fait à Racine une application innocente, que ſon maître Deſpréaux eſt ici en droit de partager.

Dans le volume qui contient ce premier Livre de l'Iliade, on trouve la traduction françoiſe de quelques Odes d'Anacréon par le même Auteur. La nature de ces Odes, qui ne ſont guere que des Madrigaux, & la négligence qu'on tolere dans les petits ſujets, rendent cette traduction plus ſupportable que celle de l'Iliade ; cependant elle ne placera jamais l'Auteur au rang des bons Poëtes. Les Académiciens de la

Cruſca avoient fait beaucoup plus d'honneur à la traduction italienne qu'il leur avoit envoyée des Poéſies d'Anacréon ; cette Compagnie en accepta la dédicace, & la fit enſuite réimprimer à Florence avec deux autres traductions du même Auteur, faites par des Poëtes Italiens, & très-eſtimées de la Nation.

De toutes les Poéſies françoiſes de l'Abbé Regnier, celle qui a été le plus accueillie eſt ſa traduction de la fameuſe ſcene du *Paſtor fido*, dans laquelle ſe trouvent les vers ſi connus ſur la contradiction entre la morale ſévere qui interdit l'amour, & la nature qui ſemble l'ordonner. La traduction très-foible de ce morceau a été ſouvent célébrée par cette multitude qui ne ſe pique pas d'être fort ſévere en poéſie ; & il n'y a pas encore long-temps qu'on la faiſoit apprendre aux jeunes filles, apparemment comme une excellente leçon de morale (1) : on y joignoit ce pieux Sonnet de Desbarreaux, déteſtable d'un bout à l'autre, mais que nos bons aïeux regardoient comme un modele de verſification. Notre Siecle,

(1) Voyez la Note (*g*).

moins dévot & plus difficile, a penſé que les vers de Racine, de Deſpréaux & de La Fontaine étoient plus dignes que ces *bouts rimés* d'orner la mémoire des enfans; s'ils ne ſentent pas à cet âge tout le mérite de nos chef-d'œuvres, du moins leur mémoire eſt un dépôt qui les conſerve, une terre où cette ſemence précieuſe repoſe juſqu'à l'âge du jugement & du goût qui doit la faire éclore & fructifier; ils ne ſe voyent plus réduit à la néceſſité fâcheuſe d'oublier dans un âge plus avancé les inepties poétiques dont on a ſi long-temps fatigué leur enfance, & qu'ils n'ont ſouvent appriſes qu'avec beaucoup de peine, de dégoût & de larmes.

Le ſuccès de la ſcene françoiſe du *Paſtor fido*, conſola, quoique foiblement, l'Abbé Regnier du peu de fortune qu'avoient fait ſes autres Poéſies françoiſes; mais il étoit condamné à n'être jamais parfaitement heureux comme Poëte; car l'accueil général que ſa traduction avoit reçu, nuiſit aux vûes d'avancement qu'il avoit formées: il eût obtenu les honneurs de l'épiſcopat, ſans les ſcrupules que cette

traduction donna au Roi ; mais il penſa apparemment comme l'Evêque Héliodore, qui aima mieux, dit-on, renoncer à ſon Siége épiſcopal, que de ſupprimer ou déſavouer ſon Roman de *Théagene & de Cariclée*, préférant la réputation de bon Ecrivain à toutes les dignités de l'Egliſe.

Il y avoit une autre cauſe plus grave du refus de l'Epiſcopat fait à l'Abbé Regnier. On lui attribuoit une Piece de vers dont le ſujet par malheur étoit très-impie, & qui, par un autre malheur, étoit fort répandue, & regardée comme très-ſupérieure à toutes celles du même Poëte ; elle avoit pour objet le commerce criminel de Bethſabée avec David, d'où la Providence fit naître le Meſſie pluſieurs ſiecles après ; la Piece finiſſoit par cette plaiſanterie, auſſi ignoble que ſcandaleuſe :

Il faut avouer que la grace
Fait bien des tours de paſſe-paſſe
Avant que d'arriver au but.

Nous ne rapportons ces vers ſi impies, que pour diſculper la mémoire de notre Académicien de la tache qu'on a voulu lui imprimer à ce ſujet. Il n'y

a d'autre témoignage qu'il en ſoit l'Auteur, qu'une tradition vague & ſans preuve. Ceux qui prendront la peine de lire le Recueil de ſes Poéſies, en trouveront ſun ſi grand nombre d'édifiantes, qu'ils ne pourront ſe perſuader que tant de dévotion & tant de blaſphêmes ſoient ſortis de la même plume, ni que l'Abbé Regnier ait voulu reſſembler au Poëte Rouſſeau, qui, tout à la fois traducteur de David & rival de l'Aretin, appeloit ſes Epigrammes licencieuſes les *Gloria Patri de ſes Pſeaumes.*

Si parmi les Pieces dont l'Abbé Regnier eſt réellement l'Auteur, on vouloit en citer quelqu'une qui ne fût pas indigne d'éloges, on pourroit rappeler ici celle qui eſt connue ſous le nom des *J'ai vu*, & qui renferme, quoique trop longue, quelques vers heureux:

J'ai vu la vanité s'élever juſqu'aux nues
Sur des ailes de cire, en un moment fondues...
J'ai vu deux partis diſputer
De la vérité ſans l'entendre;
Le Public, ſans y rien comprendre,
Pour l'un & l'autre s'entêter...
J'ai vu d'un peu de vent les hommes ſe nourrir,
Et ne s'attacher qu'à paroître;
J'ai vu qu'en cherchant à connoître

Nous n'apprenons qu'à diſcourir ;
J'ai vu l'exceſſive prudence
Ne ſervir qu'à nous décevoir,
Le ſeul intérêt tout mouvoir,
Et la profondeur du ſavoir
Différer peu de l'ignorance.

Nous citerons encore les vers ſuivans, tirés d'une Piece ſur les grands Seigneurs, que l'Abbé Regnier avoit fréquentés beaucoup, & qu'il devoit bien connoître. Après avoir dit que le Sage doit toujours rendre à leur naiſſance & à leur rang les égards que la ſociété & la décence exigent, le Poëte ajoute :

Les aimer, c'eſt une autre affaire ;
Qui ne les connoît qu'à demi
S'honore d'être leur ami ;
Qui les connoît bien, ne l'eſt guere.

Qu'on nous permette enfin, quoique dans l'éloge d'un Prêtre, de joindre à ces vers une chanſon, qui peut-être n'étoit adreſſée qu'à une *Iris en l'air*, ou n'avoit été faite par l'Abbé Regnier que pour le ſervice de quelque amant malheureux, qui ne l'avoit pas toujours été :

Ne craignez point que votre humeur légere
Dans ma colere
Me faſſe rien publier.
Heureux, je ne ſais que me taire,
Trahi, je ne ſais qu'oublier.

Ces vers ſont à peu près les meilleurs que nous ayons de lui. On peut, après les avoir lus, ſe diſpenſer de jeter les yeux ſur preſque tous les autres. Il reſtera encore à l'Auteur aſſez de qualités académiques, pour qu'il puiſſe à toute rigueur ſe paſſer de celle de Poëte.

Tout Prêtre & tout bel eſprit qu'il étoit, il avoit un courage dont un ſoldat auroit pu ſe faire honneur. Envoyé par la Cour de France à celle de Baviere pour une affaire importante, il fit une telle diligence qu'il ſe rompit une côte en courant la poſte; ce qui ne l'empêcha pas de continuer ſon voyage, & de repartir de Munich deux jours après ſon arrivée, pour apporter en cinq jours à Verſailles la réponſe aux propoſitions dont il étoit chargé.

Il ne montra pas moins de courage dans quelques maladies cruelles & dangereuſes dont il fut attaqué. Il n'oppoſa à la douleur & au danger que le repos

& la patience. » Je n'appelai point de » Médecin, dit-il, & ne pris point de » médecine ; parce que je ſuis perſuadé » qu'il n'y en a point qui ne ſoit nui- » ſible à celui qui en fait uſage. La » Nature toute ſeule, avec un peu de » temps, ſurmonta enfin le mal. J'ai » éprouvé plus d'une fois par moi- » même combien il y a de reſſource en » elle, quand on ne la tourmente point » mal à propos en recourant à des » remedes qui l'accablent au lieu de la » ſoulager «.

On voit par ce paſſage, que l'Abbé Regnier étoit du nombre de ceux qui n'honorent pas la Médecine d'une grande confiance ; mais il y avoit cette différence entre lui & les *mécréans* de ſon eſpece, que notre Académicien, conſéquent dans ſes principes, ſe contentoit, dans ſes maladies, de ſouffrir & d'attendre ; tandis que la plupart des autres incrédules, impatiens ou timides, ont recours dans les mêmes circonſtances à l'idole ou au Dieu qu'ils ont blaſphémé, & ſe laiſſent, comme dit Montagne, *tout diſcrétement manier aux créances & exemples publics.* On ne ſauroit guere diſconvenir que dans

dans plusieurs maladies l'art ne soulage & ne sauve quelquefois la nature : on conviendra plus volontiers encore, que dans un très-grand nombre d'autres cas il la traverse & souvent la détruit en voulant l'aider; & l'Abbé Regnier aura là-dessus peu de contradicteurs. La seule maniere sûre de décider cet ancien & fastidieux procès, seroit de constater par l'expérience, si des Peuples, dépourvus de médecine, vivroient plus ou moins long-temps que ceux qui en ont une. Mais malheureusement les Peuples sauvages qui n'ont que la Nature pour Médecin, n'ont point de regîstres mortuaires; & les Peuples civilisés, qui ont fait une science de l'art de guérir, ne se laisseront pas aisément persuader d'en proscrire ou d'en suspendre l'usage (1).

(1) Voyez la Note (*h*).

NOTES *ſur l'article de l'Abbé* REGNIER DESMARAIS.

(*a*) NOTRE Académicien, qui imitoit aſſez bien les vers de Pétrarque pour tromper les Italiens eux-mêmes, étoit ſi parfaitement inſtruit des fineſſes de cette Langue, que le docte Ménage, qui ſe piquoit auſſi de la bien ſavoir, lui apportoit les Pieces italiennes qu'il faiſoit quelquefois, & les ſoumettoit à ſa critique ; mais il ſe plaignoit qu'à force de puriſme & de ſévérité, l'Abbé Regnier les énervoit abſolument par ſes corrections. *Il tutto*, lui diſoit Ménage, *ſe n'e andato in limatura : Tout s'en eſt allé en limure.* Ce même Ménage, Auteur d'un Livre *ſur les origines de la Langue Italienne*, où il prétendoit réfuter, ſur quelques fineſſes de cette Langue, les Auteurs nationaux eux-mêmes, n'oſoit parler italien, quoiqu'il fût très exercé à l'écrire. *Il y a une grande différence*, diſoit-il, *entre ſavoir l'italien, & ſavoir de l'italien ;* & il ne ſe mettoit

que dans la ſeconde claſſe. Il ajoutoit, avec un courage & une modeſtie rare pour un Erudit, qu'il *en étoit de même des idiomes anciens*; que les Littérateurs modernes les plus exercés dans ces deux Langues, pouvoient tout au plus ſe flatter de ſavoir *du latin & du grec*, & borner là leurs prétentions. C'eſt de quoi ne conviendront pas bien des Auteurs de mauvais vers & de mauvaiſes harangues, où ils croient avoir égalé Cicéron & Virgile; leurs prétentions en ce genre ſont bien plus fortes que leurs titres.

(*b*) Les vers de Muret étoient traduits d'un ancien Poëte Grec, dont il ne reſte que des fragmens. Il fit croire à Scaliger (& pluſieurs autres Erudits partagerent cette mépriſe) que la Traduction étoit d'un ancien Poëte Comique Latin, nommé *Trabea*. L'Epigramme de Scaliger, pour ſe venger de cette ſupercherie, étoit une ſortie violente contre les mœurs ſcandaleuſes, dont la calomnie ou la médiſance avoient accuſé Muret. Echappé à ces accuſations & à ſes ennemis, Muret s'étoit retiré à Rome, où il ſe fit Prêtre;

pour *faire pénitence* ; il disoit tous les jours la Messe avec une dévotion exemplaire, en expiation des scandales qu'il avoit donnés, ou qu'on avoit pris sans qu'il les donnât.

(*c*) Comme la critique dont il s'agit est devenue rare, & qu'elle peut être de quelque utilité aux jeunes gens & aux étrangers, nous croyons qu'on nous saura gré de la remettre ici sous les yeux de nos Lecteurs ; nous y joindrons quelques observations, dont la plupart auront pour objet celles des critiques de l'Abbé Regnier qui nous paroissent ou injustes ou trop séveres. Nous mettrons ces observations en lettres italiques, & nous les placerons entre deux parentheses. M. l'Abbé d'Olivet, qui, dans la premiere édition de ses Remarques sur Racine, a publié la censure de l'Abbé Regnier avec une sorte de complaisance, auroit peut-être dû, pour la rendre plus utile, y joindre des observations semblables. Mais il n'avoit garde de défendre Charles Perrault, le détracteur des Anciens, contre l'Abbé Regnier leur adorateur. Il dit même qu'il a imprimé cette cri-

tique pour faire voir aux ennemis de l'Antiquité, que Perrault leur Patriarche a fait plus de fautes dans trois ou quatre petites pages de proſe, qu'il n'y en a dans toute une Tragédie de Racine. Quand cela ſeroit, s'enſuivroit-il que Charles Perrault eût bien ou mal raiſonné ſur les Anciens?

AU ROI.

» SIRE,

» Le Dictionnaire de l'Académie » Françoiſe paroît (1) enfin ſous les » auſpices (2) de Votre Majeſté, & » nous avons (3) oſé mettre à la tête » de notre Ouvrage le nom auguſte du » plus grand des Rois. Quelques (4) » ſoins que nous ayons pris d'y raſſem- » bler tous (5) les termes dont l'Elo- » quence & la Poéſie peuvent former » l'éloge des plus grands Héros, nous (6) » avouons, Sire, que vous nous en » avez fait ſentir plus d'une fois & le » défaut & la foibleſſe. Lorſque (7) » notre zele ou notre devoir nous ont

» engagés à parler (8) du ſecret im-
» pénétrable de vos deſſeins, que la
» ſeule exécution découvre aux yeux
» des hommes, & toujours dans les
» momens marqués par votre ſageſſe,
» les mots de *prévoyance*, de *pru-*
» *dence* & de *ſageſſe* même ne ré-
» pondoient pas, (9) à nos idées, &
» nous aurions oſé nous ſervir de celui
» de (10) *Providence*, s'il pouvoit ja-
» mais être permis de donner aux hom-
» mes ce qui n'appartient qu'à Dieu
» ſeul. Ce qui nous (11) conſole, Sire,
» c'eſt (12) que ſur un pareil ſujet les
» autres Langues n'auroient aucun avan-
» tage ſur la nôtre : celle des Grecs
» & celle des Romains ſeroient dans
» la même indigence, & tout ce que
» nous voyons (13) de brillant & de
» ſublime dans leurs plus fameux Pa-
» négyriques, n'auroit ni aſſez de for-
» ce, ni aſſez d'éclat pour ſoutenir le
» ſimple récit de vos victoires. Que l'on
» remonte de ſiecle en ſiecle juſqu'à l'An-
» tiquité la plus reculée, qu'y trouvera-
» t-on de comparable au ſpectacle qui
» fait aujourd'hui l'attention de l'Uni-
» vers, toute l'Europe armée contre
» vous, & toute l'Europe trop foible ?

» Qu'il nous ſoit permis, Sire, de
» détourner un moment les yeux (14)
» d'une gloire ſi éclatante, & d'oublier,
» s'il eſt poſſible, le Vainqueur (15)
» des Nations, le Vengeur des Rois (16),
» le Défenſeur des Autels, pour ne re-
» garder que le Protecteur de l'Acadé-
» mie Françoiſe. Nous ſentons com-
» bien nous honore (17) une protec-
» tion ſi glorieuſe; mais quel (18) bon-
» heur pour nous de trouver en même
» temps le modele le plus parfait de
» l'éloquence! Vous (19) êtes, Sire,
» naturellement & ſans art, ce que
» nous tâchons de devenir par le tra-
» vail & par l'étude. Il regne dans
» tous (20) vos diſcours une ſouve-
» raine (21) raiſon, toujours ſoutenue
» d'expreſſions fortes & préciſes, qui
» vous rendent maître (22) de toute
» l'ame de ceux qui vous écoutent, &
» ne leur laiſſent d'autre volonté que
» la vôtre. L'éloquence (23) où nous
» aſpirons par nos veilles, & qui eſt
» en vous un don du Ciel, que ne doit-
» elle point à vos actions héroïques?
» Les (24) graces que vous verſez ſans
» ceſſe ſur les Gens de Lettres, peu-
» vent bien faire fleurir les Arts & les

» Sciences ; mais ce ſont les grands » événemens qui font les Poëtes & les » Orateurs : les merveilles de votre » regne en auroient fait naître au mi- » lieu d'un pays barbare.

» Tandis (25) que nous nous appli- » quons à l'embelliſſement de votre » Langue, vos armes victorieuſes la » font paſſer chez les Etrangers : nous » leur en facilitons l'intelligence par » notre travail, & vous la leur rendez » néceſſaire par vos conquêtes : & ſi » elle va encore plus loin que vos con- » quêtes, ſi elle réduit toutes les Lan- » gues des pays où elle eſt connue, à » ne ſervir preſque plus qu'au commun » du Peuple, une ſi haute deſtinée » vient moins de ſa beauté naturelle » & des (26) ornemens que nous avons » tâché d'y ajouter, que de l'avantage » d'être la Langue de la Nation qui » vous a pour Monarque, & (nous ne » craignons pas de le dire) que vous » avez rendue la Nation dominante. » Vous répandez (27) ſur nous un éclat » qui aſſujettit les Etrangers à nos Cou- » tumes dans tout ce que leurs Loix » peuvent leur avoir laiſſé de libre : ils » ſe font honneur de parler comme ce

» Peuple à qui vous avez appris à ſur-
» monter tous les obſtacles, à ne plus
» trouver de places imprenables, à
» forcer les retranchemens les plus
» inacceſſibles. Quel (28) empreſſement,
» Sire, la Poſtérité n'aura-t-elle point
» à rechercher, à recueillir les mémoi-
» res de votre vie, les chants de vic-
» toire qu'on aura mêlés à vos triom-
» phes ? C'eſt (29) ce qui nous ré-
» pond du ſuccès de nôtre Ouvrage ;
» & s'il (30) arrive, comme nous oſons
» l'eſpérer, qu'il ait le pouvoir de fixer
» la Langue pour toujours, ce ne ſera
» pas tant par nos ſoins, que parce
» que les Livres & les autres monu-
» mens qui parleront du regne de Vo-
» tre Majeſté, feront les délices de
» de tous les Peuples, feront l'étude
» de tous les Rois, & ſeront toujours
» regardés comme faits dans le temps
» de la pureté du langage & dans le
» beau Siecle de la France.

» Nous ſommes (31), avec une pro-
» fonde vénération, &c «.

Critique de l'Epître précédente, par Racine & l'Abbé Regnier.

(1) (*Le Dictionnaire de l'Académie paroît enfin.*) Cet mot *enfin* ne peut ici être dit qu'en deux sens : ou comme par un aveu de la lenteur de l'Académie à travailler, ou par une espece de vaine complaisance d'avoir pu venir à bout d'un si grand Ouvrage. Or dans l'un & dans l'autre sens, le mot *enfin* est mal, parce qu'il n'est ici question ni de s'accuser ni de se vanter. (*Il semble que l'Académie*, sans s'accuser ni se vanter, *a pu se servir ici du mot* enfin ; *il suffisoit qu'elle eût mis beaucoup de temps à la composition de son Dictionnaire, & que ce travail eût en effet exigé beaucoup de temps, sans qu'on pût accuser la Compagnie d'en avoir perdu. Or c'est en effet le cas où elle se trouvoit.*) Voyez l'Histoire de l'Académie, par M. l'Abbé d'Olivet, Tome II, pag. 44 & suiv.

(2) (*Sous les auspices de Votre Majesté.*) On dit bien *agir sous les auspices*, *entreprendre*, *achever quelque*

choſe ſous les auſpices d'un grand Prince, pour marquer que c'eſt par ſes ordres que tout s'eſt fait; que c'eſt ſon génie, ſon bonheur qui ont influé ſur tout. Mais, *paroît ſous les auſpices*, ne ſe peut dire, à mon ſens, que dans une occaſion : ce ſeroit ſi un Auteur n'ayant pas voulu, par modeſtie, mettre un Ouvrage au jour, venoit à y être excité, & comme forcé par les inſtances d'un grand Prince; car alors on pourroit dire avec fondement, que cet Ouvrage paroît ſous les *auſpices* du Prince. Mais ici il n'y a rien de ſemblable. (*On dit aujourd'hui*, faire paroître un Ouvrage ſous les auſpices de quelqu'un, *pour dire*, *le lui dédier. Ainſi cette critique porte à faux, au moins relativement à l'uſage préſent de la Langue, uſage qui vraiſemblablement étoit dès-lors établi, puiſqu'on emploie ici cette phraſe.*)

(3) (*Et nous avons oſé mettre à la tête de notre Ouvrage le nom auguſte.*) Cette phraſe, *mettre le nom d'un Prince à la tête d'un Ouvrage*, pour dire lui dédier un Ouvrage, me ſemble impropre, en ce qu'elle ne ſignifie point

en effet ce qu'on veut lui faire ſignifier. Le mot d'*oſer* me ſemble auſſi n'être pas à propos en cet endroit ; car en général, bien loin que ce ſoit une hardieſſe à qui que ce ſoit de dédier un Livre à un grand Prince, c'eſt au contraire une marque de reſpect, un acte d'hommage ; & pour l'Académie, c'eſt un devoir à l'égard du Roi qui en eſt le Protecteur, c'eſt une obligation indiſpenſable. (*Même obſervation que ſur la critique précédente. On dit aujourd hui, & l'on diſoit vraiſemblablement dès-lors, mettre* le nom de quelqu'un à la tête d'un Ouvrage, *pour dire, le lui dédier. Quant à la critique du mot* oſer, *elle paroît juſte en elle-même ; mais nos formules de reſpect* (bonnes ou mauvaiſes) *ſemblent autoriſer cette expreſſion.*)

(4) (*Quelque ſoin que nous ayons pris d'y raſſembler tous les termes dont l'Eloquence & la Poéſie peuvent former l'éloge des plus grands Héros.*) De la maniere dont ceci eſt énoncé, on peut croire que l'Académie, en faiſant ſon Dictionnaire, n'a eu d'autre choſe en vue que de recueillir les mots dont

on peut ſe ſervir dans un Panégyrique, dans une Ode, dans un Poëme épique ; ou que du moins, en raſſemblant auſſi tous les autres, elle ne l'a fait que par maniere d'acquit ; mais que pour ceux qui peuvent entrer dans l'éloge d'un grand Prince, elle y a travaillé avec tout un autre ſoin ; car c'eſt-là ce qui réſulte naturellement de la phraſe dont il s'agit. Si on la veut prendre dans un ſens plus étendu, & comme faiſant une figure qui, dans l'expreſſion de la plus noble partie, comprend le tout, il y aura un autre inconvénient : c'eſt que tous les faiſeurs de Dictionnaires ſeront auſſi bien fondés que nous, à dire qu'ils ont pris ſoin *de raſſembler tous les termes dont on peut former l'éloge des plus grands Héros.* (*Si Racine, comme le prétend l'Abbé d'Olivet, a eu part à pluſieurs des critiques de l'Abbé Regnier, il eſt difficile qu'il ait eu part à celle-ci ; car on peut voir dans les Notes ſur l'article de M. de Clermont-Tonnerre, Evêque de Noyon, que ce grand Poëte avoit à peu près la même adulation à ſe reprocher.*)

Il y a d'ailleurs une autre obſervation à faire là-deſſus : c'eſt que les mots de *jurer*, *blaſphémer*, *voler*, *tuer*, *aſſaſſin*, *traître*, *crime*, *poiſon*, *inceſte*, &c. ne ſont pas moins dans le Dictionnaire de l'Académie, que ceux de *régner*, *vaincre*, *triompher*, *libéral*, *magnanime*, *conquérant*, *valeur*, *gloire*, *ſageſſe*, &c.; qu'ainſi on peut dire avec le même fondement, *que nous avons pris ſoin de raſſembler* tous les termes dont on peut ſe ſervir pour faire les invectives les plus ſanglantes, & pour décrire les actions les plus abominables. (*Cette critique paroît juſte.*)

(5) (*Tous les termes dont l'éloquence*), phraſe louche par elle-même, & qui laiſſe en doute d'abord, ſi on ne veut point dire *tous les termes l'éloquence deſquels.* (*On pourroit ajouter que la phraſe ſeroit encore mauvaiſe dans ce dernier ſens ; car on ne dit point l'éloquence des termes. D'ailleurs cette expreſſion*, tous les termes dont on peut former l'éloge des Héros, *eſt-elle bien correcte & bien élégante? On dit bien* les mots dont eſt *formé* un

mot composé, *mais on ne dit point* les termes dont est *formé* un éloge, un discours.)

(6) (*Nous avouons, Sire, que vous nous en avez fait sentir plus d'une fois & le défaut & la foiblesse.*) Ces mots-là, de la maniere dont ils sont rangés, font tout un autre sens que celui qu'on a voulu y donner. On a voulu dire que le Roi nous faisoit sentir la foiblesse & la pauvreté de la Langue: & au contraire cette phrase, telle qu'elle est, signifie qu'il nous a fait sentir le défaut & la foiblesse des Héros. (*Il est certain que la phrase pouvoit être écrite plus correctement; & la remarque qu'on fait est juste dans la rigueur grammaticale; mais le sens est clair.*)

(7) (*Lorsque notre zele.*) Quand on a avancé une proposition, il faut que la preuve qu'on en donne ensuite, y ait un parfait rapport. Ainsi, après avoir dit que le Roi nous a fait sentir plus d'une fois la *foiblesse* de la Langue, il faudroit, pour le bien prouver, faire une espece d'énumération des

choſes en quoi il nous l'a fait ſentir. Mais on ne parle que d'une ſeule ; & par-là non ſeulement on manque à prouver ſuffiſamment ce qu'on avoit avancé, puiſqu'une propoſition générale ne ſauroit être prouvée par un fait particulier ; mais on donne de plus lieu de croire que ce n'eſt qu'à l'égard de ce fait particulier qu'on a trouvé la Langue trop foible.

(8) (*Parler du ſecret impénétrable.*) *Parler d'un ſecret*, c'eſt le révéler, le divulguer : de ſorte qu'on pourroit dire, que bien loin que le zele & le devoir engagent à parler du ſecret impénétrable des deſſeins d'un Prince, ils obligent au contraire à n'en dire mot. (*Cette critique paroît bien ſévere ; le ſens eſt clair, & par lui-même & par ce qui ſuit.*)

(9) (*Ne répondoient pas à nos idées.*) Il faudroit, pour la juſteſſe de la conſtruction, *ont mal répondu*, puiſqu'auparavant il y a, *nous ont engagés* ; ou bien, ce qui ſeroit encore plus régulier : *Toutes les fois que notre zele ou notre devoir nous ont engagés.... nous avons*

trouvé que les mots.... ne répondoient pas à nos idées. (*Je ne ſais ſi je me trompe; mais il me ſemble que* ne répondoient pas, *eſt ici plus expreſſif que* n'ont pas répondu, *& que d'ailleurs la juſteſſe de la conſtruction ne s'y oppoſe pas. Ne peut-on pas très-bien dire*, toutes les fois que j'ai *été* chez lui, il n'y *étoit* point! *Voilà un imparfait qui ſuit un prétérit. Une critique bien plus réelle à faire, c'eſt que la louange eſt ici exagérée à un degré ridicule, & c'eſt le reproche général qu'on doit faire à cette Epître. C'eſt auſſi ce que le Cenſeur reproche quelquefois au Panégyriſte; mais lui-même, comme on le verra, tombe auſſi dans l'adulation.*)

(10) (*Providence.*) Reconnoître que le terme de *Providence* n'appartient qu'à Dieu ſeul, & qu'il ne peut jamais être permis de donner aux hommes ce qui n'appartient qu'à Dieu, & dire en même temps qu'on le donneroit, s'il étoit permis de le donner, il y a en cela une contradiction d'idées, & cela ſe détruit de ſoi-même.

D'ailleurs en diſant: *& nous aurions*

oſé, &c. s'il pouvoit être permis, &c. on marque une grande diſpoſition à faire la choſe même, que l'on reconnoît n'être pas permiſe. Cet endroit, à ce qu'il me ſemble, bleſſe la bienſéance. (*Cette critique me paroît encore trop ſévere. La phraſe employée ici par Charles Perrault eſt un tour oratoire dont on ſe ſert tous les jours pour faire paſſer des louanges qui peuvent paroître exagérées. Mais la critique eût été plus juſte, ainſi que la précédente, ſi elle fût tombée ſur l'exagération ridicule de l'éloge.*)

(11) (*Ce qui nous conſole.*) Voilà encore un endroit où l'expreſſion fait tort au ſens; car ſi l'Académie eſt véritablement touchée de ce qui regarde la gloire du Roi, ce ne doit pas être un ſujet de conſolation pour elle, de ce que les autres Langues ne ſont pas plus capables que la nôtre de donner une juſte idée des actions d'un ſi grand Prince. On ne peut avoir raiſon de s'exprimer de la ſorte, que quand on veut bien laiſſer voir qu'on n'agit que par émulation. Mais hors de là il eſt mal de dire qu'on ſe conſole de ne

pouvoir pas bien faire, parce que d'autres ne peuvent pas faire mieux. (*Cette critique paroît encore bien ſévere, en mettant toujours à part l'exagération ridicule de l'éloge. L'Académie ſe conſole de ce que les autres Langues ne ſont pas plus riches que la Langue Françoiſe, parce qu'il en réſulte que ce n'eſt pas la faute des Académiciens, s'ils ne ſont pas plus éloquens dans les louanges qu'ils donnent au Roi.*)

(12) (*C'eſt que* ſur *un pareil ſujet les autres Langues n'auroient aucun avantage* ſur *la nôtre.*) De ces deux *ſur*, le premier eſt peut-être impropre; car on ne dit pas *avoir avantage ſur quelqu'un, ſur quelque choſe*, mais *en quelque choſe.* De plus, l'exactitude & la pureté du ſtyle ne ſouffrent pas qu'on mette dans un petit membre de période, deux *ſur*, qui dépendent tous deux d'un même régime).

(13) (*De brillant & de ſublime dans leurs plus fameux Panégyriques.*) A prendre le mot de *Panégyrique* dans un ſens étroit, cela n'iroit pas

loin. Ainſi je ne doute point *que par les plus fameux Panégyriques*, on n'ait eu en vue tout ce que les Anciens, Grecs & Romains, peuvent avoir fait de plus achevé, en matiere de louanges, dans tous leurs Ouvrages. Mais en même temps auſſi je crois que c'eſt une exagération, & trop forte en elle-même, & vicieuſe outre cela quant au ſens & quant à l'expreſſion, que de dire que ce qu'il y a de plus brillant & de plus ſublime dans l'éloquence, ou Grecque ou Romaine, ne puiſſe pas avoir *aſſez de force & aſſez d'éclat pour ſoutenir le ſimple récit des victoires du Roi.* D'ailleurs le brillant, le ſublime, & l'éclat ne ſont point faits pour *ſoutenir :* & un ſimple récit des victoires du Roi ne doit point être ſoutenu. (*On pourroit ajouter que* ſoutenir un récit, *ſe dit pour l'ordinaire dans un ſens très-différent de celui qu'on y donne ici.* Je n'ai pu ſoutenir le récit de vos malheurs, *c'eſt-à-dire*, je n'ai pu le ſupporter.)

(14) (*Qu'il nous ſoit permis, Sire, de détourner les yeux d'une gloire ſi éclatante.*) Je ne blâme point cette phraſe;

mais pourtant *les yeux d'une gloire* peuvent trouver de mauvais plaiſans. (*Ces plaiſans auroient bien envie de l'être.*)

(15) (*Le Vainqueur des Nations.*) Pour pouvoir dire qu'un Prince eſt le *Vainqueur des Nations*, il ne ſuffit pas qu'il ait été toujours victorieux dans toutes les guerres qu'il a ou entrepriſes ou ſoutenues contre diverſes Nations; il faut qu'il ait ſubjugué des Nations entieres. Or cela ne ſe peut pas dire du Roi; quoique ſes victoires & ſes conquêtes ſoient plus grandes & plus glorieuſes par elles-mêmes que celles des Princes qui ont ſubjugué pluſieurs Nations. (*Pourquoi ajouter à une critique très-juſte cette derniere phraſe d'adulation qui la dépare?*)

(16) (*Le Vengeur des Rois.*) Cette épithete ne convient pas non plus. Il faudroit, pour qu'elle fût fondée, que le Roi eût effectivement rétabli le Roi d'Angleterre ſur le trône. Tant qu'il ne l'y rétablit point, il eſt ſon protecteur, ſon appui, mais il n'eſt point ſon *vengeur*; le mot de *vengeur* ſup-

poſant un homme qui non ſeulement a pris quelqu'un ſous ſa protection, mais qui l'a effectivement vengé de ſes ennemis & rétabli dans ſon premier état.

(17) (*Une protection ſi glorieuſe.*) La conſtruction ſouffre ici ; car il ne ſuffit pas que ſous le terme de *Protecteur*, celui de *protection* ſoit enfermé, pour dire enſuite abſolument *une protection ſi glorieuſe* : mais il faut néceſſairement que celui même de *protection* ait été exprimé : ces mots *une ſi glorieuſe* étant ici de même nature que le pronom démonſtratif *ce*, qu'on ne peut jamais employer ſans que le terme, auquel il ſe rapporte ait été déjà employé peu de temps auparavant, ou ſans ajouter enſuite quelque choſe qui marque préciſément de quoi il s'agit. Ainſi, après avoir parlé de la protection dont le Roi honore l'Académie, on peut bien dire, *une ſi haute protection, Sire.* Que ſi on ne s'eſt point encore ſervi du mot *protection*, il faudra dire, *une ſi haute protection que celle dont vous nous honorez*, ou quelque autre choſe de

ſemblable ; car ſi l'on n'ajoute rien après une ſi *haute protection*, dans un cas où le même mot n'a pas précédé ; encore une fois, il n'y a point de conſtruction. (*Cette critique paroît mal fondée. Il n'eſt pas néceſſaire que le mot* de protection *ſe trouve dans la phraſe précédente. C'eſt tout au plus ce que l'on pourroit exiger, s'il y avoit ici*, cette protection *au lieu* d'une protection, *encore y a-t-il beaucoup de bons Ecrivains qui ne s'aſtreindroient pas à cette contrainte. Nous ajouterons que la phraſe propoſée par l'Abbé Regnier*, une ſi haute protection que celle dont vous nous honorez, *n'eſt point françoiſe, il faut dire*, une *auſſi* haute protection que celle dont vous nous honorez.)

Si glorieuſe. En parlant des grandes actions du Roi, c'eſt fort bien dit, *des actions ſi glorieuſes*, parce que c'eſt à lui qu'elles apportent de la gloire. Mais en parlant de la protection que le Roi nous donne, comme ce n'eſt pas à lui, mais à nous qu'elle fait honneur, il faut le marquer & dire, *une protection qui nous eſt ſi glorieuſe.*

Ce qu'il y a encore à obſerver ſur

cette phraſe, *combien nous honore une protection ſi glorieuſe*, c'eſt qu'elle roule ſur des termes qui ne diſent à peu près que la même choſe, & qu'ainſi elle tombe dans le vice où tomberoit celui qui diroit : *Je ſens combien me fait de plaiſir une choſe ſi agréable*, ou *je ſens combien m'eſt utile une choſe ſi avantageuſe*; car l'honneur & la gloire ne ſont pas plus diſtincts entre eux que l'agrément & le plaiſir, que l'avantage & l'utilité.

(18) (*Quel bonheur pour nous de trouver en même temps le modele le plus parfait de l'éloquence!*) De la façon dont ceci eſt énoncé, on ne donne pas aſſez à entendre où l'on a trouvé ce modele; & puiſque c'eſt du Roi qu'on veut parler, il me ſemble qu'il auroit fallu dire, de *trouver en vous*, ou quelque choſe d'équivalent. Mais ſans m'arrêter à ce qui regarde ici l'expreſſion, je paſſe à ce qui regarde le ſens.

Le Roi parle ſans doute très-purement, il s'exprime avec une grande juſteſſe, avec une grande préciſion, & il a l'eſprit ſi excellent, il eſt ſi conſommé

conſommé dans les affaires de ſon Etat, que tout ce qu'il penſe & tout ce qu'il dit dans ſes Conſeils, eſt toujours ce qu'il y a de meilleur à dire & à penſer. C'eſt donc un très-grand Prince, un très-grand génie, qu'on peut propoſer aux Rois pour modele : mais eſt-ce un Orateur éloquent, ſur le modele duquel ceux qui aſpirent à l'éloquence, doivent & puiſſent ſe former ? De plus, quand le bon ſens, la pureté, & la préciſion qui regnent dans tout ce que le Roi dit dans ſes Conſeils, feroient cette véritable éloquence, que les Académiciens doivent chercher, comment la pourroient-ils imiter, puiſque pour cela il faudroit être admis dans ſes Conſeils, & pouvoir l'entendre parler ſur les affaires de l'Etat ? Car s'ils n'ont l'honneur de le voir & de l'entendre que comme la foule des courtiſans, ils pourront bien apprendre de lui à ſe poſſéder toujours, à ne dire jamais rien de dur, rien d'inutile, rien que de précis & de ſage. Mais tout cela regarde bien plus les mœurs que l'éloquence. Auſſi plus j'approfondis la louange qu'on a voulu donner en cela au Roi, moins je la trouve convenable.

(19) (*Vous êtes, Sire, naturellement & ſans art, ce que nous tâchons de devenir par l'étude*). Pour juger ſi cette propoſition renferme un ſens juſte, il faut examiner ce que le Roi eſt naturellement, & ce que les Académiciens doivent travailler à devenir par l'étude. Le Roi eſt naturellement, c'eſt-à dire par ſa naiſſance, & ſans y avoir rien contribué de lui-même, Roi de France; il eſt naturellement d'une bonne & heureuſe complexion : & ſi l'on veut entendre encore davantage le ſens de *naturellement*, il a naturellement de l'eſprit, de la pénétration, de la bonté, de la douceur, de la fermeté, de la grandeur d'ame. Voilà à peu près ce qu'on peut dire que le Roi eſt *naturellement*, & ce qu'il a ſans le ſecours de l'art. Mais eſt-ce là ce qu'un Académicien doit ſe propoſer de devenir & d'acquérir ? Il me ſemble que comme Académicien, ce qu'il doit ſe propoſer, c'eſt de devenir un excellent Grammairien, un excellent Critique en matiere de Littérature, un excellent Homme de Lettres. Or le Roi n'eſt rien de tout cela naturellement. (*Les Académiciens ont*

voulu dire que le Roi eſt éloquent naturellement & ſans art, *tandis qu'il ont beſoin d'efforts pour le* devenir. *Le ſens eſt clair par ce qui précede, & la phraſe paroît ſur ce point à l'abri de la critique, ſauf, encore une fois, l'excès de l'adulation*).

(20) (*Il regne dans tous vos diſcours*). La choſe eſt vraie en ſoi, mais elle me paroît mal énoncée; car ces mots *dans tous vos diſcours*, ne conviennent nullement au Roi. Il faudroit dire : *Il regne dans tout ce que vous dites;* ou bien, *vous ne dites rien où il ne regne.* (*Il me ſemble que, du moins aujourd'hui*, dans tous vos diſcours *ſignifieroit* dans tout ce que vous dites).

(21) (*Une ſouveraine raiſon*). Cette ſouveraine raiſon dont il eſt ici queſtion, & qui fait les ſages Princes & les habiles Politiques, eſt-ce la même qui fait les Orateurs & les Poëtes? Nullement : c'en eſt une d'une eſpece toute différente, & qui n'a rien de commun avec l'éloquence, ſi ce n'eſt parce qu'il n'y a point de véritable éloquence que celle qui eſt fondée ſur

la raiſon. (*En donnant ici* la raiſon *pour baſe eſſentielle à l'éloquence, on juſtifie, au moins juſqu'à un certain point, la phraſe de l'Académie, l'adulation étant toujours miſe à part*).

(22) (*Qui vous rendent maître de toute l'ame de ceux qui vous écoutent, & qui ne leur laiſſent d'autre volonté que la vôtre*). Tout cela ſe peut fort bien dire d'un grand Prédicateur, d'un grand Orateur, &, ſi l'on veut, d'un éloquent Général d'armée, accoutumé à haranguer ſes ſoldats & à leur inſpirer ce qu'il veut; mais non pas d'un Roi qui donne ſes ordres à ſes Miniſtres, & qui leur preſcrit ce qu'ils doivent faire. Voilà quant au ſens des paroles : je viens maintenant aux paroles mêmes.

On dit fort bien, en parlant d'un Orateur, *ceux qui l'écoutent*. Mais en parlant d'un Roi qui agite, qui diſcute avec ſes Miniſtres les affaires de ſon Etat, il faut dire ceux *qui l'entendent parler*. Et dire, en cette occaſion, *ceux* qui l'écoutent, c'eſt une phraſe auſſi impropre que ſi on diſoit ſes *Auditeurs* pour dire ſes *Miniſtres*. (*Je ne crois*

pas cette critique juſte. Ceux qui l'écoutent *a quelque choſe de plus flatteur & de plus noble* (*puiſqu'enfin on veut ici louer le Roi*) *que* ceux qui l'entendent parler).

Il y a, ce me ſemble, une autre faute de juſteſſe dans ces paroles, *qui vous rendent.... & ne leur laiſſent....* car ce ne ſont pas les expreſſions fortes & préciſes qui *rendent* un homme *maître*, &c., c'eſt la ſouveraine raiſon ſoutenue de ces expreſſions. Et par conſéquent, au lieu que ces mots ſont mis au pluriel & ſe rapportent à *expreſſions*, ils doivent être mis au ſingulier, & ſe rapporter à *ſouveraine raiſon.*

Je crois auſſi qu'en cet endroit, *expreſſions fortes* n'eſt pas bien dit, parce que dans la bouche du Maître, des expreſſions fortes ſont des expreſſions dures & qui tiennent de l'empire de la menace. (*Des expreſſions* fortes, *même dans la bouche du Roi, ne ſont point* des expreſſions dures, *mais des expreſſions pleines de vigueur & d'énergie*).

Quant à cette autre façon de parler, *maître de toute l'ame*, il me ſemble

qu'elle a quelque choſe de poétique, & qu'elle eſt ici mal appliquée ; car s'agit-il que le Roi, pour faire entrer ſes Miniſtres dans ſon ſentiment, ſe rende maître de leur eſprit, par la force de ſes raiſons & de ſes paroles? (*Cette critique ne paroît ni bien claire ni bien juſte. Le Roi peut ſans doute obliger ſes Miniſtres à ſuivre ſon avis ſans les perſuader ; mais on a voulu dire ici qu'il ne les y oblige qu'en les perſuadant. D'ailleurs il ne s'agit pas ſeulement ici de l'aſcendant que l'éloquence du Roi lui donne ſur ſes Miniſtres, mais de l'avantage qu'il en tire pour ſubjuguer tous les eſprits & gagner tous les cœurs. On peut ſeulement obſerver que cette expreſſion*, maître de toute l'ame, *eſt bien peu élégante, ſoit en proſe, ſoit en vers*).

(23) (*L'éloquence où nous aſpirons par nos veilles, & qui eſt en vous un don du Ciel, que ne doit-elle point à vos actions héroïques*) ? Si on s'étoit contenté de dire que l'éloquence où l'Académie aſpire, doit beaucoup aux actions héroïques du Roi, on auroit dit une choſe qu'on pourroit trouver

moyen de ſoutenir. Mais de dire que l'éloquence qui eſt en lui *un don du Ciel*; doit beaucoup *à ſes actions héroïques*, c'eſt une choſe qui ne ſe peut pas défendre; car c'eſt à dire préciſément, que le don du Ciel qui eſt en lui, doit beaucoup à ſes actions. (*Il y avoit ici une autre critique à faire. L'Auteur de l'Epître a voulu dire que les actions héroïques du Roi prêtent beaucoup à l'éloquence; & cette phraſe*, l'éloquence doit beaucoup à vos actions, *ſignifie dans ſon ſens le plus naturel*, l'éloquence doit s'occuper beaucoup à célébrer vos grandes actions).

(24) (*Les graces que vous verſez ſans ceſſe ſur les Gens de Lettres, peuvent bien faire fleurir les Arts & les Sciences; mais ce ſont les grands événemens qui font les Poëtes & les Orateurs*). Si les graces répandues ſur les Gens de Lettres font fleurir les Lettres, il s'enſuit néceſſairement qu'elles font auſſi des Poëtes & des Orateurs; car les Lettres ne peuvent pas fleurir ſans l'éloquence & la poéſie. Ainſi le ſens du ſecond membre de cette pé-

riode étant déjà enfermé dans le premier, il n'y a pas lieu de l'énoncer enſuite dans le ſecond membre comme par une eſpece d'oppoſition, & d'en former un axiome.

Mais quand il n'y auroit nulle difficulté en cela, je ne vois pas ſur quoi on ſe fonde pour avancer que ce ſont les grands événemens qui font les Poëtes & les Orateurs. Tout ce qu'ils font, c'eſt de leur fournir des ſujets propres à les exciter & à les ſoutenir. Alexandre a été un des plus grands conquérans du monde, & il n'y a peut être jamais eu de plus grand événement dans l'Univers, que le renverſement de l'Empire des Perſes, ſuivi de l'établiſſement de celui des Grecs dans une partie conſidérable de l'Europe, dans l'Egypte & dans l'Aſie juſqu'au Gange. Cependant les grandes choſes qu'il a faites, lui ont-elles fait naître un excellent Poëte Grec ? Et le Poëte Cherilus qui les a vues, & qu'il combloit même de bienfaits, en a-t-il été moins mauvais Poëte ? Les victoires d'Annibal, grandes & ſignalées en Eſpagne & en Italie, & celles même de Jules-Céſar, ont-elles fait naître

des Poëtes & des Orateurs ? En a-t-on vu de bien illuſtres du temps de Charlemagne, ſi célebre par ſes grandes actions, & par l'Empire Romain partagé avec les Grecs ? Et s'il étoit vrai que les merveilles du regne d'un Prince duſſent faire naître des Orateurs & des Poëtes, *au milieu d'un pays barbare ;* pourquoi les premiers Ottomans n'en ont-ils point eu, dont le nom ait mérité de parvenir juſqu'à nous ? Je ſais bien que l'éloquence ne doit pas être renfermée dans les bornes d'une vérité rigoureuſe : mais il ne faut pas auſſi, dans une Epître, s'emporter comme feroit un Orateur dans la tribune, ou comme un Poëte dans un Ouvrage pindarique.

(25) (*Tandis que nous nous appliquons*). Voici une période d'une extrême longueur, & qui n'a en cela nulle proportion avec les autres, qui ſont preſque toutes coupées. (*Je ne vois pas où eſt cette période ſi longue qui finit proprement au mot* Etrangers. *La période un peu longue ne commence qu'à ces mots :* Et ſi elle va encore, &c. *pour finir à ceux-ci*, la Nation domi-

nante. *Mais la longueur n'en eſt pas exceſſive, & d'ailleurs les autres phraſes de l'Epître ne ſont pas aſſez courtes, pour que celle-ci détonne par ſa longueur*).

Il me ſemble, au reſte, qu'il y a quelque choſe qui bleſſe la bienſéance, de repréſenter dans un même tableau, d'un côté l'Académie travaillant à la compoſition ou à la réviſion du Dictionnaire, & de l'autre le Roi à la tête de ſes armées.

Mais laiſſant cela à part, puiſque c'eſt du Dictionnaire qu'on parle & du Dictionnaire achevé, il ne faut pas dire en le préſentant : *Tandis que nous nous appliquons.... vos armées victorieuſes l'ont fait paſſer, &c.* (*Cette critique paroît ſans fondement ; le préſent a ici plus de vivacité & d'expreſſion que le préterit*).

(26) (*Des ornemens que nous avons tâché d'y ajouter*). Travailler au Dictionnaire d'une Langue, eſt-ce y ajouter des *ornemens* ? Tous ceux qui font des Dictionnaires, ne ſont que des compilateurs plus ou moins exacts. On orne, on embellit une Langue par des Ouvra-

ges en proſe & en vers, écrits avec un grand ſens, un grand goût, une grande pureté, une grande exactitude, un grand choix de penſées & d'expreſſions. Mais on ne peut pas dire que ce ſoit y ajouter des *ornemens*, que d'en recueillir, d'en définir les mots, & d'en fournir des exemples tirés du bon uſage.

(27) (*Vous répandez ſur nous*). Ce *nous*, ſi on en juge par tous les autres qui ſont dans l'Épître, & même par ceux qui ſont dans la période précédente, doit s'entendre des Académiciens. De ſorte que dans la rigueur des termes, la phraſe entiere ſignifie que les étrangers ſont aſſujettis aux coutumes de l'Académie, dans tout ce que leurs loix leur ont pu laiſſer de libre. Mais quand on ôteroit l'équivoque de *nous*, qui eſt très-facile à ôter, il ne ſeroit peut-être pas aiſé de réduire cette penſée à un ſens juſte & raiſonnable; car la Langue d'un pays peut elle raiſonnablement ſe mettre au rang des choſes, que les loix laiſſent à la liberté des Peuples de quitter comme il leur plaît?

(28) (*Quel empreſſement*). Tout ceci, quant au ſens, ne me paroît pas aſſez lié ni avec ce qui précede, ni avec ce qui ſuit.

(29) (*C'eſt ce qui nous répond du ſuccès*). Qu'eſt-ce que le ſuccès d'un Ouvrage? Eſt-ce ſimplement de durer long-temps & de paſſer à la Poſtérité? Si cela eſt, tous les mauvais Ouvrages qui ſont parvenus juſqu'à nous depuis deux mille ans, plus ou moins, ont eu un grand ſuccès. Et que promet-on au Dictionnaire, quand on ne lui promet autre choſe? Mais ſi, par le ſuccès d'un Ouvrage, on entend, comme on le doit, le jugement avantageux qu'en fait le Public après l'avoir examiné; comment peut-on dire que l'empreſſement que la Poſtérité aura à recueillir les mémoires de la vie du Roi, eſt ce qui répond du ſuccès du Dictionnaire?

(30) (*S'il arrive.... qu'il ait le pouvoir de fixer la Langue pour toujours, ce ne ſera pas tant pour nos ſoins que parce que...*); c'eſt-à-dire: s'il arrive qu'il ait le pouvoir de fixer la Langue,

ce ne ſera pas lui qui la fixera. La bonne logique auroit voulu qu'on eût dit : S'il arrive que la Langue Françoiſe, telle qu'elle eſt aujourd'hui, vienne à être fixée pour toujours, ce ne ſera pas tant nos ſoins que parce que, &c.

(31) (*Nous ſommes*). Lorſqu'un particulier écrit à un autre particulier, il peut finir ſa lettre par-tout où il veut. Il peut couper tout d'un coup, & dire, *je ſuis*, ſans que cela ait aucune liaiſon de ſens avec ce qui a précédé. Peut-être même qu'il eſt mieux d'en uſer de la ſorte, que de s'amuſer à prendre un tour pour finir une lettre comme en cadence. Mais il n'en eſt pas de même, à mon avis, quand une Compagnie écrit au Roi. Il faut que tout ſoit plus compaſſé, plus meſuré, plus étudié ; & que du moins les dernieres choſes qu'on a dites ayent quelque rapport de ſens avec la proteſtation par laquelle on finit ; car une fin bruſque, & qui n'eſt liée à rien, marque de la négligence ou de la laſſitude ; & l'un & l'autre bleſſent le reſpect. (*Le reſpect exige, du moins aujourd'hui, que la derniere phraſe qui en*

contient la formule, ſoit ſéparée des autres, & même miſe à la ligne, comme elle l'eſt ici. Tel eſt au moins l'uſage actuel, lorſqu'on écrit à des perſonnes d'un rang très-ſupérieur).

Voici maintenant les remarques critiques de l'Abbé Regnier ſur l'Epître que M. Charpentier avoit faite pour le Dictionnaire de l'Académie. Chacune de ces remarques nous paroît très-juſte, ſi on en excepte la derniere.

Lettre de M. Charpentier au Roi.

» SIRE,

» Quand l'Académie Françoiſe ap-
» porte ſon Dictionnaire à Votre Ma-
» jeſté (1), c'eſt un hommage qu'elle
» vous rend de votre propre bien. Les
» graces continuelles que nous avons
» reçues de votre libéralité & de votre
» magnificence (2), nous ont été ſi
» néceſſaires pour achever cette en-
» trepriſe, qu'on peut dire que c'eſt
» votre ouvrage autant que le nôtre.
» Ce Dictionnaire eſt un fidele portrait

» de l'état glorieux (3) où eſt enfin
» parvenue la Langue Françoiſe, par
» les réflexions de tant de grands Hom-
» mes qui l'ont employée dans leurs
» Ouvrages, & principalement par
» l'attention de Votre Majeſté, qui la
» parle avec une pureté & une poli-
» teſſe qui nous font ſentir qu'on n'y
» peut plus ajouter de nouvelles graces.
» Nous avons préparé, Sire, les maté-
» riaux (4) qui doivent être employés
» au temple de votre gloire. Et ceux
» qui voudront toucher déſormais à
» vos actions immortelles, trouveront
» peut-être après nous (5) plus de fa-
» cilité à s'en expliquer : mais ne nous
» flattons point de leur être utiles (6),
» ſi la nobleſſe de leur génie ne les
» éleve au deſſus de nos méditations.
» Pourrons-nous leur ſuggérer des ter-
» mes aſſez forts pour atteindre à ces
» idées héroïques (7) qui ont porté no-
» tre bonheur au delà de notre eſpé-
» rance, & qui ont changé en mieux
» la face de l'Univers ? La Foi Chré-
» tienne prêchée juſqu'au fond des In-
» des (8) par un effet de votre zele ;
» la France purgée de l'héréſie qui
» l'avoit ſi long-temps infectée ; la

» Religion Catholique victorieuſe &
» triomphante ; les pernicieuſes maxi-
» mes d'une fauſſe valeur abolies ; la
» ſainteté des Loix par-tout révérée ;
» l'injuſtice réduite à ſe contenter de
» faire de mauvais ſouhaits ; la Ma-
» jeſté Royale ſoutenue contre les ef-
» forts de la rebellion & de la tyrannie ;
» les ennemis de la France vaincus par-
» tout ; leurs plus fortes places fou-
» droyées ; les trophées de vos victoi-
» res par mer & par terre élevés dans
» toutes les parties de l'Europe ; la Juſ-
» tice toujours compagne de vos ar-
» mes ; tout cela, Sire, s'offrira en
» foule à ceux qui entreprendront de
» parler de Votre Majeſté. C'eſt à tra-
» cer de fideles images de ces grands
» événemens qu'ils s'occuperont. Heu-
» reux s'ils trouvent des couleurs aſſez
» vives pour exprimer tant de lumie-
» res (9), & s'ils en peuvent ſoutenir
» l'éclat ſans s'éblouir ! De notre côté,
» Sire, nous rendrons de continuelles
» actions de graces au Ciel (10) de
» nous avoir fait vivre en un temps
» où nous ſommes les ſpectateurs de
» tant de merveillles ; où nous voyons
» de nos propres yeux cet air plus

» qu'humain (11) imprimé ſur votre
» front, & où nous entendons les ora-
» cles de votre bouche ſacrée, bonheur
» qui nous ſera envié de la Poſtérité.
» Cependant, Sire, agréez nos pro-
» fonds reſpects; jetez un regard fa-
» vorable ſur l'Ouvrage que nous pré-
» ſentons à Votre Majeſté, aſſurés que
» ſon approbation (12) ſera la plus glo-
» rieuſe récompenſe de nos travaux.

» Nous ſommes,

» SIRE,

» Vos, &c «.

Remarques de M. l'Abbé Regnier.

(1) Beau paſſage pris de Saint Auguſtin, Liv. 9 de ſes Confeſſions, chapitre 13.

Quiſquis tibi enumerat merita ſua, quid tibi enumerat, niſi munera tua?

(2) Voilà de grands mots pour ne ſignifier que des jetons, du bois & de la bougie.

(3) Il eſt ridicule de dire qu'un Dic-

tionnaire qui n'eſt qu'un recueil de termes & de phraſes, ſoit un fidele portrait de l'état glorieux d'une Langue. Il pourroit être tout au plus un fidele portrait de ſon abondance : & ce qui eſt une louange fade & puérile, c'eſt de dire que la Langue ſoit parvenue à cet état principalement par l'*attention* du Roi.

(4) Faire un Dictionnaire, eſt-ce préparer des matériaux? Les matériaux d'une Hiſtoire ne ſont pas les termes. Ce ſont les mémoires qu'on donne pour une Hiſtoire, qui en ſont uniquement les matériaux.

(5) Pourquoi, & qu'eſt-ce que cela veut dire ?

(6) Qu'eſt-ce que cela veut dire encore ? S'agit-il de donner ici des préceptes ?

(7) Qu'eſt-ce que c'eſt que des termes *aſſez forts pour atteindre ?* Et qu'eſt-ce que c'eſt que des *idées héroïques*, *qui portent le bonheur au delà de l'eſpérance*, *& qui changent*

en mieux la face de l'Univers ! c'eſt un galimatias pompeux, & de plus fort à contretemps.

(8) Dans cette énumération il y a des choſes vraies, mais il y a des choſes vagues, qui ne ſont que d'un déclamateur, d'un homme qui dérobe des phraſes à Balzac, & d'autres qui ſont dites d'une maniere impropre & outrée.

(9) Autre phraſe de galimatias & de déclamateur.

(10) Voilà un plaiſant partage pour des Académiciens, de donner aux autres à célébrer les grandes actions du Roi, & de ſe réſerver le ſoin de rendre de continuelles actions de graces à Dieu. Il ſeroit excuſable au Clergé de faire ces ſortes de diſtributions.

(11) Il a voulu imiter ma lettre en cet endroit. *Mais l'air plus qu'humain* eſt dit poétiquement & eſt outré: le reſte eſt auſſi outré.

(12) Cet endroit eſt bien. Il n'y a

que le mot d'*approbation* qui ne convient nullement. (*Cette remarque eſt la ſeule qui ne paroiſſe pas bien juſte. Le mot d'*approbation *ſemble être ici le plus convenable*).

Nous ignorons ſi l'Académie eut quelque connoiſſance des remarques critiques faites par ſon Secrétaire ſur l'Epître de Perrault & ſur celle de Charpentier ; il paroît au moins que cette derniere Epître, telle qu'on vient de la lire, fut rejetée par la Compagnie, puiſqu'elle ne ſe trouve point à la tête de l'édition de 1694. On n'y trouve point non plus celle de Perrault, dont à la vérité on a conſervé pluſieurs phraſes ; & comme l'Abbé Regnier nous aſſure dans ſes Mémoires que l'Académie préféra à l'Epître qu'il avoit faite, celle dont M. Charpentier étoit l'Auteur, il en faut conclure que M. Charpentier fut apparemment chargé par l'Académie de compoſer une troiſieme Epître, où il conſerveroit ce qui lui paroîtroit de meilleur dans les deux autres. C'eſt ſans doute celle qu'on lit à la tête de la premiere édition, & que nous croyons devoir inſérer ici, afin qu'on puiſſe la juger, ſoit en elle-

même, ſoit en la comparant avec les deux dont on vient de lire la critique.

AU ROI.

» SIRE,

» L'ACADÉMIE FRANÇOISE » ne peut ſe refuſer la gloire de pu- » blier ſon Dictionnaire ſous les auſ- » pices de ſon auguſte Protecteur. Cet » Ouvrage eſt un recueil fidele de tous » les termes & de toutes les phraſes » dont l'éloquence & la poéſie peu- » vent former des éloges; mais nous » avouons, SIRE, qu'en voulant tra- » vailler au vôtre, vous nous avez fait » ſentir plus d'une fois la foibleſſe de » notre Langue. Lorſque notre zele » ou notre devoir nous ont engagés à » célébrer vos exploits, les mots de » valeur, de courage & d'intrépidité » nous ont paru trop foibles; & quand » il a fallu parler de la profondeur & » du ſecret impénétrable de vos deſ- » ſeins, que la ſeule exécution dé- » couvre aux yeux des hommes, les

» mots de prévoyance, de prudence
» & de ſageſſe même ne répondoient
» qu'imparfaitement à nos idées. Ce
» qui nous conſole, SIRE, c'eſt que
» ſur un pareil ſujet les autres Lan-
» gues n'auroient aucun avantage ſur
» la nôtre. Celle des Grecs & celle
» des Romains ſeroient dans la même
» impuiſſance, le Ciel n'ayant pas
» voulu accorder au langage des hom-
» mes des expreſſions auſſi ſublimes
» que les vertus qu'il leur accorde
» quelquefois pour la gloire de leur
» ſiecle. Comment exprimer cet air de
» grandeur marqué ſur votre front, &
» répandu ſur toute votre perſonne,
» cette fermeté d'ame que rien n'eſt
» capable d'ébranler, cette tendreſſe
» pour le Peuple, vertu ſi rare ſur le
» trône, & ce qui doit toucher par-
» ticuliérement les Gens de Lettres,
» cette éloquence née avec vous, qui
» toujours ſoutenue d'expreſſions no-
» bles & préciſes, vous rend maître
» de tous ceux qui vous écoutent, & ne
» leur laiſſe d'autre volonté que la vô-
» tre! Mais où trouver des termes pour
» raconter les merveilles de votre re-
» gne! Que l'on remonte de ſiecle en

» ſiecle, on ne trouvera rien de com-
» parable au ſpectacle qui fait aujour-
» d'hui l'attention de l'Univers. Toute
» l'Europe armée contre vous, & toute
» l'Europe trop foible.

» C'eſt ſur de tels fondemens que
» s'appuie l'eſpérance de l'immortalité
» où nous aſpirons ; & quel gage plus
» certain pouvons-nous en ſouhaiter
» que votre gloire, qui, aſſurée par
» elle-même de vivre éternellement
» dans la mémoire des hommes, y fera
» vivre nos Ouvrages ? L'auguſte nom
» qui les défendra du temps, en dé-
» fendra auſſi la Langue qui aura ſervi
» à le célébrer ; & nous ne doutons
» point que le reſpect qu'on aura pour
» une Langue que vous aurez parlée,
» que vous aurez employée à dicter
» vos réſolutions dans vos Conſeils, &
» à donner vos ordres à la tête de vos
» armées, ne la faſſe triompher de tous
» les ſiecles. La ſupériorité de votre
» puiſſance l'a déjà rendue la Langue
» dominante de la plus belle partie du
» Monde. Tandis que nous nous ap-
» pliquons à l'embellir, vos armes vic-
» torieuſes la font paſſer chez les Etran-
» gers ; nous leur en facilitons l'intelli-

» gence par notre travail, & vous la » leur rendez néceſſaire par vos con- » quêtes ; & ſi elle va encore plus loin » que vos conquêtes, ſi elle ſe voit » aujourd'hui établie dans la plupart » des Cours de l'Europe, ſi elle ré- » duit, pour ainſi dire, les Langues » des pays où elle eſt connue, à ne » ſervir preſque plus qu'au commun » du Peuple, ſi enfin elle tient le pre- » mier rang entre les Langues vivan- » tes, elle doit moins une ſi haute » deſtinée à ſa beauté naturelle, qu'au » rang que vous tenez entre les Rois » & les Héros.

» Que ſi l'on a jamais dû ſe pro- » mettre qu'une Langue vivante pût » parvenir à être fixée, & à ne dé- » pendre plus du caprice & de la » tyrannie de l'uſage, nous avons lieu » de croire que la nôtre eſt parvenue » de nos jours à ce glorieux point » d'immutabilité, puiſque les Livres » & les autres monumens qui parle- » ront de VOTRE MAJESTÉ, ſe- » ront toujours regardés comme faits » dans le beau Siecle de la France, » & feront à jamais les délices de » tous les Peuples & l'étude de tous

» les

» les Rois. Nous ſommes, avec une » profonde vénération,

» SIRE,

» Vos, &c. «.

(*d*) Il ne faudroit pourtant pas abuſer de ces maximes ſur l'inutilité & l'inconvénient des diſputes, & ſe ſervir d'un pareil motif, comme on l'a fait quelquefois pour exclure des Sociétés littéraires des hommes de beaucoup de mérite, ſous prétexte qu'ils ſont *aigres* & *diſputeurs*. On ne doit rejeter pour de telles raiſons que ceux qui joindroient peu de talent à un naturel peu ſociable ; mais cette conſidération doit être miſe à l'écart, lorſqu'il eſt queſtion d'un homme de génie que le Public ſeroit étonné de ne point voir aſſis parmi nous. On entend dire ſouvent dans les Académies : *Ce n'eſt pas le talent ſeul qu'il faut chercher dans un ſujet ; c'eſt le caractere ;* maxime vraie en elle-même, mais dont les *ſots* & les *médiocres* ne profitent que trop ſouvent pour repouſſer les talens diſtingués qui leur font ombrage.

Le parti le plus ſage pour l'Homme de Lettres Philoſophe qui veut vivre tranquille & heureux, c'eſt de ſuivre la maxime dont Fontenelle avoit fait la regle de ſa conduite : *Les hommes*, diſoit-il, *ſont ſots, vains & méchans; mais tels qu'ils ſont, j'ai à vivre avec eux, & je me le ſuis dit de bonne heure.*

(*e*) On a pluſieurs fois propoſé dans les ſéances académiques de travailler en commun à une Grammaire ; mais après quelques eſſais de ce travail commun, on a bientôt ſenti l'impoſſibilité d'y réuſſir. Un tel Ouvrage exige en effet, quant au plan général & raiſonné, quant aux principes philoſophiques, & quant à la maniere de traiter les différentes parties de la Grammaire, des diſcuſſions épineuſes & profondes ſur leſquelles il eſt ſouvent impoſſible à un Corps de s'accorder, & dont le réſultat, dreſſé au nom de la Compagnie, ſera toujours très-défectueux par la néceſſité d'y concilier bien ou mal les différens avis. Les déciſions & les travaux qu'un Corps produit en commun, ſur-tout lorſque l'objet doit

embraſſer un grand nombre de branches à la fois, ont l'inconvénient inévitable d'entraîner beaucoup d'imperfections & de négligence. Il n'en eſt pas de même des travaux dont l'objet ne demande à être conſidéré que par petites parties, comme la réviſion des articles du Dictionnaire, & l'examen grammatical des bons Auteurs François. Ce ſont auſſi les deux principaux objets dont la Compagnie s'eſt occupée, & les ſeuls peut-être dont elle puiſſe s'occuper en corps. Le Public peut juger, à chaque édition du Dictionnaire, du travail aſſidu de l'Académie pour améliorer & enrichir cet Ouvrage; & il ne ſeroit pas difficile de mettre le même Public en état d'apprécier les remarques faites par la Compagnie ſur nos bons Auteurs. Dans ce double travail, on n'a preſque jamais à décider que des queſtions iſolées & particulieres, ſuſceptibles d'être examinées avec plus de détail par la Compagnie entiere que par quelqu'un de ſes Membres, parce que chacun peut apporter à cet examen les lumieres, les connoiſſances & les vûes particulieres que ſes réflexions, ſes études &

ſes lectures ont pu lui fournir. Avouons cependant qu'un tel travail, par la multitude même de ceux qui y concourent, doit laiſſer encore beaucoup à déſirer. On ne connoît que trop par expérience, combien la vérité la plus inconteſtable a quelquefois de peine à s'établir dans des aſſemblées, même aſſez peu nombreuſes. Prenez douze à quinze hommes qui tous en particulier aient l'eſprit droit & juſte; raſſemblez-les, donnez-leur quelque objet à diſcuter, vous ſerez ſouvent étonné de voir à quel point ils s'égareront dans leurs raiſonnemens & leurs déciſions. J'ai ouï dire au Prince le plus célebre de nos jours par ſes victoires, qu'il n'avoit aſſemblé de Conſeil de guerre qu'une ſeule fois, & qu'ayant entendu déraiſonner dans ce Conſeil des Généraux d'ailleurs très-éclairés, il avoit juré de n'en plus aſſembler de ſa vie, qu'il avoit tenu parole & s'en étoit très-bien trouvé.

Mais pourquoi les Corps en général ont-ils moins de ſens & de lumieres que les particuliers? Par deux raiſons; la premiere, parce que les hommes pris en corps donnent rarement à un objet

qu'on leur propoſe la même attention qu'ils y donneroient étant conſultés ſéparément ; l'intérêt s'affoiblit en ſe partageant ſur pluſieurs têtes ; chacun ſe repoſe ſur ſon voiſin de l'examen que la queſtion mérite, & l'examen ne ſe trouve fait par perſonne. Une ſeconde raiſon, c'eſt la timidité des Compagnies, qui, toujours en garde pour ne ſe point compromettre, n'oſent prononcer affirmativement ſur des queſtions qu'un particulier décideroit ſans héſiter. Elles craignent que le plus léger changement dans leurs principes, leurs opinions, leurs uſages, n'entraîne des inconvéniens ; & pour eviter ces prétendus inconvéniens, elles laiſſent ſubſiſter les erreurs & les abus. Dans tous les Corps, dès qu'on propoſe une choſe nouvelle, quelque raiſonnable qu'elle ſoit, le cri de guerre des ſots eſt toujours, *c'eſt une innovation.* Il n'y a, diſoit un homme d'eſprit, qu'une réponſe à faire à cette objection, c'eſt de ſervir du *gland* à ceux qui la propoſent ; car le pain, quand on a commencé d'en faire, étoit *une grande innovation.*

(*f*) Nous rapporterons ici, avec d'autant moins de ſcrupule, quelques vers de cette Traduction, qu'il paroît que l'Abbé Regnier, en revoyant ces enfans informes & contrefaits, a été le premier à les condamner, puiſqu'il n'a oſé s'en avouer le pere dans la liſte de ſes Ouvrages.

L'arc & la trouſſe au dos, ſon mouvement rapide
Fait craqueter les traits dans ſa trouſſe homicide....
Conſultons un Devin, un Prêtre, un Interprete
De ſonges. . . . . .
Car je ne prétends pas de nos travaux ſoufferts
Seul n'avoir aucun prix, & le mien je le perds....
Par ſes beaux cheveux blonds, la Déeſſe guerriere,
Viſible pour lui ſeul, le ſaiſit par-derriere....
Il faudroit que je fuſſe, interrompit Achille,
Bien indigne, bien lâche, & d'une ame bien vile
Pour te céder. Commande aux autres à ton gré,
A moi, non; car jamais je ne t'obéirai.

On ne doit pas être étonné que ces vers aient donné de l'humeur à Deſpréaux.

(*g*) Pour juger combien cette imitation du *Paſtor fido* eſt peu digne du ſuccès qu'elle eut dans le temps, il ne faut que rapporter l'endroit ſi

connu de la ſcene dont il s'agit, & y joindre la traduction que l'Abbé Regnier en a faite. On verra combien la copie eſt au deſſous de l'original, & même combien elle eſt foible & lâche indépendamment de toute comparaiſon :

Se'l peccare è ſi dolce
S'el non peccar ſi neceſſario; o troppo
Imperfetta Natura
Che repugni alla legge;
O troppo dura legge
Che la Natura offendi.

» *Si l'inſtinct & la Loi*, par des effets contraires
» *Ont* également attaché,
» *L'un tant de douceur au* péché,
» *L'autre des peines ſi ſéveres*,
» Sans doute, *ou la Nature* eſt imparfaite en ſoi,
» Qui *nous donne un penchant que condamne la Loi*;
» *Ou la Loi* doit paſſer pour une loi trop dure,
» Qui *condamne un penchant* que *donne la Nature* «.

Le Savant Littérateur la Monnoye a traduit ces mêmes vers du *Paſtor fido* en vers latins, qui valent un peu mieux que les vers françois de l'Abbé Regnier, & beaucoup moins que les vers italiens :

Si placitæ dulce eſt adeò ſuccumbere culpæ,
Et placitæ tamen uſque adeò pugnare neceſſe eſt,
Prava vel es Natura nimis, contrariâ Legi,
Vel tu, Naturæ contraria, barbara Lex es.

A l'occaſion de ces vers de l'Abbé Regnier, nous avons parlé du Sonnet de Desbarreaux, & nous avons oſé dire qu'il eſt déteſtable d'un bout à l'autre. Il ſuffira, pour le prouver, d'en ſouligner toutes les expreſſions ridicules:

Grand Dieu, tes jugemens *ſont remplis d'équité.*
Toujours tu prends plaiſir à nous être propice:
Mais j'ai tant fait de mal, que jamais ta bonté
Ne peut me pardonner ſans choquer ta juſtice.

Oui, Seigneur, *la grandeur* de mon iniquité
Ne laiſſe à ton pouvoir que le choix du ſupplice:
Ton intérêt s'oppoſe à ma félicité,
Et ta clémence même attend que je périſſe.

Contente ton déſir, puiſqu'*il t'eſt glorieux;*
Offenſe-toi des pleurs qui coulent de mes yeux:
Tonne, frappe, *il eſt temps; rends-moi guerre pour guerre.*

J'adore en périſſant la *raiſon qui t'aigrit*:
Mais *deſſus quel endroit tombera ton tonnerre*,
Qui ne ſoit tout couvert du ſang de Jéſus-Chriſt?

L'Abbé Regnier, comme nous l'avons dit, réuſſiſſoit mieux dans la Poéſie italienne que dans la françoiſe. De toutes les Pieces qu'il a faites dans la premiere de ces deux Langues, nous ne citerons que les vers ſuivans ſur la mort de la Ducheſſe de Montbazon; ils nous paroiſſent d'une ſimplicité fine

& élégante, qu'il ſeroit difficile de rendre en françois avec toutes ſes graces & ſa naïveté :

Sotto quel duro marmo,
Di mortal velo ſciolta
La bella Montbazon giace ſepolta ;
Feſtingin le donne, piangan gli Amori,
Et liberi oggi mai vadino il cori.

Nous y joindrons la traduction ſuivante, purement littérale & vers par vers, pour faire ſentir, quoique très-imparfaitement, le mérite de ces vers à ceux qui ignorent la Langue Italienne :

Sous ce marbre inſenſible,
Dégagée du voile mortel,
La belle Montbazon eſt enſevelie ;
Les femmes ſe réjouiſſent, les Amours pleurent,
Et les cœurs déſormais ſont libres.

Les deux vers latins ſuivans, qui ſont de l'Abbé Regnier, & qui ont pour objet le paſſage du Rhin en 1672, paſſage tant célébré, quoiqu'aſſez peu digne de l'être, ſont ce qu'il y a de mieux dans les nombreuſes inſcriptions latines & françoiſes du même Auteur, pour la Statue de la Place des Victoires :

Granicum Macedo, Rhenum secat agmine Gallus;
Quisquis fortia vobis conferre, & flumina confer.

L'Auteur disoit peut-être mieux qu'il ne vouloit, &, contre son intention, louoit plutôt Alexandre que Louis XIV. Le Granique pouvoit n'être pas aussi *large* que le Rhin, mais il étoit défendu par une armée qui combattit, & le Rhin, par une armée qui tourna le dos.

Parmi les Poésies de l'Abbé Regnier, on trouve une Piece remarquable par la mesure des vers. C'est une Hymne *sur la Prédestination*, en vers *non rimés*, & de même mesure que les vers sapphiques. Le mauvais Poëte Dubartas & d'autres avoient déjà essayé ce genre de Poésie, auquel nous croyons que notre Langue ne se prêtera jamais (1). Dans la Piece de l'Abbé Regnier, la prosodie est estropiée souvent; l'Auteur y fait breves des syllabes longues, & longues des syllabes breves. C'est de quoi on peut s'assurer aisément, en chantant cette Hymne sur le même air

(1) Voyez dans un des volumes suivans quelques observations sur cette matiere. (*Notes sur l'article de l'Abbé d'Olivet*).

que les Hymnes latines de même mesure, comme on s'apperçoit facilement des fautes contre la prosodie dans une chanson mal parodiée sur un air connu. On a demandé si des vers de cette espece, affranchis de la rime, mais dans lesquels on observeroit exactement la quantité des syllabes, seroient plus difficiles à faire que nos vers ordinaires & rimés. C'est une question que nous n'entreprendrons pas de décider; & dont la decision, quand elle seroit facile, nous paroît bien peu importante au progrès de la Littérature.

(*h*) L'illustre Pétrarque, cet Auteur si chéri de l'Abbé Regnier, ne pensoit pas plus favorablement que lui sur les Médecins & la Médecine. A l'occasion de cet aphorisme d'Hippocrate, *ars longa, vita brevis* (l'art est long & la vie courte), il disoit: *Vitam medici dum brevem dixerunt, brevissimam effecerunt. Les Médecins, en disant que la vie est courte, l'ont rendue bien plus courte encore.*

ÉLOGE

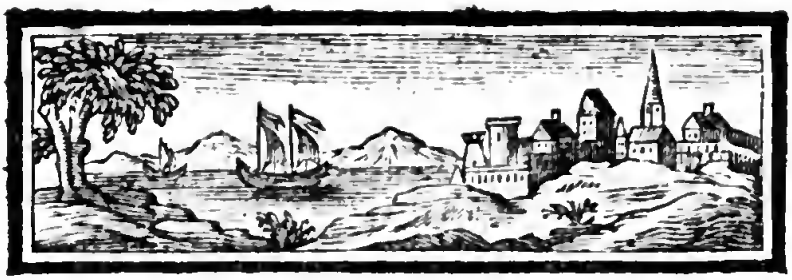

ÉLOGE

DE

JEAN-FRANÇOIS

CHAMILLART,

ÉVÊQUE DE SENLIS,

Premier Aumônier de Madame la Dauphine, reçu à la place de FRANÇOIS CHARPENTIER, *le 7 Septembre 1702, mort le 15 Avril 1714.*

LA réponſe de l'Abbé Gallois au Diſcours de réception de M. l'Evêque de Senlis, nous apprend que ce Prélat avoit fait connoître à la Cour ſon éloquence, en y portant la parole au nom d'une des principales Provinces du Royaume, & que, malgré le ſuccès général des harangues qu'il fit en cette occaſion, ſa modeſtie s'obſtina à ne

pas vouloir les rendre publiques. Cette éloquence & cette modeſtie furent pour l'Académie une double raiſon d'adopter l'Orateur, qui d'ailleurs tenoit de près à un Miniſtre alors fort accrédité, fort aimé du Roi, honoré de ſa confiance, mais plus eſtimable par ſa probité, qu'il ne fut heureux dans ſon adminiſtration.

M. l'Evêque de Senlis joignoit à ſes talens la connoiſſance profonde & la pratique rigoureuſe de ſes devoirs; ſon Diſcours de réception en eſt une preuve édifiante, par le regret qu'il y témoigne de ne pouvoir joindre que rarement les travaux académiques à ceux de l'épiſcopat, & concilier ſon goût & ſon plaiſir avec les fonctions indiſpenſables de ſon miniſtere. Auſſi la Compagnie eut à peine la ſatisfaction de le poſſéder quelquefois dans ſes aſſemblées. Ce reſpectable Prélat, cher à l'Egliſe de France par la pureté de ſa doctrine & de ſes mœurs, donna au gouvernement de ſon Dioceſe, à l'inſtruction de ſon peuple, au ſoulagement des pauvres, tout le temps qu'il refuſoit aux Lettres; & l'Académie n'a garde de ſe plaindre de cette préfé-

rence, malgré tout ce qu'elle y a perdu. Mais plus ces ſacrifices nous coutent, plus il eſt juſte que nous ſoyons rarement dans le cas de les faire ; & peut-être ſeroit-il permis d'en conclure que parmi les différentes claſſes d'Académiciens que doit réunir cette Compagnie, & qui ſont utiles ou à ſes intérêts ou à ſa renommée, une des moins nombreuſes doit être celle des Evêques ; les devoirs ſacrés de leur état doivent leur permettre à peine de donner quelques inſtans aux objets profanes dont nous nous occupons. & l'Académie, qui doit être eſſentiellement une Société de Gens de Lettres, ne doit pas finir par être un Concile. C'eſt tout au plus ce qu'elle pourroit être, ſi on avoit ſuivi le plan que propoſoit Gombault, l'un de nos anciens Académiciens, dans un projet de réglement pour la Compagnie. Ce Poëte, apparemment Chrétien zélé, tout hérétique qu'il avoit le malheur d'être, vouloit que chacun de nous s'obligeât ſolennellement à compoſer tous les ans une grande ou petite Piece *à l'honneur de Dieu* (1). Il eſt

(1) L'Académie des *Intronati*, de Sienne

certain qu'une longue liſte d'Evêques eût fort illuſtré ce Recueil édifiant de Cantiques ou de Sermons ; mais le projet n'ayant pas été agréé, la multitude des Prélats nous eſt devenue moins indiſpenſable.

M. l'Abbé d'Olivet, parlant des Evêques Académiciens, dont la Compagnie ne doit pas trop multiplier le nombre, dit *qu'il faut du ſel pour aſſaiſonner les meilleures viandes, mais qu'il en faut avec modération.* Un Journaliſte connu par ſes Satires, aujourd'hui oubliées, contre la Compagnie & ſes Membres, a cru faire une excellente plaiſanterie, en obſervant que, ſuivant M. l'Abbé d'Olivet, » les Evêques » ſont apparemment le ſel de l'Acadé-

---

avoit pris pour ſa deviſe les ſix maximes ſuivantes : 1°. *Orare* (prier) ; 2°. *ſtudere* (étudier) ; 3°. *gaudere* (ſe réjouir) ; 4°. *neminem ladere* (n'offenſer perſonne) ; 5°. *non temerè credere* (ne pas croire légérement) ; 6°. *de mundo non curare* (laiſſer aller le monde). Gombault vouloit apparemment que l'Académie Françoiſe adoptât ſur-tout la premiere de ces maximes ; elle ſe contente d'en obſerver quelques-unes ; & ce ſont celles qui ont paru les plus convenables à une Société Littéraire.

» mie, comme ils ſont *le ſel de la* » *terre ; vos eſtis ſal terræ*, dit Jéſus- » Chriſt à ſes Apôtres, dont les Evê- » ques, comme l'on ſait, ſont les ſuc- » ceſſeurs «. Ce froid & injuſte ſarcaſme n'empêchera pas les noms des Boſſuet, des Fénelon, des Maſſillon, des Fléchier, & de leurs ſemblables, d'être auſſi néceſſaires qu'honorables à notre liſte, où le Public nous reprocheroit de ne les pas trouver. Quant à d'autres noms du même genre, reſpectables d'ailleurs, mais moins impoſans que ceux-ci, ils ne doivent y être que légérement clair-ſemés, & c'eſt-là *le ſel* que M. l'Abbé d'Olivet nous avertit de répandre ſur la Compagnie avec autant de choix que de modération. Nous ne parlons point des Prélats qui ſans talens comme ſans vertus, ſi par malheur il s'en trouvoit jamais de tels, joindroient à ce double titre d'excluſion la haine des Lettres & des lumieres, & le fanatiſme politique de l'hypocriſie ambitieuſe ; de tels Membres (dont le Ciel veuille préſerver l'Académie & l'Egliſe) ſeroient le plus déteſtable fléau d'une Société Littéraire,

& le préſage funeſte de ſa ruine (1).

(1) Un des plus nobles rôles que puiſſent jouer dans l'Académie les Prélats qu'elle compte parmi ſes Membres, c'eſt de ſe rendre auprès du Monarque les défenſeurs des Lettres calomniées & perſécutées. C'eſt ce qu'a fait en digne Prélat & en digne Académicien M. l'Archevêque de Lyon, notre illuſtre Confrere, dans la belle lettre qu'il a écrite au Roi ſur ce ſujet au commencement de 1776; lettre que ſa modeſtie & des motifs plus reſpectables encore ne lui permettent pas de rendre publique, mais qui mériteroit d'être lue dans le Conſeil de tous les Rois.

L'Archevêque de Paris, François de Harlai, qu'on accuſe d'avoir eu des mœurs peu ſéveres, mais qui avoit de l'éloquence, du goût, & ſur-tout de l'élévation, ſe trouvant à la tête de l'Académie dans une députation où la Compagnie n'avoit pas été reçue comme le Prince l'avoit ordonné, eut le courage de dire au Monarque, que *François Premier, lorſqu'on lui préſentoit pour la premiere fois un Homme de Lettres, faiſoit trois pas au devant de lui.* C'eſt ce même François Premier entre les bras duquel mourut le célebre Artiſte Léonard de Vinci, & qui, voyant ſes Courtiſans étonnés des marques d'intérêt qu'il donnoit à cet homme de génie, n'héſita point à leur dire: *Dieu ſeul peut faire un homme tel que lui; les Rois peuvent faire des hommes tels que vous.*

Plus d'un Prélat Académicien a donné aux

ÉLOGE
DE JULES DE CLEREMBAULT,
ABBÉ DE SAINT-TAURIN D'ÉVREUX,

Reçu à la place de JEAN DE LA FONTAINE, *le 3 Juin 1695, mort le 17 Août 1714.*

IL étoit fils de Philippe de Clerembault, Maréchal de France, distingué

Lettres & à l'Académie des marques publiques & distinguées de ses sentimens. On peut voir entre autres dans le Discours de réception de M. l'Archevêque d'Aix, avec quelle dignité & quelle vérité ce Prélat releve les avantages des Lettres, leur influence sur le bonheur des hommes, sur la perfection de la morale, & sur les principes d'une sage administration. L'Académie se fera toujours honneur d'adopter des Evêques qui pensent si dignement de ses travaux, & le Public ne s'étonnera jamais de les voir assis au milieu de nous.

par la gloire qu'il avoit acquiſe à la guerre (1).

M. l'Abbé de Clerembault ſuccéda à notre illuſtre Fabuliſte François ; & comme il étoit contrefait, cette partie du Public qui ne laiſſe jamais échapper

---

(1) On lit dans le *Ménagiana*, que ce Maréchal de Clerembault, plus brave apparemment que religieux, ayant ſu de ſon Médecin qu'il lui reſtoit très-peu de temps à vivre, envoya chercher un Prêtre, & lui dit pour toute confeſſion : *Je m'en vais donner tête baiſſée dans l'avenir.* Avoit-il lu le paſſage où Montagne parle ainſi de la mort ? » Je me plonge ſtupidement, *& tête baiſſée*, dans » cette profondeur muette qui m'engloutit » & m'étouffe en un moment, plein d'in» ſipidité & d'indolence «. Le Curé Rabelais diſoit en expirant : *Je m'en vais chercher un grand peut-être*, expreſſion plus digne d'un Philoſophe Sceptique, que d'un Prêtre & d'un Chrétien, & trop ſemblable au mot d'un Epicurien mourant à ſon valet : *Dans quelques minutes, mon ami, j'en ſaurai beaucoup plus ou beaucoup moins que toi.*

Ce même Maréchal de Clerembault s'exprimoit, dit-on, avec beaucoup de peine & d'obſcurité. Il ſe brouilla avec la fameuſe Madame Cornuel, célebre par ſes bons mots, & dont il avoit été long-temps l'intime ami. *Je ſuis fâchée*, diſoit-elle, *de l'avoir perdu, je commençois à l'entendre.*

l'occaſion d'une plaiſanterie bonne ou mauvaiſe, dit que l'Académie avoit choiſi *Eſope* pour remplacer *La Fontaine*. Cet *Eſope* n'étoit pas indigne d'un pareil honneur, par les talens académiques qu'il réuniſſoit à un degré peu commun, par la vivacité de ſon eſprit, fertile en expreſſions fortes & ſingulieres, par une mémoire prodigieuſe, auſſi ſûre qu'étendue, & que ceux qui la conſultoient ne trouvoient jamais en défaut. » Il n'étoit pas, dit » M. l'Abbé Maſſieu, ſon ſucceſſeur » à l'Académie, du nombre de ces hom- » mes qui s'imaginent qu'un grand nom » eſt un privilége d'ignorance..... Il » réſolut de porter le ſavoir auſſi loin » que ſes aïeux avoient porté la va- » leur..... Philoſophe & Théologien, » il ſembloit que la Nature & la Re- » ligion n'euſſent pour lui rien d'obſcur » ni de caché. Profond dans l'Hiſtoire, » on eût dit qu'il avoit vécu dans tous » les ſiecles, & qu'il avoit vu toutes » les Nations «.

M. l'Abbé Maſſieu ajoute que ſon prédéceſſeur étoit plein d'eſtime & de zele pour l'Académie : c'eſt le ſentiment naturel qu'elle doit inſpirer à

tous ſes Membres, & qu'elle mérite d'en obtenir. Mais ce ſentiment, quoiqu'elle en connoiſſe le prix, n'eût pas été pour M. l'Abbé de Clerembault un titre ſuffiſant d'adoption dans le Sanctuaire des Muſes, s'il n'y avoit joint tous ceux dont nous venons de faire honneur à ſa mémoire. Diſtingué, il eſt vrai, par ſa naiſſance, mais privé de toute autre décoration, il avoit beſoin, pour juſtifier le choix de l'Académie, de lui apporter, comme il fit, tout le mérite d'un véritable Homme de Lettres. En effet, ni la naiſſance ſeule, ni même le ſimple goût des Lettres joint à la naiſſance, ne doivent être des paſſe-ports ſuffiſans pour ouvrir l'entrée de cette Compagnie. Elle doit renfermer, ſi l'on peut parler de la ſorte, trois familles différentes d'Académiciens; la premiere & la plus importante pour elle, eſt celle des Ecrivains célebres deſtinés à ſoutenir aux yeux de la Nation & de l'Europe la gloire de l'Académie Françoiſe; la ſeconde, moins brillante, mais non moins néceſſaire, eſt celle des Gens de Lettres inſtruits, éclairés, laborieux, utiles par leur aſſiduité & par-

leurs lumieres au travail journalier dont la Compagnie s'occupe ; la troiſieme, plus éclatante qu'indiſpenſable, doit être formée d'Académiciens reſpectables par leurs places & leurs dignités, pour faire reſpecter la Compagnie elle-même à cette multitude nombreuſe, éblouie & ſubjuguée par les décorations extérieures, & à qui un cordon en impoſe plus qu'un bon Ouvrage : encore ces décorations, ſi frappantes pour un certain Public, tenteroient peu l'Académie, ſi ceux qui en ſont revêtus n'y joignoient le droit plus réel que donnent à nos ſuffrages l'eſprit, le goût & les lumieres. Il ſeroit difficile de trouver place parmi nous pour une quatrieme famille, pour celle de ces faux amphibies, qui ne tenant à la Cour que par un fil très-foible, & aux Lettres que par un autre fil plus imperceptible encore, voudroient jouir à la fois des avantages du rang & de ceux du mérite, ſans avoir ni l'éclat des dignités, ni celui des talens ; eſpece de contrebande qu'il ſeroit très-dangereux d'admettre parmi nous, par la facilité funeſte qu'il y auroit à l'y multiplier. De pareils choix ne pouvant répandre

ſur l'Académie aucune eſpece de luſtre, même d'opinion ou de vanité, entraîneroient bientôt ſa dégradation, que des circonſtances malheureuſes amèneront peut-être un jour, mais qu'elle ne doit ni préparer ni accélérer par ſa faute.

JACQUES

JACQUES
DE TOUREIL,

Né à Toulouſe le 18 *Novembre* 1656, *reçu à la place de* MICHEL LE CLERC, *Avocat au Parlement, le* 14 *Février* 1692, *mort le* 11 *Octobre* 1714 (1).

---

(1) Voyez ſon Eloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.

FABIO
BRULART DE SILLERY,
ÉVÊQUE DE SOISSONS,

*Né au château de Preſſigny en Touraine, le 25 Octobre 1655, reçu à la place d'*ÉTIENNE PAVILLON, *le 7 Mars 1705, mort le 20 Novembre 1714* (1).

---

(1) Voyez ſon Éloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.

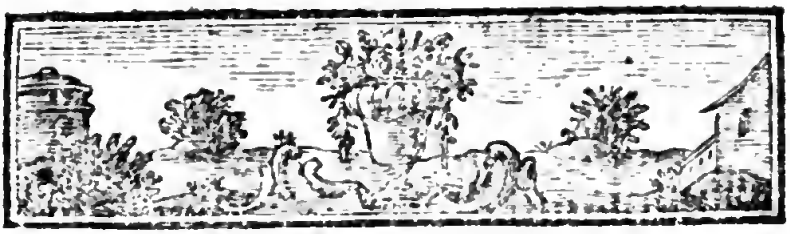

ÉLOGE
DE CÉSAR,
CARDINAL D'ESTRÉES,

Évêque de Laon, Commandeur des Ordres du Roi, né le 5 Février 1628, *reçu à la place de* PIERRE DU RYER, *le* 31 *Mars* 1658, *mort le* 18 *Décembre* 1714.

M. le Cardinal d'Eſtrées fut à la fois homme d'Etat & Académicien; mais nous ne parlerons de l'homme d'Etat, qu'autant qu'il déploya dans les affaires importantes dont il fut chargé, les talens qui l'avoient fait adopter par la Compagnie, & ſur-tout l'art de la parole & de la perſuaſion qu'il poſſédoit à un degré ſupérieur. Il fut nommé de bonne heure à l'Evêché de Laon; & le premier uſage que fit Louis XIV

des talens du jeune Prélat, fut de le nommer pour médiateur entre le Nonce du Pape & quatre Evêques François, réfractaires très obstinés à la condamnation de Janſénius : la négociation étoit d'autant plus difficile, que la querelle rouloit ſur un point de théologie, bien futile à la vérité par lui-même, mais auquel les quatre Evêques croyoient l'Egliſe & leur conſcience vivement intéreſſées ; il s'agiſſoit de cette grande queſtion : *Si l'Evêque d'Ypres avoit ſoutenu dans ſes Ouvrages la doctrine dont on l'accuſoit, & que les deux partis s'accordoient d'ailleurs à condamner ;* les Sectateurs de Janſénius diſoient à ſes Adverſaires : *Si les cinq propoſitions qu'on lui impute ſont en effet ſa doctrine, montrez-les nous dans ſon Livre, nous ſignerons ſa condamnation ;* & les Adverſaires de l'Evêque d'Ypres écrivoient de gros volumes pour prouver que ſi les cinq propoſitions n'étoient pas *en nature* dans ce terrible Livre, le poiſon y étoit au moins en *ſubſtance* (1).

(1) Les plaiſans du parti Janſéniſte racontent qu'un Eccléſiaſtique achetoit chez un Li-

Tel étoit l'objet de cette querelle, à laquelle néanmoins l'Egliſe de Rome, celle de France, & même le grand Boſſuet, firent l'honneur de s'en occuper (1). L'Evêque de Laon, chargé d'une négociation où d'illuſtres Prélats attachoient tant de prix, eut beſoin de toute ſa modération, de toute ſa patience, de toute ſon adreſſe, pour amener les eſprits à un accommodement qu'on appela *la paix de Clément IX, & même*, dit M. de Voltaire, *la paix de l'Egliſe, quoiqu'il fût queſtion d'une diſpute ignorée ou mépriſée dans le reſte du Monde Chrétien;* encore cette paix ne dura-t-elle que peu de temps, parce que de part & d'autre les contendans vouloient la guerre, dont ils avoient beſoin pour faire parler d'eux.

La Cour de Rome, de concert avec

---

braire l'Ouvrage de Janſénius, qu'il trouvoit fort cher (cet Ouvrage doit être aujourd'hui à très-bon marché, ſi quelqu'un l'achete encore) : *Au moins*, dit l'Eccléſiaſtique au Marchand, *les cinq propoſitions y ſont-elles ? Si elles y étoient*, répondit le Libraire, *vous n'auriez pas le Livre pour cent écus.*

(1) Voyez les notes ſur l'article de Boſſuet.

celle de France, récompenſa l'Evêque de Laon d'un chapeau de Cardinal, ſinon pour la paix perpétuelle qu'il n'avoit pu faire, au moins pour la treve qu'il avoit ſu obtenir ; & bientôt après, le Roi le chargea des affaires de France auprès du Pape. La circonſtance étoit délicate, les eſprits étant alors fort échauffés & les deux Cours fort aigries au ſujet de l'affaire de la Régale (1). Cependant, malgré les bravades & les inſultes même du Souverain Pontife, Louis XIV, alors la terreur de l'Europe, faiſoit à l'Egliſe Romaine l'honneur de la ménager ; & ce Prince, qui n'oppoſoit à ſes plus redoutables ennemis que la fierté & la force, daignoit deſcendre aux négociations avec le *vieux Prêtre* ſucceſſeur de S. Pierre. Nous n'héſitons point à donner à l'Evêque de Rome ce titre modeſte, que prenoit autrefois humblement un Pape orgueilleux, tout glorieux d'avoir ſoumis à ſes volontés, dans un ſiecle d'ignorance, un puiſſant Empereur (2), en ne

(1) Voyez l'Eloge de *Boſſuet*, & les notes ſur cet Eloge.

(2) *Dieu a voulu*, diſoit Alexandre III,

repouſſant les armes du Prince qu'avec les clefs qu'il tenoit dans ſes foibles mains. Louis XIV, fidele à ſa qualité de Roi très-Chrétien, mais placé dans un ſiecle moins timide & plus éclairé, ne vouloit ni briſer ces clefs autrefois ſi redoutables, ni laiſſer briſer ſon ſceptre par elles; & tout irrité qu'il ſe montroit contre l'Evêque de Rome, il étoit bien-réſolu de reſter toujours le reſpectueux fils du S. Siége. M. le Cardinal d'Eſtrées remplit en digne Miniſtre du Monarque des vûes tout à la fois ſi fermés & ſi pieuſes. Le zele du Négociateur en cette circonſtance dément hautement une maxime injurieuſe à l'épiſcopat & à la pourpre, avancée dans plus d'une occaſion par des politiques ſoupçonneux; il prouva qu'un *Prélat Cardinal* peut ſervir très-fidélement ſon Souverain, & qu'on peut être Prince de l'Egliſe Romaine

---

qu'un vieux Prêtre triomphât d'un Empereur puiſſant & terrible. Cet Empereur puiſſant & terrible étoit le fameux Frédéric Barberouſſe, dont les armes & le courage ne purent réſiſter aux foudres eccléſiaſtiques, alors très-reſpectés des Peuples & très-redoutés des Souverains.

ſans oublier qu'on eſt François. Chargé de traiter avec une Cour qui, réduite à la ruſe par ſa foibleſſe même, n'a d'autres reſſources que de ſe couvrir de la *peau du Renard* dans les momens où l'ancienne Rome n'auroit montré que les *ongles du Lion*, le Prélat François ſut oppoſer la prudence à la fineſſe, la modération aux vains éclats du zele, l'activité à la lenteur, & la vigueur à l'opiniâtreté. Il eut à traiter, peu de temps après, avec le même Pape Innocent XI une autre affaire d'autant plus critique, que ce Pape réclamoit un droit très-juſte, celui de priver d'aſile dans Rome les brigands & les malfaiteurs; le Roi, qui auroit ſans peine accordé cette demande aux repréſentations & à l'équité, ne la refuſoit qu'à la hauteur & aux menaces. Le Cardinal d'Eſtrées réuſſit à tout pacifier; mais il n'en vint à bout (grace aux détours inſidieux de l'aſtuce italienne) qu'après pluſieurs années de négociations, auſſi longues & preſque auſſi épineuſes que s'il eût été queſtion du traité de paix le plus important, après la guerre la plus opiniâtre, & pour les plus grands intérêts.

Exercé dans la connoiſſance des hommes & dans l'art de manier les eſprits, M. le Cardinal d'Eſtrées en fit un uſage heureux dans pluſieurs Conclaves, où ſon titre lui donnoit le droit d'aſſiſter pour concourir à l'élection du Chef de l'Egliſe. Le Saint-Eſprit, qui, au milieu des intrigues & des cabales, veille toujours ſur ces aſſemblées (1), ne dédaigne pas, diſent les Théologiens, quand le bien de la Religion l'exige, d'employer les moyens humains pour faire réuſſir les choſes divines; il fit ſervir dans ces occaſions les talens du Cardinal d'Eſtrées, à remplir les vûes de ſa providence & de ſa ſageſſe, en élevant toujours ſur le trône pontifical le ſujet que déſiroit un Monarque zélé pour la propagation de la Foi, & pour l'honneur de la Religion Catholique.

(1) *Je me repens*, diſoit Saint Charles Borromée à Grégoire XIII, *de vous avoir donné ma voix pour la Papauté, depuis que j'ai appris les écarts de votre jeuneſſe. Charles*, répliqua le Pape ſur le ton du pieux Cardinal, *ſoyez tranquille; le Saint-Eſprit le ſavoit avant vous.*

L'habile & heureux Négociateur fut envoyé d'Italie en Eſpagne, au commencement du regne de Philippe V, à qui le Roi de France ſon aïeul vouloit donner pour Conſeil un homme plein de ſageſſe & de lumieres. L'Ambaſſadeur eut à traiter dans cette Cour, non plus avec des Prêtres ſouples & ruſés, mais, ce qui étoit plus difficile, avec une femme ambitieuſe, puiſſante & fiere, qui gouvernoit le Monarque & le Royaume, la fameuſe Princeſſe des Urſins, dont le crédit fit rappeler le Cardinal d'Eſtrées au bout de trois ans. Mais Louis XIV, voulant éloigner de ce rappel toute idée de diſgrace & de dégoût, & d'autant plus ſatisfait de ſon Miniſtre que les Courtiſans de Philippe V l'étoient moins, lui donna pour récompenſe l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, où il acheva paiſiblement ſes jours avec la conſidération que méritent les dignités & la naiſſance, quand on y a joint des talens utiles à la patrie.

M. le Cardinal d'Eſtrées étoit entré dans l'Académie dès l'âge de vingt-huit ans; ſon nom étoit déjà ſi diſtingué dans les Lettres, que Chapelain lui

fit l'honneur de le placer, avec les Ecrivains les plus célebres qu'il y eût alors, ſur la liſte qu'il en fit par ordre de Colbert. Voici ce qu'on lit dans cette liſte au ſujet de l'Evêque de Laon : » Il n'a rien imprimé que l'on ſache ; » mais on a vu de lui pluſieurs lettres » latines & françoiſes de la derniere » beauté, & qui font bien voir qu'il » n'eſt pas ſeulement Docteur en Théo- » logie, mais encore au Parnaſſe entre » les premiers «.

Cet éloge, dont le ton & la forme pourroient rendre la vérité ſuſpecte, n'étoit pas auſſi exagéré qu'on ſeroit tenté de le croire. A un grand amour pour les Lettres, M. le Cardinal d'Eſtrées joignoit en effet beaucoup de talens pour les Lettres mêmes. Il les cultiva, autant que ſes autres travaux le lui permirent, avec la même ardeur & le même ſuccès que s'il y eût attaché ſa fortune (1). Nous voyons par les diſcours prononcés à l'Académie le jour de la réception de l'Abbé d'Eſtrées ſon neveu, l'eſtime qu'on avoit dans la Compagnie pour les connoiſſances

(1) Voyez la Note (*a*).

& les qualités académiques de l'oncle, qui étoit préſent à la ſéance. » Dans » quels âges, dit M. de Valincourt » (dont le défaut n'étoit pas la flat- » rie), dans quels ſiecles cet illuſtre Car- » dinal ne paroît-il pas avoir vécu ?.... » Grecs, Latins, Philoſophes, Poëtes, » Hiſtoriens, tous lui ſont préſens; & » lorſque nous les voyons revivre dans » ſa bouche, c'eſt toujours avec des » graces nouvelles, dont on peut dire » qu'ils lui ſont redevables «.

Tels étoient les ſentimens de l'Académie pour M. le Cardinal d'Eſtrées. Elle eut le bonheur de le poſſéder près de ſoixante ans, & de le voir longtemps à ſa tête en qualité de Doyen; & quand elle le perdit, elle le pleura comme ſi elle venoit à peine de l'acquérir. Puiſſent tous ſes ſucceſſeurs dans le Décanat mériter de pareils regrets !

M. le Cardinal d'Eſtrées mourut à l'âge de près de quatre vingt-ſept ans. On lui avoit adreſſé, quelques mois auparavant, une Piece de vers, où en l'exhortant à conſerver la ſanté dont il jouiſſoit encore, on ajoutoit :

Et donne l'exemple à Louis
De vivre un ſiecle & davantage.

Le Monarque ne ſuivit pas l'exemple du ſujet, car il mourut quelques mois après lui, ayant dix années de moins, & cependant ayant vécu dix années de trop pour ſa gloire, cruellement obſcurcie par la fin de ſon regne, au moins ſi on en juge par les événemens.

On fit à notre Académicien différentes Epitaphes en vers latins, dont le vers le plus remarquable eſt celui ci:

Sæpè virum Reges experti recta monentem,

qui peut ſe traduire en cette ſorte :

Par lui la vérité ſe fit entendre aux Rois.

éloge qu'on devroit lire plus ſouvent ſur la tombe des Evêques, mais qu'on ne s'attendroit guere à trouver ſur celle d'un Prélat courtiſan (1).

Il avoit fait préſent à Louis XIV de deux grands globes de coronelli, de près de douze pieds de diametre, ornés d'une inſcription à l'honneur du Monarque. Ils ont été tranſportés depuis

(1) Voyez la Note (*b*).

à la Bibliotheque du Roi, dont ils devoient faire un des principaux ornemens, & dans laquelle on les a long-temps cherchés en vain. On assure que le *malheur des circonstances* avoit empêché de faire les dépenses nécessaires pour placer ces globes dans un lieu où la Nation & les Etrangers désiroient de les voir. Gémissons d'une si fâcheuse excuse ; mais respectons-la dans notre douleur, au moins si le *malheur des circonstances* n'a pas permis des dépenses plus onéreuses & plus inutiles. Ces globes sont enfin placés aujourd'hui dans le lieu qui leur étoit destiné ; le Public les y voit avec autant de plaisir que de reconnoissance pour ceux qui l'ont fait jouir d'un bien auquel il avoit droit depuis si long-temps.

NOTES *sur l'article du Cardinal d'Eſtrées.*

(*a*) ON aſſure que le Cardinal d'Eſtrées cultiva juſqu'à la Poéſie, dans les momens que lui laiſſoient des occupations plus importantes ; & on lui attribue les vers ſur la *violette* dans la *Guirlande de Julie*, Ouvrage de tous les beaux eſprits de l'hôtel de Rambouillet, à l'honneur de la célebre Julie d'Angennes, depuis Ducheſſe de Montauſier. Chaque fleur de cette guirlande rendoit hommage à Julie, & celui de la violette réunit tous les ſuffrages.

Simple dans ma couleur, modeſte en mon ſéjour,
Libre d'ambition, je me cache ſous l'herbe ;
Mais ſi ſur votre ſein je puis me voir un jour,
La plus humble des fleurs ſera la plus ſuperbe.

Dans quelques *Ana*, on attribue ces vers à Deſmarets, qui, en ce cas, n'en auroit pas fait de meilleurs. Voyez, ſi vous le pouvez, ſes *Pieces de Théatre*, ſon *Clovis* & ſes autres rapſodies poétiques.

Un Académicien François (aujourd'hui oublié), Claude de l'Etoile, fit pour la même guirlande ces vers ſur le Narciſſe, adreſſés auſſi à Julie :

Epris de l'amour de moi-même,
De Berger que j'étois, je devins une fleur.
Ah ! profitez de mon malheur,
Vous que le Ciel orna d'une beauté ſuprême ;
Et pour en éviter les coups,
Puiſqu'il faut que chacun aime,
Aimez un autre que vous.

On prétend que le Cardinal d'Eſtrées fit auſſi des vers galans pour Madame de Maintenon dans le temps de ſa plus grande faveur. On ajoute même que ces vers avoient été dictés par un ſentiment plus vif que la ſimple galanterie. Que ce ſentiment ait été réel ou ſuppoſé, Madame de Maintenon n'y répondit pas ; elle portoit ſes vûes bien plus haut, & l'on ſait quel en fut le ſuccès.

(*b*) Le Cardinal d'Eſtrées s'étoit montré digne dans tous les temps de l'attachement que les Gens de Lettres lui témoignerent. On a vu combien ſes Confreres le chériſſoient ; il avoit ſu de bonne heure ſe faire aimer des Lit-

térateurs célebres. Dès ſa premiere jeuneſſe, long-temps avant ſon élévation, il leur donnoit des marques flatteuſes de ſon affection & de ſon eſtime. Ménage, qui avoit long-temps vécu avec lui dans la plus intime familiarité, lui applique le mot que Tacite fait dire à un Général Romain au ſujet de l'Empereur : *Cùm privatus eſſet, amici vocabamur : Lorſqu'il n'étoit qu'homme privé, on nous appeloit amis.*

FRANÇOIS

DE SALIGNAC

DE LA MOTTE FÉNELON,

Archevêque de Cambrai, & Précepteur des Enfans de France, né au château de Fénelon en Périgord, le 6 Août 1651, reçu le 31 Mars 1693, à la place de PAUL PELISSON, *mort le 8 Janvier 1715* (1).

NOTES
SUR L'ÉLOGE DE FÉNELON.

NOTE I, *relative à la p. 287, sur l'incendie de la Bibliotheque de Fénelon.*

PLUSIEURS Savans qui ont eu, comme ce vertueux Prélat, le malheur

---

(1) Voyez son Eloge dans le premier Vol.

de perdre leurs Livres par un accident ſemblable, n'ont pas ſupporté cette perte avec le même courage. Le célebre Bartholin, dont la Bibliotheque fut brûlée avec tous ſes papiers & d'autres manuſcrits précieux, a fait un Ouvrage intitulé *de Bibliothecæ incendio*, où il déplore ſon infortune. Antonius Urceus, dit Codrus, à qui la même diſgrace arriva, penſa, dit-on, en perdre l'eſprit. Il faut plaindre, ſans les condamner, ces deux Littérateurs; mais il faut louer Fénelon d'avoir montré plus de courage, & de l'avoir exprimé avec une ſenſibilité ſi touchante.

NOTE II, *relative à la page* 291, *sur l'unité de bénéfices que l'Archevêque de Reims le Tellier reprochoit à* FÉNELON.

ON trouve dans une Lettre de Madame de Coulanges à Madame de Sévigné, du 22 Février 1695, quelques détails intéreſſans, relatifs à ce fait, & à l'attachement de Fénelon au précepte de la réſidence. » M. l'Abbé de Fé-» nelon a paru ſurpris du préſent que » le Roi lui a fait de l'Archevêché de » Cambrai; en le remerciant, il lui a » repréſenté qu'il ne pouvoit regarder » comme une récompenſe, une grace » qui l'éloignoit de M. le Duc de Bour-» gogne; le Roi lui a dit qu'il ne pré-» tendoit point qu'il fût obligé à une » réſidence entiere; & en même temps » ce digne Archevêque a fait voir au » Roi, que par le Concile de Trente » il n'étoit permis aux Prélats que trois » mois d'abſence de leurs Dioceſes, » encore même pour les affaires qui » pouvoient regarder leur égliſe. Le

» Roi lui a repréſenté l'importance de » l'éducation des Princes, & a con- » ſenti qu'il demeurât neuf mois à Cam- » brai & trois à la Cour. Il a rendu » ſon unique Abbaye. M. de Reims » a dit que M. de Fénelon, penſant » comme il faiſoit, prenoit le bon parti; » & que lui, penſant comme il fait, » il fait bien auſſi de garder tous ſes » bénéfices «; réſolution bien digne d'un Prélat qui n'attachoit de prix qu'aux richeſſes : auſſi le cauſtique Deſpréaux diſoit de lui : *Il fait bien plus de cas de moi depuis que je ſuis devenu riche.* Ce *ſucceſſeur des Apôtres*, qui ne l'étoit pas de leur mépris pour les biens de ce monde, prétendoit qu'on ne pouvoit être *honnête homme* à moins d'avoir dix mille livres de rente; & ce fut d'après un tarif ſi édifiant & ſi épiſcopal, que Deſpréaux répondit un jour au même Prélat qui s'informoit de la probité de quelqu'un : *Monſeigneur, il s'en faut quatre mille livres de rente qu'il ne ſoit honnête homme.* C'eſt lui que le Poëte avoit en vue dans les vers ſuivans de ſa troiſieme Epître, où il parle de la *mauvaiſe honte* :

L'avare,

L'avare, des premiers en proie à ſes caprices,
Dans un infame gain mettant l'honnêteté,
Pour toute honte alors compta la pauvreté.

C'étoit encore le même Prélat, qui voyant paſſer dans la galerie de Verſailles le malheureux ex-Roi d'Angleterre Jacques II, ſuivi de quelques Jéſuites, délaiſſé par tous les Courtiſans, & baffoué de la plupart d'entre eux, dit aſſez haut pour ſcandaliſer les ames pieuſes : *Voilà un bon homme ; il a quitté trois Royaumes pour une Meſſe.* Les Janſéniſtes aſſurent pourtant que ce Prélat, ſi détaché de la Meſſe, étoit fort attaché à la *ſaine doctrine* : c'eſt qu'il n'aimoit pas les Jéſuites, & n'en étoit pas aimé.

Peu ſcrupuleux ſur la pluralité des bénéfices, mais Janſéniſte d'ailleurs ou prétendant l'être, l'Archevêque de Reims affichoit très-peu de ſoumiſſion à l'autorité papale. Auſſi le Nonce lui diſoit-il : *Ou croyez à l'autorité du Pape, ou ne poſſédez qu'un bénéfice ; car vous ignorez apparemment que la pluralité des bénéfices, interdite par les déciſions des Conciles, n'eſt permiſe ou tolérée en France qu'en vertu*

de quelques Brefs émanés de cette Cour dont vous avez tant d'envie de ſecouer le joug. Ce mot a beaucoup de rapport avec la réponſe de Baſnage à un Janſéniſte qui lui avoit envoyé un Ouvrage contre la Bulle *Unigenitus*. *Ou recevez cette Bulle*, lui diſoit Baſnage, *ou renoncez à l'Egliſe Romaine.*

L'amour ſi tendre de l'Archevêque de Reims le Tellier pour la pluralité des bénéfices, nous rappelle auſſi la réponſe de Louis XIV à un Evêque de Metz, qui arrivant de ſon Séminaire, où il avoit paſſé dix jours, pour revenir promptement habiter Verſailles ſon ſéjour ordinaire, exaltoit ridiculement en préſence du Roi le déſintéreſſement de tous ſes Eccléſiaſtiques : *Ils ne font*, diſoit-il, *aucun cas ni de bénéfices, ni de richeſſes, & même ils s'en moquent. Vous vous moquez donc bien d'eux*, répondit Louis XIV.

NOTE II, *relative à la page* 292, *ſur la Comédie du Tartuffe, très-approuvée par* FÉNELON.

LE reproche ridicule, fait au divin Moliere par le peſant Baillet, *d'avoir uſurpé les droits de l'Egliſe pour confondre les hypocrites*, occaſionna un mot du premier lorſqu'il donna ſon *Tartuffe*; on lui demanda de quoi il s'aviſoit de faire des Sermons. *On permet bien*, répondit-il, *au Pere Maimbourg de faire des Comédies en chaire; pourquoi ne me ſeroit-il pas permis de faire des Sermons ſur le théatre*: On peut voir dans le Dictionnaire de Bayle, article *Maimbourg*, l'extrait d'un des Sermons de ce Jéſuite, que Moliere avoit bien raiſon d'appeler des *Comédies*, plus ridicules à la vérité que plaiſantes. Le mot de Moliere ſur ce Jéſuite étoit ſuffiſant pour exciter l'orage que les charitables Confreres du Pere Maimbourg firent eſſuyer au *Tartuffe* & à ſon Auteur; car malgré le peu d'eſtime des Jéſuites pour ce mi-

ſérable Ecrivain, qu'ils chaſſerent bientôt après de chez eux, ils ne pouvoient ſouffrir qu'on attaquât tout ce qui portoit leur robe ; mais dans ce même temps ils laiſſoient jouer à la *Comédie Italienne* une Piece très-ſcandaleuſe, qui n'attaquoit que la Religion & ne touchoit point à leur Société.

Nous avons parlé, dans l'Éloge de Fénelon, de la *Diatribe* de Bourdaloue contre le *Tartuffe*. On ne ſera peut-être pas fâché de la trouver ici.

» Comme la vraie & la fauſſe dé-
» votion ont je ne ſais combien d'ac-
» tions qui leur ſont communes, com-
» me les dehors de l'une & de l'autre
» ſont preſque tous ſemblables, il eſt
» non ſeulement aiſé, mais d'une ſuite
» preſque néceſſaire, que la même rail-
» lerie qui attaque l'une intéreſſe l'au-
» tre, & que les traits dont on peint
» celle-ci, intéreſſe celle-là ; & voilà
» ce qui eſt arrivé lorſque des eſprits
» profanes ont entrepris de cenſurer
» l'hypocriſie, en faiſant concevoir
» d'injuſtes ſoupçons de la vraie piété
» par de malignes interprétations de
» la fauſſe. Voilà ce qu'ils ont prétendu

» en expoſant ſur le théatre & à la riſée » publique un hypocrite imaginaire ; » en tournant dans ſa perſonne les » choſes les plus ſaintes en ridicule ; en » lui faiſant blâmer les ſcandales du » ſiecle d'une maniere extravagante ; » en le repréſentant conſcientieux juſ- » qu'à la délicateſſe & au ſcrupule ſur » des points moins importans, pendant » qu'il ſe portoit d'ailleurs aux crimes » les plus énormes ; en le montrant » ſous un viſage de pénitent, qui ne » ſert qu'à couvrir ſes infamies ; en lui » donnant enfin, ſelon leurs caprices, » un caractere de piété le plus auſtere, » mais dans le fond le plus mercenaire » & le plus lâche «. Il réſulte de cette étrange logique, qu'il ne faut pas mettre les fripons ſur le théatre, en conſéquence du proverbe, *que rien ne reſſemble tant à un honnête homme qu'un fripon.* Nous ne dirons rien du ſtyle de ce morceau, ſtyle qui doit un peu étonner, ſi on le rapproche de la réputation du Prédicateur.

On peut juger par ce paſſage de Bourdaloue, l'un des ennemis les plus modérés du Tartuffe, de tout ce que Moliere eut à eſſuyer d'imputa-

tions & de cabales au ſujet de cet immortel ouvrage ; auſſi, quand il rencontroit par haſard quelques véritables gens de bien qui le remercioient d'avoir, dans cette Piece, donné à la vraie vertu tout ſon éclat en l'oppoſant à la vertu fauſſe & perfide : *Je ne ſais*, diſoit ce grand homme, *ſi j'ai réuſſi comme je le voulois à peindre la vraie vertu & à la faire aimer ; mais j'ai éprouvé combien il eſt dangereux de prendre ſes intérêts ; car au prix qu'il m'en coute, je me ſuis plus d'une fois repenti de l'avoir fait.*

Les déclamations de Bourdaloue & de ſa Compagnie ſur la Piece de Moliere, ne ſont pas le ſeul exemple d'une pareille injuſtice. Croiroit-on que le Docteur célebre Jean Gerſon, d'ailleurs ſi eſtimable par ſon travail & par ſa piété, l'ame & l'oracle du fameux Concile de Conſtance, ait écrit avec amertume contre le *Roman de la Roſe*, en haine d'un vers de ce Roman, qui malheureuſement eſt devenu proverbe, que *l'habit ne fait pas le Moine !* Le Chrétien vertueux auroit pu trouver dans cet Ouvrage plein d'obſcénités, des objets bien plus graves de

cenſure, qu'une vérité ſi triſtement inconteſtable; mais le Prêtre n'a vu que la ſatire de ſon état, ou plutôt a cru la voir où elle n'eſt pas; & l'intérêt de la Religion, des mœurs & de la décence, a cédé à l'intérêt de ſa robe. Fénelon, en pareille circonſtance, eût été plus Chrétien que Prêtre.

NOTE III, *relative à la page* 298, *ſur la ſoumiſſion de l'Archevêque de Cambrai à la condamnation de ſon Livre.*

UN homme d'eſprit, à qui on racontoit les traits ſi multipliés de cette ſoumiſſion, dit plaiſamment qu'en effet l'Archevêque y avoit mis *toute la coquetterie de l'humilité;* mot un peu précieux, mais fin & aſſez juſte: car l'humilité, différente en cela de la modeſtie, eſt une vertu qui aime à ſe montrer aux yeux des autres, parce qu'en ſe montrant elle flatte leur vanité bien loin de l'offenſer; elle ſuppoſe pour l'ordinaire dans celui qui la fait paroître un ſentiment ſecret d'a-

mour-propre ou même d'orgueil qu'elle réprime avec effort, en désirant qu'on lui sache gré de sa victoire. La Bulle du Pape contre le Livre des *Maximes des Saints*, n'avoit pas sans doute convaincu Fénelon, & ne pouvoit même le convaincre, puisqu'elle ne lui donnoit pas de nouvelles lumieres sur ses opinions théologiques; mais elle l'avoit soumis, parce qu'il regardoit cette soumission comme un devoir; & après toutes les vexations qu'il avoit souffertes, il lui étoit permis, pour fermer la bouche à ses adversaires, de mettre dans son obéissance une sorte de raffinement & de recherche qui devoit bien plus les embarrasser que n'auroit fait sa résistance à la décision du Saint-Siége. Il y a toute apparence que Bossuet, s'il eût été condamné par le Pape, ne se seroit pas montré si docile.

Le zele que témoigna Louis XIV pour faire condamner à Rome ce que l'Evêque de Meaux appeloit la *dangereuse hérésie* de l'Archevêque de Cambrai, étoit de plus vieille date que le Livre de Fénelon. Vingt ans auparavant, le Docteur Molinos, Théologien Espagnol, & grand Directeur de fem-

mes, avoit prêché, imprimé, enſeigné à ſes dévotes les maximes du Quiétiſme. Louis XIV, apprenant l'exiſtence de cette nouvelle ſecte, ſe montra zélé pour la détruire; &, quoique Molinos ne fût ni ſon ſujet, ni dans ſon royaume, il ſupplia inſtamment le Pape Innocent XI de le condamner. Le Pape, qui aimoit Molinos, & qui peut-être ne voyoit pas, comme le Monarque, tout le danger de cette chimérique doctrine, eut aſſez de peine à faire ce que le Roi Très-Chrétien déſiroit de lui; il ne céda qu'aux ſollicitations preſſantes & réitérées de l'Ambaſſadeur de France, à qui ſon Maître recommandoit vivement le ſuccès de cette grande affaire, & la néceſſité de réprimer dans ſa naiſſance une erreur *qui s'inſinuoit*, diſoit-il, *ſi agréablement dans les eſprits.* Les extaſes des dévotes Quiétiſtes juſtifioient aſſez cette expreſſion du Monarque. Mais l'âme pure de Fénelon étoit bien éloignée de donner dans ces écarts.

Il n'eſt pas fort ſurprenant que l'imagination vive & pieuſe de l'Archevêque de Cambrai, & l'imagination impétueuſe & théologique de l'Evêque

de Meaux ſon rival, aient produit les Ouvrages de ces deux Prélats ſur les queſtions creuſes du Quiétiſme. Mais on peut être étonné qu'un Philoſophe tel que la Bruyere, ait pris la peine d'écrire ſur ce ſujet *des Dialogues* qui ont été imprimés après ſa mort. Il eſt vrai que dans ces Dialogues le Quiétiſme eſt tourné en ridicule ; & c'eſt tout ce que peut ſe permettre un Philoſophe qui prend la peine d'écrire ſur ce futile ſujet ; mais c'eſt faire même bien de l'honneur à de pareilles diſputes, que d'employer la Philoſophie à s'en moquer.

Cet Ouvrage de la Bruyere eſt pourtant encore moins étrange que le Traité *de la Perfection Chrétienne*, compoſé très-ſérieuſement par le Cardinal de Richelieu, & imprimé non moins ſérieuſement après ſa mort, avec une dédicace à la Vierge, qui peut bien être auſſi de ce Miniſtre, puiſque l'Ouvrage eſt véritablement de lui, comme le démontrent les termes du Privilége obtenu pour l'impreſſion par Madame la Ducheſſe d'Aiguillon ſa niece. Le Cardinal de Richelieu rival du Jéſuite Rodriguez ! ô pauvre eſpece humaine !

Cette pieuſe ſottiſe du Cardinal rend malheureuſement vraiſemblables toutes les impertinences capucinales qu'on lit dans le Teſtament politique attribué à Richelieu. Mais revenons à l'Archevêque de Cambrai, plus digne de nous occuper.

Un Ouvrage de ce Prélat, bien plus extraordinaire que ſes ſpéculations myſtiques, c'eſt ſa lettre à l'Evêque d'Arras ſur le danger de faire lire au Peuple l'Ecriture-Sainte (1). Si cette lettre n'étoit pas ſignée *Fénelon*, on la croiroit dictée en pluſieurs endroits par l'intention la plus maligne, tant l'Auteur y préſente avec force les traits de la Bible les plus propres à ſcandaliſer les foibles, & à donner aux impies un avantage apparent dans leurs objections contre le Texte ſacré. Ces objections ſi énergiquement expoſées par l'Archevêque de Cambrai, ſurprendront dans ſa lettre les Incrédules mêmes, & ne feront que leur montrer avec plus d'évidence la candeur & la bonne foi du reſpectable Prélat. Il eſt

(1) Voyez les *Œuvres ſpirituelles* de Fénelon, Tome IV.

vrai que long-temps avant Fénelon ; pluſieurs Conciles avoient défendu la lecture de l'Ecriture-Sainte en Langue vulgaire, ſans doute par la même raiſon ; & c'eſt auſſi par ce motif (plus ſage & plus réfléchi qu'on ne croiroit, diſoient les Jéſuites), que Clément XI avoit condamné dans la Bulle *Unigenitus* les paſſages de Queſnel qui étoient favorables à cette lecture. Les ennemis de cette Bulle ont objecté qu'il paroît mal-ſonnant d'interdire au Peuple la lecture du Livre fondamental de la Religion qu'on lui enſeigne. Mais ceux des Miniſtres de cette Religion qui ont penſé de la ſorte, ont cru ſavoir mieux que les autres ce qu'il faut, dans ces matieres, laiſſer voir ou cacher à la multitude. De deux inconvéniens, ont-ils dit, on doit choiſir le moindre ; & par cette raiſon, il vaut mieux expliquer l'Ecriture au Peuple ſans la lui faire lire, que de la lui faire lire, même en l'expliquant : c'eſt aux Théologiens éclairés à peſer la ſolidité de cette doctrine.

Quelques hommes qui avoient le malheur de ne pas aimer l'Archevêque de Cambrai, & qui jugeoient avec

l'auſtérité ſtoïque ce Juge ſi indulgent pour les autres, lui ont aſſez durement appliqué, à l'occaſion de ſes Ouvrages ſur le Quiétiſme, le mot d'un Philoſophe moderne, que *la porte de la conſcience eſt pour bien des gens à côté de celle de l'imagination, & qu'ils ſont ſujets à s'y méprendre.* La conſcience de Fénelon étoit ſi pure, que ſon imagination doit obtenir grace ſi elle a été coupable.

Madame de Sévigné comparoit plaiſamment les Myſtiques aux faux Monnoyeurs. » Ceux-ci, diſoit-elle, font » de la fauſſe monnoie à force de » ſouffler; & les autres, des héréſies à » force de s'alambiquer l'imagination. » Si les uns & les autres, ajoutoit-» elle dans une lettre à ſa fille, mé-» ritent également la potence, je crains » qu'avec votre..... vous ne ſoyez » au pied de celle où notre ami » Corbinelli ſera pendu «. Ce Corbinelli, long-temps incrédule, étoit devenu un Myſtique du premier ordre, auſſi outré dans ſa dévotion qu'il l'avoit été dans ſes écarts philoſophiques. Mais la myſticité de Fénelon étoit plus ſage, parce que ſa piété étoit plus éclairée.

Cette piété affectueuſe & tendre ne ſe montroit ni pédante ni auſtere. Il ſe permettoit quelquefois juſqu'à des chanſons, mais où la plus rigoureuſe décence & la plus pure morale dominoient toujours, & où des leçons utiles étoient préſentées ſous une forme agréable & douce. Nous citerons celle-ci pour exemple.

Iris, vous connoîtrez un jour
Quel eſt le danger où vous êtes;
Le mépris ſuit de près l'amour
Que ſavent donner les coquettes.
Cherchez à vous faire eſtimer
Bien plus qu'à vous montrer aimable;
Le faux honneur de tout charmer
Détruit ſouvent le véritable.

Mille trompeurs, par leurs diſcours,
Remplis d'une perfide adreſſe,
Chez vous s'efforcent tous les jours
De prouver leur feinte tendreſſe.
Fuyez leur charme ſéducteur,
Tôt ou tard il devient funeſte;
L'oreille eſt le chemin du cœur,
Et toujours le cœur l'eſt du reſte.

Son aimable ſenſibilité ſe répandoit toute entiere ſur les autres, ſans aucun retour ſur lui-même, car elle ne l'empêchoit pas d'être juſte à l'égard

de ſes adverſaires. Nous avons dit, dans ſon Eloge, avec quelle candeur & quelle vérité il vantoit l'éloquence & le ſavoir de Boſſuet, dans le temps même où il croyoit avoir le plus à ſe plaindre de lui.

NOTE IV, *relative à la page* 300, *ſur la lettre de* FÉNELON *à Louis XIV.*

COMME cette lettre n'a jamais été imprimée, & qu'elle eſt très-intéreſſante, non ſeulement par ſon objet, mais par la vérité & la vigueur avec laquelle elle eſt écrite, nous la donnons ici fidélement tranſcrite ſur l'original, qui eſt de la propre main de Fénelon; on y remarque pluſieurs ratures & corrections qui prouvent qu'il en étoit l'Auteur. A la tête de la lettre, on lit cette note d'une main inconnue,

Minute d'une lettre de M. l'Abbé de Fénelon au Roi, à qui elle fut remiſe dans le temps par M. le Duc de Beauvilliers, & qui, loin de s'en indiſpoſer, choiſit au contraire, quelque temps après, cet Abbé pour Précepteur des Princes ſes petits-enfans (1).

» LA perſonne, SIRE, qui prend la liberté de vous écrire cette lettre, n'a aucun intérêt en ce monde. Elle ne l'écrit ni par chagrin, ni par ambition, ni par envie de ſe mêler des grandes affaires. Elle vous aime ſans être con-

(1) Cette anecdote ne ſauroit être vraie. On voit par la lettre ſuivante, qu'elle a été écrite après la mort de M. de Louvois, c'eſt-à-dire en 1691 au plus tôt; & Fénelon étoit Précepteur dès 1689. Voyez le Préſident Hénault. On voit auſſi par la même lettre, qu'elle a été écrite en 1695 au plus tard, année de la mort de M. de Harlay, Archevêque de Paris. Nous doutons qu'elle ait été préſentée au Roi, ſur-tout par le D. de B. qui n'y eſt pas trop bien traité.

nue de vous, elle regarde Dieu en votre perſonne. Avec toute votre puiſſance, vous ne pouvez lui donner aucun bien qu'elle déſire, & il n'y a aucun mal qu'elle ne ſouffrît de bon cœur pour vous faire connoître les vérités n ceſſaires à votre ſalut. Si elle vous parle fortement, n'en ſoyez pas étonné, c'eſt que la vérité eſt libre & forte. Vous n'êtes guere accoutumé à l'entendre. Les gens accoutumés à être flattés prennent aiſément pour chagrin, pour âpreté & pour excès ce qui n'eſt que la vérité toute pure : c'eſt la trahir que de ne vous la montrer pas dans toute ſon étendue. Dieu eſt témoin que la perſonne qui vous parle le fait avec un cœur plein de zele, de reſpect, de fidélité & d'attendriſſement ſur tout ce qui regarde votre véritable intérêt.

» Vous êtes né, SIRE, avec un cœur droit & équitable ; mais ceux qui vous ont élevé, ne vous ont donné pour ſcience de gouverner, que la défiance, la jalouſie, l'éloignement de la vertu, la crainte de tout mérite éclatant, le goût des hommes ſouples

& rampans, la hauteur, & l'attention à votre ſeul intérêt.

» Depuis environ trente ans, vos principaux Miniſtres ont ébranlé & renverſé toutes les anciennes maximes de l'Etat, pour faire monter juſqu'au comble votre autorité, qui étoit devenue la leur parce qu'elle étoit dans leurs mains. On n'a plus parlé de l'Etat ni des regles, on n'a parlé que du Roi & de ſon *bon plaiſir*. On a pouſſé vos revenus & vos dépenſes à l'infini. On vous a élevé juſqu'au Ciel, pour avoir effacé, diſoit-on, la grandeur de tous vos prédéceſſeurs enſemble, c'eſt-à-dire, pour avoir appauvri la France entiere, afin d'introduire à la Cour un luxe monſtrueux & incurable. Ils ont voulu vous élever ſur les ruines de toutes les conditions de l'Etat, comme ſi vous pouviez être grand en ruinant tous vos ſujets, ſur qui votre grandeur eſt fondée. Il eſt vrai que vous avez été jaloux de l'autorité, peut-être même trop dans les choſes extérieures; mais pour le fond chaque Miniſtre a été le maître dans l'étendue de ſon adminiſtration. Vous avez cru gouverner, parce

que vous avez réglé les limites entre ceux qui gouvernoient. Ils ont bien montré au Public leur puiſſance, & on ne l'a que trop ſentie. Ils ont été durs, hautains, injuſtes, violens, de mauvaiſe foi. Ils n'ont connu d'autre regle, ni pour l'adminiſtration du dedans de l'Etat, ni pour les négociations étrangeres, que de menacer, que d'écraſer, que d'anéantir tout ce qui leur réſiſtoit. Ils ne vous ont parlé que pour écarter de vous tout mérite qui pouvoit leur faire ombrage. Ils vous ont accoutumé à recevoir ſans ceſſe des louanges outrées qui vont juſqu'à l'idolâtrie, & que vous auriez dû, pour votre honneur, réjeter avec indignation. On a rendu votre nom odieux, & toute la Nation Françoiſe inſupportable à tous vos voiſins. On n'a conſervé aucun allié, parce qu'on n'a voulu que des eſclaves : on a cauſé depuis plus de vingt ans des guerres ſanglantes. Par exemple, SIRE, on fit entreprendre à Votre Majeſté, en 1672, la guerre de Hollande pour votre gloire, & pour punir les Hollandois qui avoient fait quelque raillerie dans le chagrin où l'on les avoit mis en troublant les re-

gles du commerce établi par le Cardinal de Richelieu : je cite en particulier cette guerre, parce qu'elle a été la ſource de toutes les autres. Elle n'a eu pour fondement qu'un motif de gloire & de vengeance, ce qui ne peut jamais rendre une guerre juſte ; d'où il s'enſuit que toutes les frontieres que vous aurez étendues par cette guerre ſont injuſtement acquiſes dans l'origine. Il eſt vrai, SIRE, que les traités de paix ſubſéquens ſemblent couvrir & réparer cette injuſtice, puiſqu'ils vous ont donné les places conquiſes : mais une guerre injuſte n'en eſt pas moins injuſte pour être heureuſe. Les traités de paix ſignés par les vaincus ne ſont point ſignés librement ; on ſigne le couteau ſous la gorge ; on ſigne malgré ſoi, pour éviter de plus grandes pertes ; on ſigne comme on donne ſa bourſe, quand il la faut donner ou mourir. Il faut donc, SIRE, remonter juſqu'à cette origine de la guerre de Hollande, pour examiner devant Dieu toutes vos conquêtes.

» Il eſt inutile de dire qu'elles étoient néceſſaires à votre Etat ; le bien d'autrui ne nous eſt jamais néceſſaire ;

ce qui nous l'eſt véritablement, c'eſt d'obſerver une exacte juſtice. Il ne faut pas même prétendre que vous ſoyez en droit de retenir toujours certaines places, parce qu'elles ſervent à la ſûreté de vos frontieres. C'eſt à vous à chercher cette ſûreté par de bonnes alliances, par votre modération, ou par les places que vous pouvez fortifier derriere; mais enfin le beſoin de veiller à notre ſûreté ne nous donne jamais un titre de prendre la terre de notre voiſin. Conſultez là-deſſus des gens inſtruits & droits, ils vous diront que ce que j'avance eſt clair comme le jour.

» En voilà aſſez, SIRE, pour reconnoître que vous avez paſſé votre vie entiere hors du chemin de la vérité & de la juſtice, & par conſéquent hors de celui de l'Evangile. Tant de troubles affreux qui ont déſolé toute l'Europe depuis plus de vingt ans, tant de ſang répandu, tant de ſcandales commis, tant de Provinces ravagées, tant de villes & de villages mis en cendres, ſont les funeſtes ſuites de cette guerre de 1672, entrepriſe pour votre gloire & pour la confuſion des faiſeurs

de Gazettes & de Médailles de Hollande. Examinez ſans vous flatter, avec des gens de bien, ſi vous pouvez garder tout ce que vous poſſédez en conſéquence des traités auxquels vous avez réduit vos ennemis par une guerre ſi mal fondée.

» Elle eſt encore la vraie ſource de tous les maux que la France ſouffre. Depuis cette guerre vous avez toujours voulu donner la paix en maître, & impoſer les conditions, au lieu de les régler avec équité & modération. Voilà ce qui fait que la paix n'a pu durer. Vos ennemis, honteuſement accablés, n'ont ſongé qu'à ſe relever & qu'à ſe réunir contre vous. Faut-il s'en étonner? Vous n'êtes pas même demeuré fidele dans les termes de cette paix que vous aviez donnée avec tant de hauteur. En pleine paix vous avez fait la guerre & des conquêtes prodigieuſes. Vous avez établi une Chambre de réunion, pour être tout enſemble Juge & Partie : c'étoit ajouter l'inſulte & la dériſion à l'uſurpation & à la violence. Vous avez cherché, dans le traité de Weſtphalie, des termes équivoques pour ſurprendre Strasbourg.

Jamais aucun de vos Miniſtres n'avoit oſé depuis tant d'années alléguer ces termes dans aucune négociation, pour montrer que vous euſſiez la moindre prétention ſur cette ville ; une telle conduite a réuni & animé toute l'Europe contre vous. Ceux même qui n'ont pas oſé ſe déclarer ouvertement, ſouhaitent du moins avec impatience votre affoibliſſement & votre humiliation, comme la ſeule reſſource pour la liberté & pour le repos de toutes les Nations Chrétiennes. Vous qui pouviez, SIRE, acquérir tant de gloire ſolide & paiſible à être le pere de vos ſujets & l'arbitre de vos voiſins, on vous a rendu l'ennemi commun de vos voiſins, & on vous expoſe à paſſer pour un Maître dur dans votre Royaume.

» Le plus étrange effet de ces mauvais conſeils, eſt la durée de la ligue formée contre vous ; les Alliés aiment mieux faire la guerre avec perte, que de conclure la paix avec vous ; parce qu'ils ſont perſuadés ſur leur propre expérience, que cette paix ne ſeroit point une paix véritable, que vous ne l'obſerveriez non plus que les autres, & que vous vous en ſerviriez pour ac-

cabler ſéparément, ſans peine, chacun de vos voiſins, dès qu'ils ſe ſeroient déſunis : ainſi, plus vous êtes victorieux, plus ils vous craignent & ſe réuniſſent pour éviter l'eſclavage dont ils ſe croient menacés. Ne pouvant vous vaincre, ils prétendent au moins vous épuiſer à la longue. Enfin ils n'eſperent plus de ſûreté avec vous, qu'en vous mettant dans l'impuiſſance de leur nuire. Mettez-vous, SIRE, un moment en leur place, & voyez ce que c'eſt que d'avoir préféré ſon avantage à la juſtice & à la bonne foi.

» Cependant vos Peuples, que vous devriez aimer comme vos enfans, & qui ont été juſqu'ici ſi paſſionnés pour vous, meurent de faim. La culture des terres eſt preſque abandonnée : les villes & la campagne ſe dépeuplent ; tous les métiers languiſſent & ne nourriſſent plus les ouvriers. Tout commerce eſt anéanti ; par conſéquent vous avez détruit la moitié des forces réelles du dedans de votre Etat, pour faire & pour défendre de vaines conquêtes au dehors. Au lieu de tirer de l'argent de ce pauvre Peuple, il faudroit lui faire l'aumône & le nourrir.

La

La France entiere n'eſt plus qu'un grand hôpital déſolé & ſans proviſions. Les Magiſtrats ſont avilis & épuiſés. La Nobleſſe, dont tout le bien eſt en décret, ne vit que de Lettres d'Etat. Vous êtes importuné de la foule des gens qui demandent & qui murmurent. C'eſt vous-même, SIRE, qui vous êtes attiré tous ces embarras ; car tout le Royaume ayant été ruiné, vous avez tout entre vos mains, & perſonne ne peut plus vivre que de vos dons. Voilà ce grand Royaume ſi floriſſant ſous un Roi qu'on nous dépeint tous les jours comme les délices du Peuple, & qui le ſeroit en effet, ſi les conſeils flatteurs ne l'avoient point empoiſonné.

» Le Peuple même (il faut tout dire) qui vous a tant aimé, qui a eu tant de confiance en vous, commence à perdre l'amitié, la confiance, & même le reſpect. Vos victoires & vos conquêtes ne le réjouiſſent plus; il eſt plein d'aigreur & de déſeſpoir. La ſédition s'allume peu à peu de toutes parts. Ils croyent que vous n'avez aucune pitié de leurs maux ; que vous n'aimez que votre autorité & votre gloire. Si le Roi, dit-on, avoit un cœur de pere

pour ſon Peuple, ne mettroit-il pas plutôt ſa gloire à leur donner du pain & à les faire reſpirer après tant de maux, qu'à garder quelques places de la frontiere qui cauſent la guerre ? Quelle réponſe à cela, Sire ? Les émotions populaires, qui étoient inconnues depuis ſi long-temps, deviennent fréquentes. Paris même, ſi près de vous, n'en eſt pas exempt. Les Magiſtrats (1) ſont contraints de tolérer l'inſolence des mutins, & de faire couler ſous main quelque monnoïe pour les appaiſer. Ainſi, on paye ceux qu'il faudroit punir. Vous êtes réduit à la honteuſe & déplorable extrémité, ou de laiſſer la ſédition impunie & de l'accroître par cette impunité, ou de faire maſſacrer avec inhumanité des Peuples que vous mettez au déſeſpoir, en leur arrachant, par vos impôts pour cette guerre, le pain qu'ils tâchent de gagner à la ſueur de leurs viſages.

» Mais pendant qu'ils manquent de pain, vous manquez vous-même d'ar-

(1) Il y eut en 1694 des émeutes cauſées par la cherté du pain : c'eſt vraiſemblablement l'époque de cette lettre.

gent, & vous ne voulez pas voir l'extrémité où vous êtes réduit; parce que vous avez toujours été heureux, vous ne pouvez vous imaginer que vous ceſſiez jamais de l'être. Vous craignez d'ouvrir les yeux; vous craignez qu'on ne vous les ouvre; vous craignez d'être réduit à rabattre quelque choſe de votre gloire: cette gloire, qui endurcit votre cœur, vous eſt plus chere que la juſtice, que votre propre repos, que la conſervation de vos Peuples, qui périſſent tous les jours des maladies cauſées par la famine, enfin que votre ſalut éternel, qui eſt incompatible avec cette idole de gloire.

» Voilà, SIRE, l'état où vous êtes. Vous vivez comme ayant un bandeau fatal ſur les yeux: vous vous flattez ſur les ſuccès journaliers qui ne décident rien, & vous n'enviſagez point d'une vue générale le gros des affaires qui tombe inſenſiblement ſans reſſource. Pendant que vous prenez dans un rude combat le champ de bataille & le canon de l'ennemi (1), pendant que vous

(1) Ceci ſemble indiquer les batailles de Steinkerque & de Nerwinde en 1692 & 1693,

forcez les places ; vous ne ſongez pas que vous combattez ſur un terrein qui s'enfonce ſous vos pieds, & que vous allez tomber malgré vos victoires : tout le monde le voit, & perſonne n'oſe vous le faire voir. Vous le verrez peut-être trop tard. Le vrai courage conſiſte à ne ſe point flatter, & à prendre un parti ferme ſur la néceſſité. Vous ne prêtez volontiers l'oreille, SIRE, qu'à ceux qui vous flattent de vaines eſpérances. Les gens que vous eſtimez les plus ſolides, ſont ceux que vous craignez & que vous évitez le plus. Il faudroit aller au devant de la vérité puiſque vous êtes Roi, preſſer les gens de vous la dire ſans adouciſſement, & encourager ceux qui ſont trop timides ; tout au contraire, vous ne cherchez qu'à ne point approfondir. Mais Dieu ſaura bien enfin lever le voile qui vous couvre les yeux, & vous montrer ce que vous évitez de voir. Il y a long-temps qu'il tient ſon bras levé ſur vous ; mais il eſt lent à vous frapper, parce qu'il a pitié d'un Prince

---

où la victoire ſe réduiſit en effet à prendre le champ de bataille & une partie du canon.

qui a été toute ſa vie obſédé de flatteurs, & parce que d'ailleurs vos ennemis ſont auſſi les ſiens. Mais il ſaura bien ſéparer ſa cauſe juſte d'avec la vôtre qui ne l'eſt pas, & vous humilier pour vous convertir; car vous ne ſerez Chrétien que dans l'humiliation. Vous n'aimez pas Dieu, vous ne le craignez même que d'une crainte d'eſclave: c'eſt l'enfer, & non pas Dieu, que vous craignez. Votre Religion ne conſiſte qu'en ſuperſtitions, en petites pratiques ſuperficielles. Vous êtes comme les Juifs, dont Dieu dit, *Pendant qu'ils m'honorent des levres, leur cœur eſt bien loin de moi.* Vous êtes ſcrupuleux ſur des bagatelles, & endurci ſur des maux terribles. Vous n'aimez que votre gloire & votre commodité. Vous rapportez tout à vous, comme ſi vous étiez le Dieu de la terre, & que tout le reſte n'eût été créé que pour vous être ſacrifié. C'eſt au contraire vous que Dieu n'a mis au monde que pour votre Peuple; mais hélas! vous ne comprenez point ces vérités. Comment les goûteriez-vous? vous ne connoiſſez point Dieu, vous ne l'aimez point, vous

ne le priez point du cœur, & vous ne faites rien pour le connoître.

» Vous avez un Archevêque (1) corrompu, ſcandaleux, incorrigible, faux, malin, artificieux, ennemi de toute vertu, & qui fait gémir tous les gens de bien. Vous vous en accommodez, parce qu'il ne ſonge qu'à vous plaire par ſes flatteries. Il y a plus de vingt ans qu'en proſtituant ſon honneur il jouit de votre confiance. Vous lui ſacrifiez les gens de bien, vous lui laiſſez tyranniſer l'Egliſe, & nul Prélat vertueux n'eſt traité auſſi bien que lui.

» Pour votre Confeſſeur (2) il n'eſt pas vicieux; mais il craint la ſolide vertu, & il n'aime que les gens profanes & relâchés. Il eſt jaloux de ſon autorité, que vous avez pouſſée au delà de toutes les bornes. Jamais Confeſſeurs des Rois n'avoient fait ſeuls les Evêques & décidé de toutes les affaires de conſcience. Vous êtes ſeul en France, SIRE, à ignorer qu'il ne ſait rien, que ſon eſprit eſt court & groſſier,

(1) De Harlay, mort en 1695.
(2) Le Pere la Chaiſe.

& qu'il ne laiſſe pas d'avoir ſon artifice avec cette groſſiéreté d'eſprit. Les Jéſuites même le mépriſent, & ſont indignés de le voir ſi facile à l'ambition ridicule de ſa famille. Vous avez fait d'un Religieux un Miniſtre d'Etat. Il ne ſe connoît point en hommes, non plus qu'en autre choſe. Il eſt la dupe de tous ceux qui le flattent & lui font de petits préſens. Il ne doute ni n'héſite ſur aucune queſtion difficile. Un autre très-droit & très-éclairé n'oſeroit décider ſeul. Pour lui, il ne craint que d'avoir à délibérer avec les gens qui ſachent les regles : il va toujours hardiment ſans craindre de vous égarer, il penchera toujours au relâchement & à vous entretenir dans l'ignorance; du moins il ne penchera aux partis conformes aux regles, que quand il craindra de vous ſcandaliſer; ainſi, c'eſt un aveugle qui en conduit un autre, & comme dit Jéſus-Chriſt, *ils tomberont tous deux dans la foſſe.*

» Votre Archevêque & votre Confeſſeur vous ont jeté dans les difficultés de l'affaire de la Régale, dans les mauvaiſes affaires de Rome ; ils vous ont laiſſé engager par M. de Louvois dans

celle de Saint-Lazare, & vous auroient laiſſé mourir dans cette injuſtice, ſi M. de Louvois eût vécu plus que vous (1).

» On avoit eſpéré, SIRE, que votre Conſeil vous tireroit de ce chemin ſi égaré ; mais votre Conſeil n'a ni force ni vigueur pour le bien : du moins Madame de M. & M. le D. de B. devoient-ils ſe ſervir de votre confiance en eux pour vous détromper ; mais leur foibleſſe & leur timidité les déshonorent & ſcandaliſent tout le monde. La France eſt aux abois. Qu'attendent-ils pour vous parler franchement ? que tout ſoit perdu ? Craignent-ils de vous déplaire ? ils ne vous aiment donc pas ; car il faut être prêt à fâcher ceux qu'on aime, plutôt que de les flatter ou de les trahir par ſon ſilence. A quoi ſont ils bons, s'ils ne vous montrent pas que vous devez reſtituer les pays qui ne ſont pas à vous, préférer la vie de vos Peuples à une fauſſe gloire, réparer les maux que vous avez faits à l'Egliſe, & ſonger à devenir un vrai Chrétien avant que la mort vous ſur-

(1) Mort en 1691.

prenne? Je ſais bien que, quand on parle avec cette liberté chrétienne, on court riſque de perdre la faveur des Rois; mais leur faveur leur eſt-elle plus chere que votre ſalut? Je ſais bien auſſi qu'on doit vous plaindre, vous conſoler, vous ſoulager, vous parler avec zele, douceur, & reſpect; mais enfin il faut dire la vérité. Malheur, malheur à eux s'ils ne la diſent pas, & malheur à vous ſi vous n'êtes pas digne de l'entendre! Il eſt honteux qu'ils ayent votre confiance ſans fruit depuis tant de temps. C'eſt à eux à ſe retirer, ſi vous êtes trop ombrageux & ſi vous ne voulez que des flatteurs autour de vous. Vous demanderez peut-être, SIRE, qu'eſt-ce qu'ils doivent vous dire; le voici: Ils doivent vous repréſenter qu'il faut vous humilier ſous la puiſſante main de Dieu, ſi vous ne voulez qu'il vous humilie; qu'il faut demander la paix, & expier par cette honte toute la gloire dont vous avez fait votre idole; qu'il faut rejeter les conſeils injuſtes des politiques flatteurs; qu'enfin il faut rendre au plus tôt à vos ennemis, pour ſauver l'Etat, des conquêtes que vous ne pouvez d'ailleurs retenir ſans injuſ-

tice. N'êtes-vous pas trop heureux dans vos malheurs, que Dieu faſſe finir les proſpérités qui vous ont aveuglé (1), & qu'il vous contraigne de faire des reſtitutions eſſentielles à votre ſalut, que vous n'auriez jamais pu vous réſoudre à faire dans un état paiſible & triomphant ? La perſonne qui vous dit ces vérités, SIRE, bien loin d'être contraire à vos intérêts, donneroit ſa vie pour vous voir tel que Dieu vous veut, & elle ne ceſſe de prier pour vous «.

---

(1) Ceci ſemble prouver que cette lettre a été écrite après l'affaire de la Hogue en 1692, premier *malheur* de Louis XIV, peut-être même après la priſe de Pondichéri par les Hollandois en 1693, qui pouvoit *obliger* le Roi à ces *reſtitutions* dont parle Fénelon.

Nota. Des notes que nous avons miſes à cette lettre, on peut conclure avec aſſez de certitude, qu'elle a été écrite en 1694. Toutes les époques s'accordent à cette date.

NOTE VI, *relative à la page* 302, *ſur les Ecrits de* FÉNELON *contre les Janſéniſtes.*

IL n'écrivit contre eux, ſi on les en croit, que par reconnoiſſance pour le Pere de la Chaiſe, qui, dans ſa querelle avec Boſſuet, l'avoit défendu à la Cour, autant qu'un Jéſuite courtiſan pouvoit défendre la vertu opprimée. Fénelon étoit bien incapable d'un pareil motif. Sa bonne foi en matiere de Religion étoit ſi vraie & ſi pure, que ſur les querelles du Janſéniſme il avoit embraſſé les opinions de Boſſuet, avec lequel il s'accordoit ſi peu ſur tout le reſte. Mais ce qui étoit bien propre à l'Archevêque de Cambrai, c'étoit le ſentiment de charité dont il faiſoit profeſſion pour les Janſéniſtes, les Proteſtans, les Incrédules mêmes.

On a imprimé que, vers la fin de ſa vie, il étendit ſes principes de tolérance encore plus loin qu'il n'avoit fait juſqu'alors. Il ne pouvoit, dit-on, ſe perſuader que cet Etre ſuprême qu'il

appeloit *bon*, & qu'on ne devroit jamais appeler autrement, rendît éternellement malheureux des millions d'hommes, pour avoir ignoré, ſoit par le malheur des circonſtances, ſoit par celui de leurs lumieres, des vérités que ſa ſageſſe impénétrable ſemble n'avoir voulu révéler qu'à une petite partie de la terre. Il en concluoit, ajoute-t-on, non pas que toutes les Religions étoient égales (il aimoit trop la ſienne), mais que Dieu pardonneroit à ceux qui, attachés dans la ſimplicité de leur cœur au culte qu'ils croyoient lui être le plus agréable, apporteroient aux pieds de ſon trône le premier & le plus indiſpenſable de tous les cultes, la bienfaiſance, la charité, & la juſtice. On aſſure enfin que les ſentimens d'humanité, de douceur, & de paix, dont ce vertueux Archevêque ſe pénétra de plus en plus à meſure qu'il avança en âge, lui firent regarder avec indifférence, dans ſes dernieres années, toutes les diſputes théologiques dont il s'étoit trop long temps occupé pour ſon bonheur & ſon repos. Nous ne garantiſſons pas ces faits; nous ſommes encore plus éloignés & plus incapables d'ap-

précier les opinions qu'on prête à l'Archevêque de Cambrai ſur ces matieres. Nous croyons ſeulement que, s'il a été dans l'erreur, on doit lui pardonner en faveur du motif, & que la Théologie peut le condamner, mais que l'humanité doit l'abſoudre.

NOTE VII, *relative à la page* 303, *ſur l'éducation du Duc de Bourgogne confiée à* FÉNELON.

LOUIS XIV n'aimoit pas Fénelon, qu'il ne regardoit que comme un *bel-eſprit ;* c'étoit le nom qu'il affectoit de lui donner. Madame de Maintenon, qui en jugeoit mieux, détermina ce Prince, malgré ſa répugnance, à le choiſir pour Précepteur de ſon petit-fils. Elle n'eut beſoin pour y réuſſir, que de préſenter Fénelon au Roi comme l'Eccléſiaſtique le plus vertueux qui fût à ſa Cour : le Roi, par ce ſeul motif, préféra Fénelon à tous ſes concurrens ; & rien ne fait plus d'honneur à Louis XIV, que d'avoir, en cette occaſion ſi importante, ſacrifié au bien de

ſon petit-fils & de l'Etat ſa façon particuliere de penſer. Dans la ſuite, Madame de Maintenon & le Monarque ſe repentirent tous deux de cette nomination : Madame de Maintenon, parce que le Précepteur, conſulté par le Roi ſur ſon projet de mariage, avoit cherché à l'en diſſuader ; & Louis XIV, parce qu'il eut bientôt le déplaiſir de voir que l'éducation donnée par Fénelon au Duc de Bourgogne, étoit la ſatire indirecte de ſon regne. Mais plus ils ſe repentirent l'un & l'autre de leur choix, plus les motifs de leur repentir prouvent combien le choix étoit digne d'éloge.

On peut voir dans la vie de Fénelon par Ramſay, les vraies maximes de cet Archevêque ſur l'autorité royale. » Tout Prince ſage, diſoit-il, doit ſou» haiter de n'être que l'*exécuteur* des » Loix, & d'avoir un Conſeil ſuprême » qui modere ſon autorité «. Si le Précepteur du Duc de Bourgogne lui enſeignoit de tels principes de gouvernement, on ne doit pas s'étonner qu'il ait déplu à Louis XIV. Nous rapportons ici comme ſimples Hiſtoriens cette maxime de Fénelon, ſans prétendre ni

l'adopter ni la combattre. Nous laiſſerons à des Ecrivains plus éclairés & plus inſtruits que nous, à examiner quels ſeroient les avantages, les droits, les fonctions de ce *Conſeil ſuprême* & modérateur que l'Archevêque de Cambrai déſire à tous les Souverains; nous examinerons encore moins quels ſeroient les inconvéniens d'un ſemblable Conſeil, s'il n'étoit ni déſigné, ni avoué par la Nation qu'il croiroit repréſenter. Nous obſerverons ſeulement que Fénelon appuyoit ſes principes de l'exemple reſpectable de nos deux meilleurs Rois; Louis XII, qui défendoit à ſes Parlemens *d'enregiſtrer les Edits qui leur paroîtroient injuſtes;* & Henri IV, qui tenoit, en 1596, à l'aſſemblée des Notables, ce beau diſcours qu'on ne ſauroit trop répéter : *Je vous ait fait aſſembler pour recevoir vos conſeils, pour me mettre en tutelle entre vos mains. C'eſt une envie qui ne prend guere aux Rois, aux barbes griſes, & aux victorieux comme moi; mais le déſir de voir mon Peuple heureux, me fait trouver tout facile & tout honorable.*

NOTE VIII, *sur le Roman de Télémaque.*

CE Roman, que Fénelon avoit uniquement destiné pour le Duc de Bourgogne son Eleve, vit le jour par l'infidélité d'un domestique qui en avoit pris une copie. Les maximes d'humanité répandues dans cet Ouvrage, ont fait dire à un Philosophe sensible, qu'en le lisant on se console de vivre & de souffrir. Mais ces belles maximes n'empêcherent pas que le Télémaque ne blessât profondément Louis XIV, qui crut y voir la censure secrete de son administration despotique, de sa passion pour la gloire, de ses guerres légérement entreprises, de sa foiblesse pour les flatteurs, de sa malheureuse confiance pour des hommes qui en abusoient. Fénelon fut bien différent de ces malheureux Précepteurs des Rois, qui, dans des Ecrits aussi absurdes que dangereux, ont tracé aux Maitres du Monde des principes d'intolérance & de despotisme; ouvrages moins faits

pour les Princes que pour les Inquiſiteurs & les Tyrans.

Son Roman aggrava beaucoup ſa diſgrace, déjà commencée par ſon Quiétiſme. Il ſe montra bien au deſſus de cette diſgrace par la conduite auſſi épiſcopale que patriotique qui le rendit ſi cher à ſon peuple, ſi utile aux armées Françoiſes, ſi reſpectable même à nos ennemis. Sans l'extrême ſimplicité de ſa vertu, on auroit cru qu'il avoit pris pour ſa deviſe :

Faites rougir ce Roi qui vous a condamné.

S'il eſt vrai, comme on l'a dit, que Louis XIV, dans ſes dernieres années, ait paru ſe rapprocher de Fénelon; & ſi les malheurs que ce Prince eſſuya ſur la fin de ſon regne ont produit cet heureux effet; oſons regretter pour le Prince & pour la France, qu'ils n'ayent pas commencé plus tôt; ils auroient été plus courts, moins funeſtes, moins humilians; ils auroient fait couler moins de ſang & moins de larmes. La France auroit eu moins de gloire, & l'auroit moins cruellement payée.

NOTE IX, *relative à la page* 307, *ſur l'Epitaphe de* FÉNELON *placée dans l'égliſe de Cambrai.*

CETTE Epitaphe, très-longue & très-froide, eſt l'ouvrage du Pere Sanadon, Jéſuite. Nourri comme il l'étoit de la lecture des Anciens, dont il a tâché d'imiter le ſtyle dans ſes Ouvrages, il auroit dû apprendre d'eux que le premier mérite d'une Epitaphe, & même de toute inſcription, eſt une noble briéveté; & que plus l'objet eſt intéreſſant, plus cette briéveté donne de prix & d'éclat à l'inſcription & à ſon objet. Le trait ſi heureux de l'Epitaphe de Catinat, *Non ſibi, ſed Patriæ vicit, nec plus vicit quàm illa voluit* (1), ſeroit bien plus remarquable & d'un bien plus grand effet, ſi l'Epitaphe de ce guerrier philoſophe ſe bornoit à ce peu de paroles.

(1) *Vainqueur pour la Patrie, & non pour lui, il a ceſſé de vaincre dès qu'elle a ceſſé de le vouloir.*

Un des plus beaux éloges peut-être qui aient été donnés à l'Archevêque de Cambrai, c'eſt le témoignage que lui a rendu l'illuſtre Général Munich qui l'avoit connu en Flandre, où il ſervoit dans l'armée des Alliés. Je » regarde, diſoit-il, comme le temps » le plus heureux de ma vie, celui où » j'ai eu le bonheur de connoître cet » homme ſi reſpectable ; & je ſuis » moins flatté de mes ſuccès à la guer- » re, que des marques de bonté qu'il » a daigné me témoigner dans ma jeu- » neſſe «.

ÉLOGE

DE FRANÇOIS

DE CALLIERES,

Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Secrétaire du Cabinet de Sa Majeſté; né à Thorigny en Baſſe-Normandie le 14 Mai 1645; reçu à la place de PHILIPPE QUINAULT, *le 7 Février 1689; mort le 5 Mai 1717.*

SON pere, Jacques de Callieres, homme d'eſprit & Auteur de quelques Ouvrages, lui inſpira de bonne heure l'amour des Lettres & de l'étude. Ce pere avoit été fort attaché à la Maiſon de Longueville: le fils hérita des mêmes ſentimens; il annonçoit, pour la négociation, des talens diſtingués, qu'il employa d'abord au ſervice de cette

illuſtre Maiſon. Envoyé par elle en Pologne, il étoit ſur le point de faire élire le Duc de Longueville Souverain de ce grand Royaume, lorſque ce Prince de ſi grande eſpérance fut tué au paſſage du Rhin en 1672.

L'habileté que M. de Callieres avoit montrée dans cette circonſtance, fit juger à Loüis XIV qu'il étoit capable de conduire de plus importantes affaires. En 1693, au milieu d'une guerre qui avoit embraſé l'Europe, il fut envoyé en Hollande, où, après avoir négocié ſecrétement pendant cinq années, il amena enfin les eſprits au traité de paix qui fut conclu à Ryſwick, & dont il fut un des Plénipotentiaires, avec plus de ſuccès que de reconnoiſſance de la part de la Nation (1).

M. de Callieres étoit dès lors Membre de l'Académie Françoiſe, & digne de cet hônneur par les talens qu'il avoit montrés en traitant l'affaire de Pologne; talens qui ſuppoſent une partie des qualités que la Compagnie exige

(1) Voyez plus haut l'article de M. le Comte de Crecy.

ou déſire dans ſes Membres (1). Ces qualités n'étoient pourtant ni le ſeul ni le premier de ſes titres. Il avoit forcé, pour ainſi dire, la porte de l'Académie, mais l'avoit forcée d'une maniere honorable, par le ſuccès d'un Panégyrique du Roi qu'il fit en 1688. L'Eloge de ce Prince étoit alors répété par toutes les bouches, & ſon Panégyrique tracé par toutes les plumes. Louer le Souverain, & ſur-tout le louer avec éloquence, comme fit M. de Callieres, étoit le moyen le plus aſſuré, non ſeulement de ſe concilier les bontés du Monarque, mais de ſe rendre favorable la Nation même, alors enthouſiaſte de ſon Roi, & de mériter les ſuffrages de l'Académie, uniquement occupée, au milieu de ce concert général de louanges, à célébrer la gloire de ſon Protecteur.

Notre Académicien, qui par ſes talens & ſes ſuccès avoit juſtifié le choix du Prince dans les emplois dont il avoit été chargé, fut récompenſé de ſes ſervices par des penſions conſidérables, &

(1) Voyez encore l'Eloge de M. le Comte de Crecy.

par cette même charge de Secrétaire du Cabinet, que pluſieurs autres de nos Confreres ont occupée. La Compagnie doit déſirer qu'elle le ſoit ſouvent par ceux de ſes Membres qui ſont les plus dignes de la remplir; l'accès facile & continuel que cette place leur donne auprès du Souverain, & les moyens auſſi honnêtes que sûrs qu'ils peuvent employer pour obtenir ſon eſtime & ſa confiance, les mettent à portée de rendre aux Lettres des ſervices également utiles pour elles & honorables pour eux, ſoit en faiſant connoître au Monarque tout l'intérêt qu'il a de protéger les talens, ſoit en repouſſant les calomnies que des Courtiſans mépriſables s'efforcent quelquefois d'accréditer pour noircir le mérite qui les fuit & les dédaigne.

M. de Callieres ſe montra digne du titre d'Académicien, par le zele qu'il témoigna toujours pour la Compagnie; par l'intérêt qu'il prit à ſes travaux, en venant les partager le plus ſouvent qu'il lui fut poſſible; enfin par différens Ouvrages utiles ou agréables, dont il ſe croyoit redevable à la République des Lettres, depuis qu'il en avoit demandé

& obtenu les honneurs. On compte parmi ces Ouvrages quelques Poéſies, qui n'étoient pas ſans mérite dans un temps où l'Art de la verſification étoit encore le ſecret d'un petit nombre d'adeptes. De toutes ſes productions en proſe nous n'en citerons que deux. La premiere, qu'on peut regarder comme un Ouvrage vraiment académique, eſt un *Traité du bon & du mauvais uſage de s'exprimer, & des façons de parler bourgeoiſes.* L'habitude qu'avoit M. de Callieres de vivre à la Cour, l'avoit rendu très-capable d'écrire ſur ce ſujet, le ſeul peut-être qu'un ſimple Courtiſan puiſſe bien traiter, mais qu'un Courtiſan, homme de Lettres, eſt en état de traiter d'une maniere ſupérieure. Le premier n'a de maître & de loi que l'uſage, &, pour ainſi dire, que l'inſtinct; le ſecond, joignant à l'uſage l'étude réfléchie de la Langue & des bons modeles, ſait appercevoir & juger les nuances délicates des expreſſions & des tours, connoître la propriété ou l'impropriété des termes, & par-là en prévoir le ſort & la fortune, diſtinguer ceux qui ſont ignobles & réſervés pour le Peuple d'avec ceux

qui ont l'aiſance & les graces d'une noble familiarité, démêler enfin, dans le langage de la Cour même, ce qui eſt maniere & jargon d'avec ce qui eſt fin & de bon goût; en un mot, ſe rendre, en quelque ſorte, légiſlateur dans la Langue des Grands & dans celle de la multitude, & aſſigner à chacune ſon partage & ſes bornes.

Le ſecond Ouvrage de M. de Callieres, dont nous croyons devoir faire mention, eſt un *Traité de la maniere de négocier*; perſonne n'étoit plus en droit d'en écrire que lui, s'il appartient de donner les préceptes à ceux qui ont commencé par donner les exemples. Il faut pourtant convenir que ces ſortes d'Ouvrages ne ſont guere utiles qu'à ceux qui pourroient s'en paſſer, & qu'en vain on ſe remplira la tête de principes ſur l'art des négociations, ſi l'on n'eſt pas d'avance préparé par la Nature à trouver ces principes en ſoi-même ſans le ſecours des Livres. Tel pourroit étaler ſur cette matiere des leçons & des maximes d'une vérité bien triviale, qui ſeroit, ou par la dureté de ſon caractere ou par ſon peu de connoiſſance des hommes, le plus

malheureux des Négociateurs. D'ailleurs, ou les regles de conduite qu'on preſcrit dans ces ſortes d'Ouvrages ſont des lieux communs qu'il eſt faſtidieux d'écrire, ou ſi ce ſont des vûes plus raffinées & plus ſecretes, la publicité de l'impreſſion met bientôt les Etrangers en état d'en profiter pour eux-mêmes; & toute la ſcience de l'Ecrivain devient dès-lors inutile à la Nation pour qui il l'avoit principalement deſtinée. Il en eſt de ces Ouvrages, quand ils ſont dignes d'être lus, comme de ces inventions guerrieres qui, en devenant bientôt communes à tous les Peuples, perdent, par cette publicité même, ſinon leur mérite, au moins leurs avantages.

ÉLOGE
DE JEAN
D'ESTRÉES,
ABBÉ DE SAINT-CLAUDE,

Commandeur de l'Ordre du S. Eſprit ; né en 1666 ; *reçu à la place de* NICOLAS BOILEAU DESPRÉAUX, *le* 25 *Juin* 1711 ; *mort le* 3 *Mars* 1718.

IL fut reçu à l'Académie du vivant du Cardinal d'Eſtrées ſon oncle, qui étoit alors Doyen de la Compagnie ; & ce Cardinal eut pour ſucceſſeur le Maréchal d'Eſtrées, frère de celui qui eſt le ſujet de cet article. L'amour que cette illuſtre Maiſon a toujours montré pour les Lettres, & dont ces trois Académiciens avoient ſi noblement hé-

rité, a été regardé par l'Académie comme un droit qu'ils avoient à ſon ſuffrage ; titre honorable d'adoption, & dont il ſeroit à ſouhaiter que beaucoup d'autres Maiſons du Royaume connuſſent le prix, plus encore pour les intérêts de leur propre gloire, que pour l'éclat qui en rejailliroit ſur les Lettres.

Les talens de M. l'Abbé d'Eſtrées furent mis en œuvre par le feu Roi dans des emplois importans, où il répondit au choix du Monarque par ſa capacité & par ſon zele. En 1692, il fut Ambaſſadeur en Portugal ; & le Roi récompenſa ſes ſervices, en 1704, en le faiſant Chevalier de l'Ordre (1). Au mois de Janvier 1716, il fut nommé à l'Archevêché de Cambrai, & mourut deux ans après, n'ayant point encore été ſacré ; la crainte religieuſe que les devoirs de cet état lui inſpiroient, & peut-être un ſecret preſſentiment de ſa mort prochaine, lui avoient fait différer cette ſainte &

(1) Récompenſe d'autant plus diſtinguée, que juſqu'alors aucun Eccléſiaſtique *non Prélat* ne l'avoit obtenue.

redoutable cérémonie. Peut-être auſſi eſt-il permis de penſer, & cette conjecture honoreroit ſa mémoire, que ſe voyant nommé pour ſuccéder immédiatement au reſpectable Fénelon, il redoutoit le moment de ſe montrer à un dioceſe pénétré de douleur de la perte irréparable qu'il venoit de faire. En effet, l'Abbé d'Eſtrées, quoiqu'irréprochable dans ſa doctrine & dans ſes mœurs, étoit ſi ſupérieur à Fénelon comme Courtiſan, qu'il lui étoit bien difficile de l'égaler comme Evêque. C'étoit lui qui diſoit à Louis XIV, affligé de perdre toutes ſes dents l'une après l'autre : *Sire, qui eſt-ce qui a des dents ?* Réponſe que non ſeulement Fénelon n'auroit pas faite, mais dont il auroit ſu tirer une leçon utile pour le jeune Prince ſon éleve (1).

L'Abbé d'Eſtrées eut pour ſucceſſeur dans l'Académie, M. d'Argenſon, alors Garde des Sceaux & Contrôleur-Général, qui avoit, diſoit-il, attendu *que la fortune l'eût élevé au faîte des grandeurs, pour leur aſſurer, par cette alliance intime avec les Mu-*

(1) Voyez la Note (*a*).

ſes, un éclat ſupérieur à la faveur des Princes, & à la viciſſitude des choſes humaines (1). Des raiſons particulieres, relatives aux circonſtances (2) où l'Académie ſe trouvoit alors, raiſons qui ſeroient d'une conſéquence dangereuſe ſi elles étoient fréquentes, déterminerent la Compagnie à diſpenſer le Miniſtre Magiſtrat du Diſcours public que chaque Académicien doit faire pour ſa réception ; & le Public, à qui tous les momens de M. d'Argenſon étoient néceſſaires pour des intérêts plus eſſentiels, ſacrifia volontiers à ces intérêts le plaiſir qu'il auroit eu de l'entendre (3). Cette double condeſcendance, de l'Académie & du Public, a privé M. l'Abbé d'Eſtrées des honneurs que le Récipiendaire & le Directeur euſſent rendus à ſa mémoire. Il nous ſuffira de dire, pour y ſuppléer, qu'il ſoutint dans l'Académie l'honneur du nom chéri qu'il y portoit. Il n'en falloit pas moins pour conſoler

(1) Voyez le Recueil des Harangues de l'Académie, Tome VI, page 105.

(2) Voyez l'Hiſtoire de l'Académie, T. II, page 175.

(3) Voyez la note (*b*).

la Compagnie du vide immenſe que laiſſoit au milieu d'elle la mort de Deſpréaux, prédéceſſeur de notre Académicien. Nul homme de Lettres n'auroit rempli ce vide ; l'Académie avoit beſoin d'un nom auſſi reſpectable que celui de d'*Eſtrées*, pour lui tenir lieu du nom illuſtre qu'elle étoit obligée d'effacer de ſa liſte. La Fontaine avoit été remplacé de même par un Académicien qui joignoit la naiſſance aux talens (1). Racine n'avoit pu l'être d'une maniere convenable que par ſon ami M. de Valincourt ; & le frere ſeul du grand Corneille avoit oſé lui ſuccéder (2).

(1) Voyez plus haut l'article de l'Abbé de Clerembault.

(2) Voyez la note (*c*).

NOTES *ſur l'article de l'Abbé d'*ESTRÉES.

(*a*) L'ADULATION la plus inepte faiſoit quelquefois à Louis XIV des réponſes ſemblables à celle de l'Abbé d'Eſtrées, ſur *la perte des dents*. Le Monarque, dans ſa ſoixantieme année, demandoit à un Courtiſan *quel âge il avoit : Sire, l'âge* DE TOUT LE MONDE, *ſoixante ans*. Il demandoit à un autre quelle heure il étoit : *Sire, l'heure qu'il plaira à Votre Majeſté*. On aimera mieux la réponſe de Lully à un Duc & Pair qui lui reprochoit de ne pas être prêt à commencer l'Opéra, quoique le Roi fût arrivé : *Le Roi*, dit Lully, *eſt le maître ; il peut attendre tant qu'il lui plaira*.

Une réponſe d'un genre bien différent, parce qu'elle eſt en même temps une leçon, une épigramme, & preſque une vérité, c'eſt le mot d'un Philoſophe à un Financier qui ſe plaignoit que *les pauvres riches* ne fuſſent pas heureux malgré leur opulence : *Bon*,

lui dit le Philoſophe, *qui eſt-ce qui eſt heureux ? des miſérables.*

(*b*) On cite, avec raiſon, comme un chef-d'œuvre le tableau (très-connu) des fonctions du Magiſtrat de la Police, dans l'Eloge de M. d'Argenſon par M. de Fontenelle. La peinture que ce même Académicien fait enſuite de M. d'Argenſon dans ſes audiences, quoique moins citée, nous paroît du moins auſſi digne d'éloges, par la fineſſe, l'intérêt & la nobleſſe que l'Auteur y a ſu répandre. » Environné & accablé, dans ſes au-» diences, d'une foule de gens du » menu Peuple pour la plus grande » partie, peu inſtruits même de ce qui » les amenoit, vivement agités d'in-» térêts très-légers & ſouvent très-mal » entendus, accoutumés à mettre à la » place du diſcours un bruit inſenſé, » il n'avoit ni l'inattention ni le dé-» dain qu'auroient pu s'attirer les per-» ſonnes ou les matieres; il ſe donnoit » tout entier aux détails les plus vils, » ennoblis à ſes yeux par leur liaiſon » néceſſaire avec le bien public; il ſe » conformoit aux façons de penſer les

» plus baſſes & les plus groſſieres ; il » parloit à chacun ſa Langue, quelque » étrangere qu'elle lui fût ; il accom- » modoit la raiſon à l'uſage de ceux qui » la connoiſſoient le moins ; il conci- » lioit avec bonté des eſprits farouches, » & n'employoit la déciſion d'autorité » qu'au défaut de la conciliation. Quel- » quefois des conteſtations peu ſuſcep- » tibles ou peu dignes d'un jugement » ſérieux, il les terminoit par un trait » de vivacité plus convenable & auſſi » efficace. Il s'égayoit à lui-même, » autant que la Magiſtrature le per- » mettoit, des fonctions ſouveraine- » ment ennuyeuſes & déſagréables, & » il leur portoit de ſon propre fonds » de quoi le ſoutenir dans un ſi rude » travail «.

(c) Le grand Corneille penſa avoir un ſucceſſeur, ſinon plus déſirable, au moins plus qualifié que ſon frere. Comme on étoit ſur le point de remplir ſa place, Racine, alors Directeur, demanda une ſurſéance de quinze jours, parce que M. le Duc du Maine (âgé d'environ quatorze ans) témoignoit quelque déſir du fauteuil académique.

On imagine bien que le délai fut accordé par acclamation ; on voulut même charger Racine d'assurer le Prince, que, quand il n'y auroit point de place vacante, *il n'y avoit point d'Académicien qui ne fût ravi de mourir pour lui en faire une* (1). Nos prédécesseurs étoient, comme l'on voit, autant de Décius, prêts à s'immoler pour l'honneur de la Patrie. Mais le Protecteur de l'Académie se montra plus difficile en cette occasion que l'Académie même ; la grande jeunesse de M. le Duc du Maine empêcha le Roi de donner son consentement à cette élection ; & les manes de Corneille furent privés de l'honneur d'être loués par un Prince.

---

(1) Voyez le choix des anciens Mercures, Tome XXVII, page 177.

ÉLOGE
DE GASPARD
ABEILLE,

Prieur de Notre-Dame de la Mercy; né à Riez en Provence, en 1648; *reçu à la place de* CHARLES BOILEAU, *le* 11 *Août* 1704; *mort le* 22 *Mai* 1718.

ETANT venu jeune à Paris, il s'y fit connoître de bonne heure avantageuſement, & fut introduit auprès du célebre Maréchal de Luxembourg, qui ſe l'attacha en qualité de Secrétaire. Non ſeulement il mérita la confiance & la faveur du Maréchal par ſon attachement & par ſa probité; il obtint auſſi dans cette place l'eſtime des perſonnes les plus diſtinguées par leur rang, qui, ayant contribué aux victoires de

ce grand Capitaine & partagé ſes lauriers, formoient à la Cour ſa ſociété intime. L'Abbé Abeille, admis dans cette ſociété brillante ; s'y fit goûter par les agrémens de ſon eſprit, par ſa gaîté naturelle, par des plaiſanteries, auxquelles il ſavoit donner une forme piquante, & cependant aſſez meſurée pour ne ſortir jamais des bornes de la circonſpection & de la décence. On ne ſauroit aſſez dire aux gens de Lettres, quelquefois trop flattés de la redoutable familiarité des Grands, que cette familiarité, s'ils ont l'imprudence de s'y livrer ſans réſerve, peut devenir un fâcheux écueil pour eux ; que les démonſtrations du reſpect & de la déférence, conſtamment ſoutenues de leur part, ſont pour leur vanité même un abri bien plus commode, & un garant beaucoup plus sûr des égards qu'à leur tour ils ſont en droit d'exiger ; qu'en un mot, dans cette poſition haſardeuſe & critique, ils ne ſauroient être trop attentifs à meſurer leurs diſcours, ni trop s'obſerver dans leur liberté même, pour ne pas dégrader la noble indépendance de leur état, & ne pas l'expoſer au mépris de ceux qui ont tant d'intérêt de

l'honorer. Bien perſuadé de ces maximes, l'Abbé Abeille y conforma ſa conduite. Obligé de vivre avec des hommes fort ſupérieurs à lui par leur rang, & qu'il ſentoit apparemment diſpoſés à abuſer de cette ſupériorité, il vit toujours, à travers les careſſes qu'il en recevoit, les ongles & les dents de ces *loups bergers*, ſuivant l'expreſſion d'un Philoſophe (1). En un mot, il ſut avec eux *être toujours à ſa place*, non dans le ſens humiliant que l'orgueil de la grandeur attache trop ſouvent à ce mot, mais dans le ſens noble que doivent y attacher les talens, pleins d'une juſte confiance ſur la conſidération qui leur eſt due, & que réclame pour eux le rare avantage d'être à la fois néceſſaires & agréables. *J'ai trouvé moyen*, diſoit l'Abbé Abeille, *par un mélange heureux de liberté & de prudence, de vivre doucement & décemment avec les Grands, ſans avoir jamais à m'en plaindre; & je n'ai point été réduit à m'écrier comme ce perſonnage de Moliere, déſeſpéré de s'être allié à ce qu'il appelle la gentilhommerie : Ah!*

(1) Voyez la Note (*a*).

George Dandin, où t'es-tu fourré ? Combien d'hommes de Lettres ont eu les mêmes regrets que George Dandin, pour n'avoir pas tenu, comme celui dont nous parlons, la ſage conduite qui auroit pu les leur épargner !

Quoiqu'engagé dans l'état Eccléſiaſtique, l'Abbé Abeille ne crut pas apoſtaſier en travaillant pour le Théatre ; il penſoit, & avec très-grande raiſon, que la Scene peut être une école de vertu, & qu'à ce titre, jamais un Citoyen honnête ne doit avoir de ſcrupule d'y conſacrer ſes talens. Il donna donc un aſſez grand nombre de Tragédies, qui preſque toutes furent accueillies dans leur nouveauté ; mais la ſévérité de l'habit qu'il portoit, & le contraſte de cet habit avec le genre de travail auquel il s'étoit livré, lui attirerent les reproches de quelques perſonnes régulieres ou ſcrupuleuſes, qu'il ne vouloit pas ſcandaliſer & qu'il avoit intérêt de ménager. Il prit donc le parti de ne point faire repréſenter & imprimer ſous ſon nom ſes derniers Ouvrages (1). Il n'oſa même, par une

(1) Voyez la Note (*b*).

ſuite de cette délicateſſe, ni faire paroître ſur le théatre ni mettre au jour quelques autres Pieces dramatiques, malgré les applaudiſſemens qu'elles avoient reçus dans les Sociétés les plus choiſies & les plus faites pour être difficiles. Nous citerons entre autres *Caton d'Utique*, dont un grand Prince diſoit que, ſi cet illuſtre Républicain revenoit au monde, *il ne ſeroit pas plus Caton que celui de l'Abbé Abeille.* Il ſeroit à ſouhaiter néanmoins, pour confirmer une déciſion ſi favorable, que cette Piece eût été ſoumiſe au jugement du Public ; lui ſeul auroit pu conſtater irrévocablement, ſi celui qui a porté ce jugement étoit auſſi grand connoiſſeur que grand Prince : plus d'un exemple pouvoit faire craindre que le ſecond Juge ne caſsât en cette occaſion l'Arrêt du premier, comme il n'a fait que trop ſouvent avec une liberté peu reſpectueuſe.

Parmi les Tragédies que l'Abbé Abeille a fait repréſenter, nous citerons *Coriolan*, ſujet que tant d'autres Auteurs ont depuis traité ſans ſuccès ; notre Poëte fut plus heureux ; ſa Piece ayant eu près de vingt repréſentations,

Cet Ouvrage, dit-on, donna aux Corneille & même aux Racine de grandes eſpérances des talens du jeune Ecrivain. Si ces deux grands Hommes ſe ſont trompés ſur ſon ſujet, il faut pardonner au Public de s'être trompé un moment comme eux, & peut-être même à l'Abbé Abeille de n'avoir pas tenu tout ce qu'ils attendoient de lui. Le jugement des deux Maîtres de la ſcene tragique put lui faire illuſion à lui-même, & lui inſpirer plus d'ardeur que la Nature ne lui avoit donné de force. Ces mépriſes de talent, nous l'avons déjà dit (1), ne ſont que trop communes; & l'Ecrivain qui a le malheur d'y tomber, n'en eſt détrompé pour l'ordinaire que par le triſte avortement qui les ſuit : heureux celui qui reconnoît ſa mépriſe d'aſſez bonne heure pour n'en pas être la victime!

Une prétendue anecdote, qui s'eſt conſervée & perpétuée juſqu'à nos jours, a répandu des nuages fâcheux ſur la réputation dramatique de l'Abbé Abeille. On a dit, & mille brochures ont répété, qu'à la premiere repréſen-

(1) Voyez l'article de Charles Perrault.

tation d'une de ſes Tragédies, où une Princeſſe diſoit à une autre,

Vous ſouvient il, ma Sœur, du feu Roi notre pere?

un plaiſant du parterre répondit ſur le champ,

Ma foi, s'il m'en ſouvient, il ne m'en ſouvient guere.

On ajoute que cette ſaillie fut ſaiſie avidement par les ſpectateurs (il n'en falloit pas tant pour faire rire des François), & que la Piece ne put être achevée. Des faiſeurs de ſatires, que ce conte devoit bien tenter, ſe preſſerent de le tourner en épigramme; ils en firent une entre autres où ils appliquoient ſans pitié à tous les Ouvrages de l'Abbé Abeille, ce vers qui lui avoit été ſi funeſte,

Ma foi, s'il m'en ſouvient, il ne m'en ſouvient guere.

Malheureuſement pour l'anecdote qui ſervoit de prétexte à ces ſarcaſmes, pluſieurs Ecrivains exacts & inſtruits en ont prouvé la fauſſeté: mais cette fauſſeté bien reconnue n'empêchera pas que l'anecdote ne ſoit encore répétée plus d'une fois; il ſuffit pour cela qu'elle

ſoit propre à amuſer un moment la malignité publique, qui, toujours preſſée de jouir, reçoit avec avidité les alimens qu'on lui offre, de quelque part & ſous quelque forme qu'ils lui ſoient préſentés.

Quoique l'Abbé Abeille (pour parler le langage très-uſité de ſon temps, & heureuſement beaucoup plus rare du nôtre) pût ſe flatter d'avoir des *Protecteurs* puiſſans; il eut toujours la ſageſſe ou le courage de ne point s'appuyer de leurs ſecours, ſoit pour faciliter ſes ſuccès au théatre, ſoit pour y retarder ſes chutes. Il refuſa conſtamment de recourir à cette vile reſſource, toujours inutile & ſouvent fatale à ceux qui ont la baſſeſſe & l'inептie d'en faire uſage. Il ne s'expoſa point à la même humiliation qu'un Poëte ſon contemporain, dont la Piece fut ſolennellement ſifflée, quoiqu'un Miniſtre, digne Mécene du Poëte, eût envoyé un corps de troupes pour tenir en reſpect les ſpectateurs, qui ne s'y tinrent pas. Ce même Miniſtre ayant laiſſé prendre dans le même temps, faute de ſecours, une ville que les ennemis nous enleverent, eut la ſatisfac-

tion d'entendre dire qu'il auroit été plus heureux, s'il avoit ſeulement envoyé pour défendre cette place autant de ſoldats qu'il en avoit perdus à ſoutenir l'Ouvrage de ſon malheureux protégé. L'homme puiſſant apprit, par cet écueil où ſon pouvoir vint ſi mal-adroitement ſe briſer, ce que l'Abbé Abeille ſavoit trop bien pour compromettre de la même maniere ſes propres Mécenes; qu'il eſt des objets ſur leſquels le deſpotiſme veut en vain donner la loi; qu'on éprouve même alors d'autant plus de plaiſir à le braver, qu'on ſe ſent d'ailleurs plus chargé de chaînes & plus maître de les ſecouer un moment ſans crainte & ſans péril; qu'enfin rien n'eſt plus fâcheux pour l'autorité, que de ſe rendre ridicule en voulant commander au bon goût. Si les Ouvrages dramatiques de l'Abbé Abeille ne ſont pas d'excellens modeles pour les Poëtes, ſa maniere de penſer ſur la liberté littéraire, & ſon attention à n'y point porter atteinte, eſt pour eux d'un grand exemple; & cette leçon de conduite qu'il a donnée à ſes Confreres, peut lui tenir lieu de quelques bonnes ſcenes de Tragédie.

Il ne borna pas au genre tragique ſes travaux pour le Théatre ; il fit auſſi une eſpece de Farce en un acte, intitulée *Criſpin bel-eſprit*, qui fut repréſentée comme ſes autres Pieces ſous le nom d'un Comédien, & qui depuis a oſé reparoître quelquefois, parce qu'elle eſt gaie, ſemée de traits vifs & plaiſans, & que les Spectateurs, attendris ou ennuyés par une Tragédie, conſentent volontiers à s'amuſer un moment d'une bagatelle ſans prétention & ſans apprêt, deſtinée à eſſuyer leurs larmes ou à dérider leur front.

Notre Académicien fit auſſi dans le genre lyrique l'eſſai de ſes forces ; il fut Auteur de quelques Opéra qui obtinrent le ſuffrage des connoiſſeurs à qui il en fit la lecture : cependant, comme il ne croyoit pas qu'on pût faire de l'Opéra une école de mœurs ainſi que de la Comédie ; un ſcrupule auſtere, ſi l'on veut, mais toujours louable, le porta à ſupprimer ces Ouvrages.

Enfin il a publié en différentes occaſions des Epîtres & des Odes, dont quelques-unes ont été lues avec ſuccès dans les ſéances publiques de l'Académie ;

mie : il en lut une entre autres ſur la *patience* & la *conſtance* dans l'adverſité, qui fut aſſez applaudie pour mériter l'honneur d'une Epigramme, dont le bon mot n'étoit pas un grand effort d'eſprit ; on oppoſoit la *conſtance* de l'Académicien à faire de mauvais vers, à la *patience* que le Public avoit de les entendre. Le motif qui avoit dicté cette Epigramme, auroit ſuffi pour la décréditer. Elle étoit de l'Abbé de Chaulieu, qui, mécontent de l'Académie dont il n'avoit pu obtenir les ſuffrages (1), & mécontent des amis de l'Abbé Abeille qui lui en avoient fermé l'entrée, cherchoit à ſe venger de ce dégoût par ces petits moyens, peu dignes de ſes talens.

Si les Poéſies de l'Abbé Abeille ne ſont pas des chef-d'œuvres de verſification, elles reſpirent du moins partout la vertu & les mœurs. Les ſentimens eſtimables que l'Auteur a exprimés dans ſes vers, étoient la peinture de ſon ame. Bienfaiſant & déſintéreſſé, il n'uſa jamais de ſon crédit

(1) Voyez l'Hiſtoire de l'Académie, *in*-12, Tome II, page 40.

que pour obliger ceux qui avoient recours à lui ; tout ce qui ſouffroit avoit droit ſur ſon cœur ; & quoique ſa poſition lui fournît des occaſions fréquentes d'augmenter ſa fortune, il mourut dans cette médiocrité honorable qui donne tant d'éclat à la vertu.

Il recueillit dans une circonſtance flatteuſe le prix de l'honnêteté de ſon caractere. Un Poëte qui avoit fait contre lui une Epigramme injurieuſe, ſe trouva quelque temps après à Rouen, où notre Académicien étoit auſſi à la ſuite du Maréchal de Luxembourg, Gouverneur de Normandie. L'Abbé Abeille, qui n'ignoroit ni l'Epigramme ni l'Auteur, alla chercher le Poëte, le préſenta au Maréchal de Luxembourg en le comblant d'éloges, lui procura tous les agrémens que les Satiriques n'attendent guere de ceux qu'ils ont offenſés, enfin témoigna tant d'empreſſement à le ſervir, que le Poëte s'écria dans la violence de ſes remords, *Ah ! Monſieur, quelle vengeance vous exercez contre moi, & quelle leçon vous venez de me donner ! Me voilà corrigé pour jamais de la ſatire.* Le faiſeur d'Epigrammes, qui nous a lui-

même appris cette anecdote, ajoutoit qu'il l'avoit ſouvent racontée à de jeunes Poëtes, dans le deſſein très-louable de les détourner de ce malheureux genre d'écrire, pour lequel il leur voyoit de fâcheuſes diſpoſitions. *Mais*, diſoit-il en ſoupirant, *je ſuis juſqu'à préſent le ſeul que cette aventure ait rendu meilleur* (1).

NOTES *ſur l'article de l'Abbé* ABEILLE.

(*a*) LE Philoſophe, un peu amer dans ſes qualifications, qui donnoit à tous les Grands l'épithete énergique de *Loups bergers*, auroit été bien injuſte s'il n'y avoit pas reconnu des exceptions. Plus même ces exceptions ſeroient rares, plus ceux qui les méritent ſont dignes du reſpect & de l'attachement des gens de Lettres. L'Académie Françoiſe ſe glorifie d'en compter pluſieurs parmi ſes Membres. Voyez l'article du *Maréchal d'Eſtrées*.

(*b*) Les Tragédies de l'Abbé Abeille

(1) Voyez la Note (*c*).

étoient données ſous le nom du Comédien *la Thuillerie*. Parmi ces Pieces, il y en eut une, nommée *Hercule*, dont le ſuccès fut ſi marqué, que les Comédiens, jaloux, dit-on, de la gloire (peu méritée) de leur camarade, en interrompirent bruſquement les repréſentations au milieu de ſon cours. On ſoupçonnoit cependant la Thuillerie de n'en être que le pere adoptif; mais celui-ci, ſoit par vanité, ſoit de concert avec le véritable & ſecret Auteur, s'éleva dans la Préface d'*Hercule* contre ce ſoupçon injurieux *à ſes talens & à ſa réputation*. » Je crois, dit M. de Voltaire, dans une lettre au Comédien La Noue, Auteur de la Tragédie de Mahomet ſecond, » que vous » êtes le premier parmi les Modernes » qui ayez été à la fois Auteur & Acteur Tragique : car *la Thuillerie*, » qui donna ſous ſon nom les Tragédies de l'Abbé *Abeille*, n'en étoit » point l'Auteur; & d'ailleurs ces Tragédies ſont aujourd'hui comme ſi elles » n'avoient point été. Connoiſſez-vous » l'Epitaphe de ce la Thuillerie ?

» Ci-gît un Fiacre nommé Jean,
» Qui croyoit avoir fait Hercule & Soliman ».

Les ennemis de l'Abbé Abeille prétendoient que, s'il avoit donné ſes dernieres Pieces ſous un autre nom que le ſien, n'ayant pas eu le même ſcrupule pour les premieres, ce n'étoit nullement par reſpect pour ſa robe, mais parce que la chute de *Lyncée*, une de ſes Tragédies, lui avoit fait craindre d'eſſuyer une autre fois trop publiquement la même diſgrace.

(*c*) Par ces détails ſur notre Académicien, on peut apprécier une autre Epigramme qui fut faite contre lui, & que nous ne craignons pas de rapporter, parce qu'elle eſt démentie par tous les faits racontés dans cet article. La meilleure réponſe à une Epigramme injuſte, eſt de la faire connoître. Nous en avons d'ailleurs une autre raiſon, que nous dirons dans un moment.

Abeille, arrivant à Paris,
D'abord pour vivre vous chantâtes
Quelques Meſſes à juſte prix;
Puis au théatre vous laſſâtes
Les ſifflets par vous renchéris;
Quelque temps après, fâtiguâtes
De Mars l'un des grands favoris,
Chez qui pourtant vous engraiſſâtes;

Enfin, digne aſpirant, entrâtes
Chez les Quarante beaux Eſprits,
Et ſur eux-mêmes l'emportâtes
A forger d'ennuyeux Ecrits.

Cette Epigramme ne ſauroit être de Racine, à qui des faiſeurs de brochures l'ont attribuée, puiſque ce grand Poëte étoit mort quand l'Abbé Abeille fut reçu de l'Académie Françoiſe. Mais on a cru rendre l'Epigramme meilleure en la décorant d'un ſi beau nom, ſans avoir même le bon ſens de voir que Racine, Membre de l'Académie, n'auroit pas eu la ſottiſe de ſe qualifier lui-même d'ennuyeux Ecrivain. L'illuſtre Auteur de Phédre avoit aſſez d'Epigrammes ſatiriques à ſe reprocher, pour qu'on doive ſe faire un ſcrupule de lui imputer en ce genre des péchés qu'il n'a pas commis.

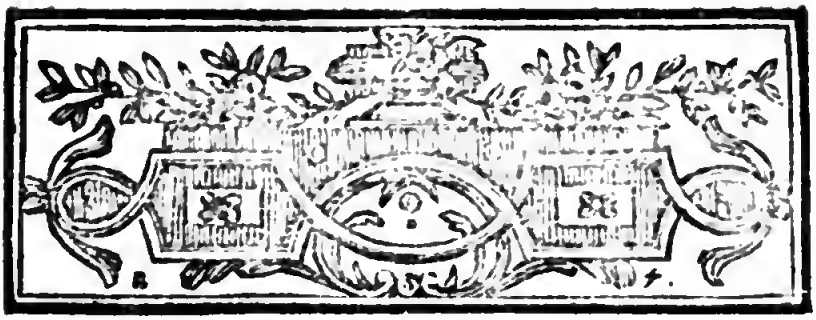

CAMILLE
LE TELLIER DE LOUVOIS,
BIBLIOTHÉCAIRE DU ROI,

Abbé de Bourgueil & de Vauluiſans ; né à Paris le 11 *Avril* 1675 ; *reçu à la place de* JEAN TESTU DE MAUROY, *le* 23 *Septembre* 1706 ; *mort le* 5 *Novembre* 1718 (1).

---

(1) Voyez ſon Eloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences, & dans celle de l'Académie des Belles-Lettres.

EUSEBE
RENAUDOT,
PRIEUR DE FRESSOY,

De l'Académie della Cruſca ; né à Paris le 20 Juillet 1646 ; *reçu à la place de* JEAN DOUJAT, *le 7 Février* 1689 ; *mort le premier Septembre* 1720 (1).

---

(1) Voyez ſon Éloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.

PHILIPPE

DE

COURCILLON,

MARQUIS DE DANGEAU,

Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Lazare, Conſeiller d'Etat, Gouverneur de Touraine; né le 21 *Septembre* 1638; *reçu à la place de* GEORGE DE SCUDERY, *en* 1668; *mort le* 9 *Septembre* 1720 (1).

---

(1) Voyez ſon Eloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences.

ÉLOGE
DE JACQUES-LOUIS
VALON,
MARQUIS DE MIMEURE,

Lieutenant-Général des Armées du Roi; né à Dijon le 19 *Novembre* 1659; *reçu à la place de* LOUIS COUSIN, *le premier Décembre* 1707; *mort le* 3 *Mars* 1719.

SORTI très-jeune de sa Province, avec des talens précoces & un caractere aimable, il fut produit à la Cour, & placé auprès du Dauphin, fils de Louis XIV, en qualité de Page, mais de Page distingué & chéri; on l'associa, par ordre du Roi, à tous les amusemens du jeune Prince, & sur-tout à ses études. Louis XIV, qui devoit à la

Nature ſeule toutes ſes bonnes qualités, & à ſa ſeule éducation tous ſes défauts, ne ſentoit que trop combien cette éducation avoit été négligée, pour ne rien dire de plus; & comme il ne pardonnoit pas à ſes Inſtituteurs ce crime envers l'Etat, il ne vouloit pas s'en rendre coupable lui-même à l'égard de ſon fils. Il n'oublioit donc rien pour donner à l'éducation de ce fils toute la perfection que la Nature exigeoit d'un pere, & la France de ſon Souverain; il déſiroit au moins de n'avoir aucun reproche à ſe faire, ſi le ſuccès de cette inſtitution ſi importante ne répondoit pas à ſa ſollicitude royale & à ſes vûes paternelles. En plaçant auprès du Dauphin les plus excellens Maîtres en tout genre, il crut devoir joindre aux avantages précieux de leurs leçons, l'aiguillon plus puiſſant encore de l'émulation & de l'exemple, & voulut donner dans le jeune Mimeure une eſpece de rival à ſon fils. Le rival, tout jeune qu'il étoit, eut l'art de ſe faire aimer du Prince, en contribuant à animer ſes études. La faveur dont l'honora l'héritier de la Couronne, ne ſe refroidit jamais, parce qu'il ne ceſſa jamais de

la mériter ; & le Dauphin s'attacha juſqu'à la fin de ſa vie ce Compagnon de ſes premiers travaux & de ſes premiers plaiſirs.

M. le Marquis de Mimeure, en ſuivant avec ardeur la route brillante que lui offroit la fortune, n'oublia pas les Lettres, qui la lui avoient ouverte de ſi bonne heure ; il cultiva avec ſuccès, non ſeulement les Muſes françoiſes, mais encore les Muſes latines, qui étoient alors plus accueillies, même à la Cour, qu'elles ne le ſont aujourd'hui de la plupart des gens de Lettres. Il fut à la fois & rival d'Horace en latin (autant qu'un Moderne peut aſpirer à l'être), & Traducteur françois plus digne encore de ce Poëte, ſi admirable quelquefois, & toujours ſi aimable. M. de Voltaire nous aſſure que l'*Ode à Vénus*, imitée d'Horace par M. le Marquis de Mimeure, n'eſt pas indigne de l'original ; la déciſion d'un ſi grand Juge eſt, pour l'Auteur de la Piece, une atteſtation de talent poétique. Cette Ode n'ayant paru que dans quelques Recueils, & étant aujourd'hui aſſez peu connue, nous croyons devoir la mettre ici ſous les

yeux de nos Lecteurs (1), comme le principal titre académique de M. le Marquis de Mimeure. En voyant de quelle maniere il a *imité* l'Ode latine (car ce n'eſt qu'une traduction très-libre), nos Lecteurs décideront ſi M. de Voltaire a été rigoureuſement juſte dans le jugement qu'il a porté de l'Ode françoiſe, ou s'il n'a été qu'indulgent pour un amateur avec lequel il avoit été lié dans ſa jeuneſſe. Ceux qui pourroient être plus ſéveres que lui, doivent en même temps ne pas oublier que cette Ode eſt l'ouvrage d'un Poëte courtiſan & homme de guerre, qui ne faiſoit des vers que par délaſſement, & qu'il eſt plus d'un faiſeur d'Odes de profeſſion, qui n'a pas ſi bien réuſſi.

M. le Marquis de Mimeure a fait pluſieurs autres Pieces de vers, non pas comme celle-ci, à l'honneur de l'amour, mais à l'honneur de Louis XIV & des Princes ſes fils ; elles furent accueillies à Verſailles, comme devoient l'être des louanges données par un courtiſan à ſes Maîtres. Mais il n'a jamais voulu

(1) Voyez la Note (*a*).

les faire imprimer, prévoyant ſans doute en Philoſophe le peu d'intérêt que la Poſtérité prendroit un jour à ces éloges éphémeres.

Lorſque les talens & les Ouvrages de M. le Marquis de Mimeure lui obtinrent une place à l'Académie, il n'oſa, ſoit timidité, ſoit modeſtie, compoſer lui-même ſon Diſcours de réception, quoiqu'il en fût très-capable. Il ſe repoſa de ce travail ſur la Motte, qui n'étant point encore Membre de la Compagnie, fit en cette circonſtance un ſecret & heureux eſſai de ſes talens pour ce genre d'écrire, & des applaudiſſemens qu'il devoit recevoir dans l'Académie, lorſqu'il y parleroit pour lui-même. Il compoſa auſſi quelques années après, pour une occaſion d'éclat, un autre Diſcours de réception, celui du Cardinal du Bois, qu'il n'étoit pas facile de faire parler d'une maniere également décente pour lui & pour le Corps littéraire dont il devenoit Membre. Fontenelle répondit à ce Diſcours, & ne l'effaça pas. L'envie, qui n'auroit pas manqué de déchirer des Ouvrages dont la Motte ſe ſeroit nommé l'Auteur, fit au Public l'honneur d'être

de ſon avis en ces deux circonſtances ; elle applaudit beaucoup, à la vérité ſans le ſavoir, le ſimple Homme de Lettres caché derriere la naiſſance & les dignités (1).

M. le Marquis de Mimeure mourut à Auxonne, dont il étoit Gouverneur. Il fut enterré dans l'égliſe paroiſſiale de cette ville, où on lit ſon Epitaphe, terminée par ces mots édifians :

Paſſans, priez pour lui, & ſongez à vous (2).

---

(1) Voyez la Note (*b*).
(2) Voyez la Note (*c*).

NOTES *sur l'article précédent.*

(a) ODE A VÉNUS, IMITÉE D'HORACE (1)

Par M. le Marquis de Mimeure.

CRUELLE mere des Amours (2),
Toi que j'ai ſi long-temps ſervie,
Ceſſe enfin d'agiter ma vie,
Et laiſſe en paix mes derniers jours.
Ta tyrannie & tes caprices
Font payer trop cher tes délices.
C'eſt trop gémir dans ta priſon;
Briſe les fers qui m'y retiennent,
Et permets que mes vœux obtiennent
Les fruits tardifs de la raiſon.

(1) Cette Ode eſt la premiere du quatrieme Livre. Nous mettrons ici les vers latins que M. de Mimeure a imités ou traduits. Par-là on jugera tout à la fois & de l'imitation, & de ce qui appartient en propre au Traducteur.

(2) *Intermiſſa Venus diu,*
Rurſum bella moves; parce precor, precor....
Deſine, dulcium
Mater ſæva cupidinum,
Circa luſtra decem flectere mollibus
Jam durum imperiis.

DÉJA m'échappe le bel âge (1)
Qui convient à tes favoris,
Et des ans le ſenſible outrage
Me va donner des cheveux gris.
Si pour moi le deſſein de plaire
Devient un eſpoir téméraire,
Que puis-je encore déſirer ?
Quelle erreur de remplir mon ame
D'une vive & conſtante flamme
Que je ne ſaurois inſpirer !

QUAND on ſait unir & confondre
En deux cœurs mêmes ſentimens,
Et que les yeux de deux amans
Savent s'entendre & ſe répondre;
Quand on ſe livre tout le jour
Aux ſoins d'un mutuel amour,
De quel tranſport l'ame eſt ravie !
Dans ces momens délicieux
Un mortel porte-t-il envie
A la félicité des Dieux ?

MAIS l'amorce de tes promeſſes
N'eut que trop l'art de m'éblouir.
Réſerve toutes tes careſſes (2)
A l'heureux âge d'en jouir.

---

(1) *Non ſum qualis eram bonæ*
Sub regno Cynaræ.

(2) *Abi*
Quò blandæ juventum te revocant preces.

Serre de la plus forte chaîne
L'ardent Cléon, la jeune Ismene;
Vole où t'appellent leurs désirs;
Fais-les mourir, fais-les revivre,
Et que ta faveur les enivre
D'un torrent d'amoureux plaisirs.

Pour moi, dans un champêtre asyle,
Où l'Arou de ses claires eaux
Baigne le pied de nos côteaux,
Je cherche un bonheur plus tranquille;
Sur des fleurs mollement couché
Avec un esprit détaché
Des biens que le courtisan brigue,
Sur moi le pere du repos,
Le Sommeil, d'une main prodigue,
Versera ses plus doux pavots.

Je verrai quelquefois éclore
Dans les prés les aimables fleurs,
Odorantes filles des pleurs
Que verse la naissante Aurore;
Je verrai tantôt mes guérêts
Dorés par la blonde Cérès:
Dans leur temps les dons de Pomone
Feront plier mes espaliers,
Et mes vignobles, en Automne,
Rempliront mes vastes celliers.

MAIS quel trouble & quelles alarmes (1)
Viennent me ſaiſir malgré moi !
Pourquoi, Céphiſe, hélas ! pourquoi
Ne puis-je retenir mes larmes ?
Dans mon ſein je les ſens couler.
Je rougis, je ne puis parler ;
Un cruel ennui me dévore.
Ah ! Vénus ! ton fils eſt vainqueur ;
Oui, Céphiſe, je brûle encore ;
Tu regnes toujours ſur mon cœur.

QUELQUEFOIS la douceur d'un ſonge (2)
Te rend ſenſible à mes tranſports.
Charmes ſecrets, divins tréſors,
N'êtes-vous alors qu'un menſonge ?
Une autrefois avec dédain,
Tu te dérobes ſous ma main :
J'embraſſe une ombre fugitive,
Et te cherchant à mon réveil,
Je hais la clarté qui me prive
Des doux fantômes du ſommeil.

---

(1) *Sed cur heu ! Ligurine, cur*
Manat rara meas lacryma per genas ?
Cur facunda parùm decoro
Inter verba cadit lingua ſilentio ?

(2) *Nocturnis te ego ſomniis*
Jam captum teneo, jam volucrem ſequor
Te per gramina martii
Campi, te per aquas, dure, volubles.

(*b*) Nous pourrions citer plus d'un exemple de pareils diſcours, que les Zoïles de la Littérature ont fort exaltés, non ſeulement par le motif ſi digne d'eux de flatter des hommes puiſſans, mais pour oppoſer, diſoient-ils, la ſupériorité & les graces de ces diſcours à l'inſipidité & au mauvais goût de pluſieurs autres, qu'avoient prononcés, en leur propre nom, des Académiciens, gens de Lettres; il eſt arrivé plus d'une fois que ces Académiciens, outragés avec tant de bonne foi & de juſtice, étoient les ſecrets Auteurs des diſcours tant célébrés. Peut-être cependant (car il ne faut rien outrer, même en repouſſant la ſatire) peut-être eſt-il arrivé quelquefois qu'un Académicien, homme de Lettres, a mieux fait pour un autre Académicien qu'il n'eût fait pour lui-même, par la raiſon ſeule qu'il ne cherchoit pas à faire auſſi bien. L'Écrivain qui ne travaille pas pour ſon propre compte, qui travaille de plus dans le ſilence, à l'abri de l'envie, & ſous un nom que la ſatire n'oſera déchirer, prend en liberté ſon eſſor, & déploie avec confiance ſon talent &

ſes forces. Affranchi de cette contrainte odieuſe, qui refroidit & reſſerre le génie, il n'eſt point tourmenté (comme il l'eſt en écrivant pour lui-même) par les efforts contradictoires & pénibles qu'il ſeroit obligé de faire, d'un côté pour s'élever, & de l'autre pour contraindre ſon vol.

(*c*) La famille de cet Académicien a bien voulu nous communiquer un écrit, d'où nous tirerons les principaux faits qui honorent ſa mémoire, & dont nous n'avons point fait mention dans ſon Eloge, parce qu'ils ſont trop étrangers à ſes qualités académiques, qui ont dû principalement nous occuper.

» Dès ſa tendre jeuneſſe il annonça » un talent ſingulier pour la Poéſie; à » neuf ans, ſa réputation naiſſante lui » ouvrit le chemin de la Cour. Ce fut » ſur les témoignages avantageux du » grand Condé, Gouverneur de Bour- » gogne, qu'il fut placé par Louis XIV » auprès du Dauphin. A cette grace, » le Roi joignit une penſion de 3000 » livres, deſtinée à contribuer à ſon édu- » cation.

» Quelque attaché qu'il fût au ſer- » vice

» vice de ce Prince, il ſut le concilier
» avec celui de la guerre. Après avoir
» ſervi, ſous M. Duqueſne, en qualité
» de Volontaire, à l'expédition d'Al-
» ger, en 1683, il fut Meſtre-de-
» Camp & Sous-Lieutenant des Gen-
» darmes Anglois : ſon courage & ſa
» conduite le firent ſucceſſivement paſ-
» ſer aux emplois de Brigadier, de Ma-
» réchal-de-Camp, & de Lieutenant-
» Général : il ſe diſtingua aux combats
» de Steinkerque, de Leuſe, aux deux
» journées de Fleurus, à celles de la
» Marſaille, de Ramilly, & de Mal-
» plaquet ; de même qu'aux ſiéges
» de Luxembourg, de Philisbourg,
» Frankendal, Mons, Landau, & Bri-
» ſac, où il eut l'honneur de ſervir en
» qualité d'Aide-de-Camp de Monſei-
» gneur le Duc de Bourgogne, qui le
» chargea de porter au Roi les articles
» de la capitulation. Ce Prince, après
» la mort du Dauphin ſon pere, le re-
» tint, par ordre du Roi, près de ſa
» perſonne, dans les mêmes fonctions
» qu'il avoit déjà remplies : il le traita
» toujours avec eſtime ; & cette diſ-
» tinction fut, non ſeulement le fruit
» de l'attachement fidele que M. de

» Mimeure avoit fait paroître dans tou-
» tes les occaſions pour ſon premier
» Maître, mais encore de ſon goût
» pour les Lettres.

» Il eſt mort ſans avoir eu d'enfans
» de dame Magdeleine de Carvoiſin
» d'Achy, d'une illuſtre Maiſon de Pi-
» cardie, qu'il avoit épouſée en 1707;
» & laiſſa, pour ſon héritiere, Anne-
» Philippine ſa ſœur, mariée à Meſſire
» Anſelme-Bernard Fyot de Vaugé-
» mois, Préſident aux Requêtes du
» Palais, à Dijon.

» Le nom de Valon eſt connu de-
» puis Regnier Valon, Seigneur de
» Capelle, & Gouverneur d'Arleux en
» Flandre, qui mourut en 1296, &
» laiſſa d'Alix de Rocourt une nom-
» breuſe poſtérité; elle ſuivit la pro-
» feſſion des armes juſqu'à la fin du
» quinzieme ſiecle; & depuis ayant
» pris le parti de la robe, elle donna
» un grand nombre d'Officiers diſtin-
» gués au Parlement de Bourgogne,
» & pluſieurs Chevaliers à l'Ordre de
» Malte. Quelques-uns des cadets qui,
» dans la ſuite, reprirent le métier de
» la guerre, y ſervirent avec diſtinc-
» tion; entre autres, le Chevalier Va-

» lon commandant le bataillon de » Malte, au ſiége de Valence, en » 1656, & Jacques Valon de Saint-» Seine, Capitaine au Régiment des » Gardes-Françoiſes, tué à la bataille » de Sénef. Leurs ſervices ſont rap-» portés, avec éloge, dans les lettres » d'érection en Marquiſat de la terre » de Mimeure, ſituée en Bourgogne, » & poſſédée en franc-aleu noble » dans la même famille, depuis Ni-» colas Valon, Seigneur de Barain, » Conſeiller au Parlement de Dijon, » en 1554, & qui a paſſé à M. Claude » Fyot de Mimeure, petit-neveu du » Marquis de Mimeure, objet de cet » article «.

ÉLOGE
DE CHARLES-CLAUDE GENEST,
ABBÉ DE SAINT-VILMER,

Aumônier ordinaire de Madame la Ducheſſe d'Orléans ; né à Paris le 17 Octobre 1639 ; reçu à la place de CLAUDE BOYER, *le 7 Septembre 1698 ; mort le 20 Novembre 1719.*

M. l'Abbé d'Olivet, dans une lettre imprimée & adreſſée à M. le Préſident Bouhier, eſt entré dans un aſſez grand détail ſur ce qui concerne cet Académicien. Nous nous croyons d'autant plus en droit de tranſcrire ici cette lettre, que celui qui va parler eſt un Académicien célebre, Hiſtorien de la Compagnie, & fut d'ailleurs l'ami

intime de l'Abbé Geneſt. Perſonne n'avoit donc plus de droit que lui de rendre à la mémoire de ce Confrere eſtimable, le tribut d'éloges qu'elle mérite. Enfin, le ton de cette lettre eſt ſi différent de celui que nous avons pris dans les articles dont nous ſommes les Auteurs, que nous avons cru, en l'inſérant dans cet Ouvrage, y répandre plus de variété, & peut-être en rompre la monotonie. C'eſt par cette raiſon que nous donnons la lettre telle qu'elle a paru, ſans nous permettre d'y changer ou d'y retrancher quelques détails & quelques expreſſions, que des Lecteurs d'un goût ſévere pourroient ne pas approuver. Nous nous permettrons ſeulement un petit nombre de notes, que nous avons jugées ou néceſſaires, ou utiles, mais qui peut-être ne le paroîtront pas à nos Lecteurs autant qu'à nous.

LETTRE de M. l'Abbé d'Olivet à M. le Préſident Bouhier.

» PERSONNE, Monſieur, n'étoit plus en état que moi, de ſatisfaire pleinement votre curioſité ſur ce qui regarde feu M. l'Abbé Geneſt. Je l'ai fort connu ; & pendant les trois ou quatre dernieres années de ſa vie, il ne s'eſt guere paſſé de mois, que nous ne nous ſoyons vus à table. Voilà où ſes amis le poſſédoient tout entier. Vous allez donc le voir tel qu'il s'eſt montré à moi. Homme ſimple & vrai, dans qui les révolutions d'une vie de quatre-vingts ans, dont il paſſa la moitié à la Cour, n'avoient pas gâté les préſens que la Nature lui avoit faits. Homme ſans éducation, ſans fortune, ſans étude ; mais qui, par ſon bon ſens, par ſes talens, par ſa bonne conduite, parvint à un rang diſtingué, & dans les Lettres & dans le monde.

» Je ſais de lui-même, qu'il étoit né à Paris, & baptiſé dans l'égliſe de Saint-Gervais, le 17 Octobre 1639. A l'égard de ſa famille, n'en parlons point,

ſi ce n'eſt pour dire qu'un homme auſſi vertueux que M. l'Abbé Geneſt, eut ce trait de reſſemblance avec Socrate, d'être né d'une Sage-femme. Quand ſon origine ſeroit moins obſcure, vous ne lui en feriez pas un mérite, vous, Monſieur, qui mettez votre gloire, non à être ſorti d'ancêtres que la Bourgogne reſpecte, mais à les imiter. Peu de temps après ſa naiſſance, il perdit ſon pere; & il avoit déjà treize à quatorze ans, que ſa mere n'avoit pas encore ſongé à lui rien apprendre. Heureuſement elle fut appelée pour accoucher la femme d'un Commis de M. Colbert; & l'accouchée, dans le cours de ſa convaleſcence, lui ayant bien répété que, pour faire fortune auprès du Miniſtre, il ne falloit qu'avoir une belle main, le jeune homme fut envoyé chez le plus fameux Maître à écrire, où durant trois ou quatre ans il travailla ſans relâche; mais ſon projet de chercher place dans un Bureau, fut dérangé par l'eſpérance qu'on lui donna de gagner des millions en peu de temps. Un de ſes camarades, héritier d'un petit fonds de boutique, ſe mit en tête d'aller le négocier aux Indes, & s'obligea

d'en partager le produit avec Geneſt, qui n'eut à mettre dans la Société que ſa bonne humeur & la diſpoſition qu'il avoit pour bien tenir un regiſtre. Jeuneſſe ne doute de rien : ils vont à la Rochelle, & s'embarquent. A peine furent-ils en haute mer, qu'un vaiſſeau Anglois qui retournoit chez lui les attaqua, &, les ayant débarraſſés de leur pacotille, prit ſoin de les tranſporter à Londres, où ils furent jetés ſur le pavé, ſans argent & ſans reſſource.

» Vous voilà bien en peine, Monſieur, pour notre aventurier. Il s'en tira par le moyen d'un Seigneur Anglois, qui l'envoya dans ſa campagne à quatre journées de Londres, pour enſeigner le françois à ſes enfans, ſortis depuis peu du Collége, & dont la plus forte paſſion étoit de monter à cheval : paſſion, qui bientôt devint auſſi vive dans le Précepteur que dans les Eleves; mais avec cette différence, que ce qui n'étoit qu'un amuſement pour eux, fut pour lui une étude. Il acquit une grande connoiſſance des chevaux; & ce fut-là, par un coup de haſard, ce qui lui ſervit d'échelon pour monter

où il arriva depuis : car le Duc de Nevers ayant envoyé acheter des chevaux en Angleterre, ſon Ecuyer tomba dans la maiſon où étoit M. Geneſt, profita de ſes conſeils pour l'emplette qu'il étoit chargé de faire, lui perſuada de s'en revenir en France par la même occaſion, & au retour le préſenta à ſon Maître, comme un homme qui pouvoit être bon à tout.

» Vous ſavez que le Duc de Nevers ſe piquoit d'être Poëte. Mais je ne vous ai pas encore dit que l'Abbé Geneſt, avant même que de ſavoir écrire, ſavoit déjà ce que c'étoit que vers. Une fille de mérite, & dont les nouveaux Moréris ont immortaliſé le nom, Louiſe-Anaſtaſie Serment, logeoit ſur le même pallier que M. Geneſt, qui, voyant arriver chez elle quantité de perſonnes diſtinguées par la naiſſance (car c'étoit encore le temps où la qualité de bel eſprit donnoit du relief), conçut pour cette vertueuſe fille une ſorte de vénération, & obtint, par ſon empreſſement à lui rendre de petits ſervices, qu'elle daignât employer quelques momens à l'inſtruire. Il ſavoit lire alors, mais rien de plus. Elle lui fit

apprendre le *Cid* par cœur, & ne fut pas long-temps à s'appercevoir que le feu qui fait les Poëtes, commençoit à étinceler déjà dans ſon eſprit. Il recevoit de ſon oreille les premieres & les plus importantes leçons; en ſorte que ſa voiſine lui ayant expliqué la mécanique du vers, il ne tarda pas à faire voir de quel côté ſon génie devoit ſe tourner. Quand ſa main ſe fut un peu fortifiée chez ſon Maître à écrire, ſi l'occaſion ſe préſentoit de faire des copies, dont il eſpérât d'être payé, il y paſſoit les nuits pour avoir de quoi aller à la Comédie. En un mot, à travers les ténebres même d'une éducation ſi négligée, ſes diſpoſitions pour la Poéſie ſe firent jour, quoiqu'il n'ait proprement commencé à les cultiver que lorſqu'il fut attaché au Duc de Nevers. On diſtribua les premiers prix de l'Académie en 1671. Tout ce que la France avoit de Poëtes & de Verſificateurs, ſe mirent ſur les rangs. Ils étoient ſoixante & ſeize, dont le victorieux fut M. de la Monnoye, votre ami particulier, & l'un de mes premiers Maîtres. Parmi tant de concurrens, ſi M. Geneſt n'atteignit pas à la

couronne, du moins il en approcha de fort près; & ſa Piece lui mérita des louanges, à la faveur deſquelles il ſentit croître ſon talent, & produiſit coup ſur coup diverſes autres Poéſies, qui affermirent les fondemens de ſa réputation, non ſeulement par leur propre valeur, mais encore par les circonſtances où elles parurent. Il fit, à la ſuite du Duc de Nevers, la campagne de 1672 & celle de 1673. Dans la premiere, il eut l'honneur de préſenter au Roi une Ode ſur la conquête de la Hollande (1); & dans la ſeconde, une Ode ſur la priſe de Maſtricht. Outre que ſes vers étoient vraiment beaux,

(1) On cite avec éloge dans le *Menagiana*, quelques vers de cette Ode, où l'Auteur dit que Louis le Grand, plus terrible que *le Monarque des Cieux*, qui ne lance ſa foudre que durant l'été, a fait *gronder la ſienne au plus fort des hivers*; parce qu'en effet la Hollande fut conquiſe preſque toute entiere dans cette ſaiſon. Cette flatterie, un peu groſſiere, n'étoit pas nouvelle; pluſieurs Poëtes l'avoient déjà miſe en œuvre quelques années auparavant pour la conquête de la Franche-Comté par le même Prince. L'Abbé Geneſt n'eut auprès du Roi que le triſte mérite de la répéter.

ils avoient d'ailleurs l'avantage d'être chantés, pour ainſi dire, ſur le champ de bataille, & mêlés avec les acclamations d'une armée triomphante. Peliſſon, cet homme illuſtre, dont le cœur méritoit encore plus de louanges que l'eſprit, & qui jamais ne perdit une occaſion d'être utile aux gens de Lettres, ſe joignit au Duc de Nevers, pour faire valoir auprès du Roi les Poéſies de M. Geneſt. Auſſi furent-elles *honorées des regards de Sa Majeſté, & récompenſées de ſes bienfaits*, comme l'Auteur nous l'apprend dans une Epître dédicatoire, où il témoigne ſon étonnement d'avoir pu, *ſans art, ſans étude, ſans éducation, parvenir à faire ces Poéſies, & ſi l'on ne m'a point trompé*, ajoûte-t-il, *rencontrer quelquefois les penſées de ces Anciens, que je n'ai jamais lus.* Voilà, dans un aveu ſi humble, la confirmation de ce que je vous ai dit.

» A la fin de la campagne de 1673, ſa Muſe reçut de nouveaux honneurs; il remporta le prix de l'Académie. Une victoire de cette eſpece, annoncée par les Gazettes, retentit dans tout le camp; & chacun prit part à ſa joie.

Toutes les tables de l'armée ſe le diſputoient matin & ſoir. Je crois, Monſieur, vous avoir déjà fait entendre qu'il aimoit les plaiſirs de la table, & qu'il s'y livroit de bonne grace. Un jour entre autres, pendant qu'il buvoit & qu'il folâtroit avec une troupe de jeunes Officiers, le Pere Ferrier, Confeſſeur du Roi, vint à paſſer devant leur tente; & lui ayant fait ſigne d'approcher, *Je voudrois bien*, lui dit-il à l'oreille, *vous voir plus de ſageſſe, & un autre habit*; paroles énergiques, qui trouverent un Auditeur docile, en ſorte qu'il n'eut pas plus tôt regagné Paris, qu'il accourcit ſa perruque, & troqua ſon épée contre un petit manteau noir. Pour peu que le Pere Ferrier eût vécu, ſes bonnes intentions ne ſeroient pas demeurées ſans effet. Il faiſoit cas des gens d'eſprit, étant lui-même très-ſavant, & Auteur d'un excellent Traité *de Deo*; je parle ainſi de ce livre pour l'avoir lu. Mais une mort prématurée enleva le Pere Ferrier, & trompa les eſpérances de l'Abbé Geneſt, qui, ne pouvant plus, par reſpect pour ſa ſoutanelle, donner des ordres dans l'écurie du Duc de Nevers, prit le parti d'aller

à Rome, où ce Seigneur avoit de grands biens. Il y passa deux ou trois ans, au bout desquels il fut rappelé par M. Pelisson, qui le prit chez lui à Versailles, où il se trouvoit en même temps à couvert des besoins & à portée des graces. Mais ce qui me paroît plus heureux encore, il y eut toute facilité de se faufiler avec les hommes choisis, qui furent successivement prépposés à l'éducation de M. le Dauphin, de M. le Duc du Maine, & de M. le Duc de Bourgogne. Quels hommes c'étoient! Vous les connoissez, Monsieur, & je me borne ici à vous dire, qu'ils furent tous les amis & les protecteurs de l'Abbé Genest; & qu'après l'avoir bien connu, ils conspirerent tous ensemble pour le placer, en qualité de Précepteur, auprès de Mademoiselle de Blois, aujourd'hui Son Altesse Royale Madame la Duchesse d'Orléans.

» Jugez combien ses mœurs devoient être aimables, puisqu'un Bossuet, un Decourt, un Malézieu, charmés de voir jusqu'à quel point la Nature avoit été libérale pour lui, entreprirent à frais communs de suppléer à ce que l'éducation ne lui avoit pas donné. Pen-

dant qu'il étoit chez le Duc de Nevers, une prodigieuſe envie d'apprendre, mais jointe à l'impoſſibilité de puiſer dans les ſources, le rendoit aſſidu aux conférences du célebre Rohault, qui enſeignoit la Philoſophie de Deſcartes. Il n'en avoit pu prendre, dans les entretiens publics, qu'une teinture ſuperficielle, mais ſuffiſante néanmoins pour entrer là-deſſus en matiere avec M. Boſſuet, qui, comme nous le ſavons d'ailleurs, étoit grand Cartéſien. D'abord ce ſavant Maître s'apperçut que les fondemens néceſſaires pour bâtir ſolidement, n'étoient pas jetés dans l'eſprit de ſon diſciple; je veux dire, que les regles de la Dialectique lui étoient inconnues. Ainſi, les leçons qu'il lui donna commencerent par cette ſcience, qui eſt la clef du raiſonnement. Tous les Mardis, l'Abbé Geneſt ſe trouvoit au lever du Prélat, & jouiſſoit de ſon entretien juſqu'à l'heure où M. le Dauphin entroit à l'étude. Peu à peu ils attaquerent toutes les parties de la Philoſophie, & ce fut-là ce qui donna naiſſance à cette eſpece de Poëme qu'il ne publia que ſur la fin de ſes jours, mais dont il s'étoit occupé plus

de trente ans : ouvrage auquel le Public n'a fait qu'un froid accueil, parce qu'il eſt venu dans un temps où la faveur du Cartéſianiſme étoit déjà bien diminuée (1)..

» Je n'ai pu voir le fameux Caton Decourt, mort en 1694 ; mais généralement tous ceux qui l'ont vu, diſent que c'étoit un homme qu'on auroit mis au deſſus de tous ſes contemporains, s'il n'avoit apporté autant de ſoin à cacher ſon mérite, que ceux au contraire qui en ont peu étudient les moyens de briller. Il conçut pour M. l'Abbé Geneſt une amitié ſans égale. Quand il avoit un moment à prendre l'air, il s'enfonçoit avec lui dans un boſquet de Verſailles, &, le livre à la main, lui expliquoit quelque bel endroit des Poëtes ou des Philoſophes anciens. Vous ne croirez pas tout-à-fait que cela ſeul ait pu lui tenir lieu de bonnes études, ébauchées dès l'enfance, & repriſes dans l'âge mûr. Mais du moins il n'en falloit guere davantage pour lui former le goût ; & ceux de nos Confreres qui ont été de ſon

(1) Voyez la Note (*a*).

temps à l'Académie, m'ont dit qu'en effet il opinoit toujours avec un grand ſens, & que, ſi l'on s'appercevoit quelquefois de ſon peu d'étude, ce n'étoit que par un ſilence également ſage & modeſte.

» Venons à ſon troiſieme Maître, M. de Malézieu, dont les mânes, ſi vous me permettez de parler poétiquement, doivent être bien glorieux de voir que la place qu'il occupoit parmi les Quarante a été ſi dignement remplie (1). On lui eſt redevable de tout ce que l'Abbé Geneſt a fait pour le Théatre : car, non ſeulement il le forçoit à travailler en ce genre ; mais il l'éclairoit, il le guidoit. Vous connoiſſez *Zélonide*, *Pénélope*, & *Joſeph*, Tragédies imprimées qui ont été jouées (2) avec un grand ſuccès. Une autre de ſes Tragédies, *Polymneſtor*, étoit de pure invention, & ſur un plan romaneſque tracé par M. de Malézieu, qui prétendoit que la nouveauté toucheroit les Spectateurs, & que les

(1) Elle le fut par M. le Préſident Bouhier, à qui cette lettre eſt écrite.

(2) Voyez la Note (*b*).

ſujets tirés de la Fable ou de l'Hiſtoire étoient ſi uſés, qu'on ne s'y intéreſſoit plus. Au contraire, M. Decourt ſoutenoit que, pour nous toucher, il faut des objets réels & connus juſqu'à un certain point ; qu'ayant, pour ainſi dire, paſſé notre enfance avec les Héros de la Grece & de Rome, c'eſt-là ce qui nous fait prendre un intérêt à ce qui leur arrive ſur le théatre, & qu'en conſéquence de ces principes, *Polymneſtor* échoueroit, quoique d'ailleurs la Piece fût bien verſifiée, bien conduite, pleine de ſentimens & d'heureuſes ſituations : l'événement juſtifia M. Decourt.

» Un Homme de Lettres ne trouve pas moins à profiter avec les femmes d'une grande condition, lorſqu'elles ont eu une éducation proportionnée à leur rang ; & de ce côté-là votre Confrere fut auſſi heureux qu'en hommes. Car Madame de Thiange, à qui le Duc de Nevers, ſon gendre, le préſenta, ne put lui refuſer ſon amitié, & bientôt le mit en liaiſon avec ſes deux ſœurs, Madame de Monteſpan, & l'Abbeſſe de Fontevrault. Celle-ci joignoit, aux ſolides vertus de ſon état,

un rare génie, & un ſavoir encore moins commun. Homere & Platon lui étoient auſſi familiers qu'à vous. Elle goûta fort l'Abbé Geneſt : il alla paſſer pluſieurs étés à Fontevrault; & l'envie de lui plaire l'engagea, quoiqu'âgé de quarante ans, à vouloir apprendre le latin. Il eſt vrai que notre ami, M. de la Monnoye, n'étoit guere moins âgé lorſqu'il ſe mit au grec, où cependant il fit d'étonnans progrès. Mais l'Abbé Geneſt, avec des efforts incroyables, ne parvint qu'à une médiocrité qui eſt inutile.

» Puiſque je vous fais ici la liſte des perſonnes illuſtres, dont le commerce a le plus contribué à lui orner l'eſprit, comment oublierois je Madame la Ducheſſe du Maine, qui, pour l'avoir plus ſouvent auprès d'elle, lorſque ſes fonctions de Précepteur furent finies auprès de Madame la Ducheſſe d'Orléans, lui donna un appartement à Sceaux, où depuis il a toujours paſſé une partie de l'année, & même ſon dernier été, les plaiſirs ordinaires de cette Cour étant de tout âge ?

» Vous ſouvenez-vous, Monſieur, d'avoir lu dans les *Divertiſſemens de*

Sceaux, que M. le Duc & Madame la Ducheſſe du Maine, faiſant l'honneur à notre Confrere de plaiſanter avec lui, & cherchant l'anagramme de ſon nom, *Charles Geneſt*, trouverent ces mots : *Eh ! c'eſt large nés.* Il avoit effectivement un nez qui s'attiroit de l'attention, & qui ſur-tout avoit extrêmement frappé M. le Duc de Bourgogne. Quand ce Prince apprenoit à deſſiner, il tournoit tous ſes deſſeins à faire le nez de l'Abbé Geneſt ; qu'il fût en carroſſe, & que la glace vînt à ſe ternir, auſſitôt il y traçoit avec ſon doigt ce maître nez. Un jour le Comte de Matignon, celui-là même chez qui vous ſavez que je paſſe ſouvent la belle ſaiſon, ayant paru au lever de M. le Duc de Bourgogne, avec un juſtaucorps tout blanc de poudre, auſſi-tôt l'aimable Prince, avec la dent d'un peigne, repréſenta ſi parfaitement ce fameux nez, qu'il y avoit de quoi rire en même temps, & de quoi admirer, en comparant la copie avec l'original, qui étoit préſent. J'ai vu entre les mains de l'Abbé Geneſt une grande médaille de carton, où ce Prince l'avoit crayonné

divinement bien. Autour de la médaille, il y avoit mis de ſa propre main, *Carolus Geneſtus Naſo.* A l'égard du revers, je vous dirai tout à l'heure ce que c'étoit ; mais auparavant il faut que je vous faſſe un autre conte ſur ce nez ſi merveilleux.

» Pendant que l'Abbé Geneſt étoit à Rome, il alloit ſouvent manger chez le Cardinal d'Eſtrées, qui aimoit fort les Poëtes, & qui lui même, dans ſa jeuneſſe, avoit fait jolîment des vers. Un jour que ſon Eminence avoit beaucoup de gens à table, il s'y trouva un homme qui, ayant le nez extrêmement grand, donnoit matiere à un *bel humore*, l'un des convives, de dire beaucoup de gentilleſſes, bonnes ou mauvaiſes, ſur ce nez monſtrueux, dont il faiſoit ſemblant d'être effrayé. Arrive l'Abbé Geneſt, qui d'abord ne fit que ſe montrer à la porte, prêt à diſparoître pour ne rien déranger : mais le Cardinal d'Eſtrées l'appela & lui ordonna de prendre place. Alors le *bel humore*, ayant conſidéré ce ſecond nez, dont il parut plus effrayé que du premier, s'écria, en adreſſant la pa-

role au Cardinal : *Eminentiſſimo, per un, ſi puo ſoffrire, ma per duo, no* (1); & là-deſſus, jetant ſa ſerviette, s'enfuit & court encore, auſſi bien que le loup de la Fable.

» Je vais en venir au revers de la médaille dont je parlois ; mais comment me rendre intelligible ? Voyez, je vous prie, dans les nouvelles Lettres de Madame de Sévigné, ce qu'elle raconte du Marquis d'Hoquincourt, qui, à une cérémonie des Cordons bleus, étoit tellement habillé, que ſes chauſſes de Page étant moins commodes que celles qu'il avoit d'ordinaire, ſa chemiſe ne voulut jamais y demeurer, quelque priere qu'il lui en fît. Ainſi en uſoit ſouvent la chemiſe de l'Abbé Geneſt, ſans qu'il ſe mît en peine de la corriger. Or voici ce qui arriva de plaiſant : une de ces longues ſoirées d'hiver, où l'ennui cherche à pénétrer dans Verſailles comme ailleurs, le Roi ſe divertit à voir un Joueur de gobelets, qui faiſoit l'admiration de Paris, & dont un des principaux tours étoit de

(1) *Eminence, un peut ſe ſouffrir, mais deux, non.*

prendre entre ſes mains un verre, le plus grand que l'on pût trouver, & de le faire diſparoître avec tant de ſoupleſſe, que ceux qui le regardoient de plus près ne ſavoient ce que le verre étoit devenu. Pour mieux voir ſon jeu, l'Abbé Geneſt, près de la porte, avoit pris une lunette. Tout à coup l'Opérateur ayant jeté les yeux ſur cette phyſionomie frappante, & ſachant que Sa Majeſté ne demandoit qu'à rire, dit fort haut, & comme en colere : *Qui eſt cet homme-là qui oſe me regarder avec une lunette ? Qu'on me l'amene.* Il fallut deſcendre du piédeſtal ; la Compagnie s'entre-ouvre pour le laiſſer paſſer ; pendant ce temps-là le verre eſt eſcamoté ; & l'Opérateur s'étant apperçu que l'Abbé Geneſt étoit habillé à la maniere du Marquis d'Hoquincourt, il eut l'inſolence d'y porter la main, en diſant : *A quoi ſongez-vous, M. l'Abbé, d'avoir là-dedans un verre qui peut vous bleſſer ?* On vit en effet ſortir de là ce grand verre, qui avoit diſparu. Jamais le Roi n'a ri de ſi bon cœur, & c'eſt un trait à mettre dans ſon Hiſtoire : car il me paroît édifiant, qu'un Roi, & un ſi grand Roi,

ait

ait ri, du moins une fois en ſa vie, de ce rire naturel, qui eſt le partage de l'innocence champêtre.

» Vous me demanderez ſi c'eſt donc là ce revers de médaille, que je vous avois promis ? Oui, Monſieur, & vous allez voir que je ne me ſuis point écarté. Quoique notre Confrere fût l'homme du monde qui entendoit le mieux raillerie, cette aventure le déconcerta un peu. Il ne pouvoit ſe montrer nulle part dans Verſailles, qu'on ne ſe prît à rire ; en ſorte qu'il fut pluſieurs jours ſans oſer paroître chez M. le Duc de Bourgogne. Il y retourna enfin, non ſans avoir pris ſes précautions cette fois-là, pour être vêtu décemment. On fit remarquer cette nouveauté au Prince, qui, ſur le champ & ſans dire mot, ayant recherché la médaille qu'il avoit faite de l'Abbé Geneſt, mit au revers un temple de Janus fermé, avec ces paroles à l'entour : *Quòd Janum clauſit* (1) ; après quoi, il fit préſent de la médaille à l'Abbé Geneſt, qui l'en remercia par une fort jolie Epître en vers.

» On s'étonnera qu'ayant vécu tant

(1) *Parce qu'il a fermé le Temple de Janus.*

d'années à la Cour, où il étoit chéri des Princes & des Princeſſes, ſous la protection des perſonnes qui pouvoient le plus, il ait eu ſi peu de part aux graces ; car il n'eut du feu Roi qu'une Abbaye, qui rendoit à peine cinq cents écus. Ce ne fut qu'au commencement de la Régence, & par conſéquent peu de temps avant ſa mort, qu'il eut deux mille livres de penſion ſur l'Archevêché de Sens. Mais ne ſait-on pas que la Cour ne jette rien à la tête de ceux qui ne ſont pas importuns ? Et après tout, puiſqu'un revenu modique ſuffiſoit à ſes beſoins, & qu'il avoit l'ame aſſez belle pour ne point connoître l'avidité, n'a-t-il pas été l'homme le plus riche de ſon temps ?

» Outre celles de ſes Poéſies qui ont été imprimées, & dont je vous ai cité la plupart, il en a laiſſé beaucoup d'autres, que je crois entre les mains de Madame la Ducheſſe du Maine. Ce ſont des Odes à la louange de Louis XIV ; ce ſont des Comédies héroïques, qui ont été jouées à Sceaux ; ce ſont des récits pour de petits ballets, qu'il faiſoit par l'ordre de Madame de Monteſpan, & dont quelquefois Madame

de Maintenon donnoit le canevas. Je me ſouviens d'en avoir lu pluſieurs, & particuliérement ceux qu'il fit pour le ballet que les Princeſſes danſerent à Trianon après la campagne de Philisbourg.

» A l'égard de ſa proſe, je ne connois que ce qu'il y en a d'imprimé, c'eſt-à-dire, ſon *Portrait de M. Decourt*, & une *Diſſertation ſur la Poéſie paſtorale*, compoſée pour obéir à une délibération de l'Académie, qui portoit que chacun des Académiciens traiteroit un ſujet de Rhétorique ou de Poétique, en attendant que la Compagnie donnât quelque choſe de complet ſur ces deux Arts, dont les diverſes parties, quoique dépendantes les unes des autres, peuvent aiſément ſe détacher.

» Voilà, Monſieur, ce que ma mémoire peut ſe rappeler touchant M. l'Abbé Geneſt, que nous perdîmes la nuit du 19 au 20 de Novembre 1719. Je vous remercie de m'avoir mis ſur ce ſujet : vous êtes cauſe que j'ai paſſé une journée qui me paroît une des plus belles de ma vie. Je viens de l'employer toute entiere à m'entretenir d'un ami,

& avec un ami. Qu'y auroit-il de plus doux pour moi, ſi ce n'eſt de vous entendre « !

D'OLIVET.

NOTES *ſur l'article de l'Abbé* GENEST.

(*a*) LE refroidiſſement de la Nation Françoiſe pour la Philoſophie Cartéſienne, peut ſans doute avoir influé ſur le peu de ſuccès du Poëme de l'Abbé Geneſt en l'honneur de cette Philoſophie : mais ce peu de ſuccès eut une cauſe plus réelle dont M. l'Abbé d'Olivet ne parle pas ; c'eſt la foibleſſe de la Poéſie ; c'eſt que l'Ouvrage eſt moins en vers qu'en rimes. On auroit tort d'en accuſer la matiere. Un homme de génie, un vrai Poëte eût bien ſu embellir & animer un pareil ſujet. Le ſyſtême ingénieux & pittoreſque des tourbillons Cartéſiens, fourniſſoit à la Poéſie bien plus de mouvement & d'images que l'aride & géométrique Philoſophie de Newton. Cependant liſez les beaux vers où M. de Voltaire a parlé du ſyſtême

du monde & de l'attraction des planetes, & voyez quels charmes il a ſu répandre ſur le tableau de cette Philoſophie, qui paroiſſoit bien plus faite pour être démontrée que pour être chantée. Celle d'Epicure que Lucrece a miſe en vers, n'eſt guere plus vraie que celle de Deſcartes ; cependant on lit tous les jours Lucrece, & on ne lit point l'Abbé Geneſt. Lucrece, il eſt vrai, a expoſé ſéchement les dogmes d'Epicure, aſſez ſemblables à ceux de Newton, en quoi il a montré moins de talent que M. de Voltaire pour enrichir, des beautés de la Poéſie, ce qui n'en ſemble pas ſuſceptible : mais le Poëte Latin a du moins eu l'avantage de dédommager ſon Lecteur par quelques morceaux intéreſſans ou ſublimes qu'il a ſu lier à ſon ſujet ; au lieu que l'Abbé Geneſt a ſimplement rimé les opinions de Deſcartes, à peu près comme le P. Buffier a rimé l'Abrégé de l'Hiſtoire Ancienne & Moderne.

(*b*) Ces Tragédies, à l'exception de *Zélonide*, eurent dans leur nouveauté peu de ſuccès. Elles parurent froides & ſans coloris. *Pénélope* fut la plus

maltraitée ; elle n'eut que ſix repréſentations : on lui a rendu dans la ſuite plus de juſtice, quoique le ſtyle en ſoit négligé. Quoique les deux premiers Actes ſoient languiſſans, les Comédiens ont oſé la remettre ſur la ſcene il y a pluſieurs années, & le Public l'a revue avec plaiſir. On a trouvé dans les trois derniers Actes une marche aſſez animée & une ſorte de chaleur. On a tenu compte à l'Auteur de l'art peu commun qu'il avoit montré, en ſachant mettre dans ſa Tragédie juſqu'à trois *reconnoiſſances*, non ſeulement ſans monotonie & ſans dégoût, mais avec une gradation de nuances & d'intérêt qui attache le Spectateur, & qui acheve entiérement ſon effet dans la reconnoiſſance d'Ulyſſe & de Pénélope au cinquieme Acte ; reconnoiſſance qu'on peut regarder comme une des plus touchantes qui ſoient au Théatre, & des plus heureuſement traitées. Ajouterons-nous à cet éloge celui que Boſſuet crut devoir donner à la même Piece ? Il la trouvoit ſi remplie de ſentimens de vertu, qu'il auroit, dit-il, fort approuvé la Comédie, ſi on n'y eût jamais repréſenté que de

tels Ouvrages. Nous avions néanmoins dès lors, & ſur-tout nous avons eu depuis, pluſieurs pieces de Théatre qui méritent le même éloge, & qui ſe montrent ſur la ſcene plus ſouvent que *Pénélope ;* mais elles n'ont pas réconcilié la dévotion avec les ſpectacles. Devons-nous la féliciter ou la plaindre de ſe montrer plus difficile que le grand Boſſuet ?

La Tragédie de *Joſeph*, repréſentée en 1710 au théatre François, avoit eu le plus grand ſuccès à Clagny, où elle fut jouée d'abord au mois de Février 1706. Madame la Ducheſſe du Maine daigna y prendre un rôle ; & Baron, qui avoit alors quitté le Théatre, où il rentra depuis, joua le rôle de *Joſeph*. M. de Malézieu, dans une lettre imprimée & adreſſée à Madame la Ducheſſe du Maine, oſa dire que ceux à qui cette Tragédie n'arracheroit point de larmes, lui donneroient bien mauvaiſe opinion de leur ſenſibilité & de leur goût. Il ajoute que, non ſeulement M. le Duc & Madame la Ducheſſe de Bourgogne, M. le Duc de Berri & M. le Prince avoient trouvé la piece extrêmement touchante, mais

que M. le Duc, qui ſe vantoit de n'avoir jamais pleuré à aucune Tragédie, eut à peine entendu le premier Acte de *Joſeph*, que toute ſa fermeté l'abandonna, & qu'il fut auſſi foible que les autres. Cependant, quand cette piece parut ſur la Scene Françoiſe, le Public fut bien plus difficile à émouvoir que tant de Princes ne l'avoient été. Tous les yeux furent ſecs juſqu'à la reconnoiſſance de Joſeph & de ſes freres, la ſeule ſcene qui produisît quelque effet; & la piece, après quelques repréſentations, diſparut du théatre pour ne s'y remontrer jamais.

ÉLOGE
DE PIERRE-DANIEL HUET,
ÉVÊQUE D'AVRANCHES,

Né à Caen le 8 *Février* 1630; *reçu à la place de* MARIN LEROI DE GOMBERVILLE, *le* 13 *Août* 1674; *mort le* 26 *Janvier* 1721.

L'ARTICLE de ce ſavant & laborieux Académicien ſe trouve dans la partie de l'Hiſtoire de l'Académie, dont M. l'Abbé d'Olivet eſt Auteur. Quoique cette Hiſtoire ſe termine à l'année 1700, & que M. Huet ne ſoit mort qu'en 1721, M. l'Abbé d'Olivet, ſon diſciple, ſon admirateur, & ſon ami, a cru devoir payer ce tribut à ſa mémoire, & nous a diſpenſés, comme il vient de faire pour l'Abbé Geneſt,

d'un éloge dont il s'eſt acquitté mieux que nous. Néanmoins, en rendant avec ce grave Hiſtorien toute la juſtice poſſible au ſavoir & aux travaux de M. Huet, nous ne le placerons pas comme lui ſur la même ligne que ces redoutables admirateurs de l'Antiquité, qui par leur nom ſeul ont ſi puiſſamment combattu pour elle. Le partiſan déclaré de Chapelain (1) n'étoit pas trop digne d'admirer Homere, & moins encore d'être mis au nombre de ſes illuſtres Panégyriſtes.

Parmi les portraits qui ſe trouvent à la fin des *Mémoires de Mademoiſelle*, & qui ne ſont pas de cette Princeſſe, on trouve le portrait ſuivant de M. Huet, adreſſé à lui même. » Je crains » que la capacité que vous avez pour » les grandes choſes ne vous donne de » l'inapplication & même de l'incapa» cité pour les petites, qui ſont néan» moins de l'exacte bienſéance du » monde; ce qui eſt un défaut nuiſi» ble, en ce que la plupart des per» ſonnes ne jugeant que ſur l'extérieur, » cela empêche, quand le vrai mérite

(1) Voyez la page 51 du Recueil intitulé *Huetiana*, dont nous parlerons plus bas.

» n'eſt pas tout-à-fait poli, qu'il ne pa-
» roiſſe ce qu'il eſt. Vous n'êtes pour-
» tant pas incivil, mais votre civilité
» manque un peu de politeſſe «.

Nous ignorons juſqu'à quel point ce portrait étoit reſſemblant ; nous dirons ſeulement, & on s'en appercevra bien au ſtyle, qu'il étoit fait par une femme, mais par une femme d'eſprit, c'eſt-à dire, par un excellent juge des qualités ſociales qu'on pouvoit deſirer dans l'Evêque d'Avranches M. l'Abbé d'Olivet nous aſſure cependant que dans ſa premiere jeuneſſe, M. Huet, tout livré qu'il étoit à l'étude, cherchoit beaucoup à plaire, & à porter dans la Société tous les agrémens dont il étoit capable. Une aſſiduité de plus de ſoixante ans dans ſon cabinet, lui fit perdre ſans doute, ou l'empêcha d'acquérir cette fleur d'urbanité que le commerce ſeul du monde peut donner aux Gens de Lettres, à laquelle le mérite ne ſauroit ſuppléer, mais qui en récompenſe a tenu lieu de merite à quelques uns d'eux.

Il ne paroît pas que M. Huet eût renoncé, même dans ſa vieilleſſe, à un certain ton de galanterie avec les

femmes, dont apparemment il avoit pris dans ſa jeuneſſe l'habitude & le langage. Nous avons vu une eſpece de lettre d'amour (ſans doute purement intellectuel & platonique), qu'il écrivoit à une femme de qualité, & qui n'eſt ni un chef-d'œuvre de goût, ni un chef-d'œuvre de ſévérité chrétienne. Ce qui paroîtra plus extraordinaire encore (nous demandons grace pour cette obſervation minutieuſe, mais non pas indifférente), c'eſt qu'au haut de ce billet peu épiſcopal, on voit la petite croix que les perſonnes pieuſes ont coutume de mettre à la tête de leurs lettres. M. Huet, quoique lié d'amitié avec les Jéſuites, penſoit-il, contre la doctrine tant reprochée à ces Peres, qu'il étoit indiſpenſable de rapporter à Dieu toutes ſes actions de quelque nature qu'elles ſoient; & avoit-il intention de lui rapporter même cette production galante, quoiqu'elle en fût ſi peu ſuſceptible (1)?

On nous a communiqué un volume de lettres manuſcrites de notre ſavant Académicien, qui le font mieux con-

(1) Voyez la Note (*a*).

noître que ne le pourroit un long article. L'extrait que nous allons en donner ſervira de ſupplément, & quelquefois peut-être de correctif à l'éloge dont M. l'Abbé d'Olivet a honoré ſes mânes.

La plupart de ces lettres ſont adreſſées au Pere Martin, Cordelier à Caen, inconnu dans la Littérature, mais eſtimé ſans doute de l'Evêque d'Avranches.

L'ardeur de M. Huet pour l'étude, ardeur qu'il conſerva juſqu'à la fin de ſa vie, ſe montre dans une de ſes lettres qu'il écrivoit à l'âge de quatre-vingts ans.

» J'ai eu quelque indiſpoſition (en » 1707) qui m'a paru légere, quoi- » qu'elle n'ait pas paru telle à mes » amis. J'ai pris cette attaque pour le » premier ſon de Complies. Ce ſont » des avertiſſemens de la miſéricorde » de Dieu, de tenir mes comptes prêts. » Cela m'a ſervi de prétexte pour ne » point ſortir, mais non pour ne point » étudier «.

Il ſe plaint beaucoup de la noire médiſance & de la lâche ingratitude de ſes compatriotes. Il s'en conſole par

l'exemple de Cujas & de pluſieurs autres hommes célebres, que leur Patrie n'a pas mieux traités.

» On eſt, dit il, fort envieux dans » notre pays : *Non eſt Propheta ſine » honore niſi in Patriâ ſuâ. Ego Dæ- » monium non habeo, ſed honorifico » patrem meum & vos inhonoraſtis » me* (1).

» Pendant les trois derniers jours » que je paſſai à Caen, il me revint » de pluſieurs endroits que mon Ou- » vrage (*des Origines de Caen*) avoit » reçu beaucoup de contradictions ; » qu'il n'y avoit pas même de Péda- » gogue ni de Régent à l'Univerſité, » pas de fainéant, de batteur de pavé, » & de débiteur de fauſſes nouvelles » aux carrefours, qui ne ſe donnâſſent la » licence d'y exercer leur indocte & » maligne critique ; juſqu'à dire que je » n'y parle pas françois, & reprendre » quelques termes dont je me ſuis ſervi. » J'ai donc bien peu profité pendant

---

(1) *Nul Prophete n'eſt privé d'honneur que dans ſa Patrie .... Je ne ſuis point poſſédé du Démon, mais j'honore mon pere & vous me déshonorez.*

» quarante ans que j'ai paſſés à la ſource
» de la pureté de la Langue, & pen-
» dant trente ans que j'ai fréquenté
» l'Académie, ſi j'ai beſoin de venir
» l'apprendre à Caen des nigauds de
» la rue de Giole, du Vaugueux, & du
» Bourg-l'Abbé. Ce qui m'a attiré le
» plus de plaintes, c'eſt le chapitre des
» éloges. La plupart de ceux qui y
» ont intérêt ne ſavent pas l'obligation
» qu'ils m'ont, & de ce que j'ai dit,
» & de ce que je n'ai pas dit. Mais
» aucun de ces gens-là ſait-il ce que
» c'eſt qu'un éloge, & ce que c'eſt
» qu'Hiſtoire ? Il eſt donc vrai, &
» je l'éprouve, que *pro captu Lec-*
» *toris habent ſua fata Libelli* (1),
» & je puis bien m'appliquer ſans trop
» de vanité ce paſſage d'un Ancien :

At mihi quod vivo detraxerit invida turba,
Poſt obitum duplici fœnore reddet honos (2).

» Je me ſais auſſi fort bon gré d'avoir
» dit de moi-même « :

---

(1) *La deſtinée des Livres dépend de l'intelligence du Lecteur.*

(2) *On me rendra avec uſure, après ma mort, les honneurs qu'une multitude envieuſe m'aura refuſés de mon vivant.*

Livor edax in me vanis incurrit habenis ;
Melpomene cedro nomina noſtra linet ,
Meque ſuis addet laudatrix Gallia faſtis ;
Illum poſt cineres ſpondet Apollo diem (1).

Quoique mécontent de ſa Patrie, il prenoit cependant beaucoup d'intérêt au progrès que les Lettres y auroient pu faire.

» J'ai lu avec plaiſir l'agréable in-
» vitation aux beaux eſprits de Caen,
» de retablir l'Académie ; j'en appren-
» drai volontiers le renouvellement. La
» lecture de la Gazette fut la premiere
» occupation de cette Académie muni-
» cipale ; mais depuis, & la Gazette &
» les nouvelles en furent bannies : on
» peut compter trois Académies de
» Caen ; l'ancienne où l'on m'avoit
» donné une place ; la ſeconde, que
» M. de Segrais recueillit chez lui ; la
» troiſieme ſera donc celle-ci, à qui je
» ſouhaite honneur & ſavoir «.

Cette derniere phraſe eſt d'un hom-

(1) *L'envie ſe déchaîne pour me dévorer ; Melpomene gravera mon nom ſur le cedre, & la France me nommera avec éloge dans ſes faſtes : c'eſt le ſort qu'Apollon promet à ma cendre.*

me qui ne paroît pas trop sûr que ses vœux soient exaucés.

Il ne souffroit guere plus patiemment les attaques des autres Ecrivains, que les satires de ses compatriotes.

» Un Ecclésiastique a fait depuis » deux ans un Ouvrage, par lequel il » interdit à tous les Théologiens, & » presque à tous les Chrétiens, l'étude » des Lettres profanes, & il m'attaque » personnellement avec beaucoup d'in- » jures, de ce que, dans mes *Questions* » *Alnetanes*, j'ai avancé que les Païens » ne devoient pas refuser leur créance » au Mystere de l'Incarnation de No- » tre-Seigneur, & à l'enfantement » d'une Vierge, eux qui ont fait un » point de leur Religion de la naissance » de Persée, fils de Danaé, & de Ju- » piter changé en or. Il traite cette » comparaison d'impiété & de sacrilége » qui fait horreur à penser. Mais mal- » heureusement pour lui, S. Justin, » Martyr, avoit dit en deux endroits » la même chose avant moi, & ces » sortes de comparaisons & de raison- » nemens sont ordinaires aux anciens » Peres de l'Eglise, lorsqu'ils combat- » tent les Païens «.

* *T.* 3.

S'il n'aimoit pas la critique, il n'aimoit guere mieux les éloges en face.

» J'avois été invité aux harangues » de l'ouverture des Claſſes des Jé» ſuites. J'en vois la raiſon dans ce » que vous m'écrivez ; ſi je l'avois » ſue, j'aurois encore refuſé bien plus » fortement de m'y trouver. J'avois » défendu très-expreſſément à Avran» ches aux Prédicateurs de me faire » jamais d'éloges «.

M. Huet aimoit les Jéſuites, mais ſeulement comme Gens de Lettres ; car il s'occupoit peu (& avec beaucoup de raiſon) de leurs querelles théologiques, qui alors agitoient ſi violemment toute l'Egliſe de France. Cependant la liaiſon de M. Huet avec eux lui rendoit peu favorables tous les ennemis de la Société.

» S'il me tombe entre les mains quel» qu'un de ces Ecrits qu'on débite ſur » le cas de conſcience (1) des Doc» teurs, je vous en ferai part volontiers. » Mais ma demeure chez les Jéſuites

(1) Ce cas de conſcience, propoſé à la Sorbonne, avoit pour objet la ſignature du formulaire.

» me rend fort ſuſpect, & empêche
» qu'on s'adreſſe à moi. Ces conten-
» tions m'ont fait perdre le P. Alexan-
» dre, qui étoit autrefois de mes meil-
» leurs amis «.

Mais quoiqu'il prît aſſez peu de part aux querelles du Janſéniſme, il en prenoit beaucoup aux intérêts & à l'honneur de la catholicité.

» Je ne veux pas différer de répon-
» dre à la priere que vous me faites de
» vous dire mon ſentiment ſur les por-
» traits de nos illuſtres compatriotes
» Huguenots, que vous voulez mettre
» dans votre Bibliotheque. Si l'on y
» voyoit quelques Miniſtres & quel-
» ques Huguenots célèbres par leur
» ſavoir, comme qui diroit MM. Bo-
» chart, du Boſc, & Grentemeſnil,
» faiſant figure vis-à-vis des Catholi-
» ques, cela ne manqueroit pas de
» choquer les Spectateurs «.

Une de ces lettres, & plus encore une piece de Santeuil, nous apprend le fâcheux déſaſtre arrivé à la nombreuſe Bibliotheque que le Prélat avoit formée. La maiſon qui la renfermoit étoit placée au fauxbourg Saint-Jacques ſur des carrieres qui s'entr'ouvri-

rent ; une partie de la Bibliotheque fut conſumée ou perdue. M. Huet en donna les débris aux Jéſuites de la Maiſon profeſſe, chez leſquels il ſe retira pour y paſſer le reſte de ſes jours. Santeuil peint dans ſa piece les mauvais auteurs engloutis au fond de l'abîme, ſans eſpoir d'en ſortir jamais, tandis que les bons écrivains, parmi leſquels il a eu ſoin de placer beaucoup de Jéſuites, ſortent au contraire de ce gouffre avec plus d'éclat & de gloire pour augmenter les tréſors littéraires de la Société.

M. Huet avoit laiſſé ſa Bibliotheque aux Jéſuites, *afin qu'elle ne fût pas diſperſée.* Le pere qui en mourant laiſſa une penſion à ſon fils Jéſuite, *en cas que la Société fût détruite un jour*, ſe montra plus prévoyant dans l'avenir.

Dans ces mêmes lettres, M. Huet porte ſon jugement ſur quelques Ouvrages, ſoit imprimés, ſoit manuſcrits.

» J'ai ouï parler de cette *Hiſtoire* » *des Flagellans* (de l'Abbé Boileau). » On m'a fait un ſi ſale rapport des » ſaletés qui y ſont, que je n'ai point » voulu la voir. On s'étonne qu'un

» Eccléſiaſtique ait voulu remuer ces » ordures, & plus encore qu'il y ait » des Docteurs qui l'ayent approuvé.

» Vous me mandez que vous faites » l'apologie de M de Fontenelle con- » tre le P. Baltus. Fontenelle & Van- » dale (dont Fontenelle n'a fait qu'a- » bréger & orner l'Ouvrage ſur *les* » *Oracles*) ſont attaqués ſi *vivement* » par le P. Baltus, qu'il leur ſera dif- » ficile de répondre «. *Vivement*, cela n'eſt que trop vrai, mais non pas aſſurément de maniere que *la réponſe eût été difficile*. Fontenelle l'avoit faite en deux lignes, qui couvrent de ridicule tout le pieux verbiage du Pere Baltus (1).

Ce jugement ſur *les Oracles* de Fontenelle, prouve que le ſavant Evêque d'Avranches étoit bien plus érudit que philoſophe; M. l'Abbé d'Olivet, qui paroît avoir cru aux *Oracles* de M. Huet en tout genre, plus que Fontenelle à ceux du Paganiſme, a publié, après la mort de ce Prélat, un *Huetiana* qu'il avoit laiſſé manuſcrit, &

(1) Voyez, dans le premier volume, l'Eloge de la Motte, page 274.

dont pluſieurs articles ne donnent pas non plus une grande idée de la Philoſophie du Prélat, de ſa Logique, ni même de la juſteſſe de ſon goût dans les jugemens littéraires. On y verra qu'il fait aſſez peu de cas de Montagne, de la Rochefoucauld, de Tacite; mais qu'en revanche il eſtime beaucoup la Pucelle de Chapelain, & regrette fort que les douze derniers Chants ne ſoient pas imprimés, regret que perſonne ne ſera tenté de partager avec lui (1).

Dans ce même *Huetiana*, où l'Evêque d'Avranches prodigue tant d'éloges à Chapelain, il critique ces beaux vers de Virgile que tout le monde ſait par cœur :

Qualis populeâ mœrens Philomela ſub umbrâ
. . . . . *At illa*
Flet noctem, &c.

« Le Poëte, dit-il, fait chanter d'abord le roſſignol à *l'ombre d'un peuplier*, & incontinent après, ce chant eſt un chant nocturne, *flet noctem*. Comment peuvent ſe rencontrer en-

(1) Voyez la Note (*b*).

» ſemble la nuit, & l'ombre d'un peu-» plier «? M. Huet auroit dû voir que Virgile, pour exprimer la douleur du roſſignol, lui fait *continuer* tout le long de la nuit (*integrat*) les ſons plaintifs qu'il a pouſſés durant le jour.

Dans une autre remarque, l'Auteur examine quelle eſt la poſture la plus naturelle à l'homme, *d'être debout*, *d'être aſſis*, *d'être couché*, *ou de marcher*; &, après avoir diſcuté les inconvéniens qu'il y auroit pour nous à nous tenir *continuellement* dans l'une de ces poſtures, il conclut que l'état naturel à l'homme eſt de les prendre *ſucceſſivement*. Etoit-ce la peine d'écrire de pareilles puérilités, & ſur-tout de les rendre publiques?

Un article plus ſingulier encore eſt celui où M. Huet veut montrer *la vanité de l'eſpérance qui eſt ordinaire aux hommes de l'établiſſement de leur famille, & de la perpétuité de leur nom après leur mort*: il le prouve par des raiſonnemens ſcholaſtiques ſur les *relations*; d'où il réſulte, ſelon lui, qu'après la mort du pere, la *relation* du pere au fils n'exiſte plus. Il faut voir dans l'Ouvrage même cette étrange métaphyſique.

Nous ne parlerons plus que des raiſonnemens qu'il fait encore pour rejeter le ſublime qu'on a trouvé dans le *fiat lux* de l'Ecriture, & dans quelques autres paſſages qui, ſelon lui, ne ſont pas ſublimes, parce que l'expreſſion en eſt ſimple : devoit-il ignorer que le vrai ſublime eſt celui qui joint à la grandeur de l'idée la ſimplicité de l'expreſſion ?

Il ſemble qu'un écrivain qui raiſonnoit de la ſorte n'étoit pas en droit de traiter avec tant de dénigrement la Philoſophie de Deſcartes, proſcrite à la vérité par notre ſiecle, mais faite pour être accueillie par le ſiecle précédent, qui n'avoit rien à y oppoſer que les ténebres & la barbarie du péripatétiſme, juſqu'au moment où Newton eſt venu nous dévoiler le vrai ſyſtême de l'Univers. L'Evêque d'Avranches ne ſe contenta pas d'attaquer ouvertement cette Philoſophie dans ſon Ouvrage intitulé *Cenſura Philoſophiæ Carteſianæ* ; il voulut encore, pour lui porter à ſon aiſe des coups plus violens, prendre le maſque de l'anonyme dans un Livre qu'il intitula, *Nouveaux Mémoires pour l'Hiſtoire du Carteſianiſme*, ouvrage

ouvrage assez peu connu, & qui ne mérite guere de l'être. C'est une espece de dialogue entre Descartes & un de ses amis, où le Philosophe raconte niaisement tous les malheurs qu'il a essuyés, & dit à cette occasion autant de sottises que le Jésuite des Provinciales. Mais l'Evêque d'Avranches a eu beau faire : on ne réussit point à rendre ridicule un homme tel que Descartes ; & s'il falloit absolument que dans cette occasion le ridicule restât à quelqu'un (nous le disons avec regret), ce ne seroit pas à lui. La Philosophie de ce grand homme est mauvaise sans doute ; mais il a fallu bien du temps pour le prouver ; & le savant Prélat, très-estimable d'ailleurs, n'étoit fait ni pour combattre cette Philosophie, ni sur-tout pour s'en moquer. On prétend que M. Huet étoit jaloux de Descartes : nous ne voyons pas de quel droit ; qu'a de commun l'érudition avec la Philosophie ? Ce qu'on peut au moins présumer, c'est que, si le Prélat a été jaloux du philosophe, il n'y a pas d'apparence que le philosophe lui eût rendu la pareille ; car on voit par ses lettres, que sem-

blable ſur ce point au P. Mallebranche ſon diſciple, il n'honoroit pas l'érudition d'une eſtime bien profonde.

Si nous en croyons Madame de Sévigné, M. Huet ne ſe déclara ſi ouvertement contre la Philoſophie de Deſcartes, que pour faire ſa cour à M. de Montauſier. Par où cette philoſophie avoit-elle pu déplaire au courtiſan miſanthrope ? C'eſt ce qu'il eſt difficile de deviner, & très-peu important de ſavoir.

Quoi qu'il en ſoit, ſi ce chétif *Huetiana* n'inſpire pas une grande eſtime pour la Philoſophie & pour le goût de l'Auteur, il en donne beaucoup pour ſon ame honnête & reconnoiſſante. Dans un article de cet Ouvrage, M. Huet rend à la mémoire de ſon pere, de ſa mere, & de ſes ſœurs, un hommage dicté par la tendreſſe la plus touchante & la plus vraie; ce ſentiment reſpectable & intéreſſant demande grace (& doit l'obtenir) pour quelques raiſonnemens foibles & quelques jugemens haſardés.

Ajoutons, pour rendre à M. Huet toute la juſtice qui lui eſt due, qu'on lit à la fin de ce recueil quelques pieces

de vers latins compoſées par ce Prélat à l'âge de quatre-vingts ans, & qui, pour la pureté & l'élégance du ſtyle, ſemblent pouvoir le diſputer, nous ne dirons pas aux Tibulles & aux Horaces, mais aux plus renommés des Poëtes Latins modernes.

Si les fragmens de lettres qu'on vient de lire n'ont pas intéreſſé beaucoup nos Lecteurs, en voici une qui aura peut-être un meilleur effet. Elle prouvera que notre Académicien, pour l'ordinaire peu philoſophe dans ſa vaſte Littérature, l'a pourtant été quelquefois. Le docte Samuel Bochart & quelques autres érudits avoient cru prouver, ou même *démontrer* (car c'étoit leur expreſſion) la conformité de la Fable avec l'Hiſtoire ſainte, par la reſſemblance des noms, dont ils cherchoient l'étymologie dans les Langues Orientales. M. Huet ſoutint contre ces redoutables adverſaires, que la preuve tirée de la prétendue reſſemblance des noms étoit bien foible & bien précaire.

» Le véritable uſage de la connoiſ-
» ſance des Langues étant perdu, écrit-
» il à Bochart, l'abus y a ſuccédé. On
» s'en eſt ſervi pour étymologiſer; &

» comme ſi la Langue Hébraïque étoit
» la ſeule & unique racine de toutes
» les Langues, & que dans la con-
» fuſion de Babel Dieu n'en eût pas
» produit un très-grand nombre (que
» la plupart font monter juſqu'à 70,
» toutes différentes de celle-là), on
» veut pourtant trouver dans l'Hébreu
» la ſource de tous les mots & de toutes
» les Langues, pour barbares & étran-
» ges qu'elles puiſſent être. En con-
» ſéquence de l'origine de ces Lan-
» gues, on y cherche auſſi celles des
» Nations qui les parlent. Se préſente-
» t-il un nom de quelque Roi d'Ecoſſe
» ou de Norwege? on ſe met aux
» champs avec ſes conjectures; on en
» va chercher l'origine dans la Paleſ-
» tine. A-t-on de la peine à l'y ren-
» contrer? on paſſe en Babylone. Ne
» s'y trouve-t-il point? l'Arabie n'eſt
» pas loin; & en un beſoin même
» on paſſeroit juſqu'en Ethiopie, plu-
» tôt que de ſe trouver court d'étymo-
» logies: & l'on bat tant de pays,
» qu'il eſt impoſſible enfin qu'on ne
» trouve un mot qui ait quelque con-
» venance de lettres & de ſon, avec
» celui dont on cherche l'origine;

» comme ſi le ſon des mots n'étoit pas
» comme le ſon des cloches, à qui
» l'on fait dire tout ce qu'on veut. Si
» dans le mot que l'on prétend origi-
» nal, on ne trouve que la moitié des
» lettres du dérivé, on y trouve l'au-
» tre par des exemples de changemens
» de lettres; & comme ces permuta-
» tions ſont très-fréquentes, & qu'il
» n'y a guere de lettres qui ne ſoit
» changée en quelque autre, on y trouve
» à la fin ſon compte.

» Par cet art, on trouve dans l'Hé-
» breu ou dans ſes dialectes, l'origine
» des noms du Roi Artus & de tous
» les Chevaliers de la Table ronde, de
» Charlemagne, & des douze Pairs de
» France, & même, en un beſoin, de
» tous les Incas du Pérou. Par cet art,
» un Allemand que j'ai connu, prou-
» voit que Priam avoit été le même
» qu'Abraham, & Æneas le même que
» Jonas; & promettoit de mettre au
» jour un beau Livre, pour montrer que
» toutes les Langues qu'on parle depuis
» l'Eſpagne juſqu'à la Chine, ſont ſor-
» ties d'une ſeule & même origine.

» Il y a quelque temps qu'une inſ-
» cription trouvée en Bourgogne, où

» l'on lisoit le nom d'un Roi du pays, » vous ayant été proposée, vous ne » balançâtes pas de chercher ce mot » dans la Langue arabe, & ne man- » quâtes pas de l'y trouver «.

Il est fâcheux qu'après avoir si bien raisonné sur les mauvaises preuves qu'on a tirées de la ressemblance des noms pour établir la conformité de la Fable avec l'Histoire sacrée, M. Huet ait cru voir des preuves bien plus solides de cette conformité dans la prétendue ressemblance des événemens & des usages, ressemblance où tant d'autres Savans ont trouvé des difficultés insurmontables. Aussi la *Démonstration évangélique* du docte Prélat, fondée en grande partie sur cette ressemblance, n'a pas fait grande fortune; & il est heureux pour la Religion, que tout ce détail d'érudition rabbinique ne soit pas nécessaire à la conviction d'un Chrétien, comme il est heureux pour la morale que tout le fatras de la morale scholastique ne soit pas nécessaire pour former un honnête homme. Dieu parle au cœur de ses élus, & la Nature à celle de l'homme de bien. Voilà de meilleures leçons pour nous

rendre croyans & vertueux, que toute l'érudition Orientale, & tout le jargon des Ecoles (1).

NOTES *ſur l'article de M.* HUET.

(*a*) LA piece ſinguliere dont il s'agit, eſt écrite toute entiere de la main de l'Evêque d'Avranches, &, ce qui en aſſure encore plus l'authenticité, datée de ſon Abbaye d'Aulnay, le 9 Septembre 1707. Ceux de nos Lecteurs qui pourroient nous ſoupçonner d'exagération, voudront bien nous permettre d'en rapporter quelques paſſages.

Il paroît que le nom *du Sorton* qui ſe trouve dans cette lettre, eſt le nom de ſociété ou de galanterie qu'avoit pris M. Huet pour la perſonne à laquelle il écrit.

» Du Sorton n'eſt point un ingrat, » chere ame de mon ame; & quand il » le ſeroit, vous ne vous êtes pas miſe » en droit par vos faveurs de lui re-

(1) Voyez la Note (*c*).

» procher ſon ingratitude. Si vous » comptez pour une grande grace, » une penſée paſſagere de lui écrire, » je vois que vous voulez être ſervie » à peu de frais; & ſi, après avoir re- » jeté cette penſée, vous demandez » encore des remercîmens, c'eſt vou- » loir que je me tienne encore trop » heureux d'avoir été rebuté.... Vous » voulez que pour cette tendreſſe alam- » biquée que vous propoſez, ne met- » tant rien en jeu de votre part, on » vous faſſe des ſacrifices ſans réſerve.... » Quel ſacrifice m'offrez-vous en re- » vanche? Vous voulez, dites-vous, » du Sorton entier, en eſprit & en » ame, & vous l'abandonnez en chair » & en os à qui en voudra. Ce par- » tage ne me paroît pas aiſé.... M. le » Cardinal votre oncle, que j'honore » plus que quatre Papes & que j'aime » plus que ma vie, vous dira quand » vous voudrez un rondeau de Marot » qui finit ainſi «:

Quant à ſon cœur, il eſt en ma cordelle,
Et ſon mari n'a ſinon le corps d'elle;
Mais toutefois quand il voudra changer,
Prenne le cœur, & pour le ſoulager
J'aurai pour moi le gent corps de la belle.

(*b*) Ces douze derniers Chants de la Pucelle ſont dépoſés, ou, ſi l'on veut, enterrés à la Bibliotheque du Roi, dans un manuſcrit *corrigé*, nous dit-on, de la propre main de l'Auteur. On ne nous apprend pas ſi les corrections y ſont nombreuſes; nous craignons bien qu'elles n'y ſoient légeres & clair-ſemées. Perſonne, que nous ſachions, ne prend plus aucun intérêt à ces enfans poſthumes & morts-nés, & nous ne croyons pas qu'aucun Homme de Lettres ſoit tenté d'aller troubler le repos dont ils jouiſſent dans leur tombeau.

Le docte Huet n'étoit pas le ſeul des Littérateurs de ſon temps qui fût pénétré d'admiration pour la Pucelle de Chapelain. Le foible & mince Verſificateur Godeau, contre qui je ne ſais quel Jéſuite avoit fait une Piece intitulée: *Godellus utrum Poeta?* (*Godeau eſt-il Poëte?*) affichoit le même enthouſiaſme. Un de ſes amis, à qui ſes vers flaſques & languiſſans avoient ſans doute le bonheur de plaire, lui ayant conſeillé de faire un Poëme épique, il répondit par un *rébus* digne du mauvais goût de ce temps-là, que, pour

emboucher la trompette, *l'Evêque devoit céder la place au Chapelain.*

On prétend que Fléchier lui-même n'étoit pas trop éloigné de partager avec ces deux Prélats une ſi étrange eſtime. Il faut croire au moins, pour l'honneur de ſon goût, que le ſuffrage qu'il accordoit à la Pucelle n'étoit pas, à beaucoup près, ſans reſtriction & ſans bornes. Le paſſage ſuivant d'une de ſes lettres ſemble en fournir la preuve, & peut être même juſtifie tout-à-fait ſa mémoire d'une ſi fâcheuſe imputation. *Autrefois*, dit-il, *nous avons fait enſemble, M. Chapelain & moi, quelques lectures de ſon Poëme, les unes trop peu, les autres trop réjouiſſantes.* Cette maniere d'apprécier un Poëme épique a plus le ton de l'épigramme que de l'éloge.

(*c*) En joignant cet article ſur M. Huet à l'éloge qu'on lui a conſacré dans l'Hiſtoire de l'Académie, & en tempérant, pour ainſi dire, l'un par l'autre, le Lecteur ſera en état d'apprécier le compliment qu'un mauvais Poëte fit à l'Académie Françoiſe en l'année 1712, où le docte Prélat

penſa lui être enlevé par une maladie dangereuſe ; la piece finiſſoit par ce vers :

Pour vous rendre un Huet, il vous faut dix illuſtres.

Nous n'avons pas ouï dire qu'on ait propoſé une pareille reſſource à l'Académie après la mort de Corneille, de Boſſuet, de Deſpréaux, & de Racine, quoiqu'aſſurément dix infatigables érudits, & de plus poëtes Latins, tels que l'Evêque d'Avranches, ne puſſent pas la dédommager d'un ſeul de ces grands Hommes.

MARC-RENÉ

DE VOYER DE PAULMY D'ARGENSON,

GARDE DES SCEAUX,

Né à Veniſe le 4 Novembre 1652 ; *reçu à la place de* JEAN D'ESTRÉES, *Abbé de Saint-Claude, en* 1718 ; *mort le* 8 *Mai* 1721 (1).

---

(1) Voyez ſon Éloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences.

ANDRÉ DACIER,

Garde des Livres du Cabinet du Roi; né à Caſtres le 6 Avril 1651; reçu à la place de FRANÇOIS DE HARLAY, *Archevêque de Paris, le 9 Décembre 1695; élu Secrétaire de l'Académie à la place de* FRANÇOIS REGNIER DESMARAIS, *le 9 Novembre 1713; mort le 18 Septembre 1722* (1).

---

(1) Voyez ſon Eloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.

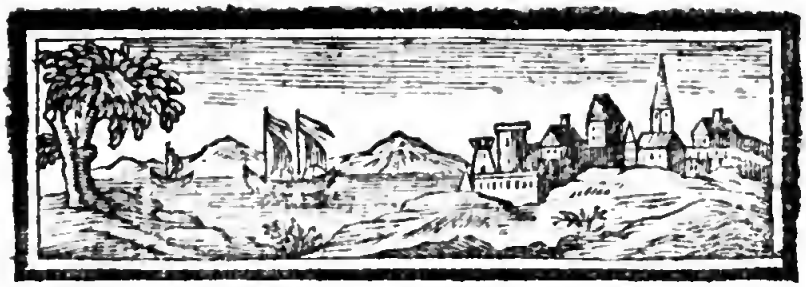

GUILLAUME MASSIEU,

Professeur Royal en Langue Grecque; né à Caen, le 13 Avril 1665; reçu à la place de JULES DE CLÉREMBAULT, *le 29 Décembre 1714; mort le 26 Septembre 1722* (1).

---

(1) Voyez son Eloge dans l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres.

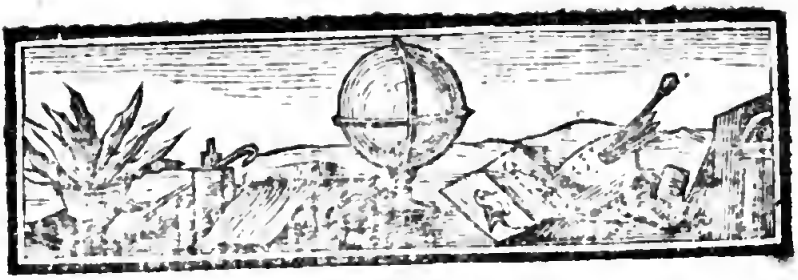

LOUIS DE COURCILLON DE DANGEAU,

ABBÉ DE FONTAINE-DANIEL,

Né en 1643 ; *reçu à la place de* CHARLES COTIN, *le* 26 *Février* 1682 ; *mort le premier Janvier* 1723 (1).

NOTES SUR L'ÉLOGE DE DANGEAU.

NOTE I, *relative à la page* 179, *sur les Princes soi-disant amateurs des Lettres.*

LES Princes qui ont laissé approcher de leur trône les hommes à talens,

(1) Voyez son Eloge dans le premier Vol.

n'ont pas toujours été pour eux des *Louis XIV*, des *Auguſtes*, & des *Frédérics*. On pourroit nommer plus d'un Philoſophe qui a paſſé ſa vie auprès d'un Monarque ſans y jouir de la conſidération qu'il méritoit. L'Empereur Rodolphe, le ſeul Prince de la Maiſon d'Autriche qui ait montré quelque amour pour les Lettres, & qu'on a tant loué de ſon goût pour l'Aſtronomie, n'eſtimoit cette Science que parce qu'il la regardoit comme la baſe des prédictions aſtrologiques, & n'avoit appelé Kepler à ſa Cour, que dans l'eſpérance de trouver en lui un profond Aſtrologue. Il demanda ſérieuſement à ce grand Homme, quel événement étoit annoncé par une nouvelle étoile qui venoit de paroître. L'illuſtre Aſtronome fut obligé de faire des *Almanachs* à prédictions, pour ne pas perdre la faveur du Prince, & pour toucher ſes appointemens qui étoient très-mal payés, mais ſur-tout pour ſe procurer quelque ſubſiſtance par le débit de ces Almanachs. *Cette reſſource*, diſoit-il, *eſt encore plus honnête que le métier de mendiant ; heureux ſi je puis ſauver l'honneur de Sa Majeſté Im-*

périale en ne mourant pas de faim à ſa Cour & ſous ſes yeux (1).

Nous devons avouer que notre bon Henri IV, le meilleur de tous nos Rois, mais plus guerrier que ſavant, n'honoroit pas les gens de Lettres d'un grand accueil. Le ſavant Joſeph Scaliger, ayant été appelé par les Hollandois pour être Profeſſeur chez eux, alla prendre congé de ce Prince, qui, ſans lui témoigner aucun regret de le perdre, ſe contenta de lui dire : Eh bien, *M. de Leſcale* (c'étoit le vrai nom de Scaliger), *les Hollandois vous déſirent & vous font une groſſe penſion, j'en ſuis bien aiſe.* On ſait d'ailleurs que ce Prince déteſtoit la lecture, & qu'un jour Dupleſſis-Mornai eut le courage de lui en faire un reproche. Mais il fut bon, il aima ſon Peuple, & cette qualité doit faire excuſer un Roi de n'avoir pas aimé les

(1) *Calendarium cum prognoſtico ſcripſi, quod paulò honeſtius eſt quam mendicare; niſi quòd ſic honori Cæſaris parcitur, qui me in ſolidum deſerit, & per ipſius mandata cameralia, quamvis crebra & recentia, mihi fame perire liceat.*

Lettres. On pourroit compter bien d'autres Souverains, dont les gens de Lettres ont encore eu moins à ſe louer. Témoin (pour ne citer qu'un ſeul exemple) le ſavant & pauvre Théodore de Gaza, qui, ayant dédié à Sixte IV ſa traduction du Livre d'Ariſtote ſur les animaux, en reçut pour tout remercîment le prix de la reliure, que ce Pape lui fit rendre.

NOTE II, *relative à la page* 183, *ſur le Journal que M. l'Abbé de* DANGEAU *préſentoit tous les ans à Louis XIV.*

CE Journal curieux des graces annuelles accordées par le Roi à ſes Courtiſans, étoit diſtribué en *graces eccléſiaſtiques*, *bienfaits militaires*, *bienfaits pour la Robe*, *bienfaits pour la Marine.* L'Auteur y ajoutoit même les graces accordées par le Roi aux étrangers, avec une courte notice ſur ceux qui les avoient obtenues. Ce petit volume, qu'il donnoit pour étrennes à Louis XIV, écrit de la meilleure

main qu'il pût trouver, étoit orné de vignettes gravées par Edelinck; il en coutoit à M. l'Abbé de Dangeau 300 l. tous les ans, pour ſe faire tous les ans plus de cent ennemis. Auſſi cherchoient-ils à ſe venger, même par les plus petits moyens, en tâchant de rendre ridicule le goût de M. l'Abbé de Dangeau pour la Grammaire. Ils répétoient avec une charitable complaiſance cette chanſon faite contre lui.

Je ſuis les Dangeaux à la piſte,
J'arrange au cordeau chaque mot,
Je ſens que je deviens puriſte,
Je pourrois bien n'être qu'un ſot.

L'injure étoit ſi groſſiere, & M. l'Abbé de Dangeau étoit ſi loin d'être un *ſot*, que nous croyons, en rapportant cette mauvaiſe épigramme, montrer uniquement la *ſottiſe* de ſes détracteurs.

NOTE III, *relative aux pages* 189 *& ſuiv. ſur les Eſſais de Grammaire de M. l'Abbé de* DANGEAU.

CES *Eſſais de Grammaire* ont été raſſemblés par M. l'Abbé d'Olivet dans un Recueil qu'il a intitulé, *Opuſcules ſur la Langue Françoiſe* (1). Aux cinq voyelles connues *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, M. l'Abbé de Dangeau ajoute les prétendues diphtongues *ou*, *eu*, *au*, qui ſont des véritables voyelles, l'*e* ouvert, comme dans *cyprès*, l'*e* muet, & les voyelles nazales *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, ce qui fait en tout quinze voyelles. M. Duclos, qui adopte ce catalogue de voyelles dans ſes *Remarques ſur la Grammaire de Port-Royal*, y fait quelques additions & quelques retranchemens. Il diſtingue l'*a* en deux, l'*a* long, comme dans *mâtin* (*moloſſus*), & l'*a* bref, comme dans *matin* (*mane*);

(1) Cette remarque étant purement grammaticale, ceux qu'elle ennuieroit pourront la paſſer.

il

il diſtingue de plus l'*e* ouvert long, comme dans *tête*, & l'*e* ouvert bref, comme dans *tette;* & il y ajoute l'*é* fermé comme dans *bonté :* il diſtingue auſſi deux *o*, l'*o* long de *côte;* & l'*o* bref de *cotte;* l'*eu* long de *jeûne*, & l'*eu* bref de *jeune.* Il ſupprime la voyelle *au* qui n'eſt que l'*o* long ; & retranche auſſi des voyelles nazales l'*in* qui n'a réellement que le ſon de l'*en*, *in* dans *ingrat* ne ſe prononçant pas autrement que la derniere de *bien.* Moyennant ces additions & ces retranchemens, M. Duclos compte dix-ſept voyelles au lieu des quinze de M. l'Abbé de Dangeau. Mais eſt-il néceſſaire de compter l'*a* long & l'*a* bref, ainſi que l'*o* long & l'*o* bref, pour deux voyelles différentes ? Il ſemble que ce n'eſt que la même voyelle différemment modifiée. En ce cas, les dix-ſept voyelles de M. Duclos ne ſeroient plus qu'au nombre de quinze, comme celles de M. l'Abbé de Dangeau, mais ne ſeroient pas toutes exactement les mêmes. Ce ſeroit *a*, *i*, *o*, *u*, *eu* long, *eu* bref, *ou*, *an*, *en*, *on*, *un*, *e* ouvert long, *e* ouvert bref, *e* fermé, *e* muet. On a diſtingué l'*eu*

long & l'*eu* bref, parce qu'il ſemble que le ſon de ces deux *eu* eſt bien plus différent que celui de l'*o* long & de l'*o* bref, ainſi que de l'*a* long & de l'*a* bref.

A l'égard des conſonnes, M. l'Abbé de Dangeau en compte dix-neuf, ſavoir; *b*, *d*, *f*, *g*, qu'il prononce comme dans la premiere de *gager*, *j* qu'il prononce comme dans la premiere de *jeu*, *h*, qui n'eſt qu'une aſpiration, *k*, *l*, *m*, *n*, *p* (il retranche *q*, qui n'a, ſelon lui, que le ſon du *k*), *r*, *s*, *t*, *v* (qu'il prononce comme dans *voir*) *z*; il y ajoute *ll* mouillée, & *ñ* ou *gn*, comme dans *régner*; enfin le *ch*, comme dans *chant*, qu'il repréſente par un *c* ſimple, le ſon du *c* dans *ce*, étant repréſenté par *s*, & le ſon du *c* dans *cas*, étant repréſenté par *k*; il retranche l'*x*, qui n'eſt qu'un compoſé du *k* & de l'*s*, comme dans *axe*, ou du *g* & du *z*, comme dans *exil*.

M. Duclos fait auſſi à cette liſte des conſonnes les changemens ſuivans. Il diſtingue dans *g* celui de *gueule*, & celui de *guenon*, qui eſt le même, à très-peu près, que dans la premiere de *gager*; il ajoute *q* comme dans *queue*,

prétendant avec raiſon que le ſon de ce *q* eſt différent de celui du *k*; enfin il prend pour conſonne l'*ï* trema de *païen*, *aïeul*, qu'il dit n'être que *ll* mouillé foible. Mais il nous ſemble que cet *ï* trema eſt une vraie diphtongue, & que dans *aïeul*, les trois lettres du milieu ſe prononcent, à très-peu près au moins, comme les trois dernieres de *Dieu*.

De plus l'*h* aſpirée ne paroît être ni une conſonne ni une voyelle, mais une ſimple modification dans la maniere de prononcer les voyelles.

Ainſi nous retrancherions des conſonnes de M. Duclos, l'*ï* trema & l'*h* aſpirée, ce qui feroit en tout vingt conſonnes. On auroit donc, ſuivant ce ſyſtême, vingt conſonnes & quinze voyelles, & de plus l'*h* aſpirée.

Cette énumération exacte des voyelles & des conſonnes facilitera infiniment l'art d'apprendre à lire, qui fait ſi cruellement & depuis ſi long-temps le ſupplice de l'enfance. Elle n'aura plus à apprendre que l'alphabet compoſé de ces trente-cinq ſons; il faudra ſeulement avoir ſoin de lui faire exprimer chaque voyelle par un ſon ſimple,

& chaque conſonne de la maniere la plus facile pour être jointe avec les voyelles ; par exemple, on appellera *f*, *fe*, & non pas *effe*, ſuivant l'ancien & abſurde uſage. Au moyen de cette dénomination, très-naturelle & très-aiſée, la jonction de chaque conſonne avec chaque voyelle ſe fera, pour ainſi dire, d'elle-même, & ſans effort ni contention de la part de l'enfant. L'alphabet que nous propoſons, & qui manque encore à la Jeuneſſe, eſt un ouvrage bien court, bien facile à faire, & ne ſeroit peut-être pas indigne d'un Philoſophe citoyen. On y placeroit d'abord les quinze voyelles, enſuite les vingt conſonnes, en leur faiſant donner par l'enfant la plus ſimple dénomination. Enſuite on combineroit les vingt conſonnes avec les quinze voyelles, ce qui formeroit en tout trois cents ſyllabes très-aiſées à lire, & qui compoſeroient tout l'alphabet. Nous eſpérons qu'on nous pardonnera ce détail, à cauſe de l'utilité de ſon objet; peut-être même nous en ſaura-t-on quelque gré, ſi l'on daigne ſe ſouvenir des longs & fréquens chagrins qu'on a

éprouvés dans ſon enfance par le tourment de la lecture.

Il ſeroit trop long d'expoſer ici le travail très-utile de M. l'Abbe de Dangeau ſur les verbes ; on peut en voir le détail dans les *Eſſais de Grammaire* de cet Académicien que nous venons de citer ; & on fera bien de joindre à cette lecture celle des *Remarques de M. Duclos* ſur l'article des *verbes* dans la *Grammaire de Port-Royal*. Nous dirons ſeulement, pour faire voir avec quelle préciſion M. l'Abbé de Dangeau analyſe cette partie de la Grammaire, que parmi les verbes qui ſe conjuguent avec le pronom perſonnel *ſe*, & qu'il appelle *pronominaux*, il en diſtingue de quatre ſortes : des verbes *identiques*, dont l'objet ou le régime eſt la perſonne même qui agit, comme ſe *déshonorer*, ſe *tuer ;* des verbes *réciproques*, ſignifiant des perſonnes qui agiſſent réciproquement les unes ſur les autres, comme s'*entre-battre ;* des verbes qu'il appelle *neutriſés*, comme ſe *ſouvenir*, ſe *plaire ;* enfin des verbes qu'il nomme *paſſivés*, comme dans, Ce livre ſe *vend* chez un tel, pour dire *eſt vendu*

Quelque ingénieuſe que ſoit cette diviſion, elle ſeroit ſuſceptible de pluſieurs remarques qui nous meneroient trop loin. Nous nous bornerons à dire, que peut être ces verbes *pronominaux* ne devroient pas être regardés comme une claſſe de verbes à part, puiſqu'ils ne ſont tous preſque autre choſe que des verbes actifs ou neutres, combinés avec le pronom *ſe ; ſe déshonorer*, c'eſt-à-dire, déshonorer ſoi ; *ſe plaire*, c'eſt-à dire, plaire à ſoi ; *ſe vendre*, c'eſt-à-dire, proprement vendre ſoi. Il eſt pourtant quelques-uns de ces verbes *pronominaux* qui forment une claſſe particuliere, comme ſe *ſouvenir*, ſe *repentir*, dans leſquels *ſe* ne peut ſignifier ni *ſoi* ni à *ſoi ;* ſe *moquer*, qui ſignifie, rire non pas de *ſoi*, mais d'un autre, &c. Il y a ſurtout un verbe pronominal d'une eſpece particuliere, parce qu'il ne s'emploie (avec le *ſe*) qu'à la troiſieme perſonne de l'indicatif, de l'imparfait, & du ſubjonctif ; il *ſe meurt*, il *ſe mouroit*, qu'il *ſe meure*. Ce verbe differe encore des autres verbes pronominaux, en ce que le pronom perſonnel s'y joint à un verbe purement neutre,

mourir, qui ne ſuppoſe aucune action ni aucun ſentiment, ce qui n'eſt pas de même dans *ſe repentir*, *ſe ſouvenir*, *ſe moquer*, *ſe plaire*, *&c.* Mais en voilà aſſez ſur ce ſujet. C'eſt aux Grammairiens à juger s'il y a en effet des verbes qui méritent proprement le nom de *pronominaux*, & quels ſont ces verbes.

En rendant compte, dans l'Eloge de M. l'Abbé de Dangeau, de ſon travail ſur la Langue Françoiſe, & de l'uſage dont lui avoit été, dans ce travail, la connoiſſance de pluſieurs autres Langues, nous avons fait quelques réflexions ſur l'analogie que peuvent avoir entre eux les différens idiomes anciens ou modernes. Il y a, par exemple, une aſſez ſinguliere reſſemblance entre la Langue Eſpagnole & la Langue Latine; c'eſt qu'elles ont en commun un aſſez grand nombre de mots, pour qu'on puiſſe compoſer un diſcours ſuivi, & même aſſez long, qui ne renfermera que des mots employés dans chacune de ces deux Langues, & qui par conſéquent ſera tout à la fois eſpagnol & latin. En voici un exemple, tiré des *Annales d'Eſpagne*, de J. A.

de Colmenar, Tome IV, page 12. C'eſt une eſpece de parallele entre la France & l'Eſpagne, tout à l'avantage de cette derniere, comme on doit s'y attendre de la part d'un Auteur Eſpagnol.

Scribo & ſupplico rogando te, Francia, des, reſpondeas tales probationes tractando de tua eloquentia, loquela, excellentia, quales ſcribo de Hiſpania, comparando Gentes, Nationes, Provincias, quales manifeſto dictando Epiſtolas puras, Latinas, Hiſpanicas. Hiſpania (antiquiſſima corona) perſevero (ceſſante memoriâ de contrario) duro, regno Provincia Chriſtiana : Tu, Francia, principias (1) *à Meroveo, regnas continuando quaſi mille annos Chriſtiana, prædicante Sancto Remigio, regnante Clodoveo. Reſponde, Francia, da, propone contra nos tam grandes Nationes, tam fertiles, tam fructuoſas Provincias; tales Gentes, tam ingenioſas, tam ſcientificas, tam virtuoſas, prudentes, juſtas, modeſtas, liberales, gra-*

(1) Mot de la baſſe latinité.

tioſas, magnificas : non monſtras tu, Francia, tam grandes reſiſtencias, tantas victorias contra Romanos, &c. Præſenta te, Francia, da tales campos, montes, valles, tales beſtias feras & domeſticas, tantos tam excellentes caballos, tales vaccas, aves, carnes ſuaviſſimas, lanas pretioſas, &c. Non cognoſces tu, Francia, plantas, arbores, beſtias, perfectiones, quales de Hiſpania majores nos demonſtramus ; cognoſco de Hiſpania infinitas, quales in Francia non cognoſces. Si celebras Principes & Imperatores Romanos, demanda & inquire de Bruto, de Hadriano, de Honorio, de Theodoſio, de Trajano inclyto, glorioſo Hiſpano.

On nous a aſſuré qu'il y avoit en Eſpagne des Ouvrages entiers (apparemment de peu d'étendue) imprimés dans ce double idiome, c'eſt-à-dire, ſelon toutes les apparences, en mauvais eſpagnol & en mauvais latin tout à la fois.

Les Italiens, dont la Langue a un grand nombre de mots communs avec la Latine, ont été jaloux de l'honneur

d'imiter les Eſpagnols ; nous ignorons pourtant s'ils ont écrit, à leur exemple, des Livres tout à la fois italiens & latins ; mais ils ont eſſayé avec ſuccès de ſurmonter un autre genre de difficulté ; ils ont fait des vers dans cette double Langue, &, qui pis eſt, des vers rimés. Voici un Sonnet de cette eſpece, en l'honneur de la Vierge Marie. Nous obſerverons que la conjonction & qui s'y trouve eſt italienne, quoiqu'elle ſoit aujourd'hui peu en uſage (1).

Vivo in acerba pœna, in meſto horrore,
Quando te non invoco ; in te non ſpero,
Puriſſima Maria, & in ſincero
Te non adoro, & in divino ardore.

Et oh vita beata, & anni, & horæ,
Quando, contra me armato odio ſevero
Te, Maria, colo ! Et in te gaudio vero
Vivere ſpero ardendo in vivo amore.

In te ſola, Maria, in te confido,
In tua materna cura reſpirando,
Quaſi columba in ſuo beato nido.

Non amo te, Regina auguſta, quando
Non vivo in pace, & in ſilentio fido,
Non amo te, quando non vivo amando.

(1) Voyez le Dictionnaire d'Antonini, au mot *E*.

Le célebre Dante, dès le treizieme ſiecle, avoit plus fait encore, en compoſant une *canzone* qui étoit à la fois provençale, italienne, & latine.

NOTE IV, *relative à la page* 197, *ſur la penſion de Gentilshommes que MM. de* DANGEAU *avoient établie.*

M. l'Abbé de Dangeau avoit remarqué avec douleur, combien la Nobleſſe de ſon temps étoit en général dépourvue de connoiſſances & de lumieres. » Il y a en France, diſoit-il, deux » Nations bien diſtinctes qui ne ſe mê- » lent point enſemble, comme ces » rivieres qui coulent long-temps l'une » auprès de l'autre ſans confondre leurs » eaux ; la partie moyenne qui eſt » très inſtruite, & qui contribue même » par ſes écrits à l'inſtruction de l'Eu- » rope ; & la plupart des hommes diſ- » tingués par leur naiſſance, qui ſont » à cent lieues & à cent ans en arriere » de la partie éclairée «. C'étoit pour faire ſortir de cet état d'ignorance la

partie de la Nation la plus diſtinguée par ſon rang, qu'il avoit fondé un établiſſement deſtiné à l'inſtruire. Il ne vouloit pas, comme l'a dit un Philoſophe, *que la Nation Françoiſe reſſemblât à la vipere, où tout eſt bon excepté la tête.*

Charlemagne, qui veilloit attentivement ſur les études de la Jeuneſſe, & qui examinoit par lui-même les progrès des Eleves dans les Ecoles qu'il avoit fondées, trouva un jour que des enfans du Peuple, qu'il faiſoit inſtruire avec la jeune Nobleſſe, avoient eu ſur celle-ci un avantage très-marqué, ſoit par haſard, ſoit qu'attendant moins les graces de la Cour, ils ſentiſſent la néceſſité d'être quelque choſe par eux-mêmes; il jura que les Evêchés & les Abbayes ſeroient pour eux, & ſe tournant vers les enfans des Nobles: » Pour vous, » leur dit-il, vous comptez, je le vois, » ſur le mérite de vos ancêtres; mais » apprenez qu'ils ont reçu leur récompenſe, & que l'Etat ne doit rien qu'à » ceux qui ſe rendent capables de le » ſervir, & de lui faire honneur par » leurs talens «.

NOTE V, *relative à la page* 203, *ſur le projet d'une claſſe d'Honoraires dans l'Académie Françoiſe, éventé par MM. de* DANGEAU.

UN haſard malheureux a voulu que, depuis la mort des Académiciens qui avoient enfanté l'abſurde projet d'une claſſe d'Honoraires dans l'Académie Françoiſe, on ait imprimé quelques lettres qu'ils avoient écrites à ce ſujet. Par ménagement pour leur mémoire, nous ne ferons point connoître le Recueil où elles ſe trouvent.

On dit que la ville de Mantoue a placé dans ſes armes la tête de Virgile, s'imaginant que ce fils d'un Potier de terre de village l'honoroit plus que des Princes & des Rois; les hommes qui étoient ſi bleſſés de voir dans les premiers génies de la Nation leurs confreres & leurs égaux, auroient dû avoir toujours dans leur cabinet la médaille de Mantoue, & ſe demander à eux-mêmes : *Quand je ne ſerai plus, fera-t-on à ma tête le même honneur*

qu'à celle de Virgile ! Le Public a déjà fait juſtice de leur nom en le mettant à ſa place, c'eſt à-dire, en l'oubliant. Un très-illuſtre Ecrivain de cette Compagnie, mécontent d'un choix qu'elle avoit fait, & qu'il trouvoit peu digne d'elle, mandoit à un de ſes Confreres : *Ne mettez plus ſur l'adreſſe des lettres que vous m'écrirez*, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE ; ſon Confrere lui répondit, *Je mettrai toujours ſur l'adreſſe de vos lettres*, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE, *non pas parce que vous en êtes, mais parce que j'en ſuis.* Il n'auroit pas fait la même réponſe à ceux qui avoient ſi grand beſoin du titre d'*Honoraires.*

MM. de Dangeau, entre autres raiſons qu'ils apporterent à Louis XIV pour laiſſer ſubſiſter l'Académie Françoiſe telle qu'elle étoit, repréſenterent ſur-tout à ce Prince, que *l'égalité académique* eſt proprement toute entiere à l'avantage des Académiciens de la Cour, puiſque cette confraternité leur fait partager, avec les Académiciens Gens de Lettres, le titre d'*homme d'eſprit* que leur naiſſance ne leur donnoit pas ; au lieu que les

Gens de Lettres ne peuvent partager leurs titres de *nobleſſe*, dont à la vérité, ajoutoient MM. de Dangeau, les *Racine*, les *Quinault* & les *La Fontaine* ſe ſont très-bien paſſés.

L'Auteur de cet Ouvrage a cru devoir à ſa Compagnie & aux Lettres le détail où il eſt entré ſur ce projet ridicule & ſur ſes Auteurs. *Travaillez ſans crainte*, diſoit Anne d'Autriche à un Homme de Lettres qu'elle encourageoit à écrire l'Hiſtoire avec vérité; *faites tant de honte aux vices & aux ſots, qu'il ne reſte que de la vertu & de la raiſon ſur la terre.* Tel devroit être l'honorable, mais triſte emploi de l'Hiſtorien de l'Académie Françoiſe, ſi elle avoit le malheur de renfermer dans ſon ſein des Membres indignes d'elle par leurs ſentimens & par leur conduite à l'égard de leurs Confreres. Puiſſe la Divinité tutélaire qui veille ſur les Lettres, les préſerver de la douleur d'éprouver ces maux, & de la cruelle néceſſité de les peindre!

Dans la Préface de nos Éloges, nous avons parlé de notre précieuſe égalité académique, & à cette occa-

ſion, de la prétendue maxime de *l'égalite des conditions*, dont quelques ſots ont accuſé des gens de Lettres, bien éloignés de prêcher une pareille impertinence ; nous croyons les en avoir juſtifiés ſans réplique. Ce reproche ſi ridicule, mais ſi ſouvent répété, a été repouſſé par un Philoſophe moderne (1), bien plus amérement que nous n'avons fait, & ſans doute avec trop de fiel, mais peut être auſſi avec la force que mérite une injuſtice ſi abſurde. Nous rapporterons ſes propres paroles, qui ne s'adreſſent qu'à la dignité orgueilleuſe & hautaine, mais que les grands Seigneurs, vraiment dignes de ce nom, ne doivent pas prendre pour eux. » Les Philoſophes, » dit-on, voudroient confondre tous » les états, & ne rendre de devoirs à » perſonne. Non, Meſſieurs, non, les

(1) Feu M. Rouſſeau de Geneve, qui, dans le temps où il écrivit cette eſpece de diatribe, n'étoit pas encore brouillé avec les Philoſophes & ſe piquoit lui-méme de l'être. C'étoit à un de ſes amis (feu M. d'Amilaville) qu'il adreſſoit ces réflexions dans une lettre que nous avons vue, & qui n'a point paru dans le Recueil de ſes Œuvres.

» Philoſophes ne veulent rien confon-
» dre ; ils ne ſont jaloux ni de la bonne
» chere qui vous tue, ni du carroſſe
» qui vous empêche de vous ſervir de
» vos jambes, ni des domeſtiques in-
» ſolens qui vous pillent & vous ren-
» dent ſi ſouvent odieux ; ils ne refu-
» ſent pas même de vous rendre ce
» qui vous eſt dû, comme ils n'euſſent
» pas fait de difficulté, dans l'ancienne
» Grece, de faire à une Idole des ré-
» vérences qui ne ſignifioient rien ;
» mais ils voudroient que vous n'a-
» buſaſſiez pas de vos places & de
» votre crédit, pour commettre des in-
» juſtices & des vexations qu'on puni-
» roit dans d'autres que vous ; ils vou-
» droient que vous ne protégeaſſiez
» point les libelles qu'on fait contre
» eux, ou qu'en permettant d'impri-
» mer contre eux des menſonges, vous
» vouluſſiez bien permettre qu'on im-
» primât vos vérités ; ils voudroient
» qu'on fît juſtice des grands fripons
» comme des petits, enfin que toutes
» les conditions fuſſent également ſous
» la protection & ſous la ſévérité des
» Loix. Vous ſavez bien que c'eſt-là
» l'égalité qu'ils demandent, & qui eſt

» néceſſaire dans tout Etat bien gou-
» verné ; mais vous leur prêtez des
» ſottiſes, parce que vous n'oſeriez
» combattre les vérités qu'ils ſou-
» tiennent «.

Nous joindrons à cette réponſe le trait ſuivant, qui prouve bien l'eſprit dont certains ennemis des Lettres ſont animés.

Une grande Princeſſe écrivit de ſa main à un de ces hommes, que, ſoit à tort, ſoit à droit, ſoit par honneur, ſoit par injure, on appelle aujourd'hui Philoſophes, une lettre pleine de bonté & d'eſtime, dans laquelle elle ſe ſervoit d'ailleurs de quelques formules de politeſſe que l'on emploie tous les jours, même de ſupérieur à inférieur: *Permettez-moi de vous dire, pardonnez mon indiſcrétion.* Quelques-uns de ces hommes qui rampent & calomnient dans les antichambres de Verſailles, appuyerent beaucoup ſur l'*indécence* de ces expreſſions employées par une Souveraine écrivant à un particulier. Voilà, dirent-ils, de quoi rendre les Philoſophes bien plus inſolens, bien plus perſuadés qu'ils ne l'étoient de l'*égalité des conditions.*

La vérité eſt que ces expreſſions, qui ne ſignifient rien en elles-mêmes, ne bleſſoient point ces vils détracteurs ; ce qui les bleſſoit, c'étoit de ſentir qu'au comble même des richeſſes & des honneurs, ou plutôt des places, ils n'auroient pu ſe flatter de recevoir dans leurs perſonnes la même marque de conſidération que recevoit un Citoyen ſans ambition & ſans faſte, qui n'étoit ni illuſtré, ni décoré, & qui alloit à pied dans les rues.

Fin du troiſieme Volume.

614045
SBN